1

N° 3.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1843-1844.

COMPTE RENDU

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DU ROYAUME

Pendant l'Année 1841,

RENFERMANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1839, LE 2me COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1840, LE 1er COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1841 ET LE COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE CLOS DE 1836.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1844.

TABLE DES MATIÈRES.

Note explicative sur le compte général de l'administration des Finances pendant l'année 1841. 1— 5

PREMIÈRE PARTIE.

Compte rendu des recettes et dépenses pendant l'année 1841. . . . . 7— 23

DEUXIÈME PARTIE.

Note explicative sur le compte définitif de l'exercice 1839. . . . . 27— 39
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1839 40
Compte définitif rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1839 . . . . . 42— 45
Compte définitif des impôts et revenus publics de l'exercice 1839 . . . . . 48— 55
Dépenses publiques, exercice 1839 . . . . . 134—181
État de développement des sommes ordonnancées par le Trésor public, par suite du visa de la Cour des Comptes, et qui restent à payer dans les diverses provinces sur la Dette publique, les Dotations et les Départements Ministériels, à la clôture de l'exercice 1839 . . . . . 184—243
Résultat général du Budget de l'exercice 1839, au 1er janvier 1842 244
Note comparative de la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1839 245

TROISIÈME PARTIE.

Note explicative sur le second compte provisoire de l'exercice 1840 . . . . . 249—257
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1840 par des lois spéciales . 258
Second compte provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1840. . . . . 260—263
Compte des contributions et revenus publics de l'exercice 1840. . . . . 266—273
Dépenses publiques, exercice 1840 . . . . . 350—399
Résultat général du Budget de l'exercice 1840, au 1er janvier 1842 401
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1840 402

QUATRIÈME PARTIE.

Note explicative du premier compte provisoire de l'exercice 1841 . . . . . 405—410
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1841 par des lois spéciales . 411
Premier compte provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1841 . . . . . 412—415
Compte des contributions et revenus publics de l'exercice 1841 . . . . . 418—419
Dépenses publiques, exercice 1841 . . . . . 458—509

COMPTE DES BUDGETS.

Note sur le compte des Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841 . . . . . 513—517
État général de la situation des Budgets en cours d'exécution des exercices 1839, 1840 et 1841. 520—525
Situation financière des Budgets clos de 1830 à 1838. — Note explicative sur la situation financière des Budgets clos de 1830 à 1838 . . . . . 527—532
Tableau analytique des Budgets des exercices 1830 à 1838 inclusivement . . . . . 534—545
Comparaison des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, suivant les comptes rendus pour le dernier trimestre 1830 et les années 1831 à 1841 inclusivement . . . . . 546—547

COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE 1836.

Note sur le compte d'apurement de l'exercice 1836 . . . . . 551—552
Situation des créances restant à payer au 1er janvier 1842 . . . . . 554—555
État de développement des sommes annulées définitivement par suite de la déchéance des créances à charge de l'État, sur les sommes liquidées et ordonnancées au 31 décembre 1841. 558—589

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Note sur le compte de la Dette publique pour l'année 1841 . . . . . 593—609
Situation au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts de la dette active 2 ½ p. % . . . . . 612—613
— au 1er janvier 1842 de l'amortissement des obligations émises (*emprunt de* 12 *millions de florins*) . . . . . 614—615
— au 1er janvier 1842 de l'amortissement des obligations émises (*emprunt de* 10 *millions de florins*) . . . . . 616—617
— du capital de l'emprunt de 100,800,000 francs, aux diverses époques d'échéance . . 618—619
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 620—621
— au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841 . . . . . 622—625
État de développement sur les bons du Trésor émis et remboursés pendant l'année 1841 . . . 624—625
Situation au 1er janvier 1842 des pensions inscrites . . . . . 626—627
— — des crédits accordés pour le payement des pensions . . . . . 628—629
— — des rentes viagères . . . . . 630—631
— du capital de l'emprunt de 30 millions de francs, aux diverses époques d'échéance . 632—633
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 634—635
— au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841. . . . . 636—637
— du capital de l'emprunt de 50,850,800 francs, aux diverses époques d'échéance . . . 638—639
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 640—641
— au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841 . . . . . 642—643
— du capital de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 cs (700,000 florins) pour l'entrepôt d'Anvers . . . . . 644—645
— de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 646—647
— au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841 . . . . . 648—649
Note comparative des résultats définitifs des Budgets des exercices 1839 et 1838 . . . . . 653—654
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1839 et 1838 . . . . . 656—671
— par chapitres et artic., des dépenses des exercices 1839 et 1838 . . . . . 674—727

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

Pour l'année 1841,

CONTENANT :

Le compte troisième et définitif de l'exercice 1839;
Le second compte provisoire de l'exercice 1840;
Le premier compte provisoire de l'exercice 1841,
Et le compte d'apurement de l'exercice clos de 1836.

Le compte général de l'Administration des Finances, pour l'année 1841, rendu par le Ministre des Finances, expose les opérations relatives à la recette et à la dépense effectuées sur chacun des exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, pendant l'année 1841.

Ce compte se divise en quatre parties :

La première partie indique le solde actif au 31 décembre 1840, et comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur les exercices 1839 à 1841, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1841; elle offre en divers tableaux :

1° *Pour la recette :* la spécialité de revenus, les évaluations des produits d'après les Budgets des Voies et Moyens adoptés par les Chambres, les droits constatés et les revenus probables, les recouvrements opérés et la situation des restants à recouvrer;

2° *Pour la dépense :* les crédits alloués aux Ministres par la loi, les dépenses visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor, pendant l'année 1841, et les sommes qui restaient à justifier au 1er janvier 1842 sur chacun des exercices 1839, 1840 et 1841.

La deuxième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1839, depuis le 1er janvier 1839 jusqu'au 31 décembre 1841.

La troisième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1840, depuis le 1er janvier 1840 jusqu'au 31 décembre 1841.

La quatrième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1841, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1841.

Pour la formation de ce compte, le Ministre des Finances a recours, pour la recette, aux états qui lui sont fournis chaque mois par les soins des chefs de chaque branche d'administration financière, et pour la dépense, aux actes de décharge qui lui sont délivrés par la Cour des Comptes pour toutes les dépenses faites au profit des créanciers de l'État, d'après les spécialités des Budgets; les résultats de ces diverses opérations sont recueillis dans une comptabilité centrale, qui sert de base au compte qu'on rend chaque année.

Les recettes et les payements effectués en 1841 sur les trois exercices en cours d'exécution se résument ainsi qu'il suit :

RECETTES.

PRODUITS ORDINAIRES DES BUDGETS DES VOIES ET MOYENS.

Budget de l'exercice 1839	fr.	1,378,144 35	
— — 1840		4,120,784 79	
— — 1841		97,721,916 23	
			103,220,845 37

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1839	fr.	»	
— — 1840		36,663,087 61	
— — 1841		»	
			36,663,087 61
TOTAL des recettes faites depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1841, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1839 à 1841. .	fr.		139,883,932 98

PAYEMENTS.

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1839	fr.	8,903,705 20	
— — 1840		30,394,724 77	
— — 1841		60,326,500 51	
			99,624,930 48
A REPORTER.	fr.		99,624,930 48

Report. . . . . fr.		99,624,930 48

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS POUR SERVICES SPÉCIAUX.

Exercice 1839 . . . . . fr.	1,116,116 89	
— 1840	25,788,877 76	
— 1841	»	
		26,904,994 65
Total des payements faits depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1841, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1839 à 1841. . fr.		126,529,925 13
Les recettes ayant été de.		139,883,932 98
Il en résulte que, pendant l'année 1841, les recettes ont surpassé les payements de . . . . . fr.		13,354,007 85

Savoir :

Le solde au 31 décembre 1840, d'après le compte rendu de cette année, était de . . . . . fr.	58,560,175 93
Le solde au 31 décembre 1841, d'après le compte actuel, est de . . .	70,852,085 51
Différence. . . . . fr.	12,291,909 58

A ajouter à cette somme, par suite de modifications faites aux recettes et aux dépenses constatées par les comptes précédents :

1° Le montant des diminutions opérées en 1841 sur les recettes constatées en 1840 pour les exercices, comme suit :

Exercice 1839 (*voir* pag. 9, colonne 10). . . fr.	161,474 43	
— 1840 (*voir* pag. 11, colonne 8). . . .	637,405 14	
		798,879 57

2° La diminution d'actif sur le solde présenté au 31 décembre 1840, résultant des causes développées à la suite de la récapitulation des recettes et payements de l'année 1841, pag. 20 à 22, ci 263,218 70

Somme égale à celle indiquée ci-dessus. . . . . fr.	13,354,007 85

Après avoir résumé les recettes et les payements effectués pendant l'année 1841, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, nous allons maintenant donner l'exposé des résultats généraux qu'a recueillis l'Administration des Finances, depuis l'époque de l'établissement du Gouvernement, afin de pouvoir apprécier la situation réelle du Trésor au 1er janvier 1842.

D'après le compte des exercices clos antérieurs à 1839, il résulte qu'au 1er janvier 1841, il existait au Trésor une insuffisance de ressources de. fr.	1,592,012 97
Sur les sommes allouées aux Ministres pour les payements à faire d'a-	
A reporter. . . . . fr.	1,592,012 97

Report. . . . . fr.			1,592,012 97

près les spécialités des Budgets des Dépenses des exercices 1839, 1840 et 1841, il a été ordonnancé par le Trésor,

Savoir :

Exercice 1839. . . . . fr.	108,299,611 11		
Pour les travaux du chemin de fer, de routes pavées et ferrées et prêt à la Banque de Belgique	15,896,897 40		
		124,196,508 51	
Exercice 1840. . . . . fr.	94,862,152 11		
Pour les travaux du chemin de fer et de routes pavées et ferrées . . .	37,424,253 21		
Pour le chemin de fer rhénan . .	3,349,600 »		
		135,636,005 32	
Exercice 1841		80,998,722 95	
			340,831,236 78

En conséquence, le Trésor a dû subvenir, pour les exercices clos, et payer jusqu'au 31 décembre 1841, pour ceux en cours d'exécution, la somme de 342,423,249 75

Les recettes au 31 décembre 1841, sur les produits et revenus ordinaires et extraordinaires des Budgets des Voies et Moyens, s'étant élevées,

Savoir :

Sur l'exercice 1839 . . . . fr.	99,788,816 92		
Produit d'une émission de bons du Trésor	16,000,000 »		
		115,788,816 92	
Sur l'exercice 1840	100,133,554 07		
Produit de l'empr. de 82 millions .	70,380,456 55		
		170,514,010 62	
Sur l'exercice 1841.		97,721,916 23	
			384,024,743 77

Il en résulte que les recettes, au 1er janvier 1842, avaient outrepassé les dépenses de . . . . . fr. 41,601,494 02

Mais, avant de clôturer la gestion de cette année, il reste,

1° D'une part, à payer :

Sur l'exercice 1840 . . . . fr.	6,421,227 85		
Pour services spéciaux	24,187,613 10		
		30,608,840 95	
A reporter. . . . . fr.		30,608,840 95	41,601,494 02

Report. . . . . fr.		30,608,840 93	41,601,494 02
Sur l'exercice 1841.		33,693,402 96	
		64,302,243 89	
De cette somme il convient de retrancher le montant d'une économie présumée sur les sommes allouées aux Ministres pour les dépenses des exercices 1840 et 1841.		3,000,000 »	
Il reste ainsi à payer. . . fr.		61,302,243 89	
2° D'autre part, à recevoir :			
Sur l'exercice 1840 . . . . fr.	3,848,331 »		
— 1841	4,024,661 11		
		7,872,992 11	
Différence . . . . . fr.		53,429,251 78	
De sorte que pour solder les dépenses de tous les Budgets, il resterait à payer fr. 61,302,243 89 c[s] et à recouvrer fr. 7,872,992 11 c[s]; donc un excédant à payer de . . . . . fr.			53,429,251 78
Et en conséquence, au lieu d'un excédant de ressources de francs 41,601,494 02 c[s], comme il est dit ci-dessus, il y aura réellement un excédant de dépenses de . . . . . fr.			11,827,757 76

7

PREMIÈRE PARTIE.

COMPTE RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME,

PENDANT L'ANNÉE 1841.

EXERCICE 1839.

Recette.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS.	DROITS CONSTATÉS.	DIFFÉRENCE En moins de L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE En plus de L'ÉVALUATION.
N° 1, litt. *A.*	*Impôts.*	Contributions directes	33,822,451 »	33,185,844 88	636,586 12	»
— *B.*		Douanes	9,972,000 »	9,095,408 46	876,591 54	»
— *C.*		Accises	20,000,000 »	18,836,630 84	1,163,369 16	»
— *D.*		Enregistrem^{t}, domaines et forêts.	21,129,000 »	19,023,179 45	2,105,820 55	»
— *E.*		Recettes diverses (administration du Trésor public).	90,500 »	56,222 51	34,277 49	»
— *F.*	*Péages.*	Domaines.	3,690,000 »	3,914,233 55	»	224,233 55
— *G.*		Postes.	2,800,000 »	2,955,997 47	»	155,997 47
— *H.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics.	4,790,000 »	4,249,825 04	540,174 96	»
— *J.*		Enregistrem^{t}, domaines et forêts.	4,365,000 »	4,708,094 14	»	343,094 14
— *K.*		Administration du Trésor public.	1,001,000 »	1,112,799 36	»	111,799 36
— *L.*	*Remboursements.*	Contributions directes	61,000 »	35,354 55	25,645 45	»
— *M.*		Enregistrem^{t}, domaines et forêts.	425,000 »	407,264 64	17,735 36	»
— *N.*		Administration du Trésor public.	1,949,600 »	2,209,962 03	»	260,362 03
			104,095,551 »	99,788,816 92	5,400,200 63	1,093,486 55
					4,306,714 08	
	FONDS SPÉCIAUX.					
	Produit d'une émission de bons du Trésor, à l'effet de faire face aux crédits ouverts au Gouvernement par la loi du 1er janvier 1839, n° 1, pour le prêt accordé à la banque de Belgique, ci		4,000,000 »	4,000,000 »	»	»
	Produit d'une émission de bons du Trésor, afin de faire face au crédit ouvert par l'art. 1er de la loi du 28 décembre 1839, n° 885, pour la continuation des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1er mai 1834, n° 330, 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution est autorisée par les lois des 2 mai 1836 et 1er juin 1838		12,000,000 »	12,000,000 »	»	»
N° 2.	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du 27 décembre 1822)		96,806 25	96,806 25	»	»
			16,096,806 25	16,096,806 25	»	»
	REPORT des totaux ci-dessus		104,095,551 »	99,788,816 92	4,306,714 08	»
			120,192,357 25	115,885,623 15	4,306,714 08	»

du Royaume pendant l'année 1841.

Solde actif au 31 décembre 1840			fr. 58,560,175 93
Savoir :			
Solde actif de l'exercice 1831	fr. 811,851 52		
— — 1834	187,736 80		
— — 1835	4,184,859 29		
— — 1836	5,417,294 61		
— — 1838	4,085,990 60		
— — 1839	782,459 37		
— — 1840	57,815,555 29	71,281,727 48	
Solde passif de l'exercice 1830	1,478,947 43		
— — 1832	6,056,412 98		
— — 1833	3,846,661 02		
— — 1837	1,359,330 12	12,721,551 55	
		58,560,175 93	

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.

Pendant l'année 1839.	Diminution en 1840 sur les recettes constatées pendant 1839.	RESTE.	Pendant l'année 1840.	Diminution en 1841 sur les recettes constatées pendant 1839 et 1840.	RESTE.	Pendant l'année 1841.	TOTAL.	Reste à recouvrer au 1er janv. 1842, sur les droits constatés.
30,625,079 81	»	30,625,079 81	1,795,732 93	17,629 86	32,403,182 88	782,662 »	33,185,844 88	»
9,054,623 06	»	9,054,623 06	39,176 08	»	9,093,800 04	1,608 42	9,095,408 46	»
18,828,275 54	»	18,828,275 54	1,804 25	169 37	18,829,910 22	6,720 62	18,836,630 84	»
19,024,031 90	»	19,024,031 90	»	33,669 51	18,990,362 39	32,817 06	19,023,179 45	»
44,624 64	»	44,624 64	11,534 38	»	56,159 02	63 49	56,222 51	»
3,854,510 10	»	3,854,510 10	»	26,266 74	3,828,243 36	85,990 19	3,914,233 55	»
2,912,575 43	»	2,912,575 43	30,623 93	»	2,943,199 36	10,798 11	2,953,997 47	»
3,845,897 95	»	3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04	»	4,249,825 04	»
4,751,579 05	»	4,751,579 05	»	78,443 06	4,673,135 99	34,958 15	4,708,094 14	»
968,171 70	»	968,171 70	132,989 55	»	1,101,161 25	11,638 11	1,112,799 36	»
29,958 99	»	29,958 99	4,703 86	»	34,662 85	691 70	35,354 55	»
407,281 75	»	407,281 75	»	5,295 89	401,985 86	5,278 78	407,264 64	»
1,510,136 83	»	1,510,136 83	294,907 48	»	1,805,044 31	404,917 72	2,209,962 03	»
95,856,746 55	»	95,856,746 55	2,715,400 45	161,474 43	98,410,672 57	1,378,144 35	99,788,816 92	»
4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»
12,000,000 »	»	12,000,000 »	»	»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»
96,806 23	»	96,806 23	»	»	96,806 23	»	96,806 23	»
16,096,806 23	»	16,096,806 23	»	»	16,096,806 23	»	16,096,806 23	»
95,856,746 55	»	95,856,746 55	2,715,400 45	161,474 43	98,410,672 57	1,378,144 35	99,788,816 92	»
111,953,552 78	»	111,953,552 78	2,715,400 45	161,474 43	114,507,478 80	1,378,144 35	115,885,623 15	»

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1840.

Suite de la Recette. — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.
N° 1, litt. *A.*	*Impôts*	Contributions directes	29,659,569 »	29,860,004 55
— *B.*		Douanes	9,570,000 »	9,850,654 34
— *C.*		Accises	18,950,000 »	18,017,035 98
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts	18,705,000 »	20,305,540 37
— *E.*		Recettes diverses (administ^on^. du Trésor public).	74,500 »	76,684 11
— *F.*	*Péages*	Domaines	4,660,000 »	4,308,957 30
— *G.*		Postes	3,000,000 »	2,872,282 81
— *H.*	*Capitaux et revenus*	Travaux publics	5,729,000 »	5,335,167 05
— *J.*		Enregistrement, domaines et forêts	5,939,500 »	5,772,136 26
— *K.*		Administration du Trésor public	1,262,500 »	1,272,277 50
— *L.*	*Remboursements*	Contributions directes	58,500 »	35,734 32
— *M.*		Enregistrement, domaines et forêts	341,500 »	333,146 34
— *N.*		Administration du Trésor public	6,205,500 »	5,522,720 89
			101,955,569 »	103,702,341 62

FONDS SPÉCIAUX.

	Produit de l'emprunt de 82 millions, autorisé par la loi du 20 juin 1840, n° 264	70,000,000 »	70,000,000 »
	Produit de la vente des domaines, en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et 30 juin 1840, n° 284	660,000 »	660,000 »
N° 2.	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines	92,354 33	92,354 33
		70,752,354 33	70,752,354 33
	REPORT des totaux ci-dessus	101,955,569 »	103,702,341 62
		172,707,923 33	174,454,695 95

du Royaume pendant l'année 1841.

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.					RESTE
En moins de L'ÉVALUATION.	En plus de L'ÉVALUATION.	Pendant L'ANNÉE 1840.	Diminution en 1841 sur les recettes constatées en 1840	RESTE.	Pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	A recouvrer au 1er janv. 1842, sur les droits constatés.
»	200,435 55	27,512,065 22	80 »	27,511,985 22	2,548,019 33	29,860,004 55	»
»	480,654 34	9,835,675 43	65 82	9,835,609 61	15,044 73	9,850,654 34	»
932,964 02	»	18,008,442 83	3,628 68	18,004,814 15	12,221 83	18,017,035 98	»
»	1,660,540 37	20,362,704 77	24,302 33	20,338,402 44	27,137 93	20,365,540 37	»
»	2,184 11	18,320 »	»	18,320 »	55,864 11	74,184 11	2,500 »
291,042 70	»	4,385,728 75	593,889 62	3,791,839 13	577,118 17	4,368,957 30	»
127,717 19	»	2,872,282 81	»	2,872,282 81	»	2,872,282 81	»
595,832 95	»	5,535,167 05	»	5,535,167 05	»	5,535,167 05	»
»	1,852,636 26	5,772,358 63	13,738 86	5,758,619 77	13,516 49	5,772,136 26	»
»	9,777 30	828,911 38	»	828,911 38	200,636 57	1,029,547 95	242,729 55
22,765 68	»	33,749 83	473 55	33,276 28	2,458 04	35,734 32	»
»	11,646 34	353,213 39	1,226 28	351,987 11	1,159 23	353,146 34	»
682,779 11	»	1,331,554 33	»	1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69	3,325,558 20
2,451,101 65	4,197,874 27	96,650,174 42	637,405 14	96,012,769 28	4,120,784 79	100,133,554 07	3,568,787 55
1,746,772 62							
»	»	33,643,649 99	»	33,643,649 99	36,356,350 01	70,000,000 »	»
»	»	73,718 95	»	73,718 95	306,737 60	380,456 55	279,543 45
»	»	92,354 33	»	92,354 33	»	92,354 33	»
»	»	33,809,723 27	»	33,809,723 27	36,663,087 61	70,472,810 88	279,543 45
»	1,746,772 62	96,650,174 42	637,405 14	96,012,769 28	4,120,784 79	100,133,554 07	3,568,787 55
»	1,746,772 62	130,459,897 69	637,405 14	129,822,492 55	40,783,872 40	170,606,364 95	3,848,331 »

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1841.

Suite de la **Recette.** — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.	
N° 1, litt. *A.*	*Impôts.*	Contributions directes
— *B.*		Douanes
— *C.*		Accises
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *E.*		Recettes diverses (administration du Trésor public)
— *F.*	*Péages.*	Domaines
— *G.*		Postes
— *H.*	*Capitaux et revenus*	Travaux publics
— *J.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *K.*		Administration du Trésor public
— *L.*	*Remboursements*	Contributions directes
— *M.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *N.*		Administration du Trésor public

FONDS SPÉCIAUX.

N° 2.	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines
	REPORT des totaux ci-dessus

du Royaume pendant l'année 1841.

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE En moins DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE En plus DE L'ÉVALUATION.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS sur les revenus publics pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE A RECOUVRER AU 1er JANVIER 1842, sur les DROITS CONSTATÉS.
30,346,514 »	30,340,520 01	5,793 99	»	28,115,279 94	2,225,240 07
9,556,000 »	9,920,326 45	»	364,326 45	9,920,326 45	»
17,799,650 »	18,166,083 33	»	366,433 33	18,166,083 33	»
20,015,000 »	21,704,048 27	»	1,689,048 27	21,704,048 27	»
74,000 »	74,000 »	»	»	35,287 83	38,712 17
4,773,000 »	4,878,684 82	»	105,684 82	4,878,684 82	»
3,000,000 »	2,997,086 48	2,913 52	»	2,967,086 48	30,000 »
7,000,000 »	6,226,333 66	773,666 34	»	6,225,625 56	708 10
4,460,000 »	2,753,853 78	1,706,146 22	»	2,753,853 78	»
1,972,000 »	2,016,406 97	»	44,406 97	1,337,152 86	679,254 11
58,500 »	57,600 »	900 »	»	33,856 55	23,743 45
375,000 »	360,760 12	14,239 88	»	360,760 12	»
2,035,000 »	2,250,875 45	»	215,875 45	1,223,870 24	1,027,005 21
101,464,464 »	101,746,577 54	2,505,659 95	2,785,773 29	97,721,916 25	4,024,661 11
		282,113 34			
201 64	201 64	»	»	201 64	»
201 64	201 64	»	»	201 64	»
101,464,464 »	101,746,577 54	»	282,113 34	97,721,916 25	4,024,661 11
101,464,665 64	101,746,778 98	»	282,113 34	97,722,117 87	4,024,661 11

EXERCICE 1839.

Dépense.

DÉPENSES PUBLIQUES.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.
N° 4.	Dette publique.	20,009,928 34	19,630,356 34
	Dotations. Liste civile	2,751,322 75	2,751,322 75
— 5.	Dotations. Sénat	22,000 »	16,650 10
	Dotations. Chambre des Représentants	409,850 »	354,092 32
	Dotations. Cour des Comptes	125,286 20	125,286 20
— 6.	Département de la Justice	6,900,665 »	6,072,228 45
— 7.	— des Affaires Étrangères.	1,152,523 36	1,043,657 63
— 8.	— de l'Intérieur	8,406,845 12	8,308,864 98
— 9.	— des Travaux Publics.	9,118,818 63	8,984,591 83
— 10.	— de la Marine	823,351 »	700,055 79
— 11.	— de la Guerre	50,431,356 74	48,505,685 »
— 12.	— des Finances	11,575,468 51	10,665,142 48
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,165,600 »	1,143,677 24
		112,693,015 45	108,299,611 11

SERVICES SPÉCIAUX.

Prêt à la banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1, *Bull.* n° 1), ouvrant un crédit de 4,000,000 de francs	4,000,000 »	3,896,897 40
Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), lois des 1er mai 1834, n° 330, *Bull.* n° 29, 26 mai 1837, n° 131, et 28 décembre 1839, n° 885	11,031,262 85	11,031,262 85
Département des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*), loi du 28 décembre 1839, n° 885.	968,737 15	968,737 15
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), constatés en recette	»	»
	16,000,000 »	15,896,897 40

du Royaume pendant l'année 1841.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1842.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES.				RESTE A justifier au 1er janvier 1842 sur les dépenses ordonnancées par le Trésor.
		Pendant L'ANNÉE 1839.	Pendant L'ANNÉE 1840.	Pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	
379,572 »	19,630,356 34	11,517,584 62	2,313,402 77	5,726,451 60	19,557,438 99	72,917 35
»	2,751,522 75	2,751,522 75	»	»	2,751,522 75	»
5,549 90	16,650 10	15,000 »	1,650 10	»	16,650 10	»
55,757 68	354,092 32	268,407 97	85,315 69	»	353,723 66	368 66
»	125,286 20	116,161 18	6,225 02	2,900 »	125,286 20	»
828,456 55	6,072,228 45	2,825,673 01	2,899,154 23	346,778 71	6,071,585 95	642 50
108,865 73	1,045,657 65	870,873 72	140,421 86	32,362 05	1,043,657 63	»
97,980 14	8,308,864 98	5,050,869 54	3,096,860 85	79,156 17	8,226,886 56	81,978 62
134,226 80	8,984,591 83	4,477,758 47	4,105,124 38	316,159 15	8,899,042 »	85,549 83
125,295 21	700,055 79	543,483 92	551,999 85	4,572 04	700,055 79	»
1,927,671 74	48,503,685 »	30,297,562 17	17,549,656 75	652,561 88	48,479,580 80	24,104 20
710,525 85	10,665,142 48	5,262,144 50	6,314,520 29	1,074,059 44	10,650,724 03	14,418 45
21,922 76	1,145,677 24	50,794 82	405,379 04	688,704 16	1,142,878 02	799 22
4,595,404 34	108,299,611 11	61,847,456 27	37,267,690 81	8,905,705 20	108,018,852 28	280,778 83
105,102 60	5,896,897 40	5,886,564 03	10,333 52	»	5,896,897 40	»
»	11,031,262 85	»	9,857,444 35	1,116,101 89	10,973,546 24	57,716 61
»	968,737 15	»	968,722 15	15 »	968,737 15	»
»	96,806 25	96,806 25	»	»	96,806 25	»
105,102 60	15,993,703 65	5,983,370 31	10,836,499 82	1,116,116 89	15,935,987 02	57,716 61

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1840.

Suite de la **Dépense.** —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.
N° 4.	Dette publique	26,574,417 52
— 5.	Dotations. . . Liste civile.	2,751,322 75
	Sénat	22,000 »
	Chambre des Représentants	598,850 »
	Cour des Comptes	125,286 20
— 6.	Département de la Justice	7,070,537 »
— 7.	— des Affaires Étrangères	1,220,100 »
— 10.	— de l'Intérieur	8,649,933 20
— 9.	— des Travaux publics	9,036,031 27
— 8.	— de la Marine	959,952 »
— 11.	— de la Guerre	31,000,000 »
— 12.	— des Finances	11,062,750 »
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,806,200 »
		101,285,579 94

SERVICES SPÉCIAUX.

Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 56	58,441,380 77
— — (*routes pavées et ferrées*), loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 56 . . .	3,170,485 54
— — (*chemin de fer rhénan*), loi du 1er mai 1840, n° 115, *Bulletin* n° 25, et loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 56.	3,349,600 »
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), constatés en recette	»
	64,961,466 31

du Royaume pendant l'année 1841.

DÉPENSES PUBLIQUES.

DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1842.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES.			RESTE A justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor.
			Pendant L'ANNÉE 1840.	Pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	
25,185,389 04	1,589,028 48	25,185,589 04	20,422,905 20	4,647,096 56	25,070,001 85	115,587 19
2,751,522 75	»	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
17,665 65	4,554 55	17,665 65	16,000 »	1,665 65	17,665 65	»
398,803 74	46 26	398,803 74	316,318 »	81,046 60	397,364 60	1,439 14
125,386 20	1,000 »	125,586 20	109,854 68	15,531 52	125,386 20	»
5,922,737 89	1,155,799 11	5,922,737 89	2,885,022 69	1,477,146 14	4,362,168 83	1,560,569 06
1,078,640 64	141,459 36	1,078,640 64	896,940 27	181,028 73	1,077,969 »	671 64
8,415,874 60	256,058 60	8,407,574 60	5,076,807 71	3,500,258 16	8,577,045 87	30,528 73
8,742,585 72	293,447 35	8,730,825 72	5,298,810 58	3,315,664 94	8,614,475 52	116,348 40
756,589 35	203,562 65	756,589 35	519,062 52	257,326 83	756,389 35	»
30,449,426 73	1,550,575 27	30,449,426 73	20,585,091 73	10,051,741 55	30,436,833 28	12,593 45
9,979,492 96	1,685,257 04	9,972,150 62	5,725,748 60	6,252,209 37	9,957,957 97	14,172 65
1,079,799 98	726,400 02	1,067,861 18	206,060 09	850,028 72	1,062,988 81	4,872 37
94,899,515 25	6,585,866 69	94,862,152 11	62,010,844 71	30,594,724 77	93,005,569 48	1,856,582 63
35,969,442 78	22,471,957 99	35,528,754 50	8,281,712 85	22,287,194 28	30,568,907 11	4,959,827 39
1,895,728 71	1,274,756 85	1,895,518 71	869,962 65	989,483 48	1,859,446 11	36,072 60
3,340,600 »	»	3,349,600 »	837,400 »	2,512,200 »	3,349,600 »	»
»	»	92,354 55	92,354 55	»	92,354 55	»
41,214,771 49	23,746,694 82	40,866,207 54	10,081,429 79	25,788,877 76	35,870,307 55	4,995,899 99

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1841.

Suite de la **Dépense.** —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.
N° 4.	Dette publique . . . . .
— 5.	Dotations . . . Liste civile . . . . .
	Sénat . . . . .
	Chambre des Représentants . . . . .
	Cour des Comptes . . . . .
— 6.	Département de la Justice . . . . .
— 7.	— des Affaires Étrangères . . . . .
— 10.	— de l'Intérieur . . . . .
— 9.	— des Travaux Publics. . . . .
— 8.	— de la Marine . . . . .
— 11.	— de la Guerre . . . . .
— 12.	— des Finances . . . . .
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs . . . . .

SERVICES SPÉCIAUX.

Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), constatés en recette . . . . . .

du Royaume pendant l'année 1841.

DÉPENSES PUBLIQUES.

CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1842.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	MANDATS qui restaient EN PORTEFEUILLE à ordonnancer au 1er JANVIER 1842.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE A justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.
40,564,611 03	26,768,818 92	13,795,792 11	26,742,033 15	25,885 79	25,501,127 07	1,241,806 06
2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
22,000 »	18,000 »	4,000 »	18,000 »	»	18,000 »	»
597,550 »	304,249 58	93,100 62	300,650 90	3,598 48	209,508 98	91,141 92
125,286 20	115,536 20	9,750 »	115,536 20	»	107,127 60	8,408 60
11,065,007 »	8,248,570 74	2,814,436 26	7,745,867 75	502,702 99	5,153,660 88	2,592,206 87
1,075,500 »	967,382 42	108,117 58	967,271 62	110 80	952,441 46	14,830 16
3,216,360 20	2,320,920 00	895,440 11	2,290,506 40	30,413 60	1,930,500 73	360,205 67
11,681,304 73	9,565,861 10	2,117,443 63	9,094,687 79	469,173 31	6,692,451 68	2,402,236 11
960,849 »	726,975 45	233,875 57	706,594 38	20,379 05	448,431 32	257,963 06
29,750,000 »	27,893,469 59	1,856,530 61	27,748,266 32	145,203 07	14,179,750 65	13,568,515 67
11,278,535 »	5,568,217 01	7,710,117 99	2,349,146 55	1,219,070 46	2,250,603 86	98,542 69
1,806,200 »	231,056 28	1,575,143 72	168,139 16	62,917 12	131,773 53	36,365 63
114,692,125 91	85,478,377 71	31,215,748 20	80,998,722 95	2,479,054 76	60,326,500 51	20,672,222 44
»	»	»	201 64	»	201 64	»

Solde actif au 31 décembre 1841 . . . . . fr. 70,852,085 51

Savoir :

Solde actif de l'exercice 1831.	811,851 52	
— — 1834.	187,756 80	
— — 1835.	3,971,220 74	
— — 1836.	3,417,294 61	
— — 1838.	4,128,825 90	
— — 1840.	41,750,487 92	
— — 1841.	37,395,415 72	
		91,642,853 21
Solde passif de l'exercice 1830.	1,478,947 43	
— — 1832.	6,036,412 98	
— — 1833.	3,846,661 02	
— — 1837.	1,359,530 12	
— — 1839.	8,069,196 15	
		20,790,747 70
		70,852,085 51

RÉCAPITULATION DES RECETTES

Contributions et revenus publics.	Exercice 1839		1,378,144 35	
	— 1840		4,120,784 79	
	— 1841		97,721,916 23	
			103,220,845 37	102,421,965 80
	A DÉDUIRE :			
	Diminution sur les recettes de 1839	161,474 43	798,879 57	
	— — de 1840	637,405 14		
Fonds spéciaux.	Exercice 1839		»	
	— 1840		56,663,087 61	56,663,289 25
	— 1841		201 64	
	REPORT du solde au 31 décembre 1840.		58,560,175 93	

Modifications au solde ci-dessus, pendant l'année 1841.

SAVOIR :

1° Le solde actif de l'exercice 1835 est entré dans la composition du solde au 31 décembre 1840, sans avoir subi de diminution du chef des ordonnances du Trésor appartenant à cet exercice, et restant à payer lors de sa clôture. Le compte d'apurement de l'exercice 1835, présenté à la suite du compte général rendu pour l'année 1840, ayant fait connaître la somme payée sur lesdites ordonnances pendant les trois années qui ont suivi la clôture de l'exercice, les créances de cette nature, qui restaient à payer, ont été frappées de déchéance et annulées comme n'étant pas acquittées cinq années après celle de l'exercice, et leur montant porté en recette à l'exercice 1838, tandis que, d'un autre côté, le solde actif de l'exercice 1835 a dû être diminué de la somme totale des ordonnances restant à payer lors de la clôture de ce dernier exercice.

Il s'ensuit que le solde au 31 décembre 1840 est augmenté, d'une part, de la recette portée à l'exercice 1838 du chef des ordonnances annulées de l'exercice 1835, ci . . . fr. 44,835 50

Et diminué, d'autre part, du montant des ordonnances de 1835 restant à payer à l'époque de la clôture de cet exercice. 215,658 55

RESTE diminution de. . . . . fr. 168,805 25

2° Par la loi du 25 mai 1838, n° 185, il est prescrit, à partir du 1er janvier 1839, de prélever sur le montant des revenus provinciaux dont la recette est effectuée par les receveurs de l'État, une remise pour remboursement au Trésor des frais de perception. Pour se conformer à cette disposition, il a été introduit dans les états respectifs des administrations des contributions directes, etc., et de l'enregistrement, un article spécial de recette pour ces frais de perception, et, par contre, on n'y a plus renseigné les recouvrements faits pour compte des provinces qu'après déduction de la remise. Dans les comptes généraux publiés pour les années 1839 et 1840, on a présenté les frais de perception dus par les provinces, tels qu'ils étaient établis par les états des administrations précitées, mais en formant le compte actuellement rendu pour l'année 1841, on a reconnu la nécessité d'adopter un autre mode de renseigner ces recettes. Ayant dû dès le principe, et pour ne pas entraver les administrations provinciales dans l'accomplissement de leurs obligations en matière de comptabilité, mettre à la disposition des provinces l'intégralité des recettes faites pour leur compte, sauf à récupérer par la suite la remise revenant au Trésor, il s'est trouvé que, pour cause de défaut ou d'insuffisance de payement de la part de certaines provinces, la totalité des sommes encaissées par l'administration du Trésor public, pour frais de perception à l'expiration de la troisième année de l'exercice 1839,

A REPORTER.	168,805 25	58,560,175 93	139,085,255 05

ET PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1841.

Dépenses publiques.	Exercice 1839	8,903,705 20		
	— 1840	30,394,724 77	99,624,950	48
	— 1841	60,326,500 51		
Services spéciaux.	Exercice 1839	1,116,116 89		
	— 1840	25,788,877 76	26,905,196	29
	— 1841	201 64		
	Report du solde au 31 décembre 1841.		70,852,085	51
	À reporter.		197,382,212	28

REPORT.	168,803 25	58,560,175 93	139,085,255 05
était restée bien au-dessous du montant des recettes renseigné pour cet exercice par les administrations des contributions directes et de l'enregistrement.			
Au surplus, comme les provinces ne payent pas immédiatement, et pour ne pas se mettre dans le cas de produire dans les comptes des recettes fictives, on a résolu de ne renseigner les frais de perception que lorsqu'on en aura effectué l'encaissement : on a donc supprimé dans le compte actuel toutes les recettes de cette nature précédemment constatées d'après les états précités, et on a porté aux recettes du Trésor public de l'année 1841, les sommes réellement payées par les provinces concernant les exercices 1839 et 1840.			
Il en résulte une diminution du solde au 31 décembre 1840, comme suit :			
Exercice 1839.			
Frais de perception renseigné par l'administration des contributions directes.			
En 1839 . . . 35,521 85			
» 1840 . . . 2,169 50			
37,491 35			
Idem, de l'enregistrement :			
En 1839 . . . . . 11,003 50			
48,494 65			
Exercice 1840.			
Frais de perception renseignés par l'administration des contributions directes 34,252 59			
Idem, de l'enregistrement. 9,684 44			
43,937 05			
	92,431 08		
3° Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, il a été ouvert un crédit de 660,000 francs, pour achat de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent ; lequel crédit est imputable sur le produit des ventes autorisées par cette même loi, ainsi que sur le produit de celles encore à faire en vertu de la loi du 27 mai 1837.			
Dans le compte général de la gestion 1840, les recettes faites en exécution de ces deux lois ont été comprises parmi les produits ordinaires de l'exercice 1840.			
Dans le compte actuel on les a présentées, comme ressources extraordinaires dudit exercice, en regard d'une évaluation égale au montant du crédit auquel elles sont destinées à faire face.			
Ce transfert du compte des produits ordinaires à celui des ressources extraordinaires, qui par lui-même ne devait apporter aucune modification au solde au 31 décembre 1840, a cependant donné lieu à une diminution ; une somme de fr. 1,995 07 c°, renseignée pour la province de Brabant dans l'état de recettes de l'enregistrement au 31 décembre 1840, sous la rubrique : *Autres prix de ventes*, a été supprimée dans l'état de solde de ladite administration, et cette diminution de recette y a été portée en regard de la rubrique : *Prix de ventes de domaines en numéraire* (loi du 30 juin 1840). Il a donc fallu, indépendamment du transfert dont s'agit, réduire le montant des produits ordinaires de l'exercice 1840, constaté en 1840, de	1,995 07		
	263,230 »		
4° Augmentation résultant de la suppression faite dans le compte actuel, conformément à l'état de solde fourni par l'administration des contributions directes, d'une diminution de recette constatée en 1840 sur les recettes de l'exercice 1839	11 30		
RESTE diminution de.		263,218 70	
			58,296,957 25
			197,382,212 28

du Royaume pendant l'année 1841.

Report.	197,382,212 28
	197,382,212 28

Certifié le compte rendu pour l'année 1841, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du Trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces, et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 31 août 1843.

Le Directeur de l'Administration du Trésor public,
VAN KERCKHOVE.

Arrêté par le Ministre des Finances.
MERCIER.

27

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1839.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1839.

Le compte définitif de l'Administration des Finances, de l'exercice 1839, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1839 jusqu'au 31 décembre 1841.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'à l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées à la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le compte rendu de l'exercice 1839 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1839, 1840 et 1841.

Ce compte d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public,

POUR LA RECETTE :

1° Par des états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics dans les provinces, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année;

2° Par des récépissés de versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses, voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1839 ont été primitivement fixées par les lois suivantes, à fr. 104,899,097 55 c';

SAVOIR :

Loi du	22	déc. 1838,	n° 916,	crédit alloué	pour la Dette publique. . fr.	15,024,870	14
—	»	—	916	—	pour les Dotations	3,308,458	95
—	»	—	918	—	au Ministre de la Justice . .	6,507,625	»
—	26	—	919	—	— des Affaires étrangères . . .	842,000	»
—	30	—	921	—	— de la Guerre . .	49,813,000	»
—	31	—	924	—	— des Finances . .	11,050,998	»
—	»	—	924	—	pour les non-valeurs . . .	1,165,600	»
—	»	—	925	—	au Ministre de l'Intérieur . .	8,406,053	46
—	»	—	931	—	— des Trav. publics.	8,131,141	»
—	»	—	932	—	— de la Marine . .	649,351	»
					TOTAL. . . . . fr.	104,899,097	55

Et la loi des Voies et Moyens n'ayant évalué les ressources ordinaires de cet exercice qu'à . . . . . 104,095,531 »

Il en est résulté que les ressources sont restées en dessous des dépenses de . . . . . fr. 803,566 55

Mais d'importantes modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses;

SAVOIR :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr.		104,899,097 55
Le crédit alloué pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour . . . . . fr.	15,024,870 14	
a été majoré par la loi du 5 juin 1839, pour complément de la quote-part de la dette à payer à la Hollande pour le 1er semestre 1839, de	4,985,058 20	4,985,058 20
Le crédit alloué pour ce service est donc de . . fr.	20,009,928 34	
A REPORTER. . . . . fr.		109,884,155 75

REPORT. . . . . fr.			109,884,155 75
Le crédit alloué au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour. . . . . fr.		842,000 »	
A été majoré :			
1° D'un crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions, et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Hollande . . . fr.	300,000 »		
2° D'un crédit supplémentaire par la loi du 1er juillet 1840, n° 632, au chapitre V, article unique de . .	10,523 36		
Ensemble. . . . . fr.		310,523 36	310,523 36
Le crédit alloué à ce Ministre est fixé à . . . . fr.		1,152,523 36	
Le crédit alloué au Ministre de la Marine, qui y est compris pour . . . . . fr.		649,351 »	
a été majoré d'un crédit pour frais de l'établissement et du service de pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839, de		174,000 »	174,000 »
Le crédit alloué à ce Ministre s'élève ainsi à . . fr.		823,351 »	
Le crédit alloué au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour. . . . . fr.		8,131,141 »	
a été majoré successivement ; SAVOIR :			
1° D'un crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneuzen, ci . . fr.	217,000 »		
2° D'un crédit pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'État du canal de Bruxelles à Charleroy.	441,802 47		
3° Par la loi du 15 avril 1840, n° 90, d'un crédit à l'effet de pourvoir aux payements des travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc a rendus nécessaires.	132,000 »		
4° Par la loi du 3 juin 1840, n° 196, d'un crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures, restant à liquider, de . .	196,875 16		
Ensemble. . . . . fr.		987,677 63	987,677 63
Ce qui fixe le crédit alloué à ce Ministre à. . . fr.		9,118,818 63	
A REPORTER. . . . . fr.			111,356,356 74

		REPORT. . . . . fr.	111,356,356 74
Le crédit alloué au Ministre de la Guerre, qui y est compris pour une somme de. . . . . fr.		49,813,000 »	
a été majoré; SAVOIR :			
1° Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, d'un crédit supplémentaire pour le matériel du génie, de . . . fr.	501,200 »		
2° Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, d'un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes, de	43,189 69		
3° Par la loi du 29 mai 1839, n° 128, d'un crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, de.	29,528 82		
4° Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, d'un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes, de	44,438 23		
Ensemble.		618,356 74	618,356 74
Le crédit alloué à ce Ministre est en conséquence de fr.		50,431,356 74	
Le crédit alloué au Ministre des Finances, qui y est compris pour . . . . . fr.		11,050,998 »	
a été également majoré :			
1° Par la loi du 28 février 1839, n° 25, d'un crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janv. 1839, au jugement rendu en faveur du sieur Collignon de Basoha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de première instance de Huy, les 11 février 1829 et 29 juin 1836, respectivement confirmés par arrêts de la Cour d'appel de Liége, les 3 mai 1833 et 17 juillet 1837 . fr.	24,470 31		
2° Par la loi du 5 juin 1839, n° 263, d'un crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut des derniers mois de l'exercice 1839. . . .	300,000 »		
		324,470 31	324,470 31
Le crédit alloué à ce Ministre reste fixé à . . . fr.		11,375,468 31	
		A REPORTER. . . . . fr.	112,299,183 79

		Report. . . . . fr.	112,299,183 79
Le crédit alloué au Ministre de la Justice, qui y est compris pour . . . . . fr.		6,507,625 »	
a été majoré; Savoir :			
1° Par la loi du 1er janvier 1840, n° 2, d'un crédit applicable aux dépenses qui restent à liquider pour le service du *Moniteur*, en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pas été payés avant la clôture du Budget du même exercice, ci. . . . fr.	36,400 »		
2° Par l'art. 4 de la loi du 1er janvier 1840, un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. . . . . fr.	263,000 »		
3° Par la loi du 27 juin 1840, un crédit supplémentaire de . . .	3,640 »		
4° Par la loi du 24 décembre 1840, un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de . . . . . fr.	90,000 »		
Ensemble.		393,040 »	393,040 »
Le crédit alloué à ce Ministre s'élève à. . . . fr.		6,900,665 »	
Le crécit alloué au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.		8,406,053 46	
a été majoré par la loi du 11 avril 1841, n° 157 (chap. VIII, art. 5), de		791 66	791 66
Ce qui fixe le crédit alloué à ce Ministre à. . . fr.		8,406,845 12	
De manière que les crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1839, jusqu'au 1er janvier 1842, restent fixés à une somme de . . . . . fr.			112,693,015 45
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 21 décembre 1838, n° 915, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à			104,095,531 »
Il en résulte que, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1839, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 803,566 55 c^{s}, il y a une insuffisance de . . . fr.			8,597,484 45

Nous allons maintenant établir les comparaisons nécessaires, pour opposer les prévisions aux faits réalisés, afin de présenter ainsi la situation définitive de l'exercice 1839, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'à l'époque de sa clôture.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1839 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr. 104,095,531 »

Les revenus et produits réalisés s'élèvent :

Pendant l'année 1839, il a été constaté . . . . fr.	95,856,746	55	
— 1840 —	2,553,926	02	
— 1841 —	1,378,144	35	
			99,788,816 92
En conséquence une insuffisance de produits de. . . . . fr.			4,306,714 08

Sur plusieurs branches de revenus, les évaluations ont excédé les recettes de. . . . . fr.	7,180,514	73
Sur d'autres, les recettes ont excédé les évaluations de.	2,873,800	65
Somme égale. . . . . fr.	4,306,714	08

Les branches de revenus qui sont inférieures aux prévisions du Budget des Voies et Moyens sont celles qui suivent :

Contribution foncière. . . . . fr.	666,640	27
Contribution personnelle.	44,086	89
Patentes.	11,566	52
Droits de marque des matières d'or et d'argent	4,269	97
Droits d'entrepôt	4,041	97
Douanes.	876,591	54
Droits sur le sel	45,127	24
Droits sur les vins étrangers	252,925	47
Droits sur l'eau-de-vie étrangère	69,163	15
Droits sur l'eau-de-vie indigène.	610,676	59
Droits sur les bières et vinaigres	213,805	44
Timbres collectifs sur les quittances	39,728	53
Timbres collectifs sur les permis de circulation.	1,360	44
Droits d'enregistrement	992,462	03
Droits d'hypothèques.	101,452	25
Droits de successions.	372,338	45
Centimes additionnels	997,700	91
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. .	19,283	72
A REPORTER. . . . . fr.	5,323,221	38

Report. . . . . fr.	5,323,221	38
Produit des examens pour l'obtention des grades académiques . . .	38,824	53
Produit des diplômes des artistes vétérinaires	2,500	»
Produits de la Sambre canalisée	33,707	29
Produits des droits de bacs et passages d'eau	24,929	98
Produits des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	167,667	31
Produits de l'entrepôt d'Anvers.	120,000	»
Produits du chemin de fer. . { Voyageurs.	170,941	28
{ Marchandises.	369,233	68
Rachat et transfert de rentes	17,759	08
Capitaux du fonds de l'industrie	389,395	39
Prix de ventes de domaines (loi du 27 décembre 1822) payés en numéraire.	68,265	76
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extractions de terres, sables, etc.	13,517	81
Produits des houillères domaniales de Kerckraede	150,880	19
Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	44,001	06
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	1,592	93
Restitutions volontaires	650	55
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier dont il est fait réserve expresse	39,679	79
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	2,675	»
Produits des haras	15,000	»
Produits des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	6,000	»
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	10,456	27
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	938	22
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . . .	24,707	23
2 p. % sur les payements faits pour compte de saisies réelles . . .	440	26
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux pour frais de régie de leurs bois	23,343	28
Frais de perceptions faites pour compte de tiers	8,965	02
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique . .	683	20
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	40,000	»
Recouvrements d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses	37,527	47
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	15,654	02
Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches	17,356	75
Fr.	7,180,514	73

Et celles qui sont supérieures aux prévisions, sont :

Redevances sur les mines . . . . . fr.	80,167	12
A reporter.	80,167	12

Report . . . . . fr.		80,167 12
Droits de consommation sur les boissons distillées.		2,816 25
Recettes extraordinaires et accidentelles		14,317 35
Droits sur les sucres		66,136 48
Droits de timbre		258,972 66
Droits de greffe		10,863 11
Amendes		60,333 63
Passeports et ports d'armes		5,680 56
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement		41,566 85
Produit des brevets d'invention		7,047 04
Produit des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, etc. .		570,538 13
Produit des postes		153,997 47
Capitaux de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles		23,502 43
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en deshérence, épaves		887,262 28
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre . .		118,392 20
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) .		6,284 94
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations .		98,754 97
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.		3,820 45
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière.		137 41
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.		2,517 44
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc. . . .		9,221 10
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.		184,550 79
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien . .		97,631 24
Droits de pilotage.		80,570 51
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor pour l'habillement des équipages de la marine.		50,604 25
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838) . .		38,113 99
Fr.		2,873,800 65
On vient de dire que les produits et revenus ordinaires de l'exercice 1839 se sont élevés et ont été constatés à.		99,788,816 92
A ce chiffre il faut ajouter les produits extraordinaires suivants :		
1° Le produit d'une émission de bons du Trésor pour faire face au prêt à la Banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1). . . . . fr.	4,000,000 »	
2° Le produit d'une émission de bons du Trésor afin		
A reporter. . . . . fr.	4,000,000 »	99,788,816 92

Report. . . . . fr.	4,000,000	»	99,788,816 92
de subvenir au crédit accordé par la loi du 28 décembre 1839 pour les travaux du chemin de fer et les routes pavées et ferrées, ci	12,000,000	»	
3° Le montant des certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)* admis en payement de domaines ci	96,806 23		
			16,096,806 23
En conséquence, le montant total de la recette sur les revenus de l'exercice 1839 est de . . . . . fr.			115,885,623 15

DÉPENSES.

Les crédits accordés aux Ministres par le Budget primitif, s'élèvent à fr.			104,899,097 55
Et par des lois spéciales, à			7,793,917 90
Ensemble. . . . . fr.			112,693,015 45

En ajoutant à cette somme les crédits extraordinaires alloués aux Ministres :

1° Pour le prêt à la Banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1) . . . . . fr.	4,000,000	»	
2° Pour la continuation des travaux du chemin de fer et la construction des routes pavées et ferrées . . .	12,000,000	»	
Ensemble. . . . . fr.			16,000,000 »
Le montant total des dépenses autorisées de l'exercice 1839 est en conséquence de . . . . . fr.			128,693,015 45

Les dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor public à la charge de l'exercice 1839, s'élèvent :

Savoir :

Sur les dépenses ordinaires . . . . . fr.	108,299,611 11	
— — extraordinaires	15,896,897 40	
Fr.	124,196,508 51	

Les payements effectués sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification ont été :

A reporter. . . . . fr.		128,693,015 45

Report.	fr.	128,693,015 45

Savoir :

Sur les dépenses ordinaires	fr.	108,018,832 28
— extraordinaires		15,839,180 79
		123,858,013 07
Et il est resté à payer pour les mandats et ordonnances en circulation à l'époque de la clôture . .	fr.	338,495 44

En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor public.		124,196,508 51
Il résulte que les dépenses liquidées et ordonnancées sont restées inférieures aux crédits d'une somme (dont on demande l'annulation) de .	fr.	4,496,506 94

Les crédits à annuler appartiennent aux services et aux Départements Ministériels suivants ;

Savoir :

Dette publique		fr.	379,572 »
Dotations.	Sénat		5,349 90
	Chambre des Représentants		55,757 68
Département de la Justice			828,436 55
— des Affaires Étrangères.			108,865 73
— de l'Intérieur.			97,980 14
— des Travaux Publics			134,226 80
— de la Marine			123,295 21
— de la Guerre			1,927,671 74
— des Finances			710,325 83
Remboursements, restitutions et non-valeurs			21,922 76
		fr.	4,393,404 34
Prêt à la Banque de Belgique			103,102 60
	Somme égale.	fr.	4,496,506 94

Les états de développements, par chapitres et articles législatifs, font connaître quelles sont les spécialités du Budget dont les Ministres n'ont pas fait emploi (*voir les états* n° 4 à 13).

En établissant ci-dessus le montant de la recette de l'exercice 1839, on a cru utile d'ajouter le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables, afin de présenter l'ensemble de tous les revenus concernant cet exercice :

D'après ce principe, il reste à ajouter pour ordre, aux dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor et renseignées ci-dessus à . . .	fr.	124,196,508 51
Le montant des certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versé en acquit du prix de ventes des Domaines, ci		96,806 23
En conséquence, les dépenses sur l'exercice 1839, faites par les Ministres, en vertu des crédits alloués par les Chambres, s'élèvent à. .	fr.	124,293,314 74

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1839 ont produit . . . . . fr.		115,885,623 15
Les dépenses ordinaires et extraordinaires faites à charges de cet exercice ayant été de		124,293,314 74
Le Budget de l'exercice 1839 présente une insuffisance de ressources de.		8,407,691 59
On a vu plus haut que, d'après les dispositions législatives votées, le Budget de l'exercice 1839 paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		8,597,484 45
D'après le compte définitif dont on vient d'analyser les résultats, cette insuffisance de ressources se trouve réduite à fr. 8,407,691 59 c^{s}, ce qui s'explique de la manière suivante :		
D'une part, par la non-réalisation des ressources prévues par le Budget des Voies et Moyens . . . fr.	4,306,714 08	
Et d'autre part, par les dépenses non effectuées par les Ministres, sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres, et pour lesquelles les crédits sont à annuler, ci.	4,496,506 94	
Faisant ainsi ressortir une différence de . . . . . fr.		189,792 86
Reste par conséquent, pour insuffisance de ressources, d'accord avec celle qui vient d'être établie, ci . . . . . fr.		8,407,691 59

Le compte expose en tableaux généraux le montant total des dépenses par département d'administration générale, appuyés d'états de développements par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires de l'exercice 1839 :

Pendant l'année 1839. . . . . fr.	95,856,746 55	
— 1840.	2,553,926 02	
— 1841.	1,378,144 35	
		99,788,816 92
2° Le montant des recouvrements faits sur les revenus extraordinaires à.		16,000,000 »
3° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*		96,806 23
TOTAL de la recette. . . . . fr.		115,885,623 15

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits alloués par les Chambres et régularisés à la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1839.	fr.	61,847,436 27	
— 1840.		37,267,690 81	
— 1841.		8,903,705 20	
			108,018,832 28

2° Les payements faits à la Banque de Belgique sur le prêt autorisé par la loi du 1er janvier 1839 :

Pendant l'année 1839.	fr.	3,886,564 08	
— 1840.		10,333 32	
— 1841.		» »	
			3,896,897 40

3° Les payements faits par le Ministre des Travaux Publics pour la construction du chemin de fer et les routes pavées et ferrées :

Pendant l'année 1839.	fr.	» »	
— 1840.		10,826,166 50	
— 1841.		1,116,116 89	
			11,942,283 39

4° Les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en acquit d'achats de domaines :

Pendant l'année 1839	fr.	96,806 23
Total de la dépense.		123,954,819 30
Les recettes étant de.		115,885,623 15
Le solde passif au 31 décembre 1841 est de	fr.	8,069,196 15
Auquel il faut ajouter le montant des ordonnances visées et enregistrées à la Cour des Comptes, restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice 1839, et qui s'élève à		338,495 44
En conséquence le solde réel est de	fr.	8,407,691 59

Les états dont se trouvent appuyés ces tableaux généraux ont pour objet de développer par province, et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature de divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1839.

Il est appuyé de treize tableaux de développement;

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.

C. État général des recettes effectuées sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — des recettes diverses *(impôts de l'administration du Trésor public).*
F. — des domaines *(péages).*
G. — du produit des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
I. — — de l'administration de l'enregistrement, etc. *(capitaux et revenus).*
K. — — — du Trésor public *(capitaux et revenus).*
L. — — — des contributions directes *(remboursements).*
M. — — — de l'enregistrement *(remboursements).*
N. — — — du Trésor public *(remboursements).*

Le second état présente le produit des domaines vendus, versés en rentes remboursables *(domein los-renten).*

Le troisième état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1839, et les recettes effectives.

Les états n° 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1841, et qui s'élève comme on a vu plus haut à fr. 8,407,691 59 c^{s}.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1839, *par des lois spéciales.*

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DIVERS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	5 juin 1839, n° 264.	Crédit pour complément de la quote-part de la Dette à payer à la Néerlande, pour le 1er semestre 1839, de.		4,985,058 20
Affaires Étrangères.	5 juin 1839, n° 265.	Crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions, et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Néerlande	300,000 »	310,523 36
	1 juil. 1840, n° 632.	Crédit supplémentaire au chapitre V, art. unique, de.	10,523 36	
Travaux publics.	1 juin 1839, n° 124.	Crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneusen	217,000 »	987,677 63
		Crédit de fr. 441,802 47 c., pour frais d'entretien et d'indemnité de reprise par l'État du canal de Bruxelles à Charleroy	441,802 47	
	15 avril 1840, n° 90.	Crédit pour travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Bois-le-Duc à Maestricht a rendu nécessaire	132,000 »	
	3 juin 1840, n° 196.	Crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1830 et années antérieures	196,875 16	
Marine.	1 juin 1839, n° 267.	Crédit pour frais de l'établissement et du service de pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839		174,000 »
Guerre.	26 mai 1839, n° 115.	Crédit au chapitre V, art. 2, matériel du génie, de. .	501,200 »	618,356 74
	26 mai 1839, n° 116.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années antérieures	43,189 69	
	29 mai 1839, n° 122.	Crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831. . .	29,528 82	
	24 juin 1840, n° 258.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes	44,438 23	
Justice.	1 janvier 1840, n° 2.	Crédit applicable aux dépenses qui restent à liquider pour le service du *Moniteur* en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pas été payés avant la clôture du Budget du même exercice	36,400 »	393,040 »
	1 janvier 1840, n° 2.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de.	263,000 »	
	27 juin 1840, n° 266.	Crédit supplémentaire de.	3,640 »	
	24 déc. 1840, n° 1062.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de.	90,000 »	
Finances.	28 février 1839, n° 25.	Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Collignon de Bas-Oha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de 1re instance à Huy, les 11 février 1829 et 29 juin 1836, respectivement confirmés par arrêt de la Cour d'appel à Liége, les 3 mai 1833 et 17 juillet 1837 .	24,470 31	524,470 31
	5 juin 1839, n° 263.	Crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut des derniers mois de l'exercice 1839	500,000 »	
Intérieur.	11 août 1841, n° 157.	Crédit supplémentaire au chapitre VIII, art. 5, de.		791 66
				7,793,917 90
		Fonds spécial.		
Finances.	1 janvier 1839, n° 1.	Crédit spécial accordant un prêt à la Banque de Belgique, de. . .		4,000,000 »
				11,793,917 90

41

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1839.

COMPTE DÉFINITIF rendu des

Recette.

ÉTAT N° 1.	Impôts	Contributions directes	
		Douanes	
		Accises	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Recettes diverses (administration du Trésor public)	
	Péages	Domaines	
		Postes	
	Capitaux et revenus	Travaux publics	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public	
	Remboursements	Contributions directes	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public	
	Prévisions extraordinaires.	Produit d'une émission de bons du Trésor pour faire face au prêt à la Banque de Belgique	
		Produit d'une émission de bons du Trésor, afin de subvenir au crédit accordé par la loi du 28 décembre 1839, pour le chemin de fer et routes pavées et ferrées	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du		

recettes et dépenses de l'exercice 1839.

RECETTES				TOTAUX	
				DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.		
30,625,079 81	1,778,103 07	782,662 »	33,185,844 88		
9,054,623 06	39,176 98	1,608 42	9,095,408 46		
18,828,275 34	1,634 88	6,720 62	18,836,630 84	80,197,286 14	»
18,990,362 39	»	32,817 06	19,023,179 45		
44,624 64	11,534 38	63 49	56,222 51		
3,828,243 36	»	85,990 19	3,914,233 55	6,868,231 02	»
2,912,575 43	30,623 93	10,798 11	2,953,997 47		
3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04		
4,673,135 99	»	34,958 15	4,708,094 14	10,070,718 54	»
968,171 70	132,989 55	11,638 11	1,112,799 36		
29,958 99	4,703 86	691 70	35,354 55		
401,985 86	»	5,278 78	407,264 64	2,652,581 22	»
1,510,156 83	294,907 48	404,917 72	2,209,962 03		
95,713,071 35	2,697,601 22	1,378,144 35	»	99,788,816 92	
4,000,000 »	»	»	»	16,000,000 »	»
12,000,000 »	»	»	»		
111,713,071 35	2,697,601 22	1,378,144 35			»
27 décembre 1822)				96,806 23	»
A REPORTER.				115,885,623 15	»

Suite du COMPTE DÉFINITIF *rendu des*

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique . . . . .
	Dotations . . Liste civile. . . . .
	Sénat. . . . .
	Chambre des Représentants. . . . .
	Cour des Comptes. . . . .
	Département de la Justice . . . . .
	— des Affaires Étrangères . . . . .
	— de l'Intérieur . . . . .
	— des Travaux publics . . . . .
	— de la Marine. . . . .
	— de la Guerre. . . . .
	— des Finances. . . . .
	Remboursements, restitutions et non-valeurs. . . . .
	Prêt à la Banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1, *Bulletin* n° 1) . . . . .
	Département des Travaux publics (*chemin de fer*) . . . . .
	— — (*routes pavées et ferrées*) . . . . .
ÉTAT N° 2 . . .	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines . .
ÉTAT N° 14. . .	. . . . .

recettes et dépenses de l'exercice 1839.

DÉPENSES						TOTAUX	
EN 1839.		EN 1840.		EN 1841.		DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
					Report.	115,885,623 15	»
11,517,584	62	2,313,402	77	5,726,451	60	»	19,557,438 99
2,751,322	75	»		»		»	2,751,322 75
15,000	»	1,650	10	»		»	16,650 10
268,407	97	85,315	69	»		»	353,723 66
116,161	18	6,225	02	2,900	»	»	125,286 20
2,825,673	01	2,899,134	23	346,778	71	»	6,071,585 95
870,873	72	140,421	86	32,362	05	»	1,043,657 63
5,050,869	34	3,096,860	85	79,156	17	»	8,226,886 36
4,477,758	47	4,105,124	38	316,159	15	»	8,899,042 »
343,483	92	351,999	83	4,572	04	»	700,055 79
30,297,362	17	17,549,656	75	632,561	88	»	48,479,580 80
3,262,144	30	6,314,520	29	1,074,059	44	»	10,650,724 03
50,794	82	403,379	04	688,704	16	»	1,142,878 02
61,847,436	27	37,267,690	81	8,903,705	20	»	108,018,832 28
3,886,564	08	10,333	32	»		»	3,896,897 40
»		9,857,444	55	1,116,101	89	»	10,973,546 24
»		968,722	15	15	»	»	968,737 15
65,734,000	35	48,104,190	63	10,019,822	09		
. . . . .						»	96,806 23
. . . . . Solde au 31 décembre 1841. . . .						8,069,196 15	»
						123,954,819 30	123,954,819 30

47

COMPTE DÉFINITIF

DES

IMPOTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1859.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

IMP

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841	TOTAL.
Anvers	5,116,863 20	221,381 70	65,142 70	5,403,387 60	4,582,172 97	38,214 78	12 39	4,620,400 14
Brabant.	5,993,482 16	203,401 48	102,640 23	6,299,523 87	250,756 67	»	»	250,756 67
Flandre occidentale .	4,501,096 60	339,703 28	75,754 07	4,716,553 95	921,464 69	18 33	»	921,483 02
— orientale . .	5,403,668 28	252,494 56	166,210 26	5,822,373 10	423,354 21	»	2 »	423,356 21
Hainaut.	5,107,871 64	265,612 35	213,156 75	5,586,640 74	1,346,269 94	» 01	34 08	1,346,304 03
Liége	2,859,748 81	280,758 35	129,333 21	3,275,840 37	688,690 18	940 39	» 75	689,631 32
Limbourg	1,249,806 02	40,439 74	21,857 53	1,312,103 29	379,808 50	» 58	1,475 04	381,284 12
Luxembourg . . .	957,767 15	81,121 49	2,686 07	1,041,574 71	362,326 81	»	» 10	362,326 91
Namur	1,654,775 95	104,819 98	5,881 18	1,745,477 11	99,779 09	2 89	83 46	99,865 44
Administ^on générale .	»	»	»	»	»	»	»	»
	30,625,079 81	1,795,732 93	782,662 »	33,203,474 74	9,054,623 06	39,176 98	1,608 42	9,095,408 46
A déduire les diminutions de recettes. .	17,629 86	»	»	17,629 86	»	»	»	»
	30,607,449 95	1,795,732 93	782,662 »	33,185,844 88	9,054,623 06	39,176 98	1,608 42	9,095,408 46

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

OTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
ACCISES.				ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
2,729,886 92	6 56	»	2,729,893 48	1,847,201 25	»	5,246 60	1,852,447 85	12,606,129 05
4,158,600 03	3 79	» 74	4,158,604 56	4,344,542 25	»	20,821 82	4,365,364 07	15,074,249 17
2,057,542 57	612 45	» 10	2,058,155 12	2,154,437 88	»	1,215 88	2,155,651 76	9,851,843 85
3,080,401 99	32 26	» 34	3,080,434 59	2,962,404 65	»	129 49	2,962,534 14	12,288,608 04
2,985,282 70	766 69	5 86	2,986,055 25	2,899,367 50	»	1,002 15	2,900,369 45	12,819,370 07
1,547,214 09	187 89	14 26	1,547,416 24	2,193,650 69	»	3,493 91	2,197,144 60	7,710,032 53
937,945 23	178 38	6,463 90	944,587 51	807,882 74	»	131 48	808,014 22	3,445,989 14
415,188 25	»	85 02	415,271 27	707,068 28	»	161 73	707,830 01	2,527,002 90
916,213 56	16 23	152 40	916,382 19	1,106,876 88	»	616 »	1,107,492 88	3,869,217 62
»	»	»	»	»	»	»	»	»
18,828,275 54	1,804 25	6,720 62	18,836,800 21	19,024,031 90	»	32,817 06	19,056,848 96	80,192,552 37
169 37	»	»	169 37	33,669 51	»	»	33,669 51	51,468 74
18,828,105 97	1,804 25	6,720 62	18,836,630 84	18,990,362 39	»	32,817 06	19,023,179 45	80,141,063 63

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	IMPOTS (SUITE).				PÉA			
		TRÉSOR PUBLIC.				ENREGISTREMENT.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840	1841.	TOTAL.
Anvers	12,606,129 05	»	»	»	»	151,465 15	»	92 50	151,555 65
Brabant.	15,074,249 17	»	»	»	»	1,089,595 19	»	508 53	1,090,101 52
Flandre occidentale .	9,851,845 85	»	»	»	»	205,696 91	»	8,768 88	214,465 79
— orientale . .	12,288,698 04	»	»	»	»	248,707 68	»	3,131 25	251,838 93
Hainaut.	12,810,370 07	»	»	»	»	1,460,666 20	»	59,750 14	1,520,416 34
Liége	7,710,032 53	»	»	»	»	298,539 81	»	2,078 19	300,618 »
Limbourg	3,445,989 14	»	»	»	»	146,050 63	»	1,994 97	148,045 60
Luxembourg . . .	2,527,002 90	»	»	»	»	115,044 98	»	9,090 93	124,135 91
Namur	3,869,217 62	»	»	»	»	158,747 55	»	575 »	159,322 55
Administ^on^ générale .	»	44,624 64	11,534 38	63 49	56,222 51	»	»	»	»
	80,192,532 37	44,624 64	11,534 38	63 49	56,222 51	3,854,510 10	»	85,090 19	3,940,500 29
A déduire les diminutions de recettes. .	51,468 74	»	»	»	»	26,266 74	»	»	26,266 74
	80,141,063 63	44,624 64	11,534 38	63 49	56,222 51	3,828,243 36	»	85,090 19	3,914,233 55

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

GES.				CAPITAUX ET REVENUS.				TOTAL
POSTES.				TRAVAUX PUBLICS.				DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
413,056 29	»	»	413,056 29	»	»	»	»	15,170,740 99
826,114 08	»	»	826,114 08	»	»	»	»	16,990,464 77
255,955 43	»	»	255,955 43	»	»	»	»	10,322,263 07
339,968 88	»	»	339,968 88	»	»	»	»	12,880,505 85
401,055 47	»	»	401,055 47	»	»	»	»	14,740,841 88
368,375 82	»	»	368,375 82	»	»	»	»	8,379,026 55
86,540 78	»	»	86,540 78	»	»	»	»	3,680,375 52
100,275 56	»	»	100,275 56	»	»	»	»	2,751,412 17
121,437 52	»	»	121,437 52	»	»	»	»	4,129,977 49
»	30,625 93	10,798 11	41,422 04	3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04	4,347,469 59
2,912,575 43	30,625 93	10,798 11	2,953,997 47	3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04	91,393,077 68
»	»	»	»	»	»	»	»	77,735 48
2,912,575 43	30,625 93	10,798 11	2,953,997 47	3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04	91,315,342 20

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).							
		ENREGISTREMENT.				TRÉSOR PUBLIC.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	13,170,740 99	292,782 71	»	845 85	293,628 56	»	»	»	»
Brabant.	16,990,464 77	376,492 26	»	11,343 73	387,835 99	»	»	»	»
Flandre occidentale .	10,322,263 07	334,388 56	»	19,475 24	353,863 80	»	»	»	»
Flandre orientale . .	12,880,505 85	204,457 29	»	568 99	205,026 28	»	»	»	»
Hainaut.	14,740,841 88	1,051,103 02	»	2,069 39	1,053,172 41	»	»	»	»
Liége	8,579,026 35	579,114 61	»	74 72	579,189 33	»	»	»	»
Limbourg	3,680,375 52	224,218 60	»	445 50	224,664 10	»	»	»	»
Luxembourg . . .	2,751,412 17	784,666 33	»	17 13	784,683 46	»	»	»	»
Namur	4,129,977 49	904,355 67	»	117 60	904,473 27	»	»	»	»
Administ^{on} générale .	4,547,469 59	»	»	»	»	968,171 70	132,989 55	11,638 11	1,112,799 36
	91,393,077 68	4,751,579 05	»	34,958 15	4,786,537 20	968,171 70	132,989 55	11,638 11	1,112,799 36
A déduire les diminutions de recettes. .	77,735 48	78,443 06	»	»	78,443 06	»	»	»	»
	91,315,342 20	4,673,135 99	»	34,958 15	4,708,094 14	968,171 70	132,989 55	11,638 11	1,112,799 36

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

REMBOURSEMENTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
CONTRIBUTIONS DIRECTES.				ENREGISTREMENT.				
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
3,018 48	200 34	74 87	3,293 69	21,346 59	»	6 25	21,352 84	13,489,016 08
5,985 49	3,106 74	»	9,092 23	83,754 36	»	» 66	83,755 02	17,471,148 01
4,360 93	334 46	187 45	4,882 82	10,948 70	»	4 67	10,953 37	10,700,963 06
5,334 15	240 41	170 86	5,945 42	35,301 98	»	15 88	35,317 86	13,126,795 41
4,798 86	215 92	65 06	5,079 84	55,714 90	»	4,983 90	60,698 80	15,859,792 93
2,895 95	290 58	132 59	3,318 92	34,684 64	»	22 09	34,706 73	8,996,241 53
1,225 68	38 22	12 23	1,276 13	11,593 50	»	1 19	11,594 69	3,917,910 44
979 14	73 52	1 89	1,054 55	87,709 46	»	252 12	87,941 58	3,625,091 76
1,160 31	203 87	46 77	1,410 95	57,227 62	»	12 02	57,239 64	3,093,101 55
»	»	»	»	»	»	»	»	5,460,268 95
29,958 99	4,703 86	691 70	35,354 55	407,281 75	»	5,278 78	412,560 53	97,740,329 32
»	»	»	»	5,295 89	»	»	5,295 89	161,474 43
29,958 99	4,703 86	691 70	35,354 55	401,985 86	»	5,278 78	407,264 64	97,578,854 89

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	REMBOURSEMENTS (SUITE). TRÉSOR PUBLIC. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	13,489,016 08	»	»	»	»
Brabant	17,471,148 01	»	»	»	»
Flandre occidentale	10,700,963 06	»	»	»	»
Flandre orientale	13,126,795 41	»	»	»	»
Hainaut	15,859,792 93	»	»	»	»
Liége	8,996,241 35	»	»	»	»
Limbourg	3,917,910 44	»	»	»	»
Luxembourg	3,625,091 76	»	»	»	»
Namur	5,093,101 55	»	»	»	»
Administration générale	5,460,268 95	1,510,136 83	294,907 48	404,917 72	2,209,962 03
	97,740,329 52	1,510,136 83	294,907 48	404,917 72	2,209,962 03
A déduire les diminutions de recettes	161,474 45	»	»	»	»
	97,578,854 89	1,510,136 83	294,907 48	404,917 72	2,209,962 03

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions de recettes résultant des rectifications des états de solde.	RESTE.	*Observations.*
13,489,016 08	23,878 57	13,465,137 51	
17,471,148 01	27,815 39	17,443,332 62	
10,700,963 06	16,675 89	10,684,287 17	
13,126,795 41	4,587 29	13,122,208 12	
15,859,792 93	68,716 32	15,791,076 61	
8,996,241 33	5,930 42	8,990,310 91	
3,917,910 44	1,701 61	3,916,208 83	
3,625,091 76	9,463 95	3,615,627 81	
5,093,101 35	2,704 99	5,090,396 36	
7,670,230 98	»	7,670,230 98	
99,950,291 35	161,474 43	99,788,816 92	
161,474 43	»	»	
99,788,816 92	»	99,788,816 92	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière.	1,572,054 70	80,103 21	»	1,653,057 91
— personnelle.	1,102,250 33	96,534 47	51,955 49	1,250,740 29
Patentes.	332,751 57	44,350 63	13,187 21	390,289 41
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées.	77,041 25	»	»	77,041 25
— de marque sur les matières d'or et d'argent	29,123 51	»	»	29,123 51
— d'entrepôts.	»	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	2,742 04	593 39	»	3,135 43
	3,116,863 20	221,581 70	65,142 70	3,403,387 60
A déduire les diminutions de recettes.	17,619 86	»	»	17,619 86
	3,099,243 34	221,581 70	65,142 70	3,385,767 74

les contributions directes. Exercice 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
3,446,720 09	39,301 50	20,859 29	3,506,869 68	2,782,795 26	175,394 81	9,491 11	2,965,681 18	8,125,608 77
1,876,315 05	117,256 58	65,412 94	2,058,984 37	1,107,291 05	123,209 22	50,152 96	1,280,653 23	4,599,577 80
471,486 21	46,510 84	15,551 72	533,548 77	273,487 56	42,735 82	7,109 33	323,332 71	1,247,170 89
»	»	»	»	»	»	»	»	»
145,087 50	15 »	»	145,102 50	121,836 25	»	»	121,836 25	343,980 »
46,491 43	»	»	46,491 43	13,525 46	»	»	13,525 46	89,140 20
6,345 15	»	»	6,345 15	1,487 58	109 81	»	1,597 39	7,942 52
1,027 75	317 96	836 28	2,181 90	673 44	253 62	» 67	927 73	6,245 13
5,995,482 16	203,401 48	102,640 23	6,299,525 87	4,501,096 60	339,703 28	75,754 07	4,716,553 95	14,419,465 42
10 »	»	»	10 »	»	»	»	»	17,620 86
5,995,472 16	203,401 48	102,640 23	6,299,515 87	4,501,096 60	339,703 28	75,754 07	4,716,553 95	14,401,835 56

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière	8,125,608 77	5,116,380 37	111,007 08	31,818 32	5,259,205 77
— personnelle	4,599,377 80	1,612,585 85	98,539 22	114,346 96	1,825,472 01
Patentes	1,247,170 89	483,561 42	42,825 86	19,321 89	545,707 17
Redevances sur les mines	»	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	545,980 »	163,250 »	20 »	11 25	163,281 25
— de marque de matières d'or et d'argent	89,140 20	13,869 54	»	»	13,869 54
— d'entrepôts	7,942 52	6,052 91	»	»	6,052 91
Recettes extraordinaires et accidentelles	6,245 15	7,068 21	104 40	711 84	8,784 45
	14,419,465 42	5,405,668 28	252,494 56	166,210 26	5,822,373 10
A déduire les diminutions de recettes	17,629 86	»	»	»	»
	14,401,835 56	5,405,668 28	252,494 56	166,210 26	5,822,373 10

sur les contributions directes. Exercice 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
3,165,164 62	128,810 17	16,145 »	3,310,117 79	1,691,291 43	154,970 44	35,752 »	1,882,013 87	16,576,946 20
1,114,004 95	64,264 78	59,241 81	1,217,511 54	678,157 92	86,655 59	57,445 59	822,259 10	8,464,596 54
603,599 69	59,571 47	30,815 48	695,986 64	260,288 57	43,271 22	29,871 56	333,431 15	2,820,295 85
41,440 73	12,716 45	126,675 09	180,832 25	42,411 35	1,681 35	6,058 45	50,151 15	230,965 58
169,861 25	11 25	»	169,872 50	154,656 25	45 »	15 »	154,716 25	851,850 »
12,015 14	»	»	12,015 14	31,653 40	»	»	31,653 40	146,678 28
661 08	18 68	»	679 76	770 65	»	42 48	813 13	15,488 52
1,124 18	219 57	281 57	1,625 12	550 24	136 77	170 33	846 54	17,501 06
5,107,871 64	265,612 35	213,156 75	5,586,640 74	2,859,748 81	286,758 35	129,535 21	3,275,840 37	29,104,319 63
»	»	»	»	»	»	»	»	17,629 86
5,107,871 64	265,612 35	213,156 75	5,586,640 74	2,859,748 81	286,758 35	129,535 21	3,275,840 37	29,086,689 77

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière	16,576,946 20	872,925 20	25,073 08	13,011 89	911,010 17
— personnelle	8,464,596 54	224,565 05	9,057 57	4,554 31	237,756 73
Patentes	2,820,295 85	88,951 79	5,980 30	2,591 59	97,523 68
Redevances sur les mines	230,963 38	»	»	1,921 37	1,921 37
Droits de consommation sur les boissons distillées	851,850 »	57,853 75	»	5 »	57,858 75
— de marque de matières d'or et d'argent	146,678 28	4,751 01	»	»	4,751 01
— d'entrepôts	15,488 32	469 71	»	»	469 71
Recettes extraordinaires et accidentelles	17,501 06	509 51	528 99	193 37	1,031 87
	29,104,519 63	1,249,806 02	40,459 74	21,857 53	1,312,103 29
A déduire les diminutions de recettes	17,629 86	»	»	»	»
	29,086,689 77	1,249,806 02	40,459 74	21,857 53	1,312,103 29

sur les contributions directes. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.			
678,358 04	50,219 24	1,561 89	730,139 17	1,162,844 97	54,124 71	3,255 65	1,220,225 33	19,438,520 87	17,613 14	19,420,707 73
154,074 36	15,595 29	178 78	169,848 43	291,686 95	30,684 10	1,340 36	323,711 41	9,195,015 11	»	9,195,015 11
68,296 45	14,886 38	823 09	84,005 90	112,373 71	19,218 68	1,215 66	132,808 05	3,154,435 48	»	3,154,435 48
1,664 86	408 34	»	2,073 20	4,579 13	685 85	27 10	5,292 17	240,250 12	»	240,250 12
51,537 76	12 24	»	51,550 »	61,567 50	»	»	61,567 50	1,002,826 25	10 »	1,002,816 25
3,025 21	»	»	3,025 21	1,295 53	»	»	1,295 53	155,750 03	»	155,730 03
»	»	»	»	»	»	»	»	15,958 05	»	15,958 03
810 49	»	122 31	932 80	428 16	106 64	42 32	577 12	20,042 85	6 72	20,036 13
957,767 15	81,121 49	2,686 07	1,041,574 71	1,634,775 95	104,819 98	5,881 18	1,745,477 11	33,203,474 74	17,629 86	33,185,844 88
»	»	»	»	»	»	»	»	17,629 86	»	»
957,767 15	81,121 49	2,686 07	1,041,574 71	1,634,775 95	104,819 98	5,881 18	1,745,477 11	33,185,844 88	. . .	33,185,844 88

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. *A*.

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE					PERSON		
	PRINCIPAL.	2 % Non-valeurs.	13 % Additionnels.	10me supplémentaire.	TOTAL.	PRINCIPAL.	10 % Additionnels.	10 % supplémentaires.
Anvers.	(1) 1,286,545 17	26,347 14	171,256 41	151,496 05	1,635,444 77	1,033,669 53	103,367 03	115,703 73
Brabant	2,772,229 »	55,444 58	360,589 77	318,806 53	3,506,869 68	1,701,639 97	170,164 01	187,180 39
Flandre occidentale.	2,544,412 »	46,888 24	304,773 56	269,607 58	2,965,681 18	1,065,829 55	106,582 85	117,241 05
— orientale .	(2) 2,576,442 02	51,529 34	334,940 71	296,293 70	3,259,205 77	1,508,654 26	150,865 54	165,952 21
Hainaut	2,616,694 »	52,333 88	340,170 22	300,919 69	3,310,117 79	1,006,218 23	100,621 66	110,665 25
Liége	1,487,758 »	29,755 16	193,408 54	171,092 17	1,882,013 87	679,532 98	67,955 30	74,748 62
Limbourg	(3) 720,154 06	14,404 25	93,627 55	82,824 55	911,010 17	196,493 22	19,649 33	21,614 18
Luxembourg . . .	577,185 10	11,545 70	75,034 07	66,576 30	730,139 17	140,362 54	14,036 17	15,439 72
Namur.	964,605 »	19,292 10	125,398 65	110,929 58	1,220,225 35	267,550 42	26,752 95	29,428 04
	15,345,824 55	307,558 57	1,998,999 46	1,768,345 55	19,420,707 73	7,599,930 48	759,995 04	835,973 19

(1) Déduction faite du montant des ordonnances délivrées pour propriétés détruites ou submergées par suite d'événements politiques. fr. 31,011 83
(2) Id. id. id. id. . . 24 98
(3) Id. id. id. id. . . 279 38

contributions directes revenant au Trésor pour **1839.**

NELLE.		PATENTES				REDEVANCES SUR LES MINES.		
AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL.	10 % Additionnels.	10 % supplémentaires	TOTAL.	Redevance FIXE.	Redevance proportionnelle.	TOTAL.
»	1,250,740 29	322,555 43	32,255 30	35,480 68	390,280 41	»	»	»
»	2,058,984 37	440,949 98	44,094 48	48,504 31	533,548 77	»	»	»
»	1,289,655 25	267,217 20	26,721 75	29,393 76	323,332 71	»	»	»
»	1,825,472 01	450,986 15	45,106 12	49,614 92	545,707 17	»	»	»
6 40	1,217,511 54	573,542 46	57,354 47	63,089 71	693,986 64	10,953 78	169,878 47	180,832 25
»	822,235 10	275,562 95	27,556 08	30,312 12	333,431 15	4,061 11	46,070 02	50,131 13
»	257,756 73	80,432 70	8,043 16	8,847 82	97,323 68	101 65	1,819 72	1,921 37
10 »	169,848 45	69,426 19	6,942 59	7,637 12	84,005 90	1,654 88	438 32	2,075 20
»	323,711 41	109,758 88	10,975 69	12,073 48	132,808 05	3,467 85	1,824 34	5,292 17
16 40	9,195,913 11	2,590,429 92	259,049 64	284,953 92	3,134,433 48	20,219 25	220,030 87	240,250 12

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée.	4,159,009 59	33,731 80	»	4,192,741 19
— de sortie	156,068 86	2 46	»	156,071 32
— de transit	24,647 25	»	»	24,647 25
— de tonnage	254,170 96	4,430 09	»	258,601 05
Timbre	8,099 54	50 43	»	8,149 97
Loyers des bâtiments.	»	»	»	»
Recettes extraordinaires.	176 97	»	12 39	189 36
	4,582,172 97	38,214 78	12 39	4,620,400 14

sur douanes. Exercice 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
214,011 44	»	»	214,011 44	722,614 67	15 80	»	722,630 47	5,129,383 10
27,796 99	»	»	27,796 99	126,479 16	2 53	»	126,481 69	310,350 »
282 47	»	»	282 47	15,955 17	»	»	15,955 17	40,802 89
7,826 50	»	»	7,826 50	50,752 78	»	»	50,752 78	207,180 33
839 27	»	»	839 27	5,512 22	»	»	5,512 22	14,501 46
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	172 69	»	»	172 69	362 05
250,756 67	»	»	250,756 67	921,464 69	18 33	»	921,483 02	5,792,659 83

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,129,383 10	397,719 14	»	2 »	397,721 14
— de sortie.	310,350 »	14,685 39	»	»	14,685 39
— de transit.	40,862 80	3,985 35	»	»	3,985 35
— de tonnage	297,180 33	5,460 52	»	»	5,460 52
Timbre.	14,501 46	1,507 81	»	»	1,507 81
Loyers des bâtiments	»	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	362 05	»	»	»	»
	5,792,639 83	423,354 21	»	2 »	423,356 21

sur douanes. Exercice **1839**.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
1,261,237 30	»	54 68	1,261,271 98	641,719 62	114 58	»	641,834 »	7,450,210 22
70,581 41	»	»	70,581 41	38,385 14	17 67	» 75	38,403 56	454,018 56
5,551 14	»	»	5,551 14	4,508 09	»	»	4,508 09	54,905 47
»	»	»	»	»	»	»	»	302,640 85
8,688 45	» 01	»	8,688 46	4,077 33	» 82	»	4,078 15	28,775 88
211 64	»	»	211 64	»	807 52	»	807 52	1,019 16
»	»	»	»	»	»	»	»	362 05
1,546,269 94	» 01	54 68	1,546,304 63	688,690 18	940 59	» 75	689,631 52	8,251,931 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée	7,430,210 22	352,540 62	» 23	1,595 29	353,936 14
— de sortie.	434,018 36	18,212 98	» 35	68 27	18,281 60
— de transit.	54,905 47	7,069 31	»	»	7,069 31
— de tonnage	302,640 85	»	»	»	»
Timbre	28,775 88	1,714 63	»	11 48	1,726 11
Loyers des bâtiments	1,019 16	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	362 05	270 96	»	»	270 96
	8,251,931 99	379,808 50	» 58	1,475 04	381,284 12

sur douanes. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
281,848 29	»	»	281,848 29	87,116 03	»	8 97	87,125 »	8,153,119 65
77,224 92	»	» 10	77,225 02	9,454 23	2 89	74 49	9,551 61	559,056 59
801 53	»	»	801 53	2,708 95	»	»	2,708 95	65,485 20
»	»	»	»	»	»	»	»	302,040 85
2,452 07	»	»	2,452 07	549 88	»	»	549 88	33,305 94
»	»	»	»	150 »	»	»	150 »	1,169 16
»	»	»	»	»	»	»	»	655 01
562,326 81	»	» 10	562,326 91	99,779 09	2 89	83 46	99,865 44	9,095,408 46

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Sel	306,993 88	»	»	306,993 88
Vins étrangers.	440,462 65	»	»	440,462 65
Eau-de-vie étrangère.	50,805 15	»	»	50,805 15
— indigène	282,781 89	»	»	282,781 89
Bières et vinaigres	663,764 08	5 96	»	663,770 04
Sucres	766,207 73	»	»	766,207 73
Timbres collectifs sur les quittances	218,036 58	» 60	»	218,036 98
— — sur les permis de circulation	835 18	»	»	835 18
Recettes extraordinaires	»	»	»	»
	2,729,886 92	6 56	»	2,729,893 48
A déduire les diminutions de recettes	37 15	»	»	37 15
	2,729,849 77	6 56	»	2,729,856 33

sur accises. Exercice 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
780,127 83	»	»	780,127 83	488,225 90	»	»	488,225 90	1,575,547 61
385,377 52	»	»	385,377 52	238,544 95	»	»	238,544 95	1,064,185 12
77,141 30	»	»	77,141 30	24,962 83	1 20	»	24,964 03	152,910 46
607,735 18	»	»	607,735 18	308,151 52	259 12	»	308,390 44	1,198,905 51
1,941,925 05	3 47	»	1,941,928 52	857,958 87	312 92	»	858,251 79	3,445,950 55
45,640 93	»	»	45,640 93	551 07	»	»	551 07	812,599 75
316,295 14	» 52	» 74	316,296 20	157,074 67	57 42	» 10	157,112 19	691,445 37
3,694 74	»	»	3,694 74	2,312 96	1 79	»	2,314 75	6,844 67
664 54	»	»	664 54	»	»	»	»	664 54
4,158,600 03	3 79	» 74	4,158,604 56	2,057,542 57	612 45	» 10	2,058,155 12	8,946,653 16
» 03	»	»	» 03	»	»	»	»	57 18
4,158,600 »	3 79	» 74	4,158,604 53	2,057,542 57	612 45	» 10	2,058,155 12	8,946,615 98

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Sel	1,575,347 01	766,323 68	»	»	766,323 68
Vins étrangers	1,064,185 12	275,368 04	»	»	275,368 04
Eau-de-vie étrangère	152,910 46	17,166 12	»	»	17,166 12
— indigène	1,198,905 51	406,477 68	30 06	»	406,507 74
Bières et vinaigres	3,445,950 35	1,156,488 94	2 »	» 09	1,156,491 03
Sucres	812,399 75	211,034 22	»	»	211,034 22
Timbres collectifs sur les quittances	691,445 37	241,797 81	» 20	» 11	241,798 12
— — sur les permis de circulation	6,844 67	3,493 53	»	» 14	3,493 47
Recettes extraordinaires	664 54	2,252 17	»	»	2,252 17
	8,946,653 16	3,080,401 99	32 26	» 34	3,080,434 59
A déduire les diminutions de recettes	37 18	» 07	»	»	» 07
	8,946,615 98	3,080,401 92	32 26	» 34	3,080,434 52

sur accises. Exercice 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
664,960 69	»	» 01	664,960 70	423,476 36	»	11 83	423,488 19	3,430,120 18
298,484 93	»	»	298,484 93	529,038 34	»	» 43	529,038 77	1,067,076 86
9,461 20	»	3 25	9,464 45	14,462 30	»	»	14,462 30	194,005 53
200,241 59	113 76	1 04	200,357 29	356,626 05	»	»	356,626 05	2,162,396 57
1,483,016 16	592 44	» 01	1,483,608 61	314,807 90	150 77	» 01	314,958 68	6,599,008 67
75,702 53	»	»	75,702 53	»	»	»	»	1,097,156 48
252,428 07	59 94	»	252,488 01	107,199 75	15 12	1 09	107,216 86	1,292,948 56
2,712 53	» 55	» 65	2,713 73	1,564 11	1 73	»	1,565 84	14,617 71
275 »	»	»	275 »	39 30	20 27	»	59 57	3,251 08
2,985,282 70	766 69	5 86	2,986,055 25	1,547,214 09	187 89	14 26	1,547,416 24	16,560,359 24
12 16	»	»	12 16	38 09	»	»	38 09	87 50
2,985,270 54	766 69	5 86	2,986,043 09	1,547,176 »	187 89	14 26	1,547,378 15	16,560,471 74

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Sel	5,430,120 18	108,843 15	»	»	108,843 15
Vins étrangers	1,967,076 80	40,640 97	»	»	40,640 97
Eau-de-vie étrangère	194,003 33	1,269 22	148 25	»	1,417 47
— indigène	2,162,396 57	403,934 77	»	738 10	404,672 87
Bières et vinaigres	6,399,008 67	333,162 29	27 39	5,177 66	338,367 34
Sucres	1,097,156 48	»	»	»	»
Timbres collectifs sur les quittances	1,292,948 36	48,746 72	2 74	519 62	49,269 08
— — sur les permis de circulation	14,617 71	1,548 13	»	28 52	1,576 65
Recettes extraordinaires	3,251 08	»	»	»	»
	16,560,559 24	937,945 23	178 38	6,463 90	944,587 51
A déduire les diminutions de recettes	87 50	»	»	»	»
	16,560,471 74	937,945 23	178 38	6,463 90	944,587 51

sur accises. Exercice **1839.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.			
186,046 07	»	»	186,046 07	251,330 28	»	»	251,330 28	3,976,930 66	66 90	3,976,872 76
74,100 35	»	»	74,100 35	140,185 10	»	100 »	140,285 10	2,222,101 28	26 75	2,222,074 53
4,910 99	»	»	4,910 99	4,505 06	»	»	4,505 06	204,836 85	»	204,836 85
17,159 93	»	14 97	17,174 90	105,080 49	1 »	»	105,081 49	2,689,525 83	2 42	2,689,523 41
95,036 96	»	»	95,036 96	340,758 55	13 03	41 68	340,813 26	7,175,226 25	31 67	7,175,194 56
»	»	»	»	»	»	»	»	1,097,136 48	»	1,097,136 48
35,742 98	»	»	35,742 98	73,302 57	1 30	10 72	73,314 59	1,451,275 01	3 54	1,451,271 47
1,590 30	»	» 55	1,590 85	1,053 51	» 90	»	1,054 41	18,639 62	» 06	18,639 56
» 67	»	67 50	68 17	»	»	»	»	5,319 25	38 03	5,281 22
415,188 25	»	83 02	415,271 27	916,213 56	16 23	152 40	916,382 19	18,836,800 21	169 57	18,836,630 84
14 97	»	»	14 97	66 90	»	»	66 90	169 57	»	»
415,173 28	»	83 02	415,256 30	916,146 66	16 23	152 40	916,315 29	18,836,630 84	»	18,836,630 84

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général (ancienne législation)	51,428 55	»	»	51,428 55
— d'effets de commerce (nouvelle législation)	22,591 20	»	3 75	22,594 95
— de passeports à l'intérieur id.	2,108 »	»	»	2,108 »
— de passeports à l'extérieur id.	»	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse id.	12,240 »	»	»	12,240 »
— de dimension id.	143,472 59	»	118 96	143,591 55
— de journaux indigènes id.	19,864 17	»	4,299 76	24,165 93
— — étrangers id.	1,118 06	»	»	1,118 06
— d'affiches id.	6,974 13	»	»	6,974 13
— d'annonces et d'avis id.	1,649 59	»	»	1,649 59
— de feuilles de patentes id.	»	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id.	»	»	»	»
— extraordinaire id.	»	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	534,947 »	»	»	534,947 »
— — sous seing privé	48,425 50	»	»	48,425 50
— actes judiciaires	54,091 51	»	»	54,091 51
— — d'huissiers	66,607 03	»	449 46	67,056 49
Greffe, mise au rôle	2,189 45	»	»	2,189 45
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	13,841 29	»	»	13,841 29
Hypothèques, inscriptions	5,427 51	»	»	5,427 51
— transcription d'actes de mutation	48,584 25	»	»	48,584 25
Successions, droits de succession	420,945 11	»	»	420,945 11
— — de mutation par décès	9,114 25	»	350 »	9,464 25
Amendes sur le timbre	7,957 46	»	»	7,957 46
— sur l'enregistrement	9,420 73	»	22 07	9,442 80
— sur les hypothèques	655 57	»	»	655 57
— sur les successions	7,055 88	»	2 60	7,058 48
Additionnels	358,433 20	»	»	358,433 20
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839	598 »	»	»	598 »
— à l'étranger id. id.	»	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse id.	540 »	»	»	540 »
Amendes de police correctionnelle	6,561 10	»	»	6,561 10
— pour délits forestiers	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	80 »	»	»	80 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 5	30 »	»	»	30 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	53 »	»	»	53 »
3/4 — de police de roulage	219 75	»	»	219 75
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	2,612 60	»	»	2,612 60
1/3 — de grande voirie	56 11	»	»	56 11
1/3 — de navigation	»	»	»	»
1/3 — en matière de chasse et de pêche	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	12 »	»	»	12 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	4,067 »	»	»	4,067 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	3,492 06	»	»	3,492 06
	1,847,201 23	»	5,246 60	1,852,447 83
A déduire les diminutions de recettes	5,283 21	»	»	5,283 21
	1,841,918 02	»	5,246 60	1,847,164 62

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1839.

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.			
1839.		1840.		1841.		TOTAL.		1839.		1840.		1841.		TOTAL.					
188,607	75	»		»		188,607	75	67,174	25	»		16	»	67,190	25	507,226	55		
47,561	45	»		6	70	47,568	15	6,837	79	»		11	10	6,848	89	76,811	99		
12,212	»	»		10	»	12,222	»	662	»	»		»		662	»	14,992	»		
25,584	»	»		»		25,584	»	»		»		»		»		25,584	»		
28,770	»	»		»		28,770	»	17,460	»	»		420	»	17,880	»	58,800	»		
261,522	99	»		160	05	261,683	04	155,418	28	»		88	55	155,506	83	558,781	42		
95,428	74	»		20,054	84	115,483	58	5,570	56	»		»		5,570	56	145,018	07		
3,099	89	»		»		3,099	89	555	03	»		»		555	03	4,772	98		
21,590	23	»		»		21,590	23	7,551	48	»		»	14	7,551	62	36,115	98		
2,682	60	»		»		2,682	60	1,419	40	»		»		1,419	40	5,751	59		
100	»	»		»		100	»	»		»		»		»		100	»		
18,479	50	»		100	»	18,579	50	»		»		»		»		18,579	50		
»		»		»		»		»		»		»		»		»			
1,527,916	09	»		»		1,527,916	09	750,262	68	»		»		750,262	68	2,813,125	77		
119,052	66	»		»		119,052	66	74,651	31	»		1	60	74,652	91	242,131	07		
95,574	31	»		»		95,574	31	33,451	60	»		»		33,451	60	160,897	42		
98,104	27	»		»		98,104	27	37,594	06	»		»		37,594	06	202,754	82		
8,275	30	»		»		8,275	30	1,983	86	»		»		1,983	86	12,448	59		
40,373	70	»		»		40,373	70	14,974	11	»		»		14,974	11	60,189	10		
19,149	17	»		»		19,149	17	6,926	59	»		»		6,926	59	31,505	27		
131,482	02	»		»		131,482	02	74,205	45	»		»		74,205	45	254,271	72		
604,451	57	»		»		604,451	57	596,619	76	»		»		596,619	76	1,422,016	44		
1,245	80	»		»		1,245	80	25,831	06	»		»		25,831	06	36,541	11		
38,022	55	»		294	22	38,316	77	8,604	17	»		»		8,604	17	54,878	40		
10,636	74	»		»		10,636	74	7,923	73	»		10	18	7,933	91	28,013	45		
2,061	47	»		»		2,061	47	755	90	»		»		755	90	3,448	74		
8,441	82	»		165	42	8,607	24	5,765	52	»		»		5,765	52	21,429	04		
819,049	62	»		»		819,049	62	434,562	09	»		»		434,562	09	1,611,844	91		
888	»	»		»		888	»	302	»	»		»		302	»	1,788	»		
9,464	56	»		»		9,464	56	»		»		»		»		9,464	56		
1,020	»	»		»		1,020	»	420	»	»		»		420	»	1,980	»		
11,502	91	»		1	80	11,504	71	8,143	58	»		22	57	8,166	15	20,031	96		
173	80	»		»		173	80	102	50	»		»		102	50	276	50		
665	59	»		»		665	59	525	»	»		»		525	»	1,270	59		
6,825	»	»		»		6,825	»	10	»	»		»		10	»	6,835	»		
24	»	»		»		24	»	24	»	»		»		24	»	78	»		
265	44	»		»		265	44	57	»	»		»		57	»	555	44		
28,567	71	»		3	80	28,571	51	540	87	»		4	87	545	74	29,137	»		
98	76	»		24	99	123	75	»		»		»		»		123	75		
»		»		»		»		46	80	»		»		46	80	46	80		
1,356	06	»		»		1,356	06	455	14	»		3	95	459	09	4,407	75		
117	80	»		»		117	80	14	45	»		»		14	45	168	36		
5	»	»		»		5	»	3	53	»		»		3	53	8	53		
»		»		»		»		»		»		»		»		»			
»		»		»		»		80	»	»		»		80	»	92	»		
8,140	»	»		»		8,140	»	6,201	92	»		»		6,201	92	18,408	92		
48,571	38	»		»		48,571	38	3,174	01	»		654	92	3,809	53	55,872	97		
4,344,542	25	»		20,821	82	4,365,364	07	2,154,437	88	»		1,213	88	2,155,651	76	8,373,465	66		
20,809	03	»		»		20,809	03	1,201	44	»		»		1,201	44	27,293	68		
4,323,733	22	»		20,821	82	4,344,555	04	2,153,236	44	»		1,213	88	2,154,450	32	8,346,169	98		

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	307,226 55	89,738 81	»	87 50	89,826 11
— d'effets de commerce . .(loi du 21 mars 1839).	76,811 99	10,039 38	»	»	10,039 38
— de passeports à l'intérieur . id.	14,092 »	770 »	»	»	770 »
— de passeports à l'extérieur. id.	25,584 »	»	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . . id.	58,890 »	14,670 »	»	»	14,670 »
— de dimension . . . . . id.	558,781 42	198,005 45	»	»	198,005 45
— de journaux indigènes . . id.	145,018 07	23,574 40	»	»	23,574 40
— — étrangers . . id.	4,772 98	911 33	»	»	911 33
— d'affiches . . . . . id.	36,115 98	10,635 78	»	»	10,635 78
— d'annonces et avis . . . id.	5,751 59	856 81	»	»	856 81
— de feuilles de patentes . . id.	100 »	»	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id.	18,579 50	»	»	»	»
— extraordinaire . . . . id.	»	»	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	2,815,125 77	954,413 33	»	»	954,413 33
— — sous seing privé	242,131 07	120,732 55	»	»	120,732 55
— actes judiciaires	160,897 42	52,336 19	»	»	52,336 19
— — d'huissiers	202,754 82	46,599 55	»	»	46,599 55
Greffe, mise au rôle	12,448 59	4,220 49	»	» 01	4,220 50
— rédaction, déposition de témoins et expéditions .	69,180 10	25,522 35	»	»	25,522 35
Hypothèques, inscriptions.	31,503 27	8,525 21	»	»	8,523 21
— transcription d'actes de mutation	254,271 72	95,585 95	»	»	95,585 95
Successions, droits de succession	1,422,016 44	643,949 88	»	»	643,949 88
— — de mutation par décès.	56,541 11	2,230 48	»	»	2,230 48
Amendes sur le timbre	54,878 40	8,083 04	»	»	8,083 04
— sur l'enregistrement	28,015 45	7,780 76	»	42 18	7,822 94
— sur les hypothèques	5,448 74	1,658 92	»	»	1,658 92
— sur les successions.	21,429 04	16,517 89	»	»	16,517 89
Additionnels	1,611,844 91	595,709 24	»	»	595,709 24
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839 . .	1,788 »	198 »	»	»	198 »
— à l'étranger id. . .	9,404 56	»	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse	1,980 »	750 »	»	»	750 »
Amendes de police correctionnelle	26,031 96	9,632 12	»	»	9,632 12
— pour délits forestiers	276 50	109 96	»	»	109 96
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres.	1,270 59	340 »	»	»	340 »
— de consignations, attribuées définitivement à l'État.	6,835 »	875 50	»	»	875 50
— prononcées par la circulaire n° 5.	78 »	42 »	»	»	42 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières .	355 44	174 21	»	»	174 21
3/4 — de police de roulage	29,137 »	1,298 10	»	»	1,298 10
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	125 75	75 »	»	»	75 »
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	46 80	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	4,407 75	1,809 36	»	»	1,809 36
1/3 — de grande voirie.	168 36	49 40	»	»	49 40
1/3 — de navigation.	8 53	49 23	»	»	49 23
1/3 — en matière de chasse et de pêche	»	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	92 »	45 10	»	»	45 10
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements .	18,408 92	8,589 50	»	»	8,589 50
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements.	55,872 97	7,501 58	»	»	7,501 58
	8,373,465 66	2,962,404 65	»	129 49	2,962,534 14
A déduire les diminutions de recettes	27,295 68	513 16	»	»	513 16
	8,346,169 98	2,961,891 49	»	129 49	2,962,020 98

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
65,961 88	»	»	65,961 88	70,069 65	»	58 14	70,127 79	535,142 53
15,611 33	»	»	15,611 33	9,031 67	»	8 88	9,040 55	111,503 25
1,418 »	»	»	1,418 »	534 »	»	»	534 »	17,514 »
»	»	»	»	»	»	»	»	25,584 »
33,180 »	»	»	33,180 »	21,810 »	»	»	21,810 »	128,550 »
224,156 93	»	290 02	224,446 95	172,814 09	»	»	172,814 09	1,154,047 91
5,172 85	»	»	5,172 85	29,288 55	»	»	29,288 55	203,053 87
853 91	»	»	853 91	1,016 13	»	»	1,016 13	7,554 35
10,904 42	»	»	10,904 42	3,505 94	»	»	3,505 94	61,162 12
584 10	»	»	584 10	694 08	»	»	694 08	7,886 38
»	»	»	»	»	»	»	»	100 »
»	»	»	»	»	»	»	»	18,579 50
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,131,164 60	»	1 80	1,131,166 40	770,354 69	»	»	770,354 69	5,669,060 19
109,041 52	»	»	109,041 52	44,465 49	»	»	44,465 49	516,370 65
61,022 70	»	»	61,022 70	63,126 56	»	3,225 32	66,351 68	340,607 99
43,584 82	»	» 70	43,585 52	49,812 48	»	»	49,812 48	542,752 57
3,649 15	»	»	3,649 15	5,495 04	»	»	5,495 04	25,815 28
25,711 28	»	» 30	25,711 58	36,788 66	»	»	36,788 66	157,211 69
17,341 86	»	»	17,341 86	11,113 84	»	»	11,113 84	68,482 18
116,935 23	»	»	116,935 23	72,369 52	»	»	72,369 52	539,162 42
331,323 46	»	5 19	331,328 65	340,972 60	»	»	340,972 60	2,738,267 57
32,281 95	»	»	32,281 95	7,360 29	»	»	7,360 29	78,413 85
21,376 02	»	»	21,376 02	12,672 13	»	»	12,672 13	97,009 59
8,966 27	»	»	8,966 27	6,046 35	»	»	6,046 35	50,849 01
1,902 25	»	»	1,902 25	1,675 92	»	30 91	1,706 83	8,716 74
13,787 10	»	»	13,787 10	4,551 96	»	9 09	4,561 05	56,295 08
570,242 55	»	»	570,242 55	429,248 85	»	17 57	429,266 42	3,205,063 12
710 »	»	»	710 »	84 »	»	»	84 »	2,780 »
»	»	»	»	»	»	»	»	9,464 56
450 »	»	»	450 »	1,290 »	»	»	1,290 »	4,470 »
10,874 67	»	15 84	10,890 51	6,746 54	»	»	6,746 54	53,301 15
1,408 88	»	»	1,408 88	961 01	»	144 »	1,105 01	2,900 15
969 77	»	»	969 77	695 »	»	»	695 »	3,275 36
»	»	»	»	45 »	»	»	45 »	7,755 30
12 »	»	»	12 »	»	»	»	»	132 »
444 48	»	53 37	497 85	3 75	»	»	3 75	1,031 25
16,032 69	»	» 01	16,032 70	1,628 25	»	»	1,628 25	48,696 05
125 »	»	»	125 »	370 »	»	»	370 »	695 75
»	»	»	»	391 80	»	»	391 80	438 60
2,558 78	»	»	2,558 78	501 90	»	»	501 90	9,077 79
209 52	»	»	209 52	10 67	»	»	10 67	437 75
239 93	»	»	239 93	3 33	»	»	3 33	301 02
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	5 83	»	»	5 83	142 93
16,217 92	»	»	16,217 92	6,137 »	»	»	6,137 »	49,353 34
2,539 68	»	634 92	3,174 60	10,158 32	»	»	10,158 32	76,507 47
2,899,367 50	»	1,002 15	2,900,369 45	2,193,650 69	»	3,493 91	2,197,144 60	16,433,511 85
1,677 94	»	»	1,677 94	3,459 96	»	»	3,459 96	32,924 74
2,897,689 56	»	1,002 15	2,898,691 51	2,190,210 73	»	3,493 91	2,193,704 64	16,400,587 11

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	533,142 35	35,595 50	»	»	35,595 50
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1839).	111,503 25	1,108 30	»	»	1,108 30
— de passeports à l'intérieur id.	17,514 »	384 »	»	8 »	392 »
— de passeports à l'extérieur. id.	25,584 »	»	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse id.	128,550 »	10,920 »	»	»	10,920 »
— de dimension id.	1,154,047 91	59,701 81	»	9 31	59,711 12
— de journaux indigènes id.	205,055 87	225 16	»	»	225 16
— — étrangers id.	7,554 35	127 56	»	»	127 56
— d'affiches id.	61,162 12	1,562 05	»	»	1,562 05
— d'annonces et d'avis. id.	7,886 38	15 85	»	»	15 85
— de feuilles de patentes id.	100 »	»	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id.	18,579 50	»	»	»	»
— extraordinaire id.	»	»	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	5,669,060 19	275,110 »	»	»	275,110 »
— — sous seing privé	516,370 65	24,251 66	»	»	24,251 66
— actes judiciaires.	340,607 99	22,475 38	»	»	22,475 38
— — d'huissiers	342,752 37	12,627 43	»	»	12,627 43
Greffe, mise au rôle	25,813 28	645 34	»	» 20	645 54
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	157,211 69	5,744 99	»	»	5,744 99
Hypothèques, inscriptions.	68,482 18	1,654 42	»	»	1,654 42
— transcriptions d'actes de mutation	539,162 42	27,756 75	»	»	27,756 75
Successions, droits de succession.	2,758,267 57	147,914 35	»	»	147,914 35
— — de mutation par décès.	78,413 85	593 73	»	113 97	507 70
Amendes sur le timbre	97,009 59	736 07	»	»	736 07
— sur l'enregistrement	50,849 01	3,008 56	»	»	3,008 56
— sur les hypothèques	8,716 74	946 75	»	»	946 75
— sur les successions.	56,295 08	1,789 33	»	»	1,789 33
Additionnels	3,205,063 12	161,542 17	»	»	161,542 17
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839	2,780 »	384 »	»	»	384 »
— à l'étranger id.	9,464 56	»	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse, id.	4,470 »	390 »	»	»	390 »
Amendes de police correctionnelle	53,301 13	3,211 54	»	»	3,211 54
— pour délits forestiers	2,900 15	33 »	»	»	33 »
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	5,275 36	99 »	»	»	99 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	7,755 30	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	132 »	»	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	1,031 25	33 »	»	»	33 »
3/4 — de police de roulage	48,696 05	1,229 63	»	»	1,229 63
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	693 75	194 38	»	»	194 38
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	438 60	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	9,077 79	269 74	»	»	269 74
1/3 — de grande voirie	437 75	47 35	»	»	47 35
1/3 — de navigation	301 02	»	»	»	»
1/3 — en matière de chasse et de pêche	»	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	142 95	»	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements.	49,353 54	1,687 »	»	»	1,687 »
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements	76,507 47	4,126 98	»	»	4,126 98
	16,455,511 85	807,882 74	»	131 48	808,014 22
A déduire les diminutions de recettes	52,924 74	126 58	»	»	126 58
	16,400,587 11	807,756 16	»	131 48	807,887 64

l'enregistrement, timbre, etc.. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.			
39,777 93	»	»	39,777 93	27,627 17	»	42 23	27,669 40	656,185 16	25,154 90	611,050 26
1,591 59	»	7 »	1,598 59	4,333 96	»	11 90	4,345 86	118,536 »	37 35	118,498 65
402 »	»	2 »	404 »	302 »	»	»	302 »	18,612 »	4 »	18,608 »
»	»	»	»	»	»	»	»	25,584 »	»	25,584 »
6,180 »	»	»	6,180 »	16,350 »	»	»	16,350 »	162,000 »	»	162,000 »
73,736 10	»	»	73,736 10	78,923 92	»	145 35	79,069 27	1,366,564 40	150 18	1,366,414 22
434 38	»	130 63	565 01	4,353 95	»	»	4,353 95	208,197 09	»	208,197 09
73 91	»	»	73 91	163 40	»	»	163 40	7,919 22	14 75	7,904 47
357 58	»	»	357 58	4,825 16	»	»	4,825 16	67,906 91	»	67,906 91
94 75	»	»	94 75	202 37	»	»	202 37	8,199 35	» 06	8,199 29
2,191 95	»	»	2,191 95	12 60	»	»	12 60	2,304 55	100 »	2,204 55
»	»	»	»	»	»	»	»	18,579 50	»	18,579 50
2 30	»	»	2 30	14 52	»	»	14 52	16 82	»	16 82
273,739 85	»	»	273,739 85	445,462 11	»	»	445,462 11	6,663,572 13	75 66	9,663,296 47
27,999 97	»	»	27,999 97	56,162 15	»	23 20	56,185 35	624,787 61	310 92	624,476 69
19,778 27	»	1 70	19,779 97	17,076 30	»	»	17,076 30	599,939 64	81 96	599,857 68
23,595 31	»	»	23,595 31	24,166 34	»	»	24,166 34	403,139 45	3,232 32	399,907 13
1,458 56	»	»	1,458 56	1,467 57	»	»	1,467 57	29,384 95	»	29,384 95
9,457 66	»	»	9,457 66	9,083 82	»	»	9,083 82	181,478 16	»	181,478 16
1,807 39	»	»	1,807 39	4,092 90	»	1 10	4,094 »	76,017 99	»	76,017 99
28,784 68	»	»	28,784 68	51,846 44	»	»	51,846 44	647,550 27	» 51	647,529 76
51,929 63	»	»	51,929 63	103,211 13	»	54 76	103,265 89	3,021,377 44	463 97	3,020,913 47
1,743 73	»	»	1,743 73	1,150 77	»	»	1,150 77	81,816 05	67 95	81,748 08
1,055 72	»	»	1,055 72	5,584 18	»	»	5,584 18	104,385 56	71 45	104,314 11
5,727 87	»	5 40	5,733 27	5,936 04	»	»	5,936 04	61,526 88	496 80	61,030 08
2,455 94	»	»	2,455 94	1,582 27	»	»	1,582 27	15,501 68	168 02	15,333 66
1,785 96	»	»	1,785 96	1,777 41	»	8 »	1,785 41	61,655 78	»	61,655 78
136,370 15	»	»	136,370 15	219,192 59	»	»	219,192 59	3,722,168 03	868 94	3,721,299 09
282 »	»	»	282 »	106 »	»	»	106 »	3,552 »	38 »	3,514 »
»	»	»	»	»	»	»	»	9,464 56	»	9,464 56
1,320 »	»	»	1,320 »	750 »	»	»	750 »	6,930 »	420 »	6,510 »
5,185 75	»	»	5,185 75	7,152 90	»	»	7,152 90	68,851 32	208 28	68,643 04
7,798 72	»	»	7,798 72	3,542 67	»	6 »	3,548 67	14,080 54	40 03	14,040 51
366 94	»	»	366 94	50 »	»	6 »	56 »	3,797 30	»	3,797 30
30 »	»	»	30 »	»	»	»	»	7,785 30	»	7,785 30
66 70	»	»	66 70	60 »	»	»	60 »	258 70	6 »	252 70
87 90	»	»	87 90	51 10	»	»	51 10	1,203 25	6 57	1,196 88
148 95	»	5 »	153 95	2,727 86	»	»	2,727 86	52,807 49	»	52,807 49
40 »	»	10 »	50 »	1 50	»	»	1 50	959 63	»	959 63
60 90	»	»	60 90	»	»	»	»	499 50	40 »	459 50
409 32	»	»	409 32	67 94	»	»	67 94	9,824 79	» 01	9,824 78
35 94	»	»	35 94	23 72	»	»	23 72	544 76	23 77	520 99
»	»	»	»	»	»	»	»	301 02	» 01	301 01
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	4 22	»	»	4 22	147 15	»	147 15
1,324 »	»	»	1,324 »	5,393 46	»	»	5,393 46	57,757 80	1,587 30	56,170 50
»	»	»	»	4,444 44	»	317 46	4,761 90	85,596 35	»	85,596 35
707,668 28	»	161 73	707,830 01	1,106,876 88	»	616 »	1,107,492 88	19,056,848 96	33,669 51	19,023,179 45
175 52	»	»	175 52	442 67	»	»	442 67	33,669 51	»	»
707,492 76	»	161 73	707,654 49	1,106,434 21	»	616 »	1,107,050 21	19,023,179 45	. . . .	19,023,179 45

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses (impôts)

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits des examens pour l'obtention des grades académiques . . . . .
Produits des brevets d'invention . . . . .

de l'administration du Trésor Public. Exercice 1839.

MONTANT.				*Observations.*
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
22,985 »	1,190 47	»	24,175 47	
21,639 64	10,343 91	63 49	32,047 04	
44,624 64	11,534 38	63 49	56,222 51	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	925 »	»	92 50	1,017 50
Produit de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	33,205 11	»	»	33,205 11
Produits des barrières sur les grandes routes.				
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»
— 1838	1,750 »	»	»	1,750 »
— 1839	70,870 81	»	»	70,870 81
— 1840	»	»	»	»
Des cautionnements	4,587 49	»	»	4,587 49
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,119 06	»	»	1,119 06
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»
— 1838	»	»	»	»
— 1839	38,632 37	»	»	38,632 37
— 1840	»	»	»	»
Des cautionnements	»	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	373 31	»	»	373 31
	151,463 15	»	92 50	151,555 65
A déduire les diminutions de recettes	92 50	»	»	92 50
	151,370 65	»	92 50	151,463 15

domaines (péages). *Exercice* 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
611,672 98	»	»	611,672 98	27,292 46	»	57 85	27,350 29	640,040 77
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	2,402 47	»	»	2,402 47	35,607 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»
6,175 »	»	»	6,175 »	»	»	»	»	7,925 »
526,116 67	»	»	526,116 67	82,530 02	»	»	82,530 02	479,517 50
3,066 67	»	»	3,066 67	964 59	»	387 49	1,352 08	4,418 75
1,083 33	»	»	1,083 33	2,954 19	»	»	2,954 19	8,625 01
13,197 25	»	»	13,197 25	1,289 »	»	»	1,289 »	15,605 31
»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,500 06	»	508 33	3,008 39	30 92	»	»	30 92	3,039 31
119,975 08	»	»	119,975 08	80,070 81	»	»	80,070 81	238,678 26
1,154 23	»	»	1,154 23	2,625 83	»	8,217 96	10,843 79	11,998 02
1,024 80	»	»	1,024 80	4,843 33	»	»	4,843 33	5,868 13
3,627 12	»	»	3,627 12	693 29	»	105 60	798 89	4,799 32
1,089,593 19	»	508 33	1,090,101 52	205,696 91	»	8,768 88	214,465 79	1,456,122 96
508 34	»	»	508 34	8,803 65	»	»	8,803 65	9,404 49
1,089,084 85	»	508 33	1,089,593 18	196,893 26	»	8,768 88	205,662 14	1,446,718 47

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	640,040 77	38,652 51	»	»	38,652 51
Produits de la Sambre canalisée	»	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	35,607 58	12,501 94	»	18 51	12,320 45
Produits des barrières sur les grandes routes.					
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1838	7,925 »	1,549 95	»	816 64	2,366 59
— 1839	479,517 50	100,963 90	»	»	100,963 90
— 1840	4,418 75	2,837 51	»	»	2,837 51
Des cautionnements.	8,625 01	6,117 38	»	758 33	6,875 71
Excédant sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	15,605 31	1,499 57	»	»	1,499 57
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1838	5,039 31	957 »	»	»	957 »
— 1839	238,678 26	70,765 81	»	787 93	71,553 74
— 1840	11,998 02	1,293 76	»	»	1,293 76
Des cautionnements.	5,868 13	10,414 06	»	749 84	11,163 90
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	4,799 32	1,354 29	»	»	1,354 29
	1,456,122 96	248,707 68	»	3,131 25	251,838 93
A déduire les diminutions de recettes.	9,404 49	3,471 06	»	»	3,471 06
	1,446,718 47	245,236 62	»	3,131 25	248,367 87

domaines (péages). *Exercice* 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
398,052 24	»	17,011 »	415,063 24	1,380 »	»	»	1,380 »	1,095,136 52
323,558 71	»	42,734 »	366,292 71	»	»	»	»	366,292 71
887 58	»	»	887 58	33,330 76	»	»	33,330 76	82,146 37
»	»	»	»	128 78	»	»	128 78	128 78
»	»	»	»	3,507 10	»	»	3,507 10	13,798 69
246,343 13	»	»	246,343 13	65,289 06	»	1,571 48	66,860 54	893,685 07
7,717 84	»	»	7,717 84	1,526 67	»	81 71	1,608 38	16,582 48
4,904 32	»	»	4,904 32	»	»	»	»	20,405 04
1,161 19	»	»	1,161 19	1,619 60	»	»	1,619 60	19,885 67
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	1,259 61	»	»	1,259 61	5,255 92
447,991 63	»	2 »	447,993 63	184,043 62	»	»	184,043 62	942,269 25
18,700 »	»	»	18,700 »	2,504 21	»	425 »	2,729 21	34,720 99
6,808 37	»	»	6,808 37	»	»	»	»	23,840 40
4,541 19	»	3 14	4,544 33	4,150 40	»	»	4,150 40	14,848 54
1,460,666 20	»	59,750 14	1,520,416 34	298,539 81	»	2,078 19	300,618 »	3,528,996 23
21 72	»	»	21 72	2,115 69	»	»	2,115 69	15,012 96
1,460,644 48	»	59,750 14	1,520,394 62	296,424 12	»	2,078 19	298,502 31	3,513,983 27

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	1,005,136 52	25,847 11	»	»	25,847 11
Produits de la Sambre canalisée	366,292 71	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	82,146 37	10,904 25	»	»	10,904 25
Produits des barrières sur les grandes routes.					
De l'année 1837 et antérieures	128 78	»	»	727 50	727 50
— 1838.	13,798 69	825 »	»	»	825 »
— 1839.	893,685 07	57,420 31	»	»	57,420 31
— 1840.	16,582 48	1,083 38	»	»	1,083 38
Des cautionnements.	20,405 04	»	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	19,885 67	601 73	»	»	601 73
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1838.	5,255 92	933 34	»	»	933 34
— 1839.	942,269 25	46,879 33	»	400 85	47,280 18
— 1840.	34,720 90	1,155 01	»	»	1,155 01
Des cautionnements.	23,840 40	»	»	866 62	866 62
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières . .	14,848 34	401 19	»	»	401 19
	3,528,996 23	146,050 63	»	1,994 97	148,045 60
A déduire les diminutions de recettes	15,012 96	1,573 85	»	»	1,573 85
	3,513,983 27	144,476 78	»	1,994 97	146,471 75

domaines (péages). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.			
»	»	»	»	»	»	»	»	1,120,983 63	445 50	1,120,538 13
»	»	»	»	»	»	»	»	366,292 71	»	366,292 71
1,907 50	»	»	1,907 50	322 50	»	»	322 50	95,280 60	210 58	95,070 02
»	»	»	»	»	»	»	»	856 28	»	856 28
7,257 12	»	»	7,257 12	250 »	»	»	250 »	22,130 81	8,845 45	13,285 36
70,938 23	»	8,059 76	78,997 99	77,583 73	»	»	77,583 73	1,107,687 10	2,028 16	1,105,058 94
»	»	»	»	418 67	»	»	418 67	18,084 53	1,045 82	17,038 71
620 84	»	»	620 84	166 66	»	»	166 66	21,192 54	1,145 81	20,046 73
2,991 67	»	»	2,991 67	5,652 84	»	»	5,652 84	27,131 91	108 74	27,023 17
109 37	»	»	109 37	»	»	»	»	109 37	»	109 37
3,014 52	»	»	3,014 52	»	»	»	»	9,203 78	2,666 56	6,537 42
24,656 40	»	1,031 17	25,687 57	54,529 56	»	575 »	55,104 36	1,070,341 36	5,932 24	1,064,409 12
»	»	»	»	»	»	»	»	35,876 »	841 67	35,034 33
1,920 79	»	»	1,920 79	»	»	»	»	26,627 81	2,396 41	24,231 40
1,628 54	»	»	1,628 54	1,823 79	»	»	1,823 79	18,701 86	»	18,701 86
115,044 98	»	9,090 93	124,135 91	138,747 55	»	575 »	139,322 55	3,940,500 29	26,266 74	3,914,233 55
9,104 95	»	»	9,104 95	575 »	»	»	575 »	26,266 74	»	»
105,940 05	»	9,090 93	115,030 98	138,172 55	»	575 »	138,747 55	3,914,233 55	. . . . .	3,914,233 55

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	»	334,554 45	»	»	334,554 45
— des ports payés et chargements	»	»	»	»	72,289 00	»	»	72,289 90
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	»	698 67	»	»	698 67
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	»	3,644 95	»	»	3,644 95
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	»	1,021 90	»	»	1,021 90
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	»	1,408 00	»	»	1,408 90
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	»	»	»	»	391 80	»	»	391 80
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	»	»	»	»	7,182 40	»	»	7,182 40
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	»	»	»	»	416 04	»	»	416 04
Produit du port des journaux	»	»	»	»	5,696 54	»	»	5,696 54
Recettes diverses	»	»	»	»	95 40	»	»	95 40
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»	»
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»
					427,400 95	»	»	427,400 95
Non-valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur	8,872 60	»	»	8,872 60	»	»	»	»
Détaxes	229 40	»	»	229 40	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	748 70	»	»	748 70	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	4,171 20	»	»	4,171 20	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	122 66	»	»	122 66	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	200 10	»	»	200 10	»	»	»	»
					14,544 66	»	»	14,544 66
					413,056 29	»	»	413,056 29

des postes. Exercice **1839.**

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL des RECETTES ci-contre à reporter.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	»	649,605 41	»	»	649,605 41	»	»	»	»	211,568 60	»	»	211,568 60	1,193,728 46
»	»	»	»	119,732 »	»	»	119,732 »	»	»	»	»	58,392 »	»	»	58,392 »	250,415 90
»	»	»	»	4,585 54	»	»	4,585 54	»	»	»	»	427 52	»	»	427 52	5,511 35
»	»	»	»	6,158 30	»	»	6,158 30	»	»	»	»	6,305 95	»	»	6,305 95	16,199 20
»	»	»	»	2,087 49	»	»	2,087 49	»	»	»	»	658 40	»	»	658 40	5,767 79
»	»	»	»	7,046 90	»	»	7,046 90	»	»	»	»	970 »	»	»	970 »	9,425 80
»	»	»	»	909 80	»	»	909 80	»	»	»	»	308 20	»	»	308 20	1,609 80
»	»	»	»	29,314 44	»	»	29,314 44	»	»	»	»	8,295 72	»	»	8,295 72	44,702 56
»	»	»	»	2,207 81	»	»	2,207 81	»	»	»	»	340 95	»	»	340 95	2,964 80
»	»	»	»	38,376 67	»	»	38,376 67	»	»	»	»	2,767 64	»	»	2,767 64	46,840 85
»	»	»	»	1,001 49	»	»	1,001 49	»	»	»	»	16 90	»	»	16 90	1,113 79
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	860,825 65	»	»	860,825 65	»	»	»	»	270,141 88	»	»	270,141 88	1,358,368 48
17,933 50	»	»	17,933 50	»	»	»	»	7,010 50	»	»	7,010 50	»	»	»	»	35,816 40
2,579 60	»	»	2,579 60	»	»	»	»	94 60	»	»	94 60	»	»	»	»	2,903 60
1,357 80	»	»	1,357 80	»	»	»	»	444 80	»	»	444 80	»	»	»	»	2,551 30
11,486 30	»	»	11,486 30	»	»	»	»	6,489 80	»	»	6,489 80	»	»	»	»	22,147 30
962 32	»	»	962 32	»	»	»	»	146 70	»	»	146 70	»	»	»	»	1,231 68
392 05	»	»	392 05	»	»	»	»	2 25	»	»	2 25	»	»	»	»	594 40
				34,711 57	»	»	34,711 57					14,188 45	»	»	14,188 45	63,244 68
»	»	»	»	826,114 08	»	»	826,114 08	»	»	»	»	255,953 43	»	»	255,953 43	1,495,123 80

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,195,728 46	»	»	»	»	283,856 20	»	»	283,856 20
— des ports payés et chargements	230,413 90	»	»	»	»	42,778 40	»	»	42,778 40
— de l'affranchissement des imprimés	5,511 53	»	»	»	»	729 23	»	»	729 23
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	16,199 20	»	»	»	»	7,075 55	»	»	7,075 55
Plus trouvés sur les lettres taxées	3,767 79	»	»	»	»	878 30	»	»	878 30
Bons trouvés dans les dépêches	9,425 80	»	»	»	»	1,322 70	»	»	1,322 70
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	1,609 80	»	»	»	»	483 »	»	»	483 »
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	44,792 56	»	»	»	»	10,197 82	»	»	10,197 82
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	2,964 80	»	»	»	»	696 86	»	»	696 86
Produit du port des journaux	46,840 85	»	»	»	»	7,602 59	»	»	7,602 59
Recettes diverses	1,115 79	»	»	»	»	92 10	»	»	92 10
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	1,558,368 48	»	»	»	»	355,712 75	»	»	355,712 75
Déboursés alloués par le contrôleur	33,816 40	7,575 69	»	»	7,575 69	»	»	»	»
Détaxes	2,903 60	124 90	»	»	124 90	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées.	2,551 30	802 41	»	»	802 41	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés.	22,147 30	7,077 30	»	»	7,077 30	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	1,231 68	365 57	»	»	365 57	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	594 40	»	»	»	»	»	»	»	»
	63,244 68					15,743 87	»	»	15,743 87
	1,495,123 80	»	»	»	»	339,968 88	»	»	339,968 88

des postes. Exercice **1839.**

HAINAUT.								LIÉGE.								TOTAL des **RECETTES** ci-contre à reporter.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	»	341,532 51	»	»	341,532 51	»	»	»	»	209,334 40	»	»	209,334 40	2,120,451 57
»	»	»	»	41,145 40	»	»	41,145 40	»	»	»	»	49,712 »	»	»	49,712 »	364,047 70
»	»	»	»	395 75	»	»	395 75	»	»	»	»	1,069 31	»	»	1,069 31	7,705 80
»	»	»	»	8,909 75	»	»	8,909 75	»	»	»	»	5,256 40	»	»	5,256 40	37,440 90
»	»	»	»	1,279 85	»	»	1,279 85	»	»	»	»	1,267 50	»	»	1,267 50	7,193 44
»	»	»	»	1,935 30	»	»	1,935 30	»	»	»	»	2,450 80	»	»	2,450 80	15,134 60
»	»	»	»	499 80	»	»	499 80	»	»	»	»	854 »	»	»	854 »	3,426 60
»	»	»	»	21,627 37	»	»	21,627 37	»	»	»	»	18,527 05	»	»	18,527 05	95,144 78
»	»	»	»	855 18	»	»	855 18	»	»	»	»	814 98	»	»	814 98	5,311 82
»	»	»	»	2,077 37	»	»	2,077 37	»	»	»	»	8,598 52	»	»	8,598 52	65,119 53
»	»	»	»	232 36	»	»	232 36	»	»	»	»	6 56	»	»	6 56	1,444 81
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	420,468 62	»	»	420,468 62	»	»	»	»	387,871 50	»	»	387,871 50	2,722,421 35
10,435 80	»	»	10,435 80	»	»	»	»	10,215 70	»	»	10,215 70	»	»	»	»	61,841 59
588 60	»	»	588 60	»	»	»	»	152 20	»	»	152 20	»	»	»	»	5,769 30
721 »	»	»	721 »	»	»	»	»	795 70	»	»	795 70	»	»	»	»	4,868 41
7,173 50	»	»	7,173 50	»	»	»	»	7,670 35	»	»	7,670 35	»	»	»	»	44,068 45
494 25	»	»	494 25	»	»	»	»	654 18	»	»	654 18	»	»	»	»	2,723 68
»	»	»	»	»	»	»	»	31 55	»	»	31 55	»	»	»	»	625 95
				19,413 15	»	»	19,413 15					19,495 68	»	»	19,495 68	117,897 38
»	»	»	»	401,055 47	»	»	401,055 47	»	»	»	»	368,375 82	»	»	368,375 82	2,604,523 97

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Produit des lettres taxées	2,120,451 57	»	»	»	»	69,587 95	»	»	69,587 95
— des ports payés et chargements	364,047 70	»	»	»	»	15,767 55	»	»	15,767 55
— de l'affranchissement des imprimés	7,705 80	»	»	»	»	45 50	»	»	45 50
Droit de 5 % sur les articles d'argent	57,440 90	»	»	»	»	3,057 10	»	»	3,057 10
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,195 44	»	»	»	»	264 70	»	»	264 70
Bons trouvés dans les dépêches	15,134 60	»	»	»	»	945 70	»	»	945 70
Déboursés recette, remis par le contrôleur	3,426 60	»	»	»	»	278 50	»	»	278 50
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	95,144 78	»	»	»	»	3,289 60	»	»	3,289 60
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	5,311 82	»	»	»	»	299 58	»	»	299 58
Produit du port des journaux	65,119 33	»	»	»	»	461 78	»	»	461 78
Recettes diverses	1,444 81	»	»	»	»	» 46	»	»	» 46
Articles d'argent non reclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	2,722,421 35	»	»	»	»	93,995 82	»	»	93,995 82
Déboursés alloués par le contrôleur	61,841 59	4,688 80	»	»	4,688 80	»	»	»	»
Détaxes	3,769 30	89 50	»	»	89 50	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,868 41	133 »	»	»	133 »	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	44,068 45	2,454 20	»	»	2,454 20	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	2,723 68	94 99	»	»	94 99	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	625 95	194 55	»	»	194 55	»	»	»	»
	117,897 58					7,655 04	»	»	7,655 04
	2,604,523 97	»	»	»	»	86,340 78	»	»	86,340 78

des postes. Exercice **1839.**

LUXEMBOURG.								NAMUR.								TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	»	82,557 40	»	»	82,557 40	»	»	»	»	102,049 »	»	»	102,049 »	2,575,545 92
»	»	»	»	13,437 15	»	»	13,437 15	»	»	»	»	14,288 40	»	»	14,288 40	407,540 60
»	»	»	»	57 80	»	»	57 80	»	»	»	»	94 59	»	»	94 59	7,901 49
»	»	»	»	2,614 29	»	»	2,614 29	»	»	»	»	2,594 15	»	»	2,594 15	45,506 44
»	»	»	»	367 30	»	»	367 30	»	»	»	»	133 10	»	»	133 10	7,958 54
»	»	»	»	415 80	»	»	415 80	»	»	»	»	784 10	»	»	784 10	17,280 20
»	»	»	»	205 60	»	»	205 60	»	»	»	»	162 20	»	»	162 20	4,072 70
»	»	»	»	8,858 20	»	»	8,858 20	»	»	»	»	8,904 10	»	»	8,904 10	116,196 68
»	»	»	»	774 14	»	»	774 14	»	»	»	»	172 59	»	»	172 59	6,558 13
»	»	»	»	447 78	»	»	447 78	»	»	»	»	1,309 83	»	»	1,309 83	67,358 72
»	»	»	»	9 80	»	»	9 80	»	»	»	»	274 51	»	»	274 51	1,720 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,700 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39,722 04
»	»	»	»	109,745 26	»	»	109,745 26	»	»	»	»	131,466 57	»	»	131,466 57	3,099,051 04
4,793 50	»	»	4,793 50	»	»	»	»	5,624 20	»	»	5,624 20	»	»	»	»	76,948 09
255 90	»	»	255 90	»	»	»	»	174 45	»	»	174 45	»	»	»	»	4,280 15
244 70	»	»	244 70	»	»	»	»	375 40	»	»	375 40	»	»	»	»	5,621 51
3,901 80	»	»	3,901 80	»	»	»	»	3,740 20	»	»	3,740 20	»	»	»	»	54,164 65
276 »	»	»	276 »	»	»	»	»	115 »	»	»	115 »	»	»	»	»	5,209 67
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	820 50
				9,471 90	»	»	9,471 90					10,029 25	»	»	10,029 25	145,053 57
»	»	»	»	100,273 36	»	»	100,273 36	»	»	»	»	121,437 32	»	»	121,437 32	2,953,997 47

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES RECETTES.	
Produits des chemins de fer.	Voyageurs . . . . .
	Marchandises . . . . .

Travaux Publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

MONTANT.				*Observations.*
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
3,445,276 05	323,782 67	»	3,769,058 72	
400,621 90	80,144 42	»	480,766 32	
3,845,897 95	403,927 09	»	4,249,825 04	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	1,404 16	»	»	1,404 16
Capitaux du fonds de l'industrie	»	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,386 24	»	»	3,386 24
Prix de vente d'objets mobiliers	23,696 40	»	»	23,696 40
Transactions en matière domaniale	400 »	»	»	400 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»	»
Successions en déshérence	189 »	»	»	189 »
Épaves	»	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire. (Loi du 22 septembre 1822)	73,670 90	»	»	73,670 90
Autres prix de ventes	»	»	»	»
Excédant ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	20,063 01	»	686 82	20,749 83
Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	»	»
Subsides pour construction de routes	»	»	»	»
Produits de ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	146,885 15	»	»	146,885 15
Fermages de biens-fonds et bâtiments	10,665 97	»	»	10,665 97
— de chasse et pêche	1,402 »	»	159 03	1,561 03
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre.	9,387 19	»	»	9,387 19
Arrérages de rentes	1,408 37	»	»	1,408 37
Intérêts de créances ordinaires.	30 33	»	»	30 33
— — du fonds de l'industrie	»	»	»	»
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	35 »	»	»	35 »
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»	»
Redevances de 4 % du revenu des biens passés en mainmorte	131 79	»	»	131 79
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	»	»	»
— de la calamine	»	»	»	»
— de l'exploitation du minerai de fer au bois de Minaires.	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa.	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»	»
— volontaires	27 20	»	»	27 20
Recettes accidentelles.	»	»	»	»
	292,782 71	»	845 85	293,628 56
A déduire les diminutions de recettes.	845 85	»	»	845 85
	291,936 86	»	845 85	292,782 71

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
14,095 98	»	»	14,095 98	1,595 »	»	91 84	1,486 84	16,986 98
60,134 22	»	»	60,134 22	5,481 49	»	»	5,481 49	65,615 71
2,242 40	»	»	2,242 40	5,417 40	»	211 64	5,629 04	9,257 68
10,958 89	»	»	10,958 89	970 52	»	6,177 80	7,148 12	41,783 41
25,000 »	»	»	25,000 »	»	»	»	»	25,400 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,333 96	»	»	2,333 96	129 08	»	65 31	194 39	2,717 35
»	»	»	»	2,463 08	»	12,500 »	14,963 08	14,963 08
17,445 73	»	»	17,445 73	115,382 72	»	»	115,382 72	206,499 35
453 »	»	»	453 »	452 72	»	»	452 72	905 72
11,226 16	»	8,615 47	19,841 63	2,403 92	»	»	2,403 92	42,995 38
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
174,200 76	»	»	174,200 76	134,591 07	»	»	134,591 07	455,676 98
5,650 98	»	»	5,650 98	3,175 48	»	9 69	3,185 17	19,502 12
430 »	»	»	430 »	2,820 25	»	»	2,820 25	4,811 28
»	»	»	»	36,155 58	»	397 79	36,553 17	45,940 56
11,361 »	»	»	11,361 »	1,940 48	»	»	1,940 48	14,709 85
»	»	»	»	»	»	»	»	30 35
40,256 51	»	2,685 26	42,941 77	253 54	»	»	253 54	43,195 11
27 12	»	»	27 12	257 92	»	21 17	279 09	306 21
357 46	»	»	357 46	14,888 17	»	»	14,888 17	15,280 63
»	»	43 »	43 »	10,083 58	»	»	10,083 58	10,126 58
41 84	»	»	41 84	43 19	»	»	43 19	216 82
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
22 »	»	»	22 »	84 17	»	»	84 17	106 17
274 25	»	»	274 25	»	»	»	»	301 45
»	»	»	»	»	»	»	»	»
376,492 26	»	11,343 73	387,835 99	334,588 56	»	19,475 24	353,863 80	1,035,328 55
6,476 23	»	»	6,476 23	6,666 52	»	»	6,666 52	13,988 40
370,016 03	»	11,343 73	381,359 76	327,722 24	»	19,475 24	347,197 48	1,021,339 95

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	16,986 98	561 80	»	»	561 80
Capitaux du fonds de l'industrie	63,615 71	4,232 80	»	»	4,232 80
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	9,257 68	5,816 92	»	»	5,816 92
Prix de vente d'objets mobiliers	41,783 41	10,575 04	»	»	10,575 04
Transactions en matière domaniale	25,400 »	7,101 39	»	»	7,101 39
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»	»	»
Successions en déshérence	2,717 35	2,958 60	»	»	2,958 60
Épaves	14,965 08	»	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 22 septembre 1822)	206,499 35	58,034 64	»	»	58,034 64
Autres prix de vente	905 72	10 »	»	»	10 »
Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	42,995 38	2,500 80	»	»	2,500 80
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	»	»	»
Subsides pour construction de routes	»	»	»	»	»
Produits de vente d'objets dépendants du Département de de la Guerre	455,676 98	65,286 52	»	»	65,286 52
Fermages de biens-fonds et bâtiments	19,502 12	10,274 20	»	»	10,274 20
— de chasses et pêches	4,811 28	11,957 25	»	383 99	12,321 24
Revenus de domaines dépendants du Départ. de la Guerre	45,940 56	9,701 06	»	25 »	9,726 06
Arrérages de rentes	14,709 85	647 72	»	»	647 72
Intérêts de créances ordinaires	30 33	498 62	»	»	498 62
— — du fonds de l'industrie	43,195 11	3,575 50	»	160 »	3,735 50
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	506 21	210 59	»	»	210 59
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	15,280 65	12,378 87	»	»	12,378 87
Vente d'herbes, extraction de terre et sables, paisson et glandée	10,126 38	»	»	»	»
Redevance de 4 p. °/o du revenu des biens passés en mainmorte	216 82	»	»	»	»
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	»	»	»	»
— de la calamine	»	»	»	»	»
— de l'exploitat. du minerai de fer au bois de Minaires	»	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	106 17	154 97	»	»	154 97
— volontaires	301 45	»	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»	»
	1,035,528 35	204,457 29	»	568 99	205,026 28
A déduire les diminutions de recettes	13,988 40	587 50	»	»	587 50
	1,021,539 95	203,869 79	»	568 99	204,438 78

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
865 81	»	»	865 81	55,555 90	»	»	55,555 90	55,968 49
185,559 27	»	»	185,559 27	7,477 96	»	»	7,477 96	260,865 74
»	»	20 »	20 »	3,606 02	»	»	3,606 02	18,700 62
621 43	»	10 »	631 43	1,315 »	»	»	1,315 »	54,304 88
»	»	»	»	31,305 »	»	»	31,305 »	63,806 39
»	»	»	»	»	»	»	»	»
60 »	»	»	60 »	41 09	»	»	41 09	5,777 04
»	»	»	»	»	»	»	»	14,965 08
401,105 24	»	»	401,105 24	133,246 86	»	»	133,246 86	708,886 09
916 96	»	»	916 96	487 07	»	»	487 07	2,319 75
30,860 01	»	»	30,860 01	24,600 46	»	»	24,600 46	100,956 65
»	»	»	»	597 42	»	»	597 42	597 42
»	»	»	»	1,000 »	»	»	1,000 »	1,000 »
231,617 60	»	»	231,617 60	161,320 64	»	»	161,320 64	911,901 74
16,718 75	»	12 81	16,731 54	11,918 90	»	»	11,918 90	58,426 76
3,819 47	»	»	3,819 47	8,414 31	»	»	8,414 31	29,366 50
24,233 96	»	1,821 23	26,055 19	2,851 76	»	»	2,851 76	84,573 37
4,121 97	»	149 79	4,271 76	37,868 24	»	74 72	37,942 96	57,572 29
18,948 12	»	»	18,948 12	1,772 54	»	»	1,772 54	21,249 61
52,335 01	»	»	52,335 01	9,262 09	»	»	9,262 09	108,527 71
»	»	»	»	»	»	»	»	516 80
18,335 10	»	51 56	18,386 66	67,825 80	»	»	67,825 80	113,871 96
60,160 68	»	»	60,160 68	10,769 25	»	»	10,769 25	81,056 31
97 43	»	»	97 43	1 04	»	»	1 04	315 29
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	12,501 12	»	»	12,501 12	12,501 12
748 23	»	4 »	752 23	376 14	»	»	376 14	1,389 51
»	»	»	»	»	»	»	»	301 45
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,051,103 02	»	2,069 39	1,053,172 41	579,114 61	»	74 72	579,189 33	2,872,716 57
62,045 98	»	»	62,045 98	336 68	»	»	336 68	76,958 56
989,057 04	»	2,069 39	991,126 43	578,777 93	»	74 72	578,852 65	2,795,757 81

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	53,968 49	23,591 65	»	»	23,591 65
Capitaux du fonds de l'industrie	260,865 74	»	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	18,700 62	417 91	»	»	417 91
Prix de vente d'objets mobiliers	54,304 88	»	»	»	»
Transactions en matière domaniale	63,806 39	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»	»	»
Successions en déshérence	5,777 04	»	»	»	»
Épaves	14,963 08	1 58	»	»	1 58
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 22 septembre 1822)	798,886 09	26,549 69	»	»	26,549 69
Autres prix de ventes	2,319 75	»	»	»	»
Excédant ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	100,956 65	5,709 52	»	»	5,709 52
Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	597 42	»	»	»	»
Subsides pour construction de routes	1,000 »	»	»	»	»
Produits des vente d'objets dépendants du Département de la Guerre	911,901 74	13,558 02	»	»	13,558 02
Fermages de biens-fonds et bâtiments	58,426 76	8,501 61	»	»	8,501 61
— de chasse et de pêche	29,366 50	1,806 92	»	445 50	2,252 42
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre	84,575 37	»	»	»	»
Arrérages de rentes	57,572 29	24,655 27	»	»	24,655 27
Intérêts de créances ordinaires	21,249 61	»	»	»	»
— — du fonds de l'industrie	108,527 71	253 97	»	»	253 97
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	516 80	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	113,871 96	»	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terres et sables, paisson et glandée	81,056 31	»	»	»	»
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	515 29	52 65	»	»	52 65
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	119,119 81	»	»	119,119 81
— de la calamine	15,000 »	»	»	»	»
— de l'exploitat. du minerai de fer au bois de Minaires	»	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	12,501 12	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	1,589 51	»	»	»	»
— volontaires	301 45	»	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»	»
	2,872,716 37	224,218 60	»	445 50	224,664 10
A déduire les diminutions de recettes	76,958 56	»	»	»	»
	2,795,757 81	224,218 60	»	445 50	224,664 10

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840	1841.	TOTAL.	1839.	1840	1841.	TOTAL.			
2,526 27	»	»	2,526 27	2,426 47	»	»	2,426 47	82,512 88	271 96	82,240 92
»	»	»	»	2,124 30	»	»	2,124 30	262,990 04	2,585 45	260,604 61
68,590 25	»	»	68,590 25	10,793 65	»	»	10,793 65	98,502 43	»	98,502 43
1,628 03	»	»	1,628 03	»	»	»	»	55,932 91	852 82	55,080 09
»	»	»	»	»	»	»	»	63,806 39	»	63,806 39
»	»	»	»	3,910 18	»	»	3,910 18	3,910 18	»	3,910 18
»	»	»	»	»	»	»	»	5,777 04	»	5,777 04
6 »	»	»	6 »	»	»	»	»	14,970 66	»	14,970 66
428,901 84	»	»	428,901 84	677,396 62	»	»	677,396 62	1,931,754 24	»	1,931,754 24
»	»	»	»	»	»	»	»	2,319 75	727 39	1,592 36
7,792 84	»	»	7,792 84	5,366 59	»	117 60	5,484 19	119,943 20	91 84	119,851 36
»	»	»	»	4,746 01	»	»	4,746 01	5,343 43	»	5,343 43
»	»	»	»	»	»	»	»	1,000 »	»	1,000 »
8,912 74	»	»	8,912 74	27,599 09	»	»	27,599 09	961,971 59	3,253 67	958,717 92
997 96	»	»	997 96	2,535 19	»	»	2,535 19	70,259 52	587 16	69,672 36
2,347 88	»	»	2,347 88	6,197 »	»	»	6,197 »	40,163 60	3,666 44	36,497 16
55 54	»	»	55 54	3,454 62	»	»	3,454 62	88,085 53	»	88,085 53
6,485 19	»	11 44	6,496 63	3,039 55	»	»	3,039 55	91,763 52	486 65	91,276 87
»	»	»	»	291 54	»	»	291 54	21,541 15	252 43	21,288 72
285 83	»	»	285 83	125 91	»	»	125 91	109,193 42	»	109,193 42
»	»	»	»	»	»	»	»	516 80	»	516 80
255,209 24	»	»	255,209 24	152,196 95	»	»	152,196 95	521,278 15	3,485 92	517,792 23
»	»	»	»	»	»	»	»	81,056 31	62,366 35	18,689 96
5 42	»	»	5 42	»	»	»	»	373 36	»	373 36
»	»	»	»	»	»	»	»	119,119 81	»	119,119 81
»	»	»	»	»	»	»	»	15,000 »	»	15,000 »
»	»	»	»	2,200 65	»	»	2,200 65	2,200 65	»	2,200 65
»	»	»	»	»	»	»	»	12,501 12	»	12,501 12
885 30	»	5 69	890 99	141 57	»	»	141 57	2,422 07	15 »	2,407 07
36 »	»	»	36 »	12 »	»	»	12 »	349 45	»	349 45
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
784,666 33	»	17 13	784,683 46	904,355 67	»	117 60	904,473 27	4,786,537 20	78,443 06	4,708,094 14
»	»	»	»	1,484 50	»	»	1,484 50	78,443 06	»	»
784,666 33	»	17 13	784,683 46	902,871 17	»	117 60	902,988 77	4,708,094 14	. . .	4,708,094 14

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES RECETTES.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêt de l'encaisse de l'ancien caissier général . . . . .
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* . . . . .
Produits des haras . . . . .
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture. . . . .
Produit du droit de pilotage . . . . .

du Trésor Public (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

MONTANT.				*Observations.*
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	34,456 83	1,828 11	36,284 94	
560,320 21	»	»	560,320 21	
318,754 97	»	»	318,754 97	
»	40,515 »	9,810 »	50,325 »	
»	»	»	»	
56,278 76	10,264 97	»	66,543 73	
32,817 76	47,752 75	»	80,570 51	
968,171 70	132,989 55	11,638 11	1,112,799 36	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	2 35	»	»	2 35
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	3,016 13	200 34	74 87	3,291 36
	3,018 48	200 34	74 87	3,293 69

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	2 33
5,985 49	3,106 74	»	9,092 23	4,360 95	334 46	187 43	4,882 82	17,266 41
5,985 49	3,106 74	»	9,092 23	4,360 95	334 46	187 43	4,882 82	17,268 74

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	2 33	2 33	»	»	2 33
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	17,266 41	5,531 82	240 41	170 86	5,943 09
	17,268 74	5,534 15	240 41	170 86	5,945 42

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
6 99	»	»	6 99	»	»	»	»	11 65
4,791 87	215 92	65 06	5,072 85	2,895 95	290 38	132 59	3,318 92	31,601 27
4,798 86	215 92	65 06	5,079 84	2,895 95	290 38	132 59	3,318 92	31,612 92

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	11 65	»	»	»	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	31,601 27	1,225 68	38 22	12 23	1,276 13
	31,612 92	1,225 68	38 22	12 23	1,276 13

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
50 13	»	»	50 13	»	»	»	»	61 78
929 01	73 52	1 89	1,004 42	1,160 31	203 87	46 77	1,410 95	55,292 77
979 14	73 52	1 89	1,054 55	1,160 31	203 87	46 77	1,410 95	55,354 55

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts	100 79	»	»	100 79
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	3,750 58	»	»	3,750 58
Intérêts judiciaires	699 87	»	»	699 87
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances	873 52	»	»	873 52
Frais de justice en matière forestière.	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	1,441 29	»	»	1,441 29
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers.	344 64	»	2 40	347 04
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	8,740 52	»	3 85	8,744 37
Frais d'entretien de mendiants	5,366 58	»	»	5,366 68
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	28 80	»	»	28 80
Valeur d'armes non reproduites	»	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal administratif* en 1836. (Arrêté du 11 janvier 1838)	»	»	»	»
	21,346 59	»	6 25	21,352 84
A déduire les diminutions de recettes.	»	»	»	»
	21,346 59	»	6 25	21,352 84

trement (remboursements). *Exercice* 1839.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
73 11	»	»	73 11	»	»	»	»	173 90
18,196 48	»	»	18,196 48	1,425 90	»	» 48	1,426 38	23,575 44
272 89	»	»	272 89	48 27	»	»	48 27	1,021 05
19,955 47	»	»	19,955 47	6 19	»	»	6 19	19,961 66
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
664 81	»	»	664 81	»	»	»	»	1,538 33
148 38	»	»	148 38	99 35	»	»	99 35	247 73
3,959 46	»	»	3,959 46	971 22	»	»	971 22	6,571 97
»	»	»	»	96 28	»	»	96 28	96 28
»	»	»	»	»	»	»	»	»
7,193 55	»	» 66	7,194 21	162 68	»	» 19	162 87	7,704 12
28,943 41	»	»	28,943 41	12,481 69	»	4 »	12,485 69	50,175 47
4,050 78	»	»	4,050 78	4,538 90	»	»	4,538 90	13,936 26
316 02	»	»	316 02	118 22	»	»	118 22	463 04
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
83,754 36	»	» 66	83,755 02	19,948 70	»	4 67	19,953 37	125,061 23
11 76	»	»	11 76	4 48	»	»	4 48	16 24
83,742 60	»	» 66	83,743 26	19,944 22	»	4 67	19,948 89	125,044 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts . .	173 90	100 »	»	»	100 »
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	25,373 44	7,367 07	»	»	7,367 07
Intérêts judiciaires	1,021 03	»	»	»	»
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	19,961 66	131 37	»	»	131 37
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines.	»	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances.	1,538 33	»	»	»	»
Frais de justice en matière forestière.	247 73	78 80	»	15 50	94 30
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	6,371 97	1,920 95	»	»	1,920 95
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	96 28	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions . . .	»	»	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers. . .	7,704 12	570 32	»	» 18	570 50
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	50,173 47	16,938 27	»	» 20	16,938 47
Frais d'entretien de mendiants	13,936 26	8,152 42	»	»	8,152 42
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	465 04	42 78	»	»	42 78
Valeurs d'armes non reproduites	»	»	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal Administratif* en 1836. (Arrêté du 11 janvier 1838)	»	»	»	»	»
	125,061 23	55,301 98	»	15 88	55,317 86
A déduire les diminutions de recettes.	16 24	15 50	»	»	15 50
	125,044 99	55,286 48	»	15 88	55,302 36

trement (remboursements). *Exercice* 1839.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
21 66	»	»	21 66	»	»	»	»	295 56
3,902 44	»	»	3,902 44	66 »	»	»	66 »	34,708 95
»	»	»	»	»	»	»	»	1,021 03
46 21	»	3 25	49 46	106 04	»	»	106 04	20,248 53
3,059 74	»	»	3,059 74	»	»	»	»	3,059 74
964 »	»	»	964 »	2,425 »	»	»	2,425 »	3,389 »
439 81	»	232 91	672 72	2,124 21	»	»	2,124 21	4,335 26
1,252 61	»	4,723 49	5,956 10	352 10	»	13 05	365 15	6,665 28
18,727 09	»	»	18,727 09	12,310 78	»	»	12,310 78	59,550 79
135 46	»	»	135 46	»	»	»	»	231 74
2,528 76	»	»	2,528 76	»	»	»	»	2,528 76
1,677 11	»	»	1,677 11	1,238 19	»	1 89	1,240 08	11,191 81
20,009 55	»	24 25	20,033 80	14,211 79	»	7 15	14,218 94	101,364 68
1,740 33	»	»	1,740 33	1,692 56	»	»	1,692 56	25,521 57
»	»	»	»	157 79	»	»	157 97	665 79
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,430 15	»	»	1,430 15	»	»	»	»	1,430 15
55,714 90	»	4,983 90	60,698 80	54,684 64	»	22 09	54,706 73	255,784 62
4,958 52	»	»	4,958 52	»	»	»	»	4,990 26
50,756 38	»	4,983 90	55,740 28	54,684 64	»	22 09	54,706 73	250,794 36

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	1841.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts . .	295 56	»	»	»	»
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	34,708 95	624 51	»	»	624 51
Intérêts judiciaires	1,021 03	»	»	»	»
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	20,248 53	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	3,050 74	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	5,589 »	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances.	4,535 26	»	»	1 18	1 18
Frais de justice en matière forestière	6,665 28	50 93	»	»	50 93
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	39,330 79	565 57	»	»	565 57
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	231 74	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions . . .	2,528 76	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour comptes de tiers. . . .	11,191 81	171 48	»	» 01	171 49
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	101,364 68	8,943 95	»	»	8,945 95
Frais d'entretien de mendiants.	25,521 57	1,439 06	»	»	1,439 06
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	665 79	»	»	»	»
Valeur d'armes non reproduites	»	»	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal administratif* en 1836. (Arrêté du 11 janvier 1838)	1,430 15	»	»	»	»
	255,784 62	11,595 50	»	1 19	11,594 69
A déduire les diminutions de recettes.	4,990 26	1 17	»	»	1 17
	250,794 36	11,592 33	»	1 19	11,593 52

trement (remboursements). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1839.	1840	1841.	TOTAL.	1839.	1840	1841.	TOTAL.			
»	»	»	»	»	»	»	»	295 56	»	295 56
93 15	»	»	93 15	1,284 38	»	»	1,284 38	56,710 99	»	56,710 99
»	»	»	»	18 80	»	»	18 80	1,059 83	»	1,059 83
205 38	»	»	205 38	»	»	»	»	20,451 91	» 48	20,451 43
»	»	»	»	»	»	»	»	3,059 74	»	3,059 74
200 »	»	»	200 »	300 »	»	»	300 »	3,889 »	»	3,889 »
153 15	»	»	153 15	412 77	»	»	412 77	4,902 36	»	4,902 36
3,926 80	»	»	3,926 80	1,751 52	»	12 02	1,763 54	12,404 55	169 50	12,235 05
63,850 54	»	170 07	64,020 61	41,798 40	»	»	41,798 40	145,513 57	4,976 63	140,536 74
332 22	»	»	332 22	344 86	»	»	344 86	908 82	117 60	791 22
»	»	»	»	»	»	»	»	2,528 76	»	2,528 76
7,392 50	»	»	7,392 50	281 08	»	»	281 08	19,036 88	1 90	19,034 98
11,332 06	»	62 05	11,394 11	10,840 48	»	»	10,840 48	132,545 22	25 78	132,517 44
115 70	»	»	115 70	148 77	»	»	148 77	27,225 10	4 »	27,221 10
106 45	»	»	106 45	46 56	»	»	46 56	816 80	»	816 80
3 51	»	»	3 51	»	»	»	»	3 51	»	3 51
»	»	»	»	»	»	»	»	1,450 13	»	1,450 13
87,709 46	»	232 12	87,941 58	57,227 62	»	12 02	57,239 64	412,560 53	5,295 89	407,264 64
168 54	»	»	168 54	135 92	»	»	135 92	5,295 89	»	. . . .
87,540 92	»	232 12	87,773 04	57,091 70	»	12 02	57,103 72	407,264 64	. . .	407,264 64

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre pour construction d'écuries d'estinées à la cavalerie. . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor pour l'habillement des équipages de la marine . . .
Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes et autres recettes diverses . . . . .
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches. . .
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 185). . . . .

du Trésor Public (remboursements). *Exercice* 1839.

MONTANT.				*Observations.*
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
977,400 73	262,512 70	294,637 36	1,534,550 79	
392,763 97	4,867 27	»	397,631 24	
»	»	»	»	
»	»	50,604 25	50,604 25	
112,472 13	» 40	»	112,472 53	A voir l'état de développement ci-après n° 1.
27,500 »	6,116 62	329 36	33,945 98	
»	21,410 49	21,232 76	42,643 25	
»	»	38,113 99	38,113 99	A voir l'état de développement n° 2.
1,510,136 83	294,907 48	404,917 72	2,209,962 03	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Remboursement par MM. De Rothschild frères à Paris, du montant des coupons d'intérêts de l'emprunt de 48 millions de florins de l'échéance du 1er mai 1834, dont le payement n'a pas été réclamé après cinq années, ainsi que de la commission qu'ils ont reçue à concurrence de ces coupons	1,476	21
Remboursement par les mêmes, du montant de deux coupons dudit emprunt de l'échéance du 1er novembre 1838, lesquels sont restés attachés à deux obligations remboursées par l'amortissement sans avoir été payées	50	40
Restitution de pension militaire perçue en trop.	90	»
— pour rations de fourrages et vivres de campagne perçus en trop par des corps de l'armée	4,568	25
— de journées de solde perçues en trop par un militaire	1	66
— du trop reçu sur un mandat par un officier de l'armée	»	20
— du chef de solde non admise en compte, par le Département de la Guerre . . .	266	47
— pour perte d'effets de couchages militaires appartenants à l'état.	730	65
— de sommes perçues en trop pour logement, prestations militaires, etc	301	77
— par un curé de ce qu'il a reçu à tort comme administrateur provisoire d'une succursale	131	18
— par des officiers et sous-officiers d'artillerie pour perte de poudre	55	»
— par suite d'erreurs reconnues dans la comptabilité du chemin de fer	8	45
Remboursement de la différence résultant d'une opération de vente et d'achat de fonds publics pour compte du fonds des consignations	13	24
— des avances du Trésor pour frais d'entretien au dépôt de mendicité de Reekheim	343	84
— résultant des soldes de comptes rendus par les Ministres des Travaux Publics, de la Marine et de la Guerre, des dispositions faites sur les crédits qui leur ont été ouverts	792	24
— résultant des soldes de comptes rendus par divers fonctionnaires civils de fonds mis à leur disposition	253	86
A REPORTER.	9,083	42

et accidentelles versées au Trésor. Exercice 1839.

Report.		9,083 42
Remboursements par divers receveurs des contributions directes, par suite de l'apurement de leur comptabilité		1,970 89
— par les provinces d'Anvers et de Namur, de leur part dans les frais d'impression pour l'adjudication des barrières, en 1838		20 66
— de l'excédant des centimes par franc perçus dans le Hainaut pour frais d'adjudication des barrières		7 22
Produit des amendes infligées à des receveurs des contributions directes pour non-accomplissement de leur devoirs.		27 51
— net des droits extraordinaires de tonnage perçus à Ostende pendant l'année 1838 . .		12,617 68
— de droits de feu perçus à Ostende en 1838.		11,763 58
— de vieux bois provenant du matériel du génie cédé à la boulangerie militaire de Venloo		12 »
— de 224 kilogrammes de cuivre cisaille cédés au directeur de la monnaie		488 »
— de la vente de vieux bois faite par la direction des travaux du camp de Beverloo, à la boulangerie militaire		200 »
— de la location de l'hôtel des bains à Spa, pendant les années 1830, 1832 et 1833 . .		3,206 34
Solde du prix des effets de casernement cédés par l'État à la ville d'Ypres		10,527 49
Recettes du chef des intérêts des bons du Trésor rachetés pour compte de l'État, qui restaient à courir jusqu'à leur échéance, déduction faite des frais de courtage		47,801 04
— concernant des exercices antérieurs qui n'ont été perçues ou constatées qu'après la clôture de ces exercices, savoir :		
Subvention de guerre, en 1835 (d'après les états de l'enregistrement de janvier à décembre 1839).	1,571 72	
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* en 1836	13,174 98	
		14,746 70
		112,472 53

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT indiquant les sommes provinciaux (Loi

PROVINCES.	MONTANT DES RECOUVREMENTS		
	sur IMPÔTS DIRECTS.	sur IMPÔTS INDIRECTS.	TOTAL.
Anvers	235,323 23	44,856 85	280,180 08
Brabant	347,767 93	174,465 71	522,233 64
Flandre occidentale	306,295 17	230,053 29	536,348 46
— orientale	320,749 33	102,204 38	422,953 71
Hainaut	253,283 77	51,267 20	304,550 97
Liége	205,564 47	345 68	205,910 15
Limbourg	102,770 86	14,101 24	116,872 10
Luxembourg	140,015 93	23,542 58	163,558 51
Namur	167,380 94	92,719 25	260,100 17
	2,079,151 63	733,556 16	2,812,707 79

remboursées au Trésor pour frais de perception de revenus du 25 mai 1838).

TAUX de LA REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	MONTANT des remboursements effectués.	RESTANT à REMBOURSER.	*Observations.*
1 ½ %	4,202 69	3,837 82	364 87	Le crédit alloué au Budget provincial de 1839 étant insuffisant, le restant de fr. 364 87 c. sera porté par rappel au Budget de 1842, et sera régularisé dans le courant de cette dernière année.
1 ½	7,833 49	7,833 49	»	
1 ½	8,045 23	»	8,045 23	Le retard qu'éprouve le remboursement de cette somme est attribué par le gouverneur de la province au non apurement des exercices 1838 et 1839, ce remboursement aura lieu ultérieurement.
1 ½	6,344 29	6,344 29	»	
3	9,136 50	8,266 53	869 97	Ce restant de fr. 869 97 c. étant porté au Budget provincial de 1842, la régularisation en sera effectuée dans le courant de cette année même.
3	6,177 30	6,177 30	»	
1 ½	1,753 07	1,753 07	»	
1 ½	2,453 38	»	2,453 38	Toutes les recettes provinciales prévues au Budget de 1839 n'ayant pu être obtenues par suite de la mise à exécution du traité du 19 avril 1839, et le Budget des dépenses ne présentant aucun restant disponible, la députation provinciale s'est proposée de demander une allocation spéciale au Budget de 1843 pour parfaire cette somme de fr. 2,453 38 c.
1 ½	3,901 49	3,901 49	»	
	49,847 44	38,113 99	11,733 45	

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes remb

PROVINCES.
Anvers . . . . .
Brabant. . . . .
Flandre occidentale . . . . .
Flandre orientale. . . . .
Hainaut. . . . .
Liége . . . . .
Limbourg . . . . .
Luxembourg . . . . .
Namur . . . . .

oursables), *loi du* 27 *décembre* 1822. *Exercice* 1839.

MONTANT.				*Observations.*
1839.	1840.	1841.	TOTAL.	
9,227 56	»	»	9,227 56	
6,111 11	»	»	6,111 11	
6,369 48	»	»	6,369 48	
45,357 11	»	»	45,357 11	
6,001 75	»	»	6,001 75	
6,126 10	»	»	6,126 10	
»	»	»	»	
17,008 77	»	»	17,008 77	
604 35	»	»	604 35	
96,806 23	»	»	96,806 23	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	20,087,348 »
Personnel	9,240,000 »
Patentes	3,146,000 »
Redevances sur les mines	160,085 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	1,000,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	160,000 »
Droits d'entrepôt	20,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
Douanes	9,972,000 »
Sel	4,022,000 »
Vins étrangers	2,475,000 »
Eau-de-vie étrangère	274,000 »
— indigène	3,300,000 »
Bières et vinaigres	7,587,000 »
Sucres	1,031,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,491,000 »
— permis de circulation	20,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Droits de timbre	2,150,000 »
— d'enregistrement	9,080,000 »
— de greffe	200,000 »
— d'hypothèques	825,000 »
— de successions	3,475,000 »
Centimes additionnels	4,719,000 »
Amendes	180,000 »
Passeports et ports d'armes	220,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	180,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens pour l'obtention des grades académiques	65,000 »
— des brevets d'invention	25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	550,000 »
— de la Sambre canalisée	400,000 »
A REPORTER	85,965,931 »

pour l'exercice **1839**, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* **1841**.

REVENUS EFFECTIFS				A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant des rectifications de l'état de solde.	RESTE pour REVENUS EFFECTIFS	DIFFÉRENCE	
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
18,489,443 68	817,004 04	131,873 15	19,438,320 87	17,615 14	19,420,707 73	666,640 27	»
8,160,711 49	641,794 42	393,407 20	9,195,913 11	»	9,195,913 11	44,086 89	»
2,694,796 05	319,349 20	120,287 33	3,134,433 48	»	3,134,433 48	11,566 52	»
90,096 07	15,491 95	134,662 10	240,250 12	»	240,250 12	»	80,167 12
1,002,691 51	103 49	51 25	1,002,826 25	10 »	1,002,816 25	»	2,816 25
155,730 03	»	»	155,730 03	»	155,730 03	4,269 97	»
15,787 06	128 49	42 48	15,958 03	»	15,958 03	4,041 97	»
19,054 50	1,881 61	2,425 99	23,362 10	44 75	23,317 35	»	14,317 35
9,054,625 06	39,176 98	1,608 42	9,095,408 46	»	9,095,408 46	876,591 54	»
3,976,927 82	»	11 84	3,976,939 66	66 90	3,976,872 76	45,127 24	»
2,222,000 85	»	100 43	2,222,101 28	26 75	2,222,074 53	252,925 47	»
204,684 15	140 45	3 25	204,836 85	»	204,836 85	69,163 15	»
2,688,166 88	403 94	755 01	2,689,325 83	2 42	2,689,323 41	610,676 59	»
7,166,898 80	1,107 98	5,219 45	7,175,226 23	31 67	7,173,194 56	215,805 44	»
1,097,136 48	»	»	1,097,136 48	»	1,097,136 48	»	66,136 48
1,450,624 09	117 64	535 28	1,451,275 01	3 54	1,451,271 47	39,728 53	»
18,604 79	4 97	29 86	18,639 62	» 06	18,639 56	1,360 44	»
2,408,779 29	»	25,650 61	2,434,429 90	25,457 24	2,408,972 66	»	258,972 66
8,087,535 05	»	3,703 78	8,091,238 83	3,700 86	8,087,537 97	992,462 03	»
210,862 60	»	» 51	210,863 11	»	210,863 11	»	10,863 11
723,547 16	»	1 10	723,548 26	» 51	723,547 75	101,452 25	»
5,102,669 55	»	525 92	5,103,195 47	531 92	5,102,661 55	372,338 45	»
5,722,150 46	»	17 57	5,722,168 03	868 94	5,721,299 09	997,700 91	»
240,479 83	»	590 07	241,069 90	736 27	240,333 63	»	60,333 63
225,702 56	»	440 »	226,142 56	462 »	225,680 56	»	5,680 56
141,566 85	»	1,587 30	143,154 15	1,587 30	141,566 85	»	41,566 85
160,738 55	»	302 20	161,040 75	324 47	160,716 28	19,283 72	»
22,985 »	1,190 47	»	24,175 47	»	24,175 47	38,824 53	»
21,639 64	10,343 91	63 49	32,047 04	»	32,047 04	»	7,047 04
»	»	»	»	»	»	2,500 »	»
1,103,822 50	»	17,161 33	1,120,983 63	445 50	1,120,538 13	»	570,538 13
323,558 71	»	42,734 »	366,292 71	»	366,292 71	33,707 29	»
79,004,015 76	1,848,248 54	883,766 92	81,736,031 22	51,914 24	81,684,116 98	5,398,253 20	1,118,459 18

Suite de ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	85,965,931 »
Produits des droits de bacs et passages d'eau	120,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,500,000 »
— de l'entrepôt d'Anvers	120,000 »
— des postes	2,800,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer. Voyageurs	3,940,000 »
— — Marchandises	850,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	100,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	650,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	75,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	215,000 »
Prix de vente de domaines (loi du 27 décembre 1822), payés en numéraire	2,000,000 »
— de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et sables	550,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	325,000 »
Produit des houillères domaniales de Kerkraede.	270,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles . .	175,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	1,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	600,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	220,000 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*.	53,000 »
Produits des haras	15,000 »
— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	6,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	77,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	60,000 »
A REPORTER.	101,720,931 »

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1841.

REVENUS EFFECTIFS				A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant des rectifications de l'état de solde.	RESTE pour REVENUS EFFECTIFS	DIFFÉRENCE	
EN 1839.	EN 1849.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
79,004,015 76	1,848,248 54	883,766 92	81,736,031 22	51,914 24	81,684,116 98	5,398,253 20	1,118,439 18
95,262 09	»	18 51	95,280 60	210 58	95,070 02	24,929 98	»
2,531,867 »	»	26,076 35	2,557,943 35	25,610 66	2,532,332 69	167,667 31	»
»	»	»	»	»	»	120,000 »	»
2,912,575 45	30,623 95	10,798 11	2,953,997 47	»	2,953,997 47	»	153,997 47
3,445,276 05	323,782 67	»	3,769,058 72	»	3,769,058 72	170,941 28	»
400,621 90	80,144 42	»	480,766 32	»	480,766 32	369,233 68	»
82,421 04	»	91 84	82,512 88	271 96	82,240 92	17,759 08	»
262,990 04	»	»	262,990 04	2,385 43	260,604 61	589,395 39	»
98,270 79	»	231 64	98,502 43	»	98,502 43	»	23,502 43
1,087,615 66	»	18,753 11	1,106,368 77	4,106 49	1,102,262 28	»	887,262 28
1,931,734 24	»	»	1,931,734 24	»	1,931,734 24	68,265 76	»
602,239 90	»	94 56	602,334 46	65,852 27	536,482 19	13,517 81	»
436,040 80	»	12,910 88	448,951 68	5,559 48	443,392 20	»	118,392 20
119,119 81	»	»	119,119 81	»	119,119 81	150,880 19	»
128,384 94	»	2,866 43	131,251 37	252 43	130,998 94	44,001 06	»
2,412 38	»	9 69	2,422 07	15 »	2,407 07	1,592 93	»
349 45	»	»	349 45	»	349 45	650 55	»
»	34,456 83	1,828 11	36,284 94	»	36,284 94	»	6,284 94
560,320 21	»	»	560,320 21	»	560,320 21	39,679 79	»
318,754 97	»	»	318,754 97	»	318,754 97	»	98,754 97
»	40,515 »	9,810 »	50,325 »	»	50,325 »	2,675 »	»
»	»	»	»	»	»	15,000 »	»
»	»	»	»	»	»	6,000 »	»
56,278 76	10,264 97	»	66,543 73	»	66,543 73	10,456 27	»
61 78	»	»	61 78	»	61 78	938 22	»
29,897 21	4,703 86	691 70	35,292 77	»	35,292 77	24,707 23	»
93,906,510 21	2,372,740 22	967,947 85	97,247,198 28	156,178 54	97,091,019 74	7,036,544 73	2,406,633 47

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	101,720,931 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	60,000 »
Avances faites par le Ministère des Finances.	
2 p. % sur les payements faits pour compte de saisies réelles.	3,500 »
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière.	17,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	167,000 »
Frais de perception faite pour le compte de tiers.	28,000 »
Avances faites par le Ministère de la Justice.	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	130,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	18,000 »
Avances faites par le Ministère des Travaux Publics.	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,350,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre, aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	300,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	40,000 »
Recouvrements d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses.	150,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	49,600 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Droits de pilotage	»
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor, pour l'habillement des équipages de la marine . .	»
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 185)	»
	104,095,331 »

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1841.

REVENUS EFFECTIFS				A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant des rectifications de l'état de solde.	RESTE pour REVENUS EFFECTIFS	DIFFÉRENCE	
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
93,906,510 21	2,372,740 22	967,947 85	97,247,198 28	156,178 54	97,091,019 74	7,036,544 73	2,406,633 47
65,817 20	»	5 73	65,820 93	» 48	65,820 45	»	5,820 45
3,059 74	»	»	3,059 74	»	3,059 74	440 26	»
12,508 76	»	4,998 15	17,506 91	169 50	17,137 41	»	137 41
148,580 88	»	170 07	148,750 95	5,094 23	143,656 72	23,345 28	»
19,031 55	»	5 33	19,036 88	1 90	19,034 98	8,965 02	»
132,441 72	»	101 50	132,543 22	25 78	132,517 44	»	2,517 44
27,225 10	»	»	27,225 10	4 »	27,221 10	»	9,221 10
816 80	»	»	816 80	»	816 80	683 20	»
977,400 73	262,512 70	294,637 56	1,534,550 79	»	1,534,550 79	»	184,550 79
392,765 97	4,867 27	»	397,631 24	»	397,631 24	»	97,631 24
»	»	»	»	»	»	40,000 »	»
112,472 13	» 40	»	112,472 53	»	112,472 53	57,527 47	»
27,500 »	6,116 62	329 36	33,945 98	»	33,945 98	15,654 02	»
»	21,410 49	21,232 76	42,643 25	»	42,643 25	17,356 75	»
32,817 76	47,752 75	»	80,570 51	»	80,570 51	»	80,570 51
»	»	50,604 25	50,604 25	»	50,604 25	»	50,604 25
»	»	38,113 99	38,113 99	»	38,113 99	»	38,113 99
95,856,746 55	2,715,400 45	1,578,144 35	99,050,291 35	161,474 43	99,788,816 92	7,180,514 73	2,873,800 65
						4,306,714 08	

133

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1839.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.	I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire (*a*	»	1	5,596,952 37	5,596,952 37
— de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. °/o autorisé par la loi du 16 décembre 1831, n° 344 . 5,040,000 »	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 1,008,000 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	128,000 »	82,780 00
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. °/o, autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 527 . . . . . 1,200,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 300,000 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	»	5	6,000 »	1,142 25
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. °/o, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188 . . . . . 1,525,524 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 508,508 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. .	»	7	40,000 »	20,875 40
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers au capital de 1,481,481 francs 74,074 07	»	8	88,888 88	88,888 88
Amortissement de cet emprunt 14,814 81				
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	150,000 »	150,000 »
— — de la dette viagère.	»	10	7,000 »	5,859 94
A REPORTER.			15,598,873 25	15,528,531 50

de la Dette publique. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
»	»	»	5,589,560 75	5,589,560 75	7,391 62	a) Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, il a été ouvert à cet article un crédit sup. de fr. 4,985,058 20 c. pour pourvoir au payement éventuel du semestre échéant en 1839, de la rente annuelle à solder par la Belgique en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839.
»	5,299,571 88	745,920 »	2,508 12	6,048,000 »	»	
45,219 54	55,001 72	29,751 25	27 71	82,780 66	»	
»	1,500,000 »	»	»	1,500,000 »	»	
4,857 75	532 70	809 55	»	1,142 25	»	
»	2,034,032 »	»	»	2,034,032 »	»	
19,124 60	20,602 60	272 80	»	20,875 40	»	
»	74,074 07	14,814 81	»	88,888 88	»	
»	111,057 69	38,942 31	»	150,000 »	»	
1,140 06	»	4,571 49	359 24	4,930 73	920 21	
70,341 75	9,092,672 66	835,082 19	5,592,455 82	15,520,210 67	8,320 83	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	15,598,873 25	15,528,551 50
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	11	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835, n° 646.	»	12	230,705 89	223,321 55
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 630,000 »				
— civiles . . . . . 560,000 »				
— civiques . . . . . 230,000 »				
— militaires . . . . . 1,550,000 »	»	1	3,005,000 »	2,839,566 »
— de l'ordre Léopold. . . . . 30,000 »				
Arriéré de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés. 5,000 »				
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels	»	2	50,000 »	46,210 50
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	400,000 »	400,000 »
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse. .	»	5	6,349 20	5,968 23
A REPORTER.	. . .	. . .	19,515,928 34	19,266,597 56

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
70,341 75	9,092,072 66	835,082 19	5,592,455 82	15,520,210 67	8,520 83	
»	25,000 »	»	»	25,000 »	»	
7,584 56	223,321 33	»	»	223,321 33	»	
165,434 »	1,441,606 15	1,283,103 77	68,012 05	2,792,721 97	46,844 03	
5,789 50	27,245 77	17,097 99	»	44,343 76	1,866 74	
»	200,000 »	»	»	200,000 »	»	
»	400,000 »	»	»	400,000 »	»	
2,380 97	2,169 30	1,798 93	»	3,968 23	»	
249,330 78	11,412,015 21	2,137,082 88	5,660,467 87	19,209,565 96	57,031 60	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	19,515,028 34	19,266,597 56
Fonds de dépôts.	III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande. . . .	»	1	150,000 »	146,199 51
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam.	»	2	14,000 »	10,423 22
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés. .	»	3	70,000 »	42,322 75
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	4	160,000 »	131,132 49
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	5	50,000 »	32,291 76
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	50,000 »	1,389 05
Totaux.	. . .	. . .	20,009,928 34	19,650,356 34

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
249,330 78	11,412,015 21	2,137,082 88	5,660,467 87	19,209,565 96	57,031 60	
3,800 49	40,176 87	85,581 20	17,296 41	143,054 48	3,145 03	
3,576 78	4,111 09	4,656 05	»	8,767 14	1,656 08	
27,677 25	29,962 98	2,756 61	»	32,719 59	9,603 16	
28,867 51	51,318 47	81,936 98	16,395 56	129,651 01	1,481 48	
17,708 24	»	»	32,291 76	32,291 76	»	
48,610 95	»	1,389 05	»	1,389 05	»	
379,572 »	11,517,584 62	2,313,402 77	5,726,451 60	19,557,438 99	72,917 55	

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,650 10
Chambre des Représentants	III.	Id.	409,850 »	354,092 32
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour.	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »
TOTAUX.			3,308,458 95	3,247,351 37

service des Dotations. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
»	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»	
5,340 90	15,000 »	1,650 10	»	16,650 10	»	
55,757 68	268,407 97	85,515 09	»	253,923 06	368 66	
»	43,586 20	»	»	43,586 20	»	
»	62,774 98	2,225 02	»	65,000 »	»	
»	10,000 »	4,000 »	2,900 »	16,900 »	»	
61,107 58	3,150,891 90	93,190 81	2,900 »	3,246,982 71	368 66	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »
— des fonctionnaires employés et gens de service	»	2	107,000 »	106,998 44
Matériel.	»	3	15,000 »	14,996 45
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	4,000 »	3,869 25
Frais de route et de séjour.	»	5	3,000 »	1,283 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	230,425 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	540,220 »	536,103 34
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	16,908 »
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	884,150 »	865,575 74
Justice de paix et tribunaux de police.	»	6	310,280 »	292,973 33
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	62,050 »
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	4,200 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	53,921 »	40,705 82
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1000 *francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques*	IV.	Unique.	585,000 »	582,757 58
Constructions et réparations.	V.			
Constructions, réparations et loyer des locaux	»	1	35,000 »	21,031 39
À REPORTER.	. . .	. . .	2,879,601 »	2,796,877 34

du Ministère de la Justice. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE À justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
7,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	»	
1 56	104,868 44	2,130 »	»	106,998 44	»	
3 55	12,106 67	2,889 78	»	14,996 45	»	
130 75	»	2,255 65	1,615 60	3,869 25	»	
1,717 »	695 »	588 »	»	1,283 »	»	
3,375 »	172,725 »	57,700 »	»	230,425 »	»	
»	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
4,116 66	399,423 33	136,680 01	»	536,103 34	»	
1,092 »	15,483 »	1,425 »	»	16,908 »	»	
18,554 26	629,153 78	236,459 96	»	865,575 74	»	
17,306 67	173,583 32	119,390 01	»	292,973 33	»	
»	62,050 »	»	»	62,050 »	»	
»	4,200 »	»	»	4,200 »	»	
13,215 18	33,101 07	7,604 75	»	40,705 82	»	
2,242 42	172,583 48	392,740 49	17,616 11	582,740 08	17 50	
13,968 61	7,712 30	13,319 »	»	21,031 30	»	
82,723 66	1,804,467 48	973,160 65	19,231 71	2,796,859 84	17 50	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,879,601 »	2,776,877 54
Constructions et réparations (suite).	V (suite).			
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le premier cinquième à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 francs dans les frais de construction, et, en outre, de remplir leurs obligations légales, en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme allouée pour le même objet au Budget de 1838.	»	2	400,000 »	»
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	25,200 »	25,285 90
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	65,368 16
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,672 »
Pensions	VII.	1	10,000 »	2,732 25
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,000 »	2,000 »
Prisons.	VIII.			
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.	»	1	1,205,000 »	1,173,402 92
A REPORTER.	. . .	. . .	4,600,691 »	4,076,338 55

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
82,725 66	1,804,467 48	973,160 65	19,231 71	2,796,859 84	17 50	
400,000 »	»	»	»	»	»	
4 10	21,576 »	3,709 90	»	25,285 90	»	
4,631 84	44,929 58	17,517 03	2,021 55	65,308 16	»	
128 »	2,672 »	»	»	2,672 »	»	
7,267 77	890 33	1,394 90	447 »	2,732 23	»	
»	6,300 »	1,700 »	»	8,000 »	»	
»	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
29,597 08	172,777 43	765,111 22	235,514 27	1,173,402 92	»	
524,352 45	2,055,612 82	1,762,593 70	258,114 53	4,076,521 05	17 50	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	4,600,691 »	4,076,558 55
Prisons (suite).	VIII (suite).			
Traitements des employés attachés au service des prisons.	»	2	250,000 »	240,670 75
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	2,500 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	17,000 »	15,616 71
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	350,000 »	337,652 82
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,250,000 »	986,014 28
Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu.	IX.	1	12,000 »	11,997 04
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés.	»	2	125,000 »	110,628 80
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles. . . .	»	3	74,074 »	74,074 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	164,800 »
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	5,000 »	4,382 18
Soldes des dépenses arriérées concernant les exercices 1834 *et* 1835. . .	XI.	Id.	5,000 »	2,153 54
Dépenses qui restent à liquider pour le service du Moniteur *en* 1837, *et solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en* 1837 . . .	XII.	Id.	56,400 »	56,400 »
TOTAUX.	. . .	. . .	6,900,665 »	6,072,228 45

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
524,352 45	2,055,612 82	1,762,595 70	258,114 53	4,076,321 05	17 50	
320 27	196,446 87	51,048 86	2,100 »	249,595 73	75 »	
»	»	2,500 »	»	2,500 »	»	
1,383 29	11,572 42	3,596 70	447 59	15,616 71	»	
12,547 18	106,380 31	157,594 13	75,878 58	337,652 82	»	
263,985 72	544,013 51	654,210 21	7,790 56	980,014 28	»	
2 96	8,451 14	3,540 50	5 40	11,997 04	»	
14,371 20	51,482 37	55,096 43	4,000 »	110,578 80	50 »	
»	48,046 60	26,027 40	»	74,074 »	»	
10,200 »	»	164,300 »	»	164,300 »	500 »	
617 82	1,538 53	2,755 40	88 25	4,382 18	»	
846 66	2,128 44	24 90	»	2,153 34	»	
»	»	36,046 »	354 »	36,400 »	»	
828,456 55	2,825,675 01	2,899,154 23	346,778 71	6,071,585 95	642 50	

Le Budget de la Justice, pour l'exercice 1839, a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 918, à la somme de . . . . . fr. 6,507,625 »

Par la loi du 27 juin 1840, n° 266, il a été alloué à l'art. 1er du chapitre VI un crédit supplémentaire de . . . . . 5,640 »

Par la loi du 1er janvier 1840, n° 2, il a été ouvert :

1° Un crédit de 36,400 francs, formant le chapitre XII, art. unique . . . . . 36,400 »

2° Un crédit supplémentaire au chapitre VIII, art. 1er. . . . . 263,000 »

Par la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, il a été ouvert au chapitre VIII, art. 1er, un second crédit supplémentaire de . . . . . 90,000 »

TOTAL. . . . . fr. 6,900,665 »

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	50,000 »
Pensions à accorder aux fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	2,000 »	»
Matériel	»	3	30,000 »	30,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	4	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents diplomatiques.	II.			
France	»	1	60,000 »	59,315 37
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,299 98
Prusse	»	3	54,500 »	20,345 41
Autriche	»	4	40,000 »	38,962 96
Italie	»	5	40,000 »	22,085 20
États-Unis	»	6	25,500 »	25,500 »
Brésil	»	7	21,000 »	12,250 »
Portugal	»	8	15,000 »	7,500 »
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »
Suède	»	10	15,000 »	13,969 31
Danemarck	»	11	15,000 »	11,250 »
Grèce	»	12	15,000 »	15,000 »
Turquie	»	13	40,000 »	40,000 »
Traitements des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission	III.	Unique.	10,000 »	»
Traitement à allouer à quelques agents consulaires	IV.	Id.	100,000 »	83,712 01
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses (a	V.	Id.	80,525 56	80,525 56
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	50,000 »
Missions extraordinaires et dépenses imprévues	VII.	Id.	84,000 »	83,948 03
Établissement de nouvelles missions, et frais résultant du traité de paix avec la Hollande (b	VIII.	Id.	300,000 »	300,000 »
TOTAUX			1,152,525 56	1,043,657 63

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	45,949 44	4,050 56	»	50,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
»	26,683 17	3,316 83	»	30,000 »	»	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
684 63	54,796 59	4,518 78	»	59,315 37	»	
5,700 02	74,299 98	»	»	74,299 98	»	
54,156 59	18,426 75	1,916 66	»	20,343 41	»	
1,057 04	36,666 52	2,296 44	»	38,962 96	»	
17,916 80	21,624 87	458 33	»	22,083 20	»	
»	21,500 »	»	4,000 »	25,500 »	»	
8,750 »	12,250 »	»	»	12,250 »	»	
7,500 »	7,500 »	»	»	7,500 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
1,030 69	13,969 31	»	»	13,969 31	»	
5,750 »	11,250 »	»	»	11,250 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	37,166 64	2,833 36	»	40,000 »	»	
10,000 »	»	»	»	»	»	
16,287 99	75,916 64	4,395 37	3,400 »	83,712 01	»	
»	69,241 42	11,281 04	»	80,523 36	»	*a)* Ce crédit a été majoré de fr. 10,523 36 c., par la loi du 1er juillet 1840, n° 632.
»	22,222 89	13,556 95	14,240 16	50,000 »	»	
51 97	79,100 57	1,471 27	3,376 19	83,948 05	»	
»	202,308 93	90,345 57	7,345 70	300,000 »	»	*b)* Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n° 265.
108,865 75	870,873 72	140,421 86	32,362 05	1,043,657 63	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88
Matériel.	»	2	3,500 »	3,363 79
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	330,524 »	235,178 64
Matériel.	»	2	293,877 »	276,933 52
Magasin de la marine.	III.	Unique.	11,200 »	3,637 94
Dépenses éventuelles	IV.	Id.	4,200 »	1,850 »
Frais d'établissement du service de pilotage (a.	V.	Id.	174,000 »	173,092 02
TOTAUX.	. . .	. . .	825,351 »	700,055 79

du Ministère de la Marine. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
50 12	5,999 88	»	»	5,999 88	»	
136 21	1,597 59	1,766 20	»	3,363 79	»	
95,345 36	148,000 »	87,178 64	»	235,178 64	»	
16,943 48	170,231 88	102,847 07	3,854 57	276,933 52	»	
7,562 06	2,020 95	1,571 52	45 47	3,637 94	»	
2,350 »	1,437 50	412 50	»	1,850 »	»	
907 98	14,196 12	158,225 90	672 »	173,092 02	»	a) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles aux Budgets de la Marine, exercices 1837 et 1838, a été ouvert par la loi du 1er juin 1839, nº 267.
123,295 21	345,483 92	351,099 83	4,572 04	700,055 79	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	142,220 »	142,220 »
Matériel.	»	3	20,000 »	20,000 »
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,959 99
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,745 58
Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves.	»	2	7,570 80	5,914 65
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	55,000 »
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	124,895 50	123,958 17
— de Brabant.	»	2	129,575 »	129,505 99
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,630 72
— — orientale	»	4	150,248 »	147,099 88
— de Hainaut.	»	5	150,458 »	150,458 »
— de Liége	»	6	134,330 »	133,271 60
— de Limbourg	»	7	117,680 20	109,981 45
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	125,286 92
— de Namur	»	9	109,508 »	106,218 04
Frais de route et de tournée des commissaires de district	»	10	18,500 »	16,568 05
A REPORTER.			1,466,722 50	1,434,597 02

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	111,355 21	30,866 79	»	142,220 »	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
40 01	1,959 99	»	»	1,959 99	»	
6,256 42	1,572 92	170 66	»	1,743 58	»	
1,656 17	3,701 28	2,213 35	»	5,914 63	»	
»	4,230 »	770 »	»	5,000 »	»	
»	55,100 »	1,900 »	»	55,000 »	»	
937 33	85,089 62	38,868 55	»	123,958 17	»	
69 01	93,499 19	35,784 85	9 27	129,293 29	12 70	
526 28	99,971 03	39,659 69	»	139,630 72	»	
3,148 12	104,712 65	42,337 23	50 »	147,099 88	»	
»	109,609 15	34,251 83	6,315 86	150,176 84	261 16	
1,058 40	104,409 10	28,862 50	»	133,271 60	»	
7,608 75	79,281 83	29,668 53	811 09	109,761 45	220 »	
5,513 08	78,069 61	47,217 31	»	125,286 92	»	
3,289 96	82,540 19	23,847 85	30 »	106,218 04	»	
1,951 95	46 50	16,363 30	158 25	16,568 05	»	
32,125 48	1,053,946 27	372,782 42	7,374 47	1,434,103 16	493 86	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,466,722 50	1,434,597 02
Instruction publique.	IV.			
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	78,949 16
Universités.	»	2	590,348 »	584,233 29
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	76 »
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	115,000 »	107,275 »
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	5,000 »
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,805 57
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	19,852 »
Cultes.	V.			
Culte catholique	»	1	4,016,150 »	4,012,276 02
— protestant	»	2	80,000 »	65,280 54
— israélite	»	3	10,000 »	9,100 »
Secours.	»	4	80,000 »	80,000 »
Industrie, commerce et agriculture.	VI.			
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	220,000 »	218,295 75
Service de sauvetage et primes pour construction de navires.	»	2	85,000 »	82,345 88
Pêche nationale	»	3	54,000 »	53,998 81
Agriculture.	»	4	567,000 »	566,912 97
Lettres, sciences et arts, fonds provenant des brevets, etc.	VII.			
Lettres, sciences et arts.	»	1	373,900 »	373,859 29
A REPORTER.	. . .	. . .	8,054,920 50	7,974,855 10

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
32,125 48	1,053,946 27	372,782 42	7,374 47	1,434,103 16	493 86	
1,050 84	76,602 09	2,347 07	»	78,949 16	»	
6,114 71	398,380 81	185,852 48	»	584,233 29	»	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
8,724 »	76 »	»	»	76 »	»	
5,725 »	107,275 »	»	»	107,275 »	»	
»	5,000 »	»	»	5,000 »	»	
196 43	126,458 15	144,713 31	2,314 »	273,485 44	1,318 13	
148 »	»	19,733 »	119 »	19,852 »	»	
5,875 98	2,012,253 59	1,915,587 52	4,786 58	3,932,627 69	79,048 33	
16,719 06	41,416 36	21,547 31	»	62,963 67	516 67	
900 »	7,300 »	1,800 »	»	9,100 »	»	
»	55,972 35	23,803 02	70 »	79,845 37	154 63	
1,704 25	169,420 75	26,008 34	22,866 66	218,295 75	»	
2,654 12	39,870 »	42,475 88	»	82,345 88	»	
1 19	1,100 »	52,898 81	»	53,998 81	»	
87 03	409,674 47	131,985 74	25,205 76	566,865 97	47 »	
40 71	264,046 88	108,199 71	712 70	373,859 29	»	
80,065 40	4,779,092 70	3,049,734 61	63,449 17	7,892,876 48	81,978 62	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,054,920 50	7,974,855 10
Lettres, sciences et arts (suite).	VII. (suite).			
Monument de la place des Martyrs	»	2	25,000 »	24,971 50
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	20,000 »	20,000 »
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de brevets	»	4	25,000 »	24,165 60
Service de santé	»	5	45,000 »	36,756 93
Archives du royaume.	VIII.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	20,843 05
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	2,580 31
Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	1,600 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copies de documents concernant l'histoire nationale, existants à l'étranger . . .	»	4	15,300 »	11,318 00
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État (*a*	»	5	3,954 62	2,901 23
Fêtes nationales.	IX.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	40,000 »	39,989 77
À REPORTER.	. . .	. . .	8,257,125 12	8,159,982 39

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
80,065 40	4,779,692 70	3,049,734 61	65,449 17	7,892,876 48	81,978 62	
28 50	24,260 »	246 50	465 »	24,971 50	»	
»	11,000 »	9,000 »	»	20,000 »	»	
854 40	19,567 86	4,597 74	»	24,165 60	»	
8,243 07	7,526 13	14,455 80	14,975 »	36,756 93	»	
506 95	19,893 05	950 »	»	20,843 05	»	
19 69	1,521 30	1,259 01	»	2,580 31	»	
2,400 »	»	1,600 »	»	1,600 »	»	
3,981 10	6,878 50	4,327 40	113 »	11,318 90	»	
1,053 30	2,609 57	291 66	»	2,901 23	»	*a*) Par la loi du 11 avril 1841, nº 157, l'art. 5 du chapitre VIII a été majoré de fr. 791 66 cᵉ.
10 25	37,204 48	2,770 29	15 »	39,989 77	»	
97,142 75	4,909,753 59	3,089,233 01	79,017 17	8,078,003 77	81,978 62	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,257,125 12	8,159,982 59
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Unique.	10,000 »	9,796 »
Statistique générale.	XI.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale. .	»	Id.	7,500 »	6,940 »
Frais de police.	XII.			
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	80,000 »
Jeux de Spa.	XIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Subside à la ville de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »
Dépenses imprévues	XIV.	Unique.	30,000 »	29,926 59
TOTAUX.	. . .	. . .	8,406,845 12	8,308,864 08

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
97,142 75	4,909,755 59	3,089,235 01	79,017 17	8,078,005 77	81,978 62	
204 »	7,461 »	2,196 »	139 »	9,796 »	»	
560 »	6,940 »	»	»	6,940 »	»	
»	80,000 »	»	»	80,000 »	»	
»	»	2,220 »	»	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
73 41	26,714 75	3,211 84	»	29,926 59	»	
97,980 14	5,050,869 34	3,096,860 85	79,156 17	8,226,886 36	81,978 62	

ETAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,250 »	107,248 54
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère	»	3	17,000 »	16,968 77
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,977 15
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale, en Belgique.	»	5	6,000 »	4,003 50
Garde civique.	II.			
Frais de voyage et d'administration; achat, réparation et entretien des armes.	»	Unique.	25,000 »	24,259 62
Milice.	III.			
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	Id.	1,600 »	1,575 »
Travaux publics.	IV.			
Routes	»	1	2,298,000 »	2,297,995 33
Plantations	»	2	50,000 »	46,673 87
Canaux et rivières	»	3	257,910 »	251,980 39
Travaux à la Meuse, dans le Limbourg.	»	4	40,000 »	40,000 »
Ports et côtes.	»	5	280,585 »	280,504 95
Phares et fanaux	»	6	9,000 »	8,892 66
Polders	»	7	70,000 »	69,577 56
Amélioration des canaux d'Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc. . . .	»	8	60,000 »	59,994 26
A REPORTER.	. . .	. . .	3,250,345 »	3,237,649 58

Ministère des Travaux publics. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
1 46	96,679 30	10,569 24	»	107,248 54	»	
51 25	16,968 77	»	»	16,968 77	»	
22 85	6,647 15	330 »	»	6,977 15	»	
1,996 50	919 »	3,084 50	»	4,003 50	»	
740 58	9,750 54	9,117 11	5,392 17	24,259 62	»	
25 »	1,300 »	275 »	»	1,575 »	»	
6 67	554,115 56	1,595,720 05	87,791 06	2,235,626 67	62,366 66	
3,326 15	5,766 76	37,227 11	2,024 »	45,017 87	1,656 »	
5,929 61	113,954 87	133,175 60	4,844 92	251,953 39	27 »	
»	700 »	32,220 »	7,080 »	40,000 »	»	
80 07	165,040 39	97,471 59	17,992 95	280,504 93	»	
107 34	4,728 75	1,633 91	2,530 »	8,892 66	»	
422 44	67,057 56	2,520 »	»	69,577 56	»	
5 74	»	59,994 26	»	59,994 26	»	
12,695 42	1,064,608 45	1,981,336 57	127,655 10	3,173,599 92	64,049 66	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,250,345 »	3,237,640 58
Travaux publics (suite).	IV (suite).			
Construction d'un barrage entre Tournay et Audenaerde, sur l'Escaut, dont l'État reprend l'administration à partir du 1er janvier 1840	»	9	95,000 »	94,484 68
Établissement d'un chemin de halage à Courtrai, le long de la Lys, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840	»	10	25,500 »	25,499 55
Premier quart du subside pour la dérivation de la Meuse à Liége, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840	»	11	50,000 »	»
Bâtiments civils	»	12	28,000 »	19,614 49
Personnel des ponts et chaussées.	»	13	415,150 »	409,611 74
Payement des travaux extraordinaires par suite du rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	14	132,000 »	132,000 »
Acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures restant à liquider.	»	15	196,875 16	194,985 01
Chemin de fer.	V.			
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	735,000 »	732,432 47
Dépenses de transport	»	2	1,950,000 »	1,945,617 21
Frais de perception	»	3	405,000 »	404,944 55
Service des mines.	VI.			
Conseil des mines (*Personnel*).	»	1	42,000 »	42,000 »
Entretien du mobilier, fournitures de bureau, etc.	»	2	2,400 »	1,826 25
Frais de route.	»	3	1,200 »	»
Dépenses imprévues	»	4	500 »	»
Traitements des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression des travaux statistiques	»	5	132,200 »	125,591 93
A REPORTER.	. . .	. . .	7,458,970 16	7,364,255 46

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
12,695 42	1,064,608 45	1,081,356 37	127,655 10	3,173,599 92	64,049 66	
515 32	992 »	244 »	93,248 68	94,484 68	»	
» 45	»	23,499 55	»	23,499 55	»	
50,000 »	»	»	»	»	»	
8,385 51	15,608 07	4,006 42	»	19,614 49	»	
5,538 26	286,013 80	123,075 90	521 98	409,611 74	»	
»	»	152,000 »	»	152,000 »	»	
1,892 15	»	188,194 44	6,772 07	194,966 51	16 50	
2,567 53	419,317 53	296,747 88	16,367 06	732,432 47	»	
4,582 79	1,222,789 52	716,829 68	5,998 21	1,945,617 21	»	
55 45	350,827 44	48,159 85	5,770 26	404,757 55	187 »	
»	42,000 »	»	»	42,000 »	»	
573 75	1,238 82	587 43	»	1,826 25	»	
1,200 »	»	»	»	»	»	
500 »	»	»	»	»	»	
6,608 07	84,858 67	40,733 26	»	125,591 93	»	
94,714 70	3,488,254 16	3,555,414 78	256,333 36	7,300,002 30	64,253 16	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,458,070 16	7,364,255 46
Service des postes et messageries.	VII.			
Traitements des employés	»	1	320,000 »	320,000 »
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres.	»	2	77,000 »	76,944 98
Transport des dépêches	»	3	341,546 »	304,625 86
Service rural	»	4	230,000 »	229,950 »
Pensions et secours.	VIII.			
Secours à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	Unique.	2,500 »	1,250 »
Dépenses imprévues.	IX.	Id.	50,000 »	28,767 98
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuzen (*a*	»	»	217,000 »	216,997 08
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroy (*b* :				
1° Pour frais d'entretien et d'exploitation pendant les 7 derniers mois de 1839. . . . . fr. 56,000 »				
2° Pour indemnité de reprise due par l'État pour le même laps de temps, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre le Gouvernement et la société concessionnaire. 385,802 47	»	»	441,802 47	441,802 47
			9,118,818 63	8,984,591 83
Chemin de fer (*c.*	»	»	11,031,262 85	11,031,262 85
Routes pavées et ferrées (*d.*	»	»	968,737 15	968,737 15
TOTAUX.	. . .	. . .	21,118,818 63	20,984,591 83

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
94,714 70	3,488,254 16	3,555,414 78	256,555 56	7,500,002 50	64,253 16	
»	197,795 91	113,055 15	8,898 96	319,750 »	250 »	
55 02	53,505 03	23,549 95	»	76,944 98	»	
56,922 14	221,227 84	85,546 02	50 »	304,623 86	»	
50 »	104,155 77	125,644 23	150 »	229,950 »	»	
1,250 »	800 »	450 »	»	1,250 »	»	
1,252 02	17,054 12	11,091 94	621 92	28,767 98	»	
2 92	36,100 »	109,745 50	50,104 91	195,950 41	21,046 07	*a* et *b)* Ces crédits, ensemble de fr. 658,802 47 c., ont été ouverts par la loi du 1er juin 1839, n° 124.
»	358,775 04	83,026 83	»	441,802 47	»	
134,226 80	4,477,758 47	4,105,124 38	316,150 15	8,899,042 »	85,549 83	
»	»	9,857,444 55	1,116,101 89	10,973,546 24	57,716 61	*c* et *d)* Loi du 28 décembre 1839, n° 885. L'emploi de ce crédit s'est fait conformément aux dispositions de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1er mai 1834, n° 330, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204.
»	»	968,722 15	15 »	968,737 15	»	
134,226 80	4,477,758 47	14,931,290 88	1,432,276 04	20,841,525 39	143,266 44	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	170,000 »	170,000 »
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »	1,838 18
Matériel du Ministère	»	»	4	52,000 »	52,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	19,000 »	19,000 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	676,857 45	671,552 87
Indemnités aux généraux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	58,000 »	52,281 »
État-major des places	»	»	3	273,496 40	264,581 40
Intendance	»	»	4	146,523 70	145,025 12
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	267,527 40	255,795 70
— — du génie	»	»	6	247,667 75	243,599 06
Soldes des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	12,076,052 80	12,067,518 82
Cavalerie	»	»	2	3,629,095 10	3,618,159 01
Artillerie	»	»	3	2,620,585 05	2,606,357 65
Génie	»	»	4	390,804 90	381,924 92
Gendarmerie	»	»	5	1,455,216 45	1,409,559 60
Ambulances	»	»	6	314,501 30	307,816 61
Masses des corps, frais divers, etc.	»	3			
Masse de pain	»	»	1	2,466,445 88	2,464,726 06
— de fourrage	»	»	2	4,912,163 01	4,792,176 13
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	5,155,155 45	5,108,509 30
— d'entretien du harnachement, etc.	»	»	4	368,764 80	259,373 42
— du renouvellement de la buffleterie, etc.	»	»	5	332,632 53	200,223 39
— de casernement des chevaux	»	»	6	159,067 72	97,431 80
— de casernement des hommes	»	»	7	928,028 80	922,042 22
REPORT.	. .	. .	. .	36,710,364 29	36,112,292 55

du Ministère de la Guerre. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	157,280 94	12,719 06	»	170,000 »	»	
8,161 82	1,838 18	»	»	1,838 18	»	
»	51,587 30	612 70	»	52,000 »	»	
»	7,404 »	11,596 »	»	19,000 »	»	
5,304 58	294,071 85	377,481 04	»	671,552 87	»	
6,619 »	30,913 02	21,367 98	»	52,281 »	»	
8,915 »	108,170 21	156,411 19	»	264,581 40	»	
1,498 58	65,975 08	79,052 04	»	145,025 12	»	
11,731 70	108,507 26	147,288 44	»	255,795 70	»	
4,068 69	100,589 44	143,009 62	»	243,599 06	»	
8,733 98	7,131,125 26	4,956,195 56	»	12,067,318 82	»	
10,954 09	1,869,720 47	1,748,438 54	»	3,618,159 01	»	
14,227 40	1,549,737 95	1,056,619 70	»	2,606,357 65	»	
8,879 98	212,849 67	169,075 25	»	381,924 92	»	
45,656 85	699,092 13	710,467 47	»	1,409,559 60	»	
6,684 69	188,860 76	118,955 85	»	307,816 61	»	
1,719 82	1,820,059 26	644,666 80	»	2,464,726 06	»	
119,986 88	4,536,540 78	455,740 72	1,894 63	4,792,176 13	»	
24,626 06	4,085,445 24	1,022,976 15	88 »	5,108,509 30	»	
129,391 58	120,157 96	119,215 46	»	239,373 42	»	
152,408 74	97,523 07	101,009 86	1,890 66	200,223 59	»	
42,535 92	31,212 36	66,219 44	»	97,431 80	»	
5,986 58	641,514 44	280,527 78	»	922,042 22	»	
598,071 74	23,730,772 61	12,377,646 65	3,875 29	36,112,292 55	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	36,710,364 29	36,112,292 55
Masse des corps, etc. (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Frais de route des officiers	»	»	8	158,000 »	156,781 60
Transports généraux et autres.	»	»	9	392,000 »	389,782 54
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	25,000 »	8,463 88
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	116,000 »	115,116 41
Frais de police.	»	»	12	55,000 »	55,000 »
Cantonnements, logement et nourriture.	»	»	13	3,168,957 58	3,168,535 32
Frais de découcher des gendarmes	»	»	14	70,000 »	65,529 91
Remonte.	»	»	15	1,879,480 »	1,606,996 12
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	420,000 »	405,358 43
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	31,902 75	28,351 75
Pharmacie centrale	»	»	2	160,800 »	160,720 94
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	262,266 40	257,059 73
— — (*Matériel*)	»	»	4	145,000 »	144,498 89
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	3,000 »	2,875 »
École militaire.	IV.				
École militaire.	»	»	Uniq.	200,000 »	199,985 77
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,880,500 »	1,854,009 79
— du génie.	»	»	2	4,049,469 19	3,090,507 95
Traitements divers.	VI.				
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	»	1	243,685 50	241,238 26
— des aumôniers.	»	»	2	52,500 »	51,190 77
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	»	3	51,125 50	39,221 12
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	30,085 15	28,054 39
Dépenses imprévues.	VII.	»	Uniq.	86,438 53	85,864 60
A REPORTER.	. .	. .	. .	50,171,374 69	48,244,103 81

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés a la cour des comptes — pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	pendant l'année 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
598,071 74	23,730,772 61	12,377,646 65	3,873 29	30,112,292 55	»	
1,218 40	65,590 18	91,162 73	28 69	156,781 60	»	
2,217 46	148,273 67	238,857 28	2,647 69	389,778 64	3 90	
16,536 12	1,515 77	6,948 11	»	8,463 88	»	
883 59	85,369 24	31,061 53	614 10	115,044 87	71 54	
»	55,000 »	»	»	55,000 »	»	
422 26	1,974,754 29	1,193,724 05	54 02	3,168,552 56	2 96	
6,470 09	20,759 28	42,770 63	»	63,529 91	»	
272,483 88	1,048,925 31	558,070 81	»	1,606,996 12	»	
16,661 57	180,511 30	222,827 13	»	405,338 43	»	
3,551 »	11,979 71	16,372 04	»	28,351 75	»	
79 06	135,870 28	24,212 41	638 25	160,720 94	»	
4,606 67	103,427 40	154,232 33	»	257,659 73	»	
501 11	99,078 35	44,058 74	477 60	144,494 69	4 20	
125 »	2,250 »	625 »	»	2,875 »	»	
16 23	65,868 25	125,182 18	10,933 54	199,983 77	»	
26,200 21	1,345,379 68	420,992 62	89,527 49	1,854,099 79	»	
958,961 24	1,000,835 32	1,616,495 78	449,155 25	3,066,486 35	24,021 60	
2,447 04	65,729 04	175,509 22	»	241,238 26	»	
1,309 23	10,025 »	21,165 77	»	31,190 77	»	
11,904 38	22,300 59	16,920 53	»	39,221 12	»	
2,030 76	2,905 93	25,148 46	»	28,054 39	»	
573 84	50,497 32	26,315 60	9,053 77	85,864 69	»	
1,927,270 88	30,224,718 52	17,428,277 60	567,005 49	48,219,999 61	24,104 20	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	50,171,574 69	48,244,103 81
Payement des dépenses de 1830 et années suivantes, qui restent à liquider.	VIII.			
Matériel du génie (exercices 1830, 1831 et 1832).	»	1	82,583 08	82,182 48
Créances diverses (exercices 1830 et 1831).	»	2	5,044 84	5,044 84
Payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 *et* 1831.	IX.	Unique.	29,528 82	29,528 82
Payement des dépenses de 1837, *qui restent à liquider.*	X.	Id.	142,825 31	142,825 05
TOTAUX.	. . .	. . .	50,431,356 74	48,505,685 »

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
1,927,270 88	30,224,718 52	17,428,277 60	567,005 49	48,219,999 61	24,104 20	
400 60	38,069 99	44,112 49	»	82,182 48	»	
»	5,044 84	»	»	5,044 84	»	
»	29,528 82	»	»	29,528 82	»	
» 26	»	77,266 66	65,558 50	142,825 05	»	
1,927,671 74	30,297,362 17	17,549,656 75	632,561 88	48,479,580 80	24,104 20	

Le Budget de la Guerre, pour l'exercice 1839, a été fixé par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, à la somme de . . . . . fr. 49,815,000 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, il a été transféré du chapitre V, art. 2, du Budget de la Guerre, exercice 1838, au chapitre V, art. 2, de ce Budget-ci, une somme de . . . . . 501,200 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, il a été ouvert, pour le payement des dépenses de 1830 et années suivantes, qui restent à liquider, un crédit de 43,189 60

(Ce crédit forme le chapitre VIII, art. 1 et 2.)

Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, il a été ouvert, pour le payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, un crédit de 29,528 82

(Ce crédit forme le chapitre IX, art. unique.)

Par la loi du 24 juin 1840, n° 256, les sommes restées disponibles aux articles suivants,

SAVOIR :

Au chapitre II, section 1, art. 1.	50,000	»
» » » » » 2.	35,000	»
» » » » » 6.	60,000	»
» » » 2 » 1.	35,000	»
» » » » » 2.	140,000	»
» » » » » 3.	250,000	»
» » » » » 4.	40,000	»
» » » » » 5.	50,000	»
» » » » » 6.	100,000	»
» » » 3 » 2.	1,335,000	»
» VII, art. unique . .	20,000	»
TOTAL. . fr.	2,115,000	»

Ont été transférées comme suit,

SAVOIR :

Au chapitre II, section 3, art. 1.	655,000	»
» » » » » 8.	8,000	»
» » » » » 9.	242,000	»
» » » » » 11.	21,000	»
» » » » » 12.	20,000	»
» » » » » 13.	1,065,000	»
» III, article 2 . . .	21,000	»
» » » 4 . . .	45,600	»
» VI, » 1 . . .	40,000	»
TOTAL ÉGAL. . fr.	2,115,000	»

Par la loi du 24 juin 1840, n° 257, une somme de fr. 142,825 51 c[t] a été prélevée sur l'art. 2 du chapitre V, pour en former le crédit du chapitre X, art. unique.

Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, il a été alloué à l'art. 1[er] du chapitre VIII, un crédit supplémentaire de 44,438 23

TOTAL. . . . . fr. 50,431,356 74

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	17,500 »
— des fonctionnaires et employés.	»	2	374,000 »	375,090 84
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	3	30,200 »	30,091 05
Frais de tournée	»	4	8,000 »	7,699 71
Matériel.	»	5	45,000 »	44,977 11
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	4,179 89
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	7	30,000 »	»
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»
Magasin général des papiers	»	9	117,000 »	116,992 87
Frais de publication et de rédaction des documents statistiques	»	10	5,000 »	1,500 »
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitements des directeurs	»	1	86,350 »	86,350 »
Supplément de traitement aux anciens receveurs généraux	»	2	5,000 »	5,000 »
Caisse générale de l'État. . . . . (Sans entendre approuver la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier général actuel au delà de l'exercice 1839.)	»	3	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, accises, etc.	III.			
Traitements des employés du service sédentaire.	»	1	850,780 »	823,433 99
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,730,000 »	1,729,992 33
Traitements des employés du service actif	»	3	4,665,000 »	4,518,195 21
— — de la garantie.	»	4	46,500 »	46,494 92
À REPORTER.	. . .	. . .	8,227,130 »	7,807,497 92

du Ministère des Finances. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
3,500 »	17,500 »	»	»	17,500 »	»	
9 16	311,133 16	62,541 04	»	373,674 20	316 64	
108 95	29,891 05	200 »	»	30,091 05	»	
300 29	7,253 46	446 25	»	7,699 71	»	
22 89	41,068 98	3,908 15	»	44,977 11	»	
3,020 11	777 45	3,343 92	58 52	4,179 89	»	
30,000 »	»	»	»	»	»	
5,000 »	»	»	»	»	»	
7 13	116,992 87	»	»	116,992 87	»	
3,500 »	450 »	1,050 »	»	1,500 »	»	
»	81,375 »	5,175 »	»	86,550 »	»	
»	5,650 »	250 »	»	5,900 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	»	
7,346 01	314,845 59	446,373 08	59,193 82	820,412 49	3,021 50	
7 67	1,100 »	1,581,391 44	147,500 89	1,729,992 33	»	
146,804 79	1,833,487 15	2,663,562 50	20,993 56	4,518,043 21	152 »	
5 08	19,087 45	27,107 47	300 »	46,494 92	»	
419,632 08	2,780,612 16	4,795,548 83	228,046 79	7,804,007 78	3,490 14	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	8,227,130 »	7,807,497 92
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).			
Traitements du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	62,000 »	57,216 78
— des avocats de l'administration.	»	6	55,670 »	55,624 99
Frais de bureau et de tournée.	»	7	195,400 »	191,996 33
Indemnités.	»	8	338,600 »	317,335 25
Matériel.	»	9	146,000 »	130,116 17
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	10,000 »	7,861 50
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	15,000 »	14,966 20
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitements des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	351,533 79
— — du timbre	»	2	50,520 »	50,426 02
— — du domaine	»	3	48,795 »	41,624 96
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	241,648 18
Remises des receveurs.	»	5	860,000 »	802,852 38
— des greffiers	»	6	42,000 »	41,987 70
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	26,500 »	26,499 49
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,949 04
Dépenses du domaine.	»	10	112,895 »	70,379 02
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	31,000 »	»
Frais d'exploitation de la houillère de Kerckrade.	»	12	140,000 »	54,196 74
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	V.	Unique.	20,000 »	19,086 58
A REPORTER.	. . .	. . .	11,050,998 »	10,340,679 02

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
419,632 08	2,780,612 16	4,795,548 85	228,046 79	7,804,007 78	5,490 14	
4,783 22	25,475 08	31,741 70	»	57,216 78	»	
45 01	23,494 99	12,130 »	»	35,624 99	»	
3,403 67	150,036 59	41,519 74	440 »	191,996 33	»	
21,264 77	111,940 30	186,066 93	19,318 »	317,325 23	10 »	
15,883 85	44,525 61	58,303 79	16,568 46	119,197 86	10,918 31	
»	1,500 »	500 »	»	2,000 »	»	
2,138 50	»	7,861 50	»	7,861 50	»	
33 80	10,543 52	4,622 68	»	14,966 20	»	
5,956 21	1,050 »	350,483 79	»	351,533 79	»	
93 98	»	50,426 02	»	50,426 02	»	
7,170 04	»	55,486 10	6,138 86	41,624 96	»	
13,351 82	»	241,648 18	»	241,648 18	»	
57,167 62	»	20,248 94	782,583 44	802,832 38	»	
12 30	»	41,918 08	69 62	41,987 70	»	
»	»	20,000 »	»	20,000 »	»	
» 51	23,203 94	3,096 14	199 41	26,499 49	»	
50 96	34,883 94	18,437 67	1,627 45	54,949 04	»	
42,513 98	6,286 21	45,034 89	19,057 92	70,379 02	»	
31,000 »	»	»	»	»	»	
85,803 26	15,529 67	38,667 07	»	54,196 74	»	
13 42	8,991 98	10,985 09	9 51	19,986 58	»	
710,318 98	3,237,673 99	6,014,527 14	1,074,059 44	10,326,260 57	14,418 45	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	11,050,998 »	10,340,670 02
Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Colignon de Bas-Oha, contre l'administration du domaine (*a*	»	»	24,470 31	24,470 31
Remboursement par l'État du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays-Bas sur la navigation de l'Escaut (*b*.	»	»	300,000 »	299,993 15
			11,375,468 31	10,665,142 48
Prêt à la banque de Belgique (*c*.				
Payement des billets.	»	1	2,600,000 »	2,600,000 »
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes.	»	2	1,400,000 »	1,296,897 40
TOTAUX.	. . .	. . .	15,375,468 31	14,562,039 88

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	pendant l'année 1841.	TOTAL.		
710,318 98	3,237,673 99	6,014,527 14	1,074,059 44	10,326,260 57	14,418 45	
»	24,470 31	»	»	24,470 31	»	*a*) Ce crédit a été alloué par la loi du 28 février 1839, nº 25.
6 85	»	299,993 15	»	299,993 15	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, nº 263.
710,325 83	3,262,144 30	6,314,520 29	1,074,059 44	10,650,724 03	14,418 45	
»	2,600,000 »	»	»	2,600,000 »	»	*c*) Loi du 1er janvier 1839, nº 1.
103,102 60	1,286,564 08	10,333 32	»	1,296,897 40	»	
813,428 43	7,148,708 38	6,324,853 61	1,074,059 44	14,547,621 43	14,418 45	

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-valeurs.	I.			
Sur le foncier	»	1	518,000 »	510,791 35
Sur l'impôt personnel	»	2	580,000 »	578,450 91
Sur les patentes	»	3	75,000 »	74,999 93
Décharge ou remise aux bateliers en non activité	»	4	35,000 »	34,999 64
Sur les redevances des mines	»	5	12,600 »	5,932 62
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	230,000 »	229,864 58
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	65,000 »
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	3	35,000 »	33,498 29
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	10,139 92
TOTAUX			1,165,600 »	1,143,677 24

Remboursements et Non-valeurs. Exercice 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés a la cour des comptes.				RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	pendant l'année 1841.	TOTAL.		
7,208 65	5,653 93	123,721 49	180,826 93	310,202 35	589 »	
1,549 09	182 55	8,520 22	360,748 14	378,450 91	»	
» 07	»	7,467 01	67,532 92	74,999 93	»	
» 36	»	4,034 08	30,964 66	34,999 64	»	
6,667 38	»	»	5,932 62	5,932 62	»	
135 42	29,350 37	177,689 49	22,824 49	229,864 35	» 25	
»	4,036 42	60,756 70	206 88	65,000 »	»	
1,501 71	11,571 55	14,163 23	7,553 52	33,288 30	209 99	
4,860 08	»	7,025 92	3,114 »	10,139 92	»	
21,922 76	50,794 82	405,379 04	688,704 16	1,142,878 02	799 22	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	20,009,928 54	19,630,356 54
Dotations	3,308,458 95	3,247,351 37
Ministère de la Justice	6,900,665 »	6,072,228 45
— des Affaires Étrangères	1,152,523 36	1,045,657 63
— de la Marine	825,351 »	700,055 79
— de l'Intérieur	8,406,845 12	8,308,864 98
— des Travaux publics	9,118,818 63	8,984,591 83
— de la Guerre	50,431,356 74	48,503,685 »
— des Finances	11,575,468 31	10,665,142 48
Remboursements et non-valeurs	1,165,600 »	1,145,677 24
	112,693,015 45	108,299,611 11
Prêt à la Banque de Belgique (*a*.		
Payement des billets	2,600,000 »	2,600,000 »
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes	1,400,000 »	1,296,897 40
Chemin de fer (*b*	11,031,262 85	11,031,262 85
Routes pavées et ferrées (*c*	968,737 15	968,737 15
TOTAUX.	128,693,015 45	124,196,508 51

— EXERCICE 1839.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
579,572 »	11,517,584 62	2,513,402 77	5,726,451 60	19,557,458 99	72,917 55	
61,107 58	3,150,891 90	93,190 81	2,900 »	3,246,982 71	368 66	
828,436 55	2,825,673 01	2,899,134 23	346,778 71	6,071,585 95	642 50	
108,865 73	870,873 72	140,421 86	32,362 05	1,043,657 63	»	
123,295 21	343,483 92	351,999 83	4,572 04	700,055 79	»	
97,980 14	5,050,869 54	3,090,860 85	79,156 17	8,226,886 56	81,078 62	
134,226 80	4,477,758 47	4,105,124 58	316,159 15	8,899,042 »	85,549 85	
1,927,671 74	50,297,362 17	17,540,656 75	632,561 88	48,479,580 80	24,104 20	
710,525 85	3,262,144 50	6,314,520 29	1,074,059 44	10,650,724 03	14,418 45	
21,922 76	50,794 82	405,379 04	688,704 16	1,142,878 02	799 22	
4,593,404 34	61,847,436 27	37,267,690 81	8,903,705 20	108,018,832 28	280,778 83	
						a) Loi du 1er janvier 1839, n° 1.
»	2,600,000 »	»	»	2,600,000 »	»	
105,102 60	1,286,504 08	10,533 32	»	1,296,897 40	»	
»	»	9,857,444 35	1,116,101 89	10,973,546 24	57,716 61	*b* et *c*) Loi du 28 décembre 1839, n° 885.
»	»	968,722 15	15 »	968,737 15	»	
4,496,506 94	65,734,000 35	48,104,190 63	10,019,822 09	123,858,013 07	358,495 44	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1841.

	MONTANT.
Le solde passif de l'exercice 1839 est, au 31 décembre 1841, de . . . . fr.	8,069,196 15
Auquel il faut ajouter le montant des ordonnances et mandats en circulation à l'époque de la clôture définitive de cet exercice.	338,495 44
Le solde réel est donc de . . . . fr.	8,407,691 59

183

EXERCICE 1839.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR PUBLIC,

PAR SUITE DU VISA DE LA COUR DES COMPTES,

ET QUI RESTENT A PAYER DANS LES DIVERSES PROVINCES, SUR LA DETTE PUBLIQUE, LES DOTATIONS ET LES DIVERS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS,

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1839.

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
764	324	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	3,688 »	24	208
765	325	Id. . . .	Id. —	28,879 22	290	1576
			Id. —	»	522	2129
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	90	441
			Id. —	»	95	448
766	326	Id. . . .	Id. —	58,574 04	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	255	891
			Id. —	»	64	209
768	328	Id. . . .	Id. —	81,715 01	95	302
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	659	3947
			Id. —	»	717	4721
			Id. —	»	859	5492
			Id. —	»	3	13
			Id. —	»	872	5590
769	329	Id. . . .	Id. —	2,544 50	14	60
			Id. —	»	23	91
771	331	Id. . . .	Id. —	550 »	5	98
774	334	Id. . . .	Id. —	7,611 25	2	63
775	335	Id. . . .	Id. —	26,818 78	241	669
1686	616	1 août 1839 . . .	Id. —	27,984 13	290	1576
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	86	455
			Id. —	»	90	441
1687	617	Id. . . .	Id. —	57,312 16	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	254	891
1688	618	Id. . . .	Id. —	81,096 75	95	302
			Id. —	»	461	2937
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	659	3947
			Id. —	»	853	5399

À REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.

DE BRABANT.

31 75	31 75									
200 »	200 »									
83 66	83 66									
16 »	16 »									
105 »	105 »									
3 50	3 50									
13 25	13 25									
13 25	13 25									
29 25	29 25									
53 »	53 »									
590 »	590 »									
39 75	39 75									
26 »	26 »									
63 50	63 50									
158 75	158 75									
» 83	» 83									
48 25	48 25									
22 75	22 75									
168 85	168 85									
78 50	78 50									
344 »	344 »									
25 »	25 »									
91 25	91 25									
91 25	91 25									
200 »	200 »									
83 66	83 66									
16 »	16 »									
105 »	105 »									
105 »	105 »									
13 25	13 25									
13 25	13 25									
29 25	29 25									
53 »	53 »									
590 »	590 »									
26 »	26 »									
41 42	41 42									
63 50	63 50									
158 75	158 75									
48 25	48 25									
3,843 67	3,843 67									

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
				Report.		
1688	618	1 août 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	81,096 75	858	5492
			Id. —	»	3	13
1692	622	Id. . . .	Id. —	644 44	4	54
			Id. —	»	7	98
1696	626	Id. . . .	Id. —	26,405 37	236	669
1697	627	Id. . . .	Id. —	7,573 47	2	65
2626	897	7 novembre 1839 . .	Id. —	7,652 50	2	65
2627	898	Id. . . .	Id. —	81,953 45	95	502
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	853	5599
			Id. —	»	858	5492
			Id. —	»	461	2957
			Id. —	»	3	13
2628	899	Id. . . .	Id. —	57,294 16	8	57
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
2631	902	Id. . . .	Id. —	26,044 52	253	669
2632	903	Id. . . .	Id. —	725 »	4	54
			Id. —	»	9	98
2638	909	Id. . . .	Id. —	27,462 09	290	1576
			Id. —	»	329	2124
			Id. —	»	331	2126
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	338	2146
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	86	455
			Id. —	»	90	441
2639	910	Id. . . .	Id. —	3,056 25	14	198
			Id. —	»	58	269
			Id. —	»	61	272
2614	1178	4 février 1840 . . .	Id. —	26,204 61	290	1576
			Id. —	»	329	2124
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	86	455
				A reporter.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
3,843 67	3,843 67								
48 25	48 25								
22 75	22 75								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
91 25	91 25								
91 25	91 25								
91 25	91 25								
26 »	26 »								
63 50	63 50								
158 75	158 75								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
52 50	52 50								
22 75	22 75								
10 75	10 75								
13 25	13 25								
13 25	13 25								
29 25	29 25								
53 »	53 »								
91 25	91 25								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
200 »	200 »								
125 50	125 50								
200 »	200 »								
83 66	83 66								
100 »	100 »								
16 »	16 »								
105 »	105 »								
105 »	105 »								
31 75	31 75								
125 »	125 »								
125 »	125 »								
200 »	200 »								
125 50	125 50								
83 66	83 66								
16 »	16 »								
105 »	105 »								
6,666 24	6,666 24								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2614	1178	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions)	26,204 61	90	441
			Id. —	»	236	1177
			Id. —	»	313	1648
2615	1179	Id. . . .	Id. —	55,503 50	8	57
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
2617	1181	Id. . . .	Id. —	7,618 49	2	63
2618	1182	Id. . . .	Id. —	25,995 40	231	969
2620	1184	Id. . . .	Id. —	81,774 96	95	302
			Id. —	»	461	2937
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	729	4800
			Id. —	»	860	5492
			Id. —	»	3	13
2626	1190	Id. . . .	Id. —	742 22	5	54
			Id. —	»	6	58
			Id. —	»	10	98
			Id. —	»	26	202
1553	581	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	16,849 29	9	3046
			Id. — . . .	»	31	3745
			Id. — . . .	»	46	4016
			Id. — . . .	»	49	4370
			Id. — . . .	»	50	4685
			Id. — . . .	»	62	5321
			Id. — . . .	»	76	5555
			Id. — . . .	»	92	5660
			Id. — . . .	»	123	6484
			Id. — . . .	»	124	6485
			Id. — . . .	»	190	7250
1562	582	Id. . . .	Id. — . . .	13,902 92	34	226
			Id. — . . .	»	50	416
			Id. — . . .	»	92	745
			Id. — . . .	»	94	786
			Id. — . . .	»	105	912
			Id. — . . .	»	162	1209
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
6,666 24	6,666 24								
105 »	105 »								
3 49	3 49								
209 75	209 75								
10 75	10 75								
15 25	15 25								
13 25	15 25								
20 25	20 25								
53 »	53 »								
91 25	91 25								
91 25	91 25								
26 »	26 »								
52 50	52 50								
63 50	63 50								
158 75	158 75								
69 »	69 »								
48 25	48 25								
22 75	22 75								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
» 85	» 85								
8 47	8 47								
21 16	21 16								
507 94	507 94								
19 43	19 43								
16 98	16 98								
14 51	14 51								
26 24	26 24								
14 56	14 56								
45 71	45 71								
21 85	21 85								
24 55	24 55								
5 62	5 62								
29 63	29 63								
18 »	18 »								
12 »	12 »								
60 27	60 27								
8,674 80	8,674 80								48

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
			Dette publique (Intérêts de cautionnements). . .	»	177	1294
2364	1131	10 janvier 1840 . .	Id. — . . .	195 76	3	»
2355	1130	16 id. . .	Id. — . . .	16,553 17	7	3046
			Id. — . . .	»	43	4016
			Id. — . . .	»	46	4370
			Id. — . . .	»	58	5331
			Id. — . . .	»	85	5560
			Id. — . . .	»	115	6484
			Id. — . . .	»	116	6485
			Id. — . . .	»	171	7204
			Id. — . . .	»	181	7256
2372	1132	Id. . .	Id. — . . .	15,801 21	31	226
			Id. — . . .	»	42	405
			Id. — . . .	»	77	647
			Id. — . . .	»	90	745
			Id. — . . .	»	145	1145
			Id. — . . .	»	169	1351
			Id. — . . .	»	194	1403
			Id. — . . .	»	210	1461
4112	1353	11 février 1841 . .	Id. — . . .	37 84	2	1576
4191	1363	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	11 85	1	1919
2689	1199	6 février 1840 . .	Id. (Rentes viagères)	1,475 61	2	6384
			Id. —	»	5	6488
			Id. —	»	11	6545
104	67	22 février 1839 . .	*Finances*	27,635 86	»	»
			Id.	»	»	»
219	146	2 mars 1839 . . .	Id.	27,682 52	»	»
600	247	23 avril 1839 . . .	Id.	27,682 52	»	»
540	239	18 id. . . .	*Dette publique*.	5,853 97	5	»
			Id.	»	11	»
1392	527	18 juillet 1839. . .	Id.	5,853 97	5	»
			Id.	»	11	»
1954	682	5 septembre 1839 .	*Intérieur*	»	32	»
428	209	28 mars 1839 . . .	*Travaux publics*	4,371 71	2	»
2043	753	19 septembre 1839 .	Id.	10,884 39	16	»
2370	806	10 octobre 1839 . .	*Dette publique*.	5,906 88	10	»
2240	1119	2 janvier 1840 . .	Id.	5,589 42	10	»
3792	1246	12 mars 1840 . . .	*Intérieur*	317 50	10	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1837.
8,674 80	8,674 80								
12 90	12 90								
39 68	39 68								
» 85	» 85								
21 16	21 16								
507 94	507 94								
16 98	16 98								
26 24	26 24								
14 36	14 36								
45 71	45 71								
5 11	5 11								
21 85	21 85								
24 55	24 55								
5 93	5 93								
40 80	40 80								
29 63	29 63								
12 »	12 »								
76 19	76 19								
4 »	4 »								
87 47	87 47								
17 84	17 84								
11 85	11 85								
72 57	72 57								
63 49	63 49								
69 42	69 42								
41 66	»	»	»	»	»	41 66			
91 66	»	»	»	»	»	91 66			
91 66	»	»	»	»	»	91 66			
91 66	»	»	»	»	»	91 66			
423 28	423 28								
80 »	80 »								
423 28	425 28								
80 »	80 »								
125 »	»	»	»	125 »					
98 »	»	»	»	»	»	»	98 »		
49 »	»	»	»	»	»	»	49 »		
80 »	80 »								
80 »	80 »								
12 70	»	»	»	12 70					
11,671 22	11,069 88	»	»	137 70	»	316 64	147 »		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
4177	1560	25 décembre 1840. .	*Finances*	300	»	1	»
			Id.	»		2	»
681	296	1 mai 1839 . . .	*Intérieur*	188	60	159	»
			Id.	»		169	»
1344	517	4me trimestre 1839 .	*Non-valeurs*	7,579	»	58	»
1955	683	5 septembre 1839 .	*Intérieur*	1,790	60	13	»
2660	1193	6 février 1840. . .	Id.	101,865	06	588	»
3809	1253	19 mars 1840 . . .	*Non-valeurs*	10,568	»	18	»
			Id.	»		106	»
			Id.	»		240	»
			Id.	»		249	»
			Id.	»		257	»
			Id.	»		387	»
			Id.	»		392	»
			Id.	»		418	»
			Id.	»		426	»
			Id.	»		474	»
			Id.	»		480	»
			Id.	»		504	»
			Id.	»		538	»
			Id.	»		543	»
931	413	14 mars 1839 . . .	*Intérieur* (Ordonnance).	»		»	»
5107	1730	26 juillet 1839. . .	*Non-valeurs*	»		»	»
7847	2482	3 octobre 1839 . .	*Travaux publics*	»		»	»
10860	5381	26 décembre 1839. .	*Chambre des Représentants*	»		»	»
18745	5537	18 mars 1841 . . .	*Intérieur*	»		»	»
18966	5614	19 août 1841 . . .	Id.	»		»	»
18967	5615	Id. . . .	Id.	»		»	»
18968	5616	Id. . . .	Id.	»		»	»
18969	5617	Id. . . .	Id.	»		»	»
19086	5654	16 décembre 1841. .	*Finances*	»		»	»
19087	5655	Id. . .	Id.	»		»	»
19088	5656	Id. . .	Id.	»		»	»
19108	5664	23 décembre 1841. .	*Travaux publics*	»		»	»
19109	5665	Id. . .	Id.	»		»	»
19110	5666	Id. . .	Id.	»		»	»
19114	5667	30 décembre 1841. .	*Guerre*	»		»	»
			TOTAUX.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
11,671 22	11,069 88	»	»	137 70	»	316 64	147 »		
150 »	»	»	»	»	»	150 »			
150 »	»	»	»	»	»	150 »			
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
28 »	»	»	»	»	»	»	»	28 »	
85 55	»	»	»	85 55					
125 »	»	»	»	125 »					
12 »	»	»	»	»	»	»	»	12 »	
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »	
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
1 »	»	»	»	»	»	»	»	1 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »	
4 »	»	»	»	»	»	»	»	4 »	
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »	
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »	
454 60	»	»	»	454 60					
500 »	»	»	»	»	»	»	»	500 »	
40 »	»	»	»	»	»	»	40 »		
368 66	»	368 66							
10 »	»	»	»	10 »					
7,000 »	»	»	»	7,000 »					
57,000 »	»	»	»	57,000 »					
8,000 »	»	»	»	8,000 »					
5,000 »	»	»	»	5,000 »					
816 69	»	»	»	»	»	816 69			
128 17	»	»	»	»	»	128 17			
431 42	»	»	»	»	»	431 42			
54,263 44	»	»	»	»	»	»	54,263 44		
1,656 »	»	»	»	»	»	»	1,656 »		
115 »	»	»	»	»	»	»	115 »		
10,320 »	»	»	»	»	10,320 »				
158,607 52	11,069 88	368 66	»	78,060 63	10,320 »	1,992 92	56,221 44	574 »	

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE DE				
777	42	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	3,901	25	20	135
780	45	Id. . . .	Id. —	27,429	93	172	4301
			Id. —	»		228	4361
			Id. —	»		276	4411
1698	115	1 août 1839 . . .	Id. —	3,760	85	3	111
			Id. —	»		20	135
			Id. —	»		29	146
1699	116	Id. . . .	Id. —	14,000	20	79	1971
1705	120	Id. . . .	Id. —	27,267	87	276	4411
2616	172	7 novembre 1839. .	Id. —	14,676	78	2	1869
2644	235	4 février 1840 . .	Id. —	27,014	86	470	5645
2647	238	Id. . .	Id. —	14,528	25	20	1894
			Id. —	»		147	2070
			Id. —	»		149	2072
4190	26	25 décembre 1841. .	Id. —	50	»	5	172
1545	102	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	849	19	1	D.
			Id. — . . .	»		2	E.
			Id. — . . .	»		5	J.
			Id. — . . .	»		9	GG.
			Id. — . . .	»		10	JJ.
			Id. — . . .	»		11	JJ.
			Id. — . . .	»		12	RR.
			Id. — . . .	»		17	E^{5}.
1554	103	Id. . . .	Id. — . . .	2,848	05	4	1961
			Id. — . . .	»		5	2089
			Id. — . . .	»		8	3274
			Id. — . . .	»		9	3281
			Id. — . . .	»		10	3414
			Id. — . . .	»		19	5734
			Id. — . . .	»		28	5822
			Id. — . . .	»		33	5829
			Id. — . . .	»		37	5835
			Id. — . . .	»		41	5841
			Id. — . . .	»		49	6196
1563	104	Id. . . .	Id. — . . .	3,119	87	60	1227
2356	216	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	1,776	72	5	5414
2373	217	Id. . .	Id. — . . .	3,379	33	60	1227
4192	267	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	12	»	1	1887

À REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
LIMBOURG.									
125 »	125 »								
26 »	26 »								
35 »	35 »								
39 25	39 25								
7 25	7 25								
125 »	125 »								
20 85	20 85								
10 15	10 15								
39 25	39 25								
8 53	8 53								
68 75	68 75								
82 75	82 75								
200 »	200 »								
200 »	200 »								
50 »	50 »								
15 87	15 87								
34 39	34 59								
18 52	18 52								
29 10	29 10								
26 45	26 45								
31 75	31 75								
21 16	21 16								
31 75	31 75								
16 93	16 93								
27 09	27 09								
126 98	126 98								
12 70	12 70								
4 23	4 23								
29 63	29 63								
33 02	33 02								
60 11	60 11								
2 12	2 12								
25 40	25 40								
33 01	33 01								
2 68	2 68								
4 23	4 23								
2 68	2 68								
12 »	12 »								
1,639 54	1,639 54								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
2091	240	6 février 1840. . .	*Dette publique* (Rentes viagères)	317	97	1	2581
			Id. —	»		»	4086
992	63	6 juin 1839 . . .	*Intérieur*	2,693	83	1	»
4178	264	23 décembre 1841. .	*Finances*	220	»	1	»
1292	83	4 juillet 1839. . .	*Intérieur*	56	»	4	»
1417	92	18 id. . . .	Id.	7,480	83	9	»
2101	138	19 septembre 1839. .	Id.	170	»	6	»
3120	202	26 décembre 1839. .	*Travaux publics*	1,881	»	5	»
2318	215	9 janvier 1840 . .	*Non-valeurs*	3,113	»	123	»
4132	262	8 avril 1841 . . .	*Finances*	2,462	»	68	»
			Id.	»		99	»
			Id.	»		115	»
4135	263	1 mai 1841 . . .	*Non-valeurs*	318	61	7	»
4130	260	8 avril 1841 . . .	*Finances*	194	»	3	»
4179	265	23 décembre 1841. .	Id.	1,172	50	1	»
			Id.	»		2	»
			Id.	»		3	»
			Id.	»		4	»
			Id.	»		5	»
			Id.	»		6	»
			Id.	»		7	»
			Id.	»		8	»
			Id.	»		9	»
			Id.	»		10	»
			Id.	»		11	»
			Id.	»		12	»
2453	194	16 mai 1839 . . .	*Travaux publics*	»		»	»
13605	960	2 mars 1840 . . .	*Non-valeurs*	»		»	»
18975	1442	26 août 1841 . . .	*Guerre*	»		»	»
19076	1451	9 décembre 1841. .	*Finances*	»		»	»
19077	1452	Id. . .	Id.	»		»	»
			TOTAUX.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
1,659 54	1,659 54								
148 15	148 15								
105 82	105 82								
210 »	»	»	»	210 »					
220 »	»	»	»	»	»	220 »			
10 »	»	»	»	10 »					
316 67	»	»	»	316 67					
10 »	»	»	»	10 »					
27 »	»	»	»	»	»	»	27 »		
12 »	»	»	»	»	»	»	»	12 »	
17 »	»	»	»	»	»	17 »			
18 »	»	»	»	»	»	18 »			
65 »	»	»	»	»	»	65 »			
32 49	»	»	»	»	»	»	»	32 49	
36 »	»	»	»	»	»	36 »			
170 »	»	»	»	»	»	170 »			
120 »	»	»	»	»	»	120 »			
170 »	»	»	»	»	»	170 »			
45 »	»	»	»	»	»	45 »			
45 »	»	»	»	»	»	45 »			
42 50	»	»	»	»	»	42 50			
75 »	»	»	»	»	»	75 »			
75 »	»	»	»	»	»	75 »			
70 »	»	»	»	»	»	70 »			
200 »	»	»	»	»	»	200 »			
100 »	»	»	»	»	»	100 »			
60 »	»	»	»	»	»	60 »			
16 38	»	»	»	»	»	»	16 38		
» 23	»	»	»	»	»	»	»	» 23	
13,000 »	»	»	»	»	13,000 »				
745 78	»	»	»	»	»	745 78			
4,417 46	»	»	»	»	»	4,417 46			
22,220 02	1,893 51	»	»	546 67	13,000 »	6,691 74	43 38	44 72	50

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
780	55	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	14,458 14	55	758
792	58	Id. . . .	Id. —	21,166 43	40	490
			Id. —	»	100	945
795	59	Id. . . .	Id. —	46,641 54	11	55
			Id. —	»	59	67
			Id. —	»	58	210
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	117	396
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	146	1036
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	371	2780
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	677	6107
			Id. —	»	678	6148
1710	157	1 août 1839 . . .	Id. —	14,287 43	55	758
1712	159	Id. . . .	Id. —	21,056 »	40	490
			Id. —	»	99	945
1715	140	Id. . . .	Id. —	46,010 16	11	55
			Id. —	»	59	67
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	371	2780
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	676	6142
2645	227	7 novembre 1839 . .	Id. —	46,302 47	11	55
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	51	155
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	128	917

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
DE LIÉGE.									
150 25	150 25								
18 75	18 75								
37 50	37 50								
24 »	24 »								
24 »	24 »								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 50	26 50								
5 85	5 85								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
10 50	10 50								
48 25	48 25								
150 25	150 25								
18 75	18 75								
37 50	37 50								
24 »	24 »								
24 »	24 »								
26 »	26 »								
26 50	26 50								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
24 »	24 »								
24 »	24 »								
24 50	24 50								
26 »	26 »								
26 50	26 50								
1,534 65	1,534 65								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2645	227	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions)	46,502 47	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	371	2780
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	568	4765
			Id. —	»	675	6142
2647	229	Id. . .	Id. —	14,015 50	55	758
2648	230	Id. . .	Id. —	20,717 »	13	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	91	896
			Id. —	»	98	945
2561	518	4 février 1840. . .	Id. —	47,072 99	11	33
			Id. —	»	59	67
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	371	2780
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	675	6142
2563	320	Id. . . .	Id. —	20,703 75	13	257
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	91	896
			Id. —	»	98	945
2564	321	Id. . . .	Id. —	13,257 50	55	758
1546	121	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	1,559 78	2	V.
			Id. — . . .	»	3	BB.
			Id. — . . .	»	5	R⁵.
1555	122	Id. . . .	Id. — . . .	6,877 63	33	4450
			Id. — . . .	»	45	5732
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	56	6130
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
1,534 63	1,534 63								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
130 25	130 25								
39 75	39 75								
18 75	18 75								
465 75	465 75								
37 50	37 50								
24 »	24 »								
24 »	24 »								
26 »	26 »								
26 50	26 50								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
39 75	39 75								
18 75	18 75								
465 75	465 75								
37 50	37 50								
130 25	130 25								
44 97	44 97								
124 34	124 34								
50 26	50 26								
2 12	2 12								
12 70	12 70								
38 10	38 10								
3 31	3 31								
27 94	27 94								
38 10	38 10								
4,131 47	4,131 47								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
1564	123	22 juillet 1839. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	5,768 24	20	252
			Id. — . . .	»	35	545
			Id. — . . .	»	85	1191
2357	295	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	6,913 19	33	4450
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	56	6130
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
			Id. — . . .	»	»	AA.
2374	295	Id. . .	Id. — . . .	7,567 09	22	252
			Id. — . . .	»	32	460
			Id. — . . .	»	36	545
2365	294	Id. . .	Id. — . . .	1,359 78	2	V.
			Id. — . . .	»	3	BB.
			Id. — . . .	»	5	R⁵.
4121	372	11 février 1841 . .	Id. — . . .	60 10	1	6004
4193	377	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	20 61	1	1892
			Id. — . . .	»	2	1894
542	41	18 avril 1839 . . .	*Dette publique*.	1,113 75	3	»
2471	202	24 octobre 1839 . .	*Intérieur*	8,369 28	45	»
527	39	11 avril 1839 . . .	Id.	73,271 02	157	»
			Id.	»	418	»
1077	77	20 juin 1839 . . .	Id.	115 »	5	»
1275	110	1 juillet 1839. . .	Id.	7,368 »	104	»
			Id.	»	106	»
1599	130	26 id. . . .	Id.	73,207 07	145	»
			Id.	»	280	»
			Id.	»	416	»
2549	197	3 octobre 1839 . .	Id.	7,486 »	106	»
2472	215	24 id. . . .	Id.	72,820 38	144	»
			Id.	»	278	»
			Id.	»	411	»
3097	262	26 décembre 1839. .	Id.	7,624 53	15	»
			Id.	»	106	»
2461	304	9 janvier 1840 . .	Id.	73,850 60	146	»
			Id.	»	288	»
			À REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
4,131 47	4,131 47								
5 39	5 39								
10 16	10 16								
309 52	309 52								
2 12	2 12								
38 10	38 10								
5 51	5 51								
27 94	27 94								
38 10	38 10								
55 56	55 56								
5 39	5 39								
1 69	1 69								
10 16	10 16								
44 97	44 97								
124 54	124 54								
50 26	50 26								
47 40	47 40								
20 »	20 »								
» 61	» 61								
52 91	52 91								
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
18 75	»	»	»	18 75					
25 »	»	»	»	25 »					
18 75	»	»	»	18 75					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
18 75	»	»	»	18 75					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
38 »	»	»	»	38 »					
18 75	»	»	»	18 75					
125 »	»	»	»	125 »					
125 »	»	»	»	125 »					
6,468 40	4,955 40	»	»	1,513 »					

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2461	304	9 janvier 1840 . .	*Intérieur*	73,850 60	424	»
4180	576	23 décembre 1841. .	*Finances*	400 »	1	»
			Id.	»	2	»
13513	1385	20 février 1840 . .	*Guerre*	»	»	»
15138	1524	Id. . .	*Chemin de fer.*	»	»	»
19078	1894	9 décembre 1841. .	*Finances*	»	»	»
19079	1895	Id. . .	Id.	»	»	»
19080	1896	Id. . .	Id.	»	»	»
19112	1897	23 décembre 1841. .	*Travaux publics*.	»	»	»
19113	1898	Id. . .	Id.	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE DE LA

801	66	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	47,432 90	301	2035
			Id. —	»	595	3892
			Id. —	»	871	6088
799	64	Id. . . .	Id. —	14,314 96	174	1725
1720	149	1 août 1839 . . .	Id. —	14,128 50	70	530
			Id. —	»	174	1725
1722	151	Id. . . .	Id. —	47,261 30	81	471
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	567	3707
			Id. —	»	595	3892
2697	231	7 novembre 1839. .	Id. —	47,471 61	88	478
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	603	3892
2707	241	Id. . . .	Id. —	15,657 66	174	1725
2572	332	4 février 1840. . .	Id. —	582 »	2	31
2573	333	Id. . . .	Id. —	47,726 68	88	478
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	595	3892
2576	336	Id. . .	Id. —	1,302 52	174	1725
1556	141	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	11,995 34	128	T.
1547	140	Id. . .	Id. — . . .	608 47	1	F.
			Id. — . . .	»	8	W³.
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
6,468 40	4,955 40	»	»	1,513 »					
125 »	»	»	»	125 »					
220 »	»	»	»	»	»	220 »			
180 »	»	»	»	»	»	180 »			
700 »	»	»	»	»	700 »				
618 »	»	»	»	»	»	»	»	»	618 »
109 15	»	»	»	»	»	109 15			
16 56	»	»	»	»	»	16 56			
141 47	»	»	»	»	»	141 47			
1,854 »	»	»	»	»	»	»	1,854 »		
252 50	»	»	»	»	»	»	252 50		
10,645 08	4,955 40	»	»	1,638 »	700 »	667 18	2,066 50	»	618 »

FLANDRE ORIENTALE.

46 75	46 75								
91 82	91 82								
16 80	16 80								
209 75	209 75								
56 »	56 »								
209 75	209 75								
26 »	26 »								
46 75	46 75								
72 »	72 »								
91 82	91 82								
26 »	26 »								
46 75	46 75								
91 82	91 82								
209 75	209 75								
17 58	17 58								
26 »	26 »								
46 75	46 75								
91 82	91 82								
209 75	209 75								
10 58	10 58								
18 52	18 52								
37 04	37 04								
1,699 80	1,699 80								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2358	303	16 janvier 1840 . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . .	11,916 45	128	T.
2366	304	Id. . .	Id. — . . .	654 93	1	F.
			Id. — . . .	»	6	PP.
			Id. — . . .	»	8	W⁵.
			Id. — . . .	»	9	D⁴.
4194	454	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	3 02	1	1879
			Id. — . . .	»	2	1884
2602	345	6 février 1840. . .	Id. (Rentes viagères)	533 32	2	6410
4083	420	29 octobre 1840 . .	*Finances*	5,899 50	116	»
4155	426	1 mai 1841 . . .	*Non-valeurs*	1,011 63	1	»
			Id.	»	17	»
12414	1548	6 février 1840. . .	*Dette publique*.	»	»	»
12415	1549	Id. . . .	Id.	»	»	»
12416	1550	Id. . . .	Id.	»	»	»
12417	1551	Id. . . .	Id.	»	»	»
12418	1552	Id. . . .	Id.	»	»	»
12419	1553	Id. . . .	Id.	»	»	»
12420	1554	Id. . . .	Id.	»	»	»
12421	1555	Id. . . .	Id.	»	»	»
12422	1556	Id. . . .	Id.	»	»	»
12423	1557	Id. . . .	Id.	»	»	»
12424	1558	Id. . . .	Id.	»	»	»
12425	1559	Id. . . .	Id.	»	»	»
12426	1560	Id. . . .	Id.	»	»	»
12427	1561	Id. . . .	Id.	»	»	»
12428	1562	Id. . . .	Id.	»	»	»
12429	1563	Id. . . .	Id.	»	»	»
12430	1564	Id. . . .	Id.	»	»	»
12431	1565	Id. . . .	Id.	»	»	»
12432	1566	Id. . . .	Id.	»	»	»
12433	1567	Id. . . .	Id.	»	»	»
12434	1568	Id. . . .	Id.	»	»	»
12435	1569	Id. . . .	Id.	»	»	»
12436	1570	Id. . . .	Id.	»	»	»
12437	1571	Id. . . .	Id.	»	»	»
12438	1572	Id. . . .	Id.	»	»	»

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
1,699 80	1,699 80								
10 58	10 58								
18 52	18 52								
23 81	23 81								
37 04	37 04								
26 46	26 46								
» 37	» 37								
2 65	2 65								
72 57	72 57								
10 »	»	»	»	»	»	10 »			
154 94	»	»	»	»	»	»	»	154 94	
1 12	»	»	»	»	»	»	»	1 12	
1,037 04	1,037 04								
619 05	619 05								
84 66	84 66								
285 71	285 71								
68 78	68 78								
52 91	52 91								
190 48	190 48								
79 56	79 56								
105 82	105 82								
232 80	232 80								
121 69	121 69								
575 66	575 66								
227 51	227 51								
142 86	142 86								
216 93	216 93								
380 95	380 95								
232 80	232 80								
26 46	26 46								
211 64	211 64								
724 87	724 87								
554 50	554 50								
68 78	68 78								
95 24	95 24								
121 69	121 69								
26 46	26 46								
8,142 51	7,976 45	»	»	»	»	10 »	»	156 06	

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
12439	1575	6 février 1840. . .	*Dette publique*.	»		»	»
12440	1574	Id. . . .	Id.	»		»	»
12441	1575	Id. . . .	Id.	»		»	»
12442	1576	Id. . . .	Id.	»		»	»
12443	1577	Id. . . .	Id.	»		»	»
12444	1578	Id. . . .	Id.	»		»	»
12445	1579	Id. . . .	Id.	»		»	»
12446	1580	Id. . . .	Id.	»		»	»
12447	1581	Id. . . .	Id.	»		»	»
17588	2111	25 juillet 1840. . .	*Guerre*	»		»	»
17749	2117	1 août 1840 . . .	Id.	»		»	»
18529	2238	26 novembre 1840. .	Id.	»		»	»
19089	2286	16 décembre 1841. .	*Finances*	»		»	»
19115	2287	31 décembre 1841. .	*Travaux publics*	»		»	»
19116	2288	Id. . .	Id.	»		»	»
			TOTAUX.				

PROVINCE DE LA

810	59	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	12,079	25	1	2
			Id. —	»		70	607
813	62	Id. . . .	Id. —	33,450	67	144	1541
			Id. —	»		219	1624
			Id. —	»		458	4679
819	68	Id. . . .	Id. —	250	»	8	81
			Id. —	»		70	607
			Id. —	»		101	639
1735	147	1 août 1839 . . .	Id. —	33,147	05	144	1541
			Id. —	»		219	1624
			Id. —	»		458	4679
1736	148	Id. . . .	Id. —	266	66	8	81
			Id. —	»		70	607
			Id. —	»		101	639
			Id. —	»		144	1541
			A REPORTER.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
8,142 51	7,976 45	»	»	»	»	10 »	»	156 06	
370 37	370 37								
1,629 63	1,629 63								
52 91	52 91								
740 74	740 74								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
169 31	169 31								
227 51	227 51								
222 22	222 22								
4 20	»	»	»	»	4 20				
64 72	»	»	»	»	64 72				
1 60	»	»	»	»	1 60				
665 53	»	»	»	»	»	656 53			
15,306 67	»	»	»	»	»	»	15,306 67		
5,740 »	»	»	»	»	»	»	5,740 »		
33,443 74	11,404 96	»	»	»	70 52	675 53	21,046 67	156 06	

FLANDRE OCCIDENTALE.

14 50	14 50								
26 »	26 »								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
24 50	24 50								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
24 50	24 50								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
39 25	39 25								
439 75	439 75								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2670	222	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions)	34,409 95	219	1624
			Id. —	»	412	3280
			Id. —	»	458	4679
2681	227	Id. . .	Id. —	300 »	9	81
2628	514	10 février 1840. . .	Id. —	325 »	9	81
2634	320	Id. . . .	Id. —	34,252 42	70	607
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
1548	124	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	720 15	8	»
1557	125	Id. . . .	Id. — . . .	10,640 54	11	3352
2359	288	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	10,640 94	11	3352
			Id. — . . .	»	34	5424
2367	289	Id. . .	Id. — . . .	750 15	1	»
			Id. — . . .	»	8	»
4195	353	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	» 20	1	1850
2693	324	6 février 1840 . .	Id. (Rentes viagères)	602 26	2	6394
			Id. —	»	4	6492
544	38	18 avril 1839 . . .	Id. (Traitement d'attente).	1,211 63	6	»
1595	111	18 juillet 1839. . .	Id. —	1,299 81	6	»
2373	196	18 octobre 1839 . .	Id. —	1,211 63	6	»
1608	137	26 juillet 1839. . .	*Intérieur*	52,968 35	148	»
2586	198	10 octobre 1839 . .	Id.	4,337 50	83	»
2486	209	24 id. . .	Id.	28,458 34	96	»
3101	255	26 décembre 1839. .	Id.	4,381 25	84	»
4182	352	23 id. 1841. .	*Finances*	158 »	»	»
1779	99	25 août 1839 . . .	*Justice*	»	»	»
19090	1708	16 décembre 1841. .	*Finances*	»	»	»
19091	1709	Id. . .	Id.	»	»	»
19092	1710	Id. . .	Id.	»	»	»
19093	1711	Id. . .	Id.	»	»	»
19094	1712	Id. . .	Id.	»	»	»
			TOTAUX.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
459 75	459 75								
39 25	39 25								
38 34	38 34								
24 50	24 50								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
24 50	24 50								
37 04	37 04								
4 23	4 23								
4 23	4 23								
4 16	4 16								
66 14	66 14								
37 04	37 04								
» 20	» 20								
62 02	62 02								
5 01	5 01								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
131 25	»	»	»	131 25					
12 50	»	»	»	12 50					
83 35	»	»	»	83 35					
12 50	»	»	»	12 50					
158 »	»	»	»	»	»	158 »			
50 »	»	»	50 »						
9 63	»	»	»	»	»	9 63			
1,388 52	»	»	»	»	»	1,388 52			
191 24	»	»	»	»	»	191 24			
2 97	»	»	»	»	»	2 97			
235 91	»	»	»	»	»	235 91			
3,375 49	1,099 64	»	50 »	239 58	»	1,986 27			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
820	57	10 avril 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	9,030 65	45	279
			Id. —	»	46	288
			Id. —	»	67	514
			Id. —	»	105	945
821	58	Id. . . .	Id. —	565 50	6	187
822	59	Id. . . .	Id. —	19,186 87	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
823	60	Id. . . .	Id. —	56,316 12	17	166
			Id. —	»	162	1125
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	204	1675
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	476	5166
			Id. —	»	579	5767
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	867	6045
824	61	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
825	62	Id. . . .	Id. —	3,191 75	21	310
			Id. —	»	27	641
			Id. —	»	30	675
			Id. —	»	31	676
831	68	Id. . . .	Id. —	450 »	12	106
1741	144	10 juillet 1839. . .	Id. —	9,790 »	43	279
			Id. —	»	46	288
1742	145	Id. . . .	Id. —	54,721 11	17	166
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	475	3161
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	5767
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	756	5433
			Id. —	»	871	6045
1743	146	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.

DE HAINAUT.

53	»	53	»							
54	50	54	50							
50	63	50	63							
37	50	37	50							
152	50	152	50							
74	75	74	75							
87	50	87	50							
130	25	130	25							
192	25	192	25							
209	75	209	75							
209	75	209	75							
25	»	25	»							
35	»	35	»							
35	»	35	»							
1	74	1	74							
48	25	48	25							
55	25	55	25							
72	»	72	»							
37	25	37	25							
25	»	25	»							
29	25	29	25							
75	»	75	»							
101	25	101	25							
50	»	50	»							
50	»	50	»							
25	»	25	»							
53	»	53	»							
54	50	54	50							
25	»	25	»							
35	»	35	»							
35	»	35	»							
48	25	48	25							
55	25	55	25							
55	25	55	25							
72	»	72	»							
37	25	37	25							
3	20	3	20							
25	»	25	»							
29	25	29	25							
2,445	32	2,445	32							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
				Report.		
1746	140	10 juillet 1839. . .	*Dette publique* (Pensions)	3,003 57	21	310
			Id. —	3,003 57	27	641
			Id. —	»	30	675
			Id. —	»	31	676
1750	153	Id. . . .	Id. —	425 »	13	106
1752	155	Id. . . .	Id. —	18,838 09	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	64	931
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
2662	228	10 octobre 1839 . .	Id. —	18,495 81	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
2663	229	Id. . . .	Id. —	10,244 25	43	279
			Id. —	»	46	288
2665	231	Id. . . .	Id. —	55,253 20	17	106
			Id. —	»	55	687
			Id. —	»	155	112
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	476	3106
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	870	6045
2670	236	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
2671	237	Id. . . .	Id. —	475 »	13	106
2672	238	Id. . . .	Id. —	3,074 25	21	310
			Id. —	»	25	641
			Id. —	»	28	675
			Id. —	»	29	676
				A reporter.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
2,445 32	2,445 32								
75 »	75 »								
101 25	101 25								
50 »	50 »								
50 »	50 »								
25 »	25 »								
74 75	74 75								
87 50	87 50								
150 25	150 25								
4 34	4 34								
192 25	192 25								
209 75	209 75								
209 75	209 75								
74 75	74 75								
87 50	87 50								
150 25	150 25								
192 25	192 25								
209 75	209 75								
209 75	209 75								
53 »	53 »								
54 50	54 50								
25 »	25 »								
1 44	1 44								
35 »	35 »								
35 »	35 »								
35 »	35 »								
48 25	48 25								
55 25	55 25								
72 »	72 »								
67 94	67 94								
57 25	57 25								
25 »	25 »								
29 25	29 25								
25 »	25 »								
75 »	75 »								
101 25	101 25								
50 »	50 »								
50 »	50 »								
5,434 54	5,434 54								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2578	326	10 janvier 1840 . .	*Dette publique* (Pensions)	2,979 25	13	257
			Id. —	»	22	310
			Id. —	»	26	641
			Id. —	»	29	675
			Id. —	»	30	676
2579	327	Id. . .	Id. —	475 »	13	106
2580	328	Id. . .	Id. —	1,805 01	1	6
			Id. —	»	11	25
2584	332	Id. . .	Id. —	365 »	4	51
2585	333	29 janvier 1839 . .	Id. —	56,036 11	17	166
			Id. —	»	162	1123
			Id. —	»	166	1127
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	872	6045
2587	335	10 janvier 1839 . .	Id. —	10,186 »	43	279
			Id. —	»	46	288
2588	336	Id. . .	Id. —	17,766 81	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
1549	129	22 juillet 1830. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	1,505 28	2	R.
			Id. — . . .	»	5	Y.
			Id. — . . .	»	6	FF.
1558	130	Id. . . .	Id. — . . .	9,749 68	13	3758
			Id. — . . .	»	91	6730
			Id. — . . .	»	101	6788
1567	131	Id. . . .	Id. — . . .	9,216 80	41	551
			Id. — . . .	»	98	850
			Id. — . . .	»	137	1124
2360	308	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	9,754 31	90	6730

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
5,434 54	5,434 54								
17 50	17 50								
75 »	75 »								
101 25	101 25								
50 »	50 »								
50 »	50 »								
25 »	25 »								
29 25	29 25								
72 »	72 »								
5 84	5 84								
25 »	25 »								
35 »	35 »								
35 »	35 »								
35 »	35 »								
48 25	48 25								
55 25	55 25								
72 »	72 »								
91 25	91 25								
37 25	37 25								
25 »	25 »								
53 »	53 »								
54 50	54 50								
74 75	74 75								
87 50	87 50								
130 25	130 25								
192 25	192 25								
209 75	209 75								
209 75	209 75								
50 26	50 26								
63 49	63 49								
39 68	39 68								
71 96	71 96								
47 41	47 41								
63 49	63 49								
110 40	110 40								
4 »	4 »								
14 75	14 75								
47 41	47 41								
7,843 96	7,843 96								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			Report.				
2360	508	16 janvier 1840 . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	9,754	31	100	6788
			Id. — . . .	»		100	6788
2368	509	Id. . . .	Id. — . . .	1,505	28	2	K.
			Id. — . . .	»		5	Y.
			Id. — . . .	»		6	FF.
2377	510	Id. . . .	Id. — . . .	9,692	29	15	178
			Id. — . . .	»		52	490
			Id. — . . .	»		92	850
			Id. — . . .	»		136	1179
			Id. — . . .	»		141	1184
4122	580	11 février 1841. .	Id. — . . .	5	08	1	*ff.*
4196	589	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	40	65	1	1855
			Id. — . . .	»		2	1841
2447	518	23 janvier 1840 . .	*Intérieur*	1,302	38	3	»
4175	587	16 septembre 1841 .	Id.	211	66	1	»
1008	83	6 juin 1839 . . .	Id.	4,968	50	93	»
1279	102	1 juillet 1839. . .	Id.	4,943	50	93	»
4183	588	23 décembre 1841. .	*Finances*	85	»	1	»
			Id.	»		2	»
1202	84	4 avril 1839 . . .	*Intérieur*	»		»	»
1960	156	2 mai 1839 . . .	*Guerre*	»		»	»
4701	545	11 juillet 1839. . .	*Travaux publics*	»		»	»
15543	1257	16 avril 1840 . . .	*Finances*	»		»	»
17847	1506	6 août 1840 . . .	*Travaux publics*	»		»	»
17999	1535	13 id. . . .	*Intérieur*	»		»	»
19095	1652	16 décembre 1841. .	*Finances*	»		»	»
19096	1653	Id. . . .	Id.	»		»	»
19097	1654	Id. . . .	Id.	»		»	»
			Totaux.				

PROVINCE

833	56	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	7,628	52	7	158
			Id. —	»		20	647
			Id. —	»		62	1802
836	59	Id. . . .	Id. —	20,041	57	73	937
			Id. —	»		117	1755
			Id. —	»		118	1756
			A reporter.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
7,843 96	7,843 96								
44 74	44 74								
18 75	18 75								
50 26	50 26								
63 49	63 49								
39 68	39 68								
1 25	1 25								
12 »	12 »								
4 »	4 »								
20 80	20 80								
2 »	2 »								
5 08	5 08								
1 53	1 53								
59 30	59 30								
49 50	»	»	»	49 50					
211 66	»	»	»	211 66					
8 37	»	»	»	8 37					
12 50	»	»	»	12 50					
25 »	»	»	»	»	»	25 »			
60 »	»	»	»	»	»	60 »			
200 »	»	»	»	200 »					
3 90	»	»	»	»	3 90				
5 34	»	»	»	»	»	»	5 34		
52 »	»	»	»	»	»	52 »			
16 50	»	»	»	»	»	»	16 50		
27 »	»	»	»	27 »					
122 22	»	»	»	»	»	122 22			
559 59	»	»	»	»	»	559 59			
143 84	»	»	»	»	»	143 84			
9,644 06	8,146 64	»	»	509 03	3 90	962 65	21 84		

DE NAMUR.

82 75	82 75								
5 57	5 57								
209 75	209 75								
28 25	28 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
404 82	404 82								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			Report.				
1753	135	1 août 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	7,440	»	62	1802
			Id. —	»		7	158
1756	138	Id. . . .	Id. —	19,811	25	73	937
			Id. —	»		117	1755
			Id. —	»		130	1770
			Id. —	»		235	3361
2685	212	7 novembre 1839. .	Id. —	7,440	»	7	158
			Id. —	»		37	1135
			Id. —	»		62	1802
2689	216	Id. . .	Id. —	20,509	07	73	937
			Id. —	»		117	1755
			Id. —	»		130	1770
			Id. —	»		235	3361
			Id. —	»		313	4835
3599	307	4 février 1840. . .	Id. —	4,796	75	9	155
3598	306	Id. . . .	Id. —	7,440	»	7	158
			Id. —	»		62	1802
3597	305	Id. . . .	Id. —	20,840	58	73	937
			Id. —	»		117	1755
			Id. —	»		121	1760
			Id. —	»		130	1770
			Id. —	»		235	3361
			Id. —	»		313	4835
1550	123	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	105	82	1	2
1568	125	Id. . . .	Id. — . . .	2,968	08	19	635
			Id. — . . .	»		37	948
			Id. — . . .	»		58	949
2369	277	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	105	82	1	Q.
2361	276	Id. . . .	Id. — . . .	3,801	50	73	CC.
2378	278	Id. . . .	Id. — . . .	3,101	22	18	635
			Id. — . . .	»		29	816
			Id. — . . .	»		35	948
			Id. — . . .	»		36	949
4065	345	1 août 1841 . . .	Id. — . . .	»		3	1541
4172	353	26 id. . . .	Id. — . . .	»		»	1804
4184	354	25 décembre 1841. .	*Finances*	130	»	1	»
6711	406	5 septembre 1839 .	*Guerre*	»		»	»
8719	508	2 novembre 1839. .	*Intérieur*	»		»	»
15862	964	1 mai 1840 . . .	*Chemin de fer*.	»		»	»
19081	1192	9 décembre 1841. .	*Finances*	»		»	»
19082	1193	Id. . .	Id.	»		»	»
			Totaux.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
404 82	404 82								
209 75	209 75								
82 75	82 75								
28 25	28 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
62 50	62 50								
82 75	82 75								
147 75	147 75								
209 75	209 75								
28 25	28 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
62 50	62 50								
72 »	72 »								
4 42	4 42								
82 75	82 75								
209 75	209 75								
28 25	28 25								
39 25	39 25								
4 80	4 80								
39 25	39 25								
62 50	62 50								
72 »	72 »								
105 82	105 82								
5 96	5 96								
4 63	4 63								
28 40	28 40								
105 82	105 82								
38 94	38 94								
5 96	5 96								
3 81	3 81								
4 63	4 63								
28 40	28 40								
1 61	1 61								
206 49	206 49								
130 »	»	»	»	»	»	130 »			
» 74	»	»	»	»	» 74				
154 63	»	»	»	154 63					
817 11	»	»	»	»	»	»	»	»	817 11
3 11	»	»	»	»	»	3 11			
10 06	»	»	»	»	»	10 06			
5,747 16	2,651 51	»	»	154 63	» 74	143 17	»	»	817 11

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
850	65	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	628 »	3	18
845	60	Id. . . .	Id. —	20,050 74	12	125
			Id. —	»	14	128
			Id. —	»	95	590
846	61	Id. . . .	Id. —	3,645 45	9	181
			Id. —	»	19	369
847	62	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
848	63	Id. . . .	Id. —	26,291 08	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	134	2333
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
1769	145	1 août 1839 . . .	Id. —	106 »	2	27
1771	145	Id. . . .	Id. —	628 »	3	18
1767	141	Id. . . .	Id. —	20,027 72	14	128
1768	142	Id. . . .	Id. —	3,642 50	19	369
1776	150	Id. . . .	Id. —	25,728 29	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	134	2333
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
2653	221	7 novembre 1839. .	Id. —	106 »	2	27
2656	224	Id. . . .	Id. —	628 »	3	18
2651	219	Id. . . .	Id. —	19,582 28	14	128
2652	220	Id. . . .	Id. —	4,063 25	19	369
2654	222	Id. . . .	Id. —	26,347 29	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	134	2333
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	239	4689
			Id. —	»	247	4844
2609	302	4 février 1840. . .	Id. —	628 »	3	18

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
D'ANVERS.									
44 »	44 »								
1 75	1 75								
78 »	78 »								
2 55	2 55								
2 05	2 05								
127 »	127 »								
55 »	55 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
34 »	34 »								
39 25	39 25								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
419 26	419 26								
48 25	48 25								
55 »	55 »								
44 »	44 »								
78 »	78 »								
127 »	127 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
34 »	34 »								
39 25	39 25								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
419 26	419 26								
48 25	48 25								
55 »	55 »								
44 »	44 »								
78 »	78 »								
127 »	127 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
34 »	34 »								
39 25	39 25								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
419 26	419 26								
45 75	45 75								
48 25	48 25								
44 »	44 »								
3,067 52	3,067 52								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2607	300	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions)	26,350 25	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	134	2333
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
2606	299	Id. . . .	Id. —	3,633 33	19	569
2604	297	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
2605	298	Id. . . .	Id. —	19,030 38	14	128
1551	120	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	37 04	1	H.
			Id. — . . .	»	2	M.
1560	121	Id. . . .	Id. — . . .	8,277 98	31	5296
			Id. — . . .	»	30	6488
			Id. — . . .	»	103	Z.
2370	281	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	37 04	1	M.
			Id. — . . .	»	2	H.
2362	280	Id. . . .	Id. — . . .	8,306 46	27	5296
			Id. — . . .	»	44	6488
			Id. — . . .	»	97	Z.
2379	282	Id. . . .	Id. — . . .	9,985 24	80	1296
			Id. — . . .	»	96	1423
4119	330	11 février 1841. . .	Id. — . . .	13 39	2	1060
2695	316	6 février 1840 . .	Id. (Rentes viagères)	2,054 85	2	6415
			Id. —	317 46	12	6514
547	37	18 avril 1839 . . .	Id.	»	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
1398	110	18 juillet 1839. . .	Id.	317 46	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
2376	196	10 octobre 1839 . .	Id.	317 46	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
2740	251	14 novembre 1839. .	*Travaux publics*.	7,481 75	»	»
2246	268	2 janvier 1840 . .	*Dette publique*.	211 64	2	»
4050	326	1 août 1840 . . .	*Finances*	700 »	1	»
677	46	1 mai 1839 . . .	*Justice*	3,239 07	41	»
980	76	6 juin 1839 . . .	Id.	3,599 04	41	»
1010	79	Id. . . .	*Intérieur*	3,600 »	13	»
1617	129	18 juillet 1839. . .	Id.	19,804 16	85	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
3,067 52	3,067 52								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
34 »	34 »								
39 25	39 25								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
419 26	419 26								
48 25	48 25								
127 »	127 »								
53 »	53 »								
78 »	78 »								
18 52	18 52								
18 52	18 52								
12 70	12 70								
22 86	22 86								
» 85	» 85								
18 52	18 52								
18 52	18 52								
12 70	12 70								
22 86	22 86								
» 85	» 85								
12 50	12 50								
106 16	106 16								
10 59	10 59								
253 97	253 97								
76 19	76 19								
52 91	52 91								
12 35	12 35								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
52 91	52 91								
250 »	»	»	»	»	»	»	250 »		
52 91	52 91								
25 »	»	»	»	»	»	25 »			
37 50	»	»	37 50						
37 50	»	»	37 50						
13 »	»	»	»	13 »					
52 50	»	»	»	52 50					
5,523 93	5,108 43	»	75 »	65 50	»	25 »	250 »		57

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2755	234	14 novembre 1839. .	*Non-valeurs*	2,708 »	107	»
2944	248	12 décembre 1839. .	*Guerre*	2,750 58	9	»
19098	2224	14 décembre 1841. .	*Finances*	»	»	»
19099	2225	Id. . .	Id.	»	»	»
19100	2226	Id. . .	Id.	»	»	»
19111	2227	23 id. . .	*Travaux publics.*	»	»	»
			Totaux.			
			PROVINCE DE			
757	49	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions)	2,896 25	7	106
758	50	Id. . . .	Id. —	20,287 27	72	942
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	282	3199
1778	111	1 août 1839 . . .	Id. —	3,200 75	7	106
			Id. —	»	9	115
1782	115	Id. . . .	Id. —	19,935 55	72	942
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	282	3199
2612	187	7 novembre 1839. .	Id. —	645 75	2	12
			Id. —	»	4	46
			Id. —	»	8	144
2606	181	Id. . . .	Id. —	554 25	5	26
			Id. —	»	8	44
			Id. —	»	9	47
2610	185	Id. . . .	Id. —	19,881 55	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id. —	»	13	181
			Id. —	»	14	182
			Id. —	»	15	183
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
5,523 93	5,108 43	»	75 »	65 50	»	25 »	250 »		
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »	
6 82	»	»	»	»	6 82				
572 71	»	»	»	»	»	572 71			
16 92	»	»	»	»	»	16 92			
49 10	»	»	»	»	»	49 10			
5,900 »	»	»	»	»	»	»	5,900 »		
12,072 48	5,108 43	»	75 »	65 50	6 82	663 73	6,150 »	5 »	

LUXEMBOURG.

15 50	15 50								
28 75	28 75								
53 »	53 »								
58 25	58 25								
15 50	15 50								
16 »	16 »								
28 75	28 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
53 »	53 »								
58 25	58 25								
41 50	41 50								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
99 »	99 »								
126 »	126 »								
129 25	129 25								
24 50	24 50								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2610	185	7 novembre 1839.	*Dette publique* (Pensions)	19,881 55	56	204
			Id. —	»	57	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893
			Id. —	»	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			Id. —	»	72	942
			Id. —	»	76	997
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			Id. —	»	84	1026
			Id. —	»	88	1055
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id. —	»	112	1112
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1223
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	138	1833
			Id. —	»	139	1834
			Id. —	»	140	1835
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	153	1907
			Id. —	»	163	2010
			Id. —	»	170	2017
			Id. —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2340
			Id. —	»	181	2348
			Id. —	»	185	2692
				A reporter.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
1,318 »	1,318 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
28 75	28 75								
30 25	30 25								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
34 50	34 50								
35 »	35 »								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
42 50	42 50								
43 50	43 50								
45 75	45 75								
45 75	45 75								
45 75	45 75								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
48 25	48 25								
2,853 25	2,853 25								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2610	185	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions)	19,881 55	186	2693
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			Id. —	»	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2865
			Id. —	»	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id. —	»	221	2893
			Id. —	»	222	2894
			Id. —	»	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id. —	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	201	2708
			Id. —	»	230	2903
			Id. —	»	231	2904
			Id. —	»	234	2907
			Id. —	»	236	2909
			Id. —	»	237	2910
			Id. —	»	243	2916
			Id. —	»	255	3087
			Id. —	»	256	3088
			Id. —	»	262	3126
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	266	3149
			Id. —	»	268	3151
			Id. —	»	269	3152
			Id. —	»	275	3188
			Id. —	»	277	3190
			Id. —	»	282	3199
			Id. —	»	288	3337
			Id. —	»	294	3443
			Id. —	»	297	3482
			Id. —	»	307	3826
			Id. —	»	315	3978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4619
			Id. —	»	326	4657

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
2,855 25	2,853 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
48 25	48 25								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
52 50	52 50								
52 50	52 50								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
57 25	57 25								
57 25	57 25								
58 25	58 25								
61 »	61 »								
68 50	68 50								
69 »	69 »								
72 »	72 »								
185 25	185 25								
398 01	398 01								
423 50	423 50								
476 25	476 25								
45 75	45 75								
24 50	24 50								
6,347 51	6,347 51								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2610	185	7 novembre 1859. .	*Dette publique* (Pensions)	19,881 55	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			Id. —	»	340	4792
			Id. —	»	342	4850
			Id. —	»	345	4896
			Id. —	»	352	5152
			Id. —	»	366	5372
			Id. —	»	377	5525
			Id. —	»	379	5613
			Id. —	»	381	5696
			Id. —	»	387	5867
			Id. —	»	388	5880
			Id. —	»	395	6052
			Id. —	»	400	6200
			Id. —	»	403	5251
			Id. —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6295
2608	185	Id. . .	Id. —	3,578 75	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id. —	»	9	115
			Id. —	»	10	117
			Id. —	»	13	236
			Id. —	»	26	559
			Id. —	»	33	732
			Id. —	»	36	803
			Id. —	»	42	955
2607	182	Id. . .	Id. —	2,261 25	2	46
			Id. —	»	6	162
			Id. —	»	7	577
			Id. —	»	8	578
			Id. —	»	13	1048
			Id. —	»	16	1436
			Id. —	»	19	1568
			Id. —	»	20	1569
			Id. —	»	25	1615
			Id. —	»	28	2101
			Id. —	»	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id. —	»	13	181
				A REPORTER.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
6,547 51	6,547 51								
53 »	53 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
69 »	69 »								
69 »	69 »								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
53 »	53 »								
37 75	37 75								
50 »	50 »								
62 50	62 50								
15 50	15 50								
15 50	15 50								
16 »	16 »								
17 »	17 »								
39 75	39 75								
27 75	27 75								
37 50	37 50								
162 50	162 50								
150 »	150 »								
74 75	74 75								
82 75	82 75								
87 50	87 50								
87 50	87 50								
138 25	138 25								
174 75	174 75								
182 75	182 75								
182 75	182 75								
200 »	200 »								
82 75	82 75								
24 50	24 50								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
9,316 01	9,316 01								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2607	182	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions)	»	14	182
2654	255	4 février 1840. . .	Id. —	20,206 30	15	183
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			Id. —	»	36	204
			Id. —	»	37	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893
			Id. —	»	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			Id. —	»	76	997
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			Id. —	»	84	1026
			Id. —	»	88	1053
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id. —	»	112	1212
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1223
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	138	1835
			Id.	»	139	1854
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
9,516 01	9,516 01								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
25 »	25 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
26 »	26 »								
30 25	30 25								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
33 50	33 50								
34 50	34 50								
35 »	35 »								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
37 75	37 75								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
39 25	39 25								
10,666 26	10,666 26								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2654	255	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions)	20,206 30	140	1835
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	153	1907
			Id. —	»	165	2010
			Id. —	»	170	2017
			Id. —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2340
			Id. —	»	181	2348
			Id. —	»	185	2692
			Id. —	»	186	2695
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			Id. —	»	201	2708
			Id. —	»	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2865
			Id. —	»	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id. —	»	221	2893
			Id. —	»	222	2894
			Id. —	»	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id. —	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	230	2903
			Id. —	»	231	2905
			Id. —	»	234	2907
			Id. —	»	236	2909
			Id. —	»	237	2910
			Id. —	»	243	2916
			Id. —	»	255	3087
			Id. —	»	256	3088
			Id. —	»	262	3126
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	266	3149
			Id. —	»	268	3151
			Id. —	»	269	3152
			Id. —	»	275	3188
			Id. —	»	277	3190
			Id. —	»	282	3199
			Id. —	»	288	3337
			À REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
10,666 26	10,666 26								
39 25	39 25								
42 50	42 50								
43 50	43 50								
45 75	45 75								
45 75	45 75								
45 75	45 75								
47 75	47 75								
47 75	47 75								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
49 75	49 75								
52 50	52 50								
52 50	52 50								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
53 »	53 »								
57 25	57 25								
57 25	57 25								
58 25	58 25								
61 »	61 »								
12,804 01	12,804 01								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2654	255	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions)	20,206 30	294	5443
			Id. —	»	297	5482
			Id. —	»	307	5826
			Id. —	»	315	5978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4619
			Id. —	»	326	4657
			Id. —	»	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			Id. —	»	340	4792
			Id. —	»	342	4830
			Id. —	»	345	4896
			Id. —	»	347	4973
			Id. —	»	352	5132
			Id. —	»	366	5372
			Id. —	»	376	5523
			Id. —	»	378	5615
			Id. —	»	380	5696
			Id. —	»	386	5867
			Id. —	»	387	5880
			Id. —	»	394	6032
			Id. —	»	399	6200
			Id. —	»	402	6231
			Id. —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6293
2652	253	6 février 1840. . .	Id. —	»	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id. —	»	9	115
			Id. —	»	10	117
			Id. —	»	13	236
			Id. —	»	26	559
			Id. —	»	33	732
			Id. —	»	36	803
			Id. —	»	42	955
2656	257	4 février 1840. . .	Id. —	»	2	12
			Id. —	»	4	46
			Id. —	»	7	143
2651	252	Id. . . .	Id. —	»	2	46
			Id. —	»	6	162
			Id. —	»	7	377
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
12,804 01	12,804 01								
68 50	68 50								
69 »	69 »								
72 »	72 »								
185 25	185 25								
398 01	398 01								
425 50	425 50								
476 25	476 25								
45 75	45 75								
24 50	24 50								
55 »	55 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
69 »	69 »								
69 »	69 »								
48 25	48 25								
497 21	497 21								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
48 25	48 25								
48 25	48 25								
53 »	53 »								
37 75	37 75								
50 »	50 »								
62 50	62 50								
15 50	15 50								
15 50	15 50								
16 »	16 »								
17 »	17 »								
39 75	39 75								
27 75	27 75								
37 50	37 50								
162 50	162 50								
150 »	150 »								
41 50	41 50								
48 25	48 25								
72 »	72 »								
74 75	74 75								
82 75	82 75								
87 50	87 50								
16,995 98	16,995 98								

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
2651	252	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions)	2,261	25	8	378
			Id. —	»		13	1048
			Id. —	»		16	1436
			Id. —	»		19	1568
			Id. —	»		20	1569
			Id. —	»		25	1615
			Id. —	»		28	2101
2650	251	Id. . . .	Id. —	554	25	3	26
			Id. —	»		8	44
			Id. —	»		9	47
1561	106	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	2,769	67	1	1560
			Id. — . . .	»		2	1825
			Id. — . . .	»		59	6139
			Id. — . . .	»		74	7185
1552	105	Id. . . .	Id. — . . .	248	68	2	P.
2365	232	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	2,437	18	1	1560
			Id. — . . .	»		2	1825
			Id. — . . .	»		35	5965
			Id. — . . .	»		53	6139
2371	233	Id. . .	Id. — . . .	248	68	2	P.
714	42	1 mai 1839 . . .	*Intérieur*	16,500	»	120	»
			Id.	»		123	»
2494	169	24 octobre 1839 . .	Id.	53,407	34	64	»
			Id.	»		173	»
2496	171	Id. . .	Id.	2,208	33	8	»
3109	212	26 décembre 1839. .	Id.	2,583	»	4	»
			Id.	»		24	»
4039	265	16 juillet 1840. . .	*Guerre*	52	54	11	»
4160	278	1 mai 1841 . . .	*Non-valeurs*	280	41	3	»
4187	280	23 décembre 1841. .	*Finances*	495	»	1	»
			Id.	»		2	»
			Id.	»		3	»
			Id.	»		4	»
			Id.	»		5	»
			Id.	»		6	»
			Id.	»		7	»
5416	293	1 août 1839 . . .	*Intérieur*	»		»	»
15515	782	Id. . . .	*Finances*	»		»	»
16249	808	Id. . . .	*Justice*	»		»	»
18857	971	Id. . . .	Id.	»		»	»
19083	980	Id. . . .	*Finances*	»		»	»
19084	981	Id. . . .	Id.	»		»	»
19085	982	Id. . . .	Id.	»		»	»
			TOTAUX.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
16,095 98	16,095 98								
87 50	87 50								
138 25	138 25								
174 75	174 75								
182 75	182 75								
182 75	182 75								
200 »	200 »								
82 75	82 75								
99 »	99 »								
126 »	126 »								
129 25	129 25								
253 97	253 97								
8 47	8 47								
18 62	18 62								
41 48	41 48								
37 04	37 04								
253 97	253 97								
8 47	8 47								
49 10	49 10								
18 62	18 62								
37 04	37 04								
41 66	»	»	»	41 61					
41 67	»	»	»	41 67					
65 63	»	»	»	65 63					
65 63	»	»	»	65 63					
85 33	»	»	»	85 33					
106 »	»	»	»	106 »					
10 66	»	»	»	10 66					
2 22	»	»	»	»	2 22				
21 44	»	»	»	»	»	»	»	21 44	
120 »	»	»	»	»	»	120 »			
70 »	»	»	»	»	»	70 »			
45 »	»	»	»	»	»	45 »			
120 »	»	»	»	»	»	120 »			
60 »	»	»	»	»	»	60 »			
45 »	»	»	»	»	»	45 »			
35 »	»	»	»	»	»	35 »			
350 »	»	»	»	350 »					
42 32	»	»	»	»	»	42 32			
500 »	»	»	500 »						
17 50	»	»	17 50						
2 96	»	»	»	»	»	2 96			
16 02	»	»	»	»	»	16 02			
78 96	»	»	»	»	»	78 96			
21,066 76	19,125 76	»	517 50	764 58	2 22	635 26	»	21 44	

RÉCAPIT

DÉSIGNATION.	
Province de Brabant	
» de Limbourg	
» de Liége	
» de la Flandre orientale	
» de la Flandre occidentale	
» de Hainaut	
» de Namur	
» d'Anvers	
» de Luxembourg	
Montant des sommes qui restent à payer par les directeurs du Trésor	
Il reste à payer par la dette publique, sur crédits ouverts pour les intérêts de rentes inscrites au livre auxiliaire	
FONDS SPÉCIAL. (Loi du 28 décembre 1839.)	
Il reste à justifier sur les crédits ouverts, pour la construction des routes en fer, à M. Lignac, directeur de la régie des chemins de fer	
TOTAUX	

ULATION.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.								
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursemts et non-valeurs.	CHEMIN DE FER. Loi du 28 décembre 1839.
158,607 53	11,069 88	368 66	»	78,060 65	10,520 »	1,992 92	56,221 44	574 »	»
22,220 02	1,893 51	»	»	546 67	13,000 »	6,691 74	43 38	44 72	»
10,645 08	4,955 40	»	»	1,638 »	700 »	667 18	2,066 50	»	618 »
33,443 74	11,494 96	»	»	»	70 52	675 55	21,046 67	156 06	»
3,375 49	1,099 64	»	50 »	259 58	»	1,986 27	»	»	»
9,644 06	8,146 64	»	»	509 03	3 90	962 65	21 84	»	»
3,747 16	2,631 51	»	»	154 65	» 74	143 17	»	»	817 11
12,072 48	5,108 43	»	75 »	65 50	6 82	663 75	6,150 »	3 »	»
21,066 76	19,125 76	»	517 50	764 58	2 22	635 26	»	21 44	»
274,822 32	65,525 73	368 66	642 50	81,978 62	24,104 20	14,418 45	85,549 83	799 22	1,435 11
7,391 62	7,391 62	»	»	»	»	»	»	»	»
56,281 50	»	»	»	»	»	»	»	»	56,281 50
338,495 44	72,917 35	368 66	642 50	81,978 62	24,104 20	14,418 45	85,549 83	799 22	57,716 61

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1839.

Les recettes réalisées s'élèvent à	fr.	115,885,623	15
Les dépenses faites à charge de cet exercice ayant été de . . .		124,293,314	74
Le Budget de l'exercice 1839 présente une insuffisance de ressources de	fr.	8,407,691	59

NOTE COMPARATIVE

De la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1839.

D'après la situation du second compte provisoire de l'exercice 1839, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de		10,029,598 15
D'après la situation définitive du même exercice, cette insuffisance ne s'élève plus qu'à.		8,407,691 59
Différence en faveur de la situation définitive de.		1,621,906 56
Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :		
1° Modification aux recettes prévues dans la situation du second compte provisoire,		
SAVOIR :		
Les recettes prévues d'après le compte précédent, s'élèvent à . . fr.	115,759,431 87	
Le compte actuel les porte à	115,885,623 15	
En conséquence une augmentation de.		126,191 28
2° Modifications aux dépenses prévues dans la situation du second compte provisoire,		
SAVOIR :		
Les dépenses prévues d'après le compte précédent, s'élevaient à . fr.	125,789,030 02	
Le compte actuel ne les fixe qu'à	124,293,314 74	
Ainsi une diminution de.		1,495,715 28
Somme égale à celle indiquée ci-dessus, résultant de la situation définitive de l'exercice 1839		1,621,906 56

247

TROISIÈME PARTIE.

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1840.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE SECOND COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1840,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le second compte provisoire, rendu par le Ministre des Finances, de l'exercice 1840, expose toutes les opérations des années 1840 et 1841, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1840 jusqu'au 31 décembre 1841.

Le compte d'un exercice se divise :

En un premier compte provisoire ;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le second compte rendu de l'exercice 1840 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1840 et 1841.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate

sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par des récépisés des versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor, comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration général, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1840 ont été primitivement fixées par les lois suivantes à fr. 99,150,390 94 c^{s};

SAVOIR :

Loi du 29 déc. 1839, n° 889, crédit alloué pour la Dette publique . .						fr.	26,070,417 52
—	»	—	—	—	pour les dotations		3,297,458 95
—	1 jan. 1840, n°		1	—	au Ministre de la Justice . .		6,452,577 »
—	2	—	3	—	— des Finances . .		10,877,750 »
—	—	—	—	—	pour les non-valeurs		1,806,200 »
—	4	—	4	—	au Ministre des Affaires Étrangères		1,136,500 »
—	16 fév.	—	30	—	— de l'Intérieur . .		8,513,504 20
—	18	—	34	—	des Travaux Publics. . . .		9,036,031 27
—	—	—	35	—	de la Marine		959,952 »
Lois des 31 déc. 1839, 7 février 1840, 17 février 1840, 27 mars 1840, 29 avril 1840, 27 mai 1840 et 14 décembre 1840, crédit alloué au Ministre de la Guerre.							31,000,000 »
					Ensemble.	fr.	99,150,390 94

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 101,955,569 »

Il en résulte que les ressources excèdent les dépenses de. . . . fr. 2,805,178 06

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses.

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr. 99,150,390 94

Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice y est compris pour une somme de. . . . . fr. 6,452,577 »

Il a été majoré :

1° Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, d'un crédit pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un péniten-

A REPORTER.	fr.	6,452,577 »	99,150,390 94

Report. . . . . fr.	6,452,577 »	99,150,390 94
tiaire spécial pour les jeunes délinquants, avec la stipulation toutefois que 150,000 francs seulement seront imputés sur 1840	150,000 »	150,000 »
2° Par l'article 2 de la loi du 24 décembre 1840, numéro 1062, d'un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	410,000 »	410,000 »
3° Par la loi du 3 mars 1841, n° 56, d'un crédit supplémentaire à l'article 1, chap. VI, pour solde des frais d'impression du *Bulletin* de 1840.	2,690 »	2,690 »
4° Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, d'un crédit supplémentaire au Budget à imputer au chapitre IV et VIII	61,270 »	61,270 »
Le crédit accordé à ce Ministre, est donc de . . fr.	7,076,537 »	
Le *crédit accordé* au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour . . . . . fr.	1,136,500 »	
A été majoré par la loi du 19 décembre 1840, numéro 1048, d'une somme de	83,600 »	83,600 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à la somme de . . . . . fr.	1,220,100 »	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui y est compris pour . . . . . fr.	10,877,750 »	
A été majoré, savoir :		
1° Par la loi du 17 février 1840, n° 31, d'un crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales, de.	125,000 »	125,000 »
2° Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, d'un crédit de 660,000 francs imputable sur le produit résultant des ventes de biens autorisées par ladite loi et par celle du 27 mai 1837, ci	660,000 »	660,000 »
Le crédit accordé à ce Ministre est donc de . . fr.	11,662,750 »	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.	8,513,504 20	
A été majoré, savoir :		
1° Par la loi du 11 mai 1840 d'un crédit supplémentaire pour l'érection d'un petit séminaire à S^{t}-Trond.	100,000 »	100,000 »
A reporter.	8,613,504 20	100,742,950 94

Report. . . . . fr.	8,613,504 20	100,742,950 94
2° Par la loi du 24 février 1841, d'un crédit supplémentaire à l'art. 1er du chap. IV, de.	9,774 84	9,774 84
3° Par la loi du 11 avril 1841, l'art. 3 du chap. Ier a été majoré de	3,789 35	3,789 35
4° Par la susdite loi du 11 avril 1841, n° 157, d'un crédit supplémentaire pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos, de . . .	22,864 81	22,864 81
Fr.	8,649,933 20	
Le crédit accordé pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour . . . . . fr.	26,070,417 52	
A été majoré par la loi du 8 décembre 1841, n° 1080, d'un crédit pour servir au payement d'un semestre d'intérêts, du 1er mai au 1er novembre 1840, de l'emprunt de 20,160,000 francs, contracté le 21 septembre 1840, en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264	504,000 »	504,000 »
Le crédit accordé pour ce service est ainsi de. . fr.	26,574,417 52	
De manière que le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires des Budgets jusqu'au 1er janvier 1842, sur l'exercice 1840, a donc été en définitive de . . . . . fr.		101,283,379 94
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 29 décembre 1839, n° 888, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à.		101,955,569 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1840, qu'au lieu d'un excédant de ressources de 2,805,178 francs, il n'y a réellement qu'un excédant de ressources de		672,189 06

En comparant maintenant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1840, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1842.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1840 ont été évaluées ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		101,955,569 »
Il est à présumer que les revenus et produits s'élèveront à . . . . . fr.	103,702,341 62	
A reporter. . . . . fr.	103,702,341 62	101,955,569 »

Report . . . . . fr.	103,702,341 62	101,955,569 »
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1842, à	100,133,554 07	
Il resterait ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. . . . . fr.	3,568,787 55	
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget des Voies et Moyens avec les revenus et produits probables évalués à . . . . fr.		103,702,341 62
Que sur plusieurs branches de revenus les recettes excèderont les évaluations de. . . . . fr.	4,197,874 27	
Que sur d'autres les évaluations seront supérieures aux recettes de	2,451,101 65	
Et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources développé dans l'état no 3, de		1,746,772 62

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres des crédits pour une somme de . . . . . fr.		101,283,379 94
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1842 et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1840, jusqu'à l'époque de sa clôture, montent à. . . . . fr.	99,783,379 94	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant 1840 et 1841, n'ayant été que de.	93,005,569 48	
Il resterait encore à payer au 1er janvier 1842 . fr.	6,777,810 46	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1840, qu'on évalue à . . . . . fr.		99,783,379 94
L'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit, de . . fr.		1,500,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1840, s'élèvent à . . . . . fr.	103,702,341 62
Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres, sont de	99,783,379 94
Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter à l'époque de sa clôture, au lieu d'un excédant de ressources de francs 672,189 06 c, un excédant de ressources de . . . . . fr.	3,918,961 68

Indépendamment des ressources et des dépenses qui précèdent, votées pour le service de l'exercice 1840, la loi du 26 juin 1840 a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82 millions de francs.

Les fonds à emprunter doivent être affectés, savoir :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, jusqu'à concurrence d'une somme de . . . . . fr.	57,666,000	»
2° A l'extinction de bons du Trésor émis par la loi du 28 décembre 1839, ci	12,000,000	»
3° A solder le prix de 4 mille actions du chemin de fer rhénan dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840.	3,349,600	»
4° Pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 et du 1er juin 1838, ci . .	3,945,866	31
5° A éteindre jusqu'à due concurrence, des bons du trésor émis pour le service du trésor, ci	5,038,533	69
TOTAL. . . . . fr.	82,000,000	»

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de la loi précitée, s'élève à 86,940,000 fr., soit (au change fixe de 25-20 par livre sterling) 3,450,000 livres sterling de capital nominal portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié, comme suit :

A la société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840 . . . . . fr.	20,160,000 »	ou effectif fr.	18,849,600 »
A ladite société pour un tiers et aux maisons de Rothschild à Paris et N.-M. Rothschild et fils à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840	38,052,000 »	—	35,198,100 »
Aux mêmes contractants dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité en date du 10 novembre 1840	28,728,000 »	—	27,794,340 »
Le produit des intérêts en faveur du trésor résultant des termes de payement fixés par les contrats, a été de francs 299,998 78 c[s], dont il y a à retrancher fr. 78,267 40 c[s] pour frais divers relatifs à la confection des titres, plus fr. 63,771 38 c[s], somme excédant le produit effectif de 82 millions et portée aux recettes accidentelles; de sorte qu'il reste à ajouter. . fr.	»	—	157,960 »
Fr.	86,940,000 »	ou effectif fr.	82,000,000 »

Cette somme de 82,000,000 de francs étant le produit effectif des emprunts contractés en vertu de la loi du 26 juin 1840, se trouve constatée en recette,

Savoir :

A l'exercice 1839 . . . . . fr.	12,000,000	»
— 1840	70,000,000	»
Ensemble . . . fr.	82,000,000	»

En conséquence, pour obtenir la situation exacte du Budget de l'exercice 1840, il faut ajouter aux ressources ordinaires, qui s'élèvent à. . . fr. 101,955,569 »

Savoir :

a. Le produit de l'emprunt de 86,940,000 francs, applicable à cet exercice, ci . . . . . fr.	70,000,000	»	
b. Le produit de la vente des domaines en vertu des lois du 27 mars 1837, n° 127, et 30 juin 1840, n° 284 .	660,000	»	
Ainsi que les certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines vendus, loi du 27 décembre 1822, ci	92,354	33	
			70,752,354 33
Ensemble. . . . . fr.			172,707,923 33
Aux dépenses ordinaires, s'élevant à . . . . . fr.	101,283,379	94	

Il y a également à ajouter les dépenses extraordinaires, Savoir :

a. Pour la continuation des travaux du chemin de fer.	58,441,380	77	
b. Pour la construction des routes pavées et ferrées .	3,170,485	54	
c. Pour solder le prix de 4 mille actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840	3,349,600	»	
d. Pour le montant des certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) constaté en recette . . .	92,354	33	
			166,337,200 58
D'après les votes législatifs, il y aurait, en conséquence, à cet exercice un excédant de ressources de			6,370,722 75
Mais comme il est à présumer que les recouvrements sur cet exercice surpasseront les évaluations de . . fr.	1,746,772	62	
Et que les dépenses resteront en dessous de celles votées d'une somme présumée de	1,500,000	»	
			3,246,772 62
Il y aura sur cet exercice, au moment de sa clôture, un excédant de ressources de . . . . . fr.			9,617,495 37

Le compte expose en tableaux généraux, le montant total des revenus par nature de produits et le montant total des dépenses par Département d'administration générale, ap-

puyés d'états de développement par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires :

Pendant l'année 1840.	fr.	96,012,769 28	
— 1841.		4,120,784 79	
			100,133,554 07

2° Le montant d'une partie du produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840.

Pendant l'année 1840.		33,643,649 99	
— 1841.		36,356,350 01	
			70,000,000 »

3° Le montant d'une partie du produit de la vente des domaines en vertu des lois du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.

Pendant l'année 1840.	fr.	73,718 95	
— 1841.		306,737 60	
			380,456 55

4° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*).

Pendant l'année 1840		92,354 33
Total de la recette.	fr.	170,606,364 95

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1840.	fr.	62,610,844 71	
— 1841.		30,394,724 77	
			93,005,569 48

2° Les payements faits pour les travaux du chemin de fer :

Pendant l'année 1840.	fr.	8,281,712 83	
— 1841.		22,287,194 28	
			30,568,907 11

3° Les payements faits pour les travaux aux routes pavées et ferrées :

Pendant l'année 1840.	fr.	869,962 63	
— 1841.		989,483 48	
			1,859,446 11
A reporter.	fr.		125,433,922 70

Report. . . . . fr.		125,433,922 70
4° Les payements faits sur les quatre mille actions du chemin de fer rhénan :		
Pendant l'année 1840. . . . . fr.	837,400 »	
— 1841.	2,512,200 »	
		3,349,600 »
5° Les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, reçus pour prix de vente de domaines :		
Pendant l'année 1840 . . . . . fr.		92,354 33
Total de la dépense		128,875,877 03
Les recettes étant de		170,606,364 95
Le solde au 31 décembre 1841 de l'exercice 1840 est, en conséquence, de . . . . . fr.		41,730,487 92

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux, ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1840.

Il est appuyé de treize tableaux de développement,

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur enregistrement, timbre, etc.
E. — des recettes diverses *(impôts)* de l'administration du Trésor public.
F. — des domaines *(péages)*.
G. — des produits des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux publics.
J. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.
K. — — — du Trésor public *(capitaux et revenus)*.
L. — — — des contributions directes *(remboursements)*.
M. — — — de l'enregistrement, etc. *(remboursements)*.
N. — — — du Trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente le produit des domaines vendus, versé en rentes remboursables (*domein los-renten*).

Le troisième état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1840, et les recettes effectives.

*Les états n*os 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1840, et s'élève, comme on a vu plus haut, à fr. 41,730,487 92 c.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1840, *par des lois spéciales.*

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Justice.	8 juin 1840, n° 197.	Crédit de 300,000 francs, pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants, mais dont 150,000 francs seulement seront imputés sur l'exercice 1840. . . .	150,000 »	
	24 déc. 1840, n° 1062.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.	410,000 »	
	3 mars 1841, n° 56.	Crédit supplémentaire pour solde des frais d'impression des bulletins de 1840.	2,690 »	625,960 »
	30 déc. 1841, n° 1174.	Crédit supplémentaire au Budget, à imputer aux chapitres IV et VIII	61,270 »	
Affaires Étrangères.	19 déc. 1840, n° 1048.	Crédit supplémentaire de 5,000 francs à l'article 6, chapitre I^er^, et de 78,600 francs à l'article unique, chapitre VIII. Ensemble		83,600 »
Finances.	17 février 1840, n° 31.	Crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales	125,000 »	
	30 juin 1840, n° 284.	Crédit imputable sur le produit résultant des ventes de biens autorisées par la présente loi et par celle du 27 mai 1837, ci	660,000 »	785,000 »
Intérieur.	11 mai 1840, n° .	Crédit supplémentaire pour l'érection d'un petit séminaire à S^t^-Trond	100,000 »	
	24 fév. 1841, n° .	Crédit supplémentaire à l'article 1 du chapitre IV, de.	9,774 84	
	11 avril 1841, n° .	Crédit de majoration à l'article 3 du chapitre I^er^. .	3,789 35	136,429 »
	11 avril 1841, n° 137.	Crédit pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos, de	22,864 81	
Dette publique.	8 déc. 1841, n° 1080.	Crédit pour servir au payement d'un semestre d'intérêt, du 1^er^ mai au 1^er^ novembre 1840, de l'emprunt de 20,160,000 francs, contracté le 21 septembre 1840, en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264		504,000 »
				2,132,989 »

259

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1840.

Second ***COMPTE PROVISOIRE*** *rendu des*

Recette.

ÉTAT N° 1.	**Impôts**	Contributions directes	
		Douanes	
		Accises	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Recettes diverses (administration du Trésor public)	
	Péages	Domaines	
		Postes	
	Capitaux et revenus	Travaux publics	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public	
	Remboursements	Contributions directes	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public	
	Prévisions extraordinaires.	Produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840.	
		— de la vente des domaines en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et 30 juin 1840, n° 284	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du		

recettes et dépenses de l'exercice 1840.

	RECETTES			TOTAUX	
	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
. . . . .	27,541,985 22	2,348,019 33	29,860,004 55		
. . . . .	9,835,609 61	15,044 73	9,850,654 34		
. . . . .	18,004,814 15	12,221 83	18,017,035 98	78,167,419 35	»
. . . . .	20,338,402 44	27,137 93	20,365,540 37		
. . . . .	18,320 »	55,864 11	74,184 11		
. . . . .	3,791,839 13	577,118 17	4,368,957 30	7,241,240 11	»
. . . . .	2,872,282 81	»	2,872,282 81		
. . . . .	5,335,167 05	»	5,335,167 05		
. . . . .	5,758,619 77	13,516 49	5,772,136 26	12,136,851 26	»
. . . . .	828,911 38	200,636 57	1,029,547 95		
. . . . .	33,276 28	2,458 04	35,734 32		
. . . . .	351,987 11	1,159 23	353,146 34	2,588,043 35	»
. . . . .	1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69		
	96,012,769 28	4,120,784 79	100,133,554 07		
. . . . .	33,643,649 99	36,356,350 01	70,000,000 »	70,380,456 55	»
. . . . .	73,718 95	306,737 60	380,456 55		
	129,730,138 22	40,785,872 40	170,514,010 62		
décembre 1822)				92,354 33	»
			A REPORTER.	170,606,364 95	»

Suite du second COMPTE PROVISOIRE *rendu des*

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique	
	Dotations	Liste civile.
		Sénat.
		Chambre des Représentants.
		Cour des Comptes.
	Département de la Justice	
	— des Affaires Étrangères	
	— de l'Intérieur	
	— des Travaux publics	
	— de la Marine.	
	— de la Guerre.	
	— des Finances.	
	Remboursements, restitutions et non-valeurs.	
	Département des Travaux publics (*chemin de fer*)	
	— — (*routes pavées et ferrées*)	
	— — (*chemin de fer Rhénan*)	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines	
ÉTAT N° 14.		

recettes et dépenses de l'exercice **1840.**

	DÉPENSES		TOTAUX	
	EN 1840.	EN 1841.	DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
Report.			170,606,364 95	»
. . . . .	20,422,905 29	4,647,096 56	»	25,070,001 85
. . . . .	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75
. . . . .	16,000 »	1,665 65	»	17,665 65
. . . . .	316,318 »	81,046 60	»	397,364 60
. . . . .	109,854 68	13,531 52	»	123,386 20
. . . . .	2,885,022 69	1,477,146 14	»	4,362,168 83
. . . . .	896,940 27	181,028 73	»	1,077,969 »
. . . . .	5,076,807 71	3,300,238 16	»	8,377,045 87
. . . . .	5,298,810 38	3,315,664 94	»	8,614,475 32
. . . . .	519,062 52	237,326 83	»	756,389 35
. . . . .	20,385,091 75	10,051,741 55	»	30,436,833 28
. . . . .	3,725,748 60	6,232,209 37	»	9,957,957 97
. . . . .	206,960 09	856,028 72	»	1,062,988 81
	62,610,844 71	30,394,724 77	»	93,005,569 48
. . . . .	8,284,712 85	22,287,194 28	»	30,568,907 11
. . . . .	869,962 63	989,483 48	»	1,859,446 11
. . . . .	837,400 »	2,512,200 »	»	3,349,600 »
	72,599,920 17	56,183,602 53		
. . . . .			»	92,354 33
. . . . . Solde au 31 décembre 1841. . . .			»	41,730,487 92
			170,606,364 95	170,606,364 95

965

Compte

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1840.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

IMP

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.			DOUANES.		
	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	2,860,013 49	255,474 17	3,116,087 66	5,257,048 11	2,895 62	5,259,943 73
Brabant	5,426,365 83	361,563 62	5,787,929 45	203,155 62	»	203,155 62
Flandre occidentale	3,931,298 33	380,532 21	4,311,830 54	839,770 29	2,176 86	841,947 15
— orientale	4,956,058 71	402,153 35	5,358,212 06	484,471 16	113 23	484,584 39
Hainaut	4,782,801 53	354,544 06	5,137,345 59	1,492,069 99	452 44	1,492,522 43
Liége	2,628,671 11	382,322 75	3,010,993 86	888,222 61	1,521 64	889,544 25
Limbourg	774,736 78	40,841 37	815,578 15	219,855 21	7,910 51	227,765 72
Luxembourg	636,404 69	76,084 05	712,488 74	357,236 58	148 84	357,385 42
Namur	1,515,114 75	94,503 75	1,609,618 50	93,845 86	25 59	93,871 45
Administration générale	»	»	»	»	»	»
	27,512,005 22	2,348,019 33	29,860,084 55	9,835,675 43	15,044 73	9,850,720 16
A déduire les diminutions de recettes	80 »	»	80 »	65 82	»	65 82
	27,511,985 22	2,348,019 33	29,860,004 55	9,835,609 61	15,044 73	9,850,654 34

les impôts et revenus publics. Exercice 1840.

OTS.												TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.		
ACCISES.						ENREGISTREMENT.								
1840.		1841.		TOTAL.		1840.		1841.		TOTAL.				
2,527,941	43	1	39	2,527,942	82	2,164,230	61	408	08	2,164,638	69	12,868,612	90	
4,151,076	11	31	56	4,151,107	67	4,749,670	34	20,586	55	4,770,056	89	14,912,249	63	
1,998,604	48	809	72	1,999,414	20	2,263,581	04	1,816	95	2,265,398	59	9,418,590	48	
5,201,856	73	5,879	35	5,205,736	08	5,388,116	19	2,421	29	5,390,537	48	12,459,070	01	
2,918,790	»	11	23	2,918,801	23	5,075,221	03	570	56	5,075,791	59	12,624,460	84	
1,552,391	42	4,109	67	1,556,501	09	2,122,136	80	920	20	2,123,057	»	7,580,096	20	
686,815	06	273	70	687,090	76	654,223	55	52	79	654,256	54	2,384,690	97	
348,901	94	10	19	348,912	13	698,577	17	138	67	698,515	84	2,117,302	13	
822,065	66	3,093	02	825,158	68	1,247,147	44	442	84	1,247,590	28	5,776,258	91	
»		»		»		»		»		»		»		
18,008,442	83	12,221	83	18,020,664	66	20,562,704	77	27,157	93	20,589,842	70	78,121,312	07	
5,628	68	»		5,628	68	24,502	55	»		24,502	55	28,076	85	
18,004,814	15	12,221	83	18,017,035	98	20,538,402	44	27,157	93	20,565,540	37	78,093,235	24	

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	IMPOTS (SUITE).			PÉA		
		TRÉSOR PUBLIC.			DOMAINES.		
		1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	12,868,612 90	»	»	»	147,630 66	3,511 34	151,142 »
Brabant	14,912,249 63	»	»	»	1,250,752 76	8,192 73	1,258,945 49
Flandre occidentale . .	9,418,590 48	»	»	»	252,372 20	2,780 32	255,152 61
— orientale . . .	12,439,070 01	»	»	»	290,963 18	8,834 17	305,797 35
Hainaut	12,624,460 84	»	»	»	1,580,917 97	546,267 78	2,127,185 75
Liége.	7,580,096 20	»	»	»	316,696 48	3,069 33	319,765 81
Limbourg	2,384,600 97	»	»	»	159,168 99	537 50	159,706 49
Luxembourg	2,117,302 13	»	»	»	88,591 95	3,375 »	91,966 95
Namur	3,776,238 91	»	»	»	312,634 47	550 »	313,184 47
Administration générale .	»	18,320 »	55,864 11	74,184 11	»	»	»
	78,121,312 07	18,320 »	55,864 11	74,184 11	4,585,728 75	577,118 17	4,962,846 92
A déduire les diminutions de recettes	28,076 83	»	»	»	593,889 62	»	593,889 62
	78,093,235 24	18,320 »	55,864 11	74,184 11	3,791,839 13	577,118 17	4,368,957 30

les impôts et revenus publics. Exercice 1840.

GES.			CAPITAUX ET REVENUS.			TOTAL
POSTES.			TRAVAUX PUBLICS.			DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
416,504 51	»	416,504 51	»	»	»	13,436,259 41
855,086 01	»	855,086 01	»	»	»	17,026,281 15
250,900 91	»	250,900 91	»	»	»	9,904,644 »
335,927 55	»	335,927 55	»	»	»	13,080,794 91
392,110 60	»	392,110 60	»	»	»	13,143,757 19
367,123 47	»	367,123 47	»	»	»	8,266,985 48
56,390 13	»	56,390 13	»	»	»	2,600,787 59
73,209 53	»	73,209 53	»	»	»	2,282,478 61
125,030 10	»	125,030 10	»	»	»	4,214,453 48
»	»	»	5,335,167 05	»	5,335,167 05	5,409,351 16
2,872,282 81	»	2,872,282 81	5,335,167 05	»	5,335,167 05	91,365,792 96
»	»	»	»	»	»	621,966 45
2,872,282 81	»	2,872,282 81	5,335,167 05	»	5,335,167 05	90,743,826 51

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).					
		ENREGISTREMENT.			TRÉSOR PUBLIC.		
		1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	13,456,259 41	141,025 93	5 85	141,031 76	»	»	»
Brabant	17,026,281 13	362,567 80	2,262 10	364,829 90	»	»	»
Flandre occidentale . .	9,904,644 »	191,182 45	8,204 13	199,386 56	»	»	»
Flandre orientale . . .	13,080,794 91	173,306 09	2,274 28	175,580 37	»	»	»
Hainaut	15,145,757 19	520,621 75	52 98	520,674 73	»	»	»
Liége.	8,266,985 48	862,070 68	571 30	862,641 98	»	»	»
Limbourg	2,600,787 59	63,986 01	»	63,986 01	»	»	»
Luxembourg	2,282,478 61	2,356,896 39	3 20	2,356,899 59	»	»	»
Namur	4,214,453 48	1,100,701 55	142 67	1,100,844 22	»	»	»
Administration générale .	5,409,351 16	»	»	»	828,911 38	200,636 57	1,029,547 95
	91,365,792 96	5,772,358 63	13,516 49	5,785,875 12	828,911 38	200,636 57	1,029,547 95
A déduire les diminutions de recettes	621,966 45	13,738 86	»	13,738 86	»	»	»
	90,743,826 51	5,758,619 77	13,516 49	5,772,136 26	828,911 38	200,636 57	1,029,547 95

les impôts et revenus publics. Exercice 1840.

REMBOURSEMENTS.						TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
CONTRIBUTIONS DIRECTES.			ENREGISTREMENT.			
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
5,124 35	280 31	5,415 66	15,041 20	» 01	15,041 30	15,595,746 15
8,989 11	394 20	9,383 31	53,504 91	215 05	53,719 96	17,454,214 30
4,567 84	678 55	5,046 39	19,141 25	91 55	19,232 80	10,128,309 75
5,775 70	435 35	6,211 05	36,710 52	669 29	37,379 81	15,299,966 14
4,857 42	306 14	5,163 56	40,676 35	95 30	40,771 65	15,719,307 15
3,941 49	»	3,941 49	33,510 12	55 92	33,566 04	9,167,134 99
857 92	43 12	901 04	11,797 40	»	11,797 40	2,677,472 04
662 98	75 62	738 60	75,715 18	14 40	75,727 58	4,715,844 38
1,173 02	235 75	1,408 77	58,118 57	17 71	58,136 08	5,574,842 55
»	»	»	»	»	»	6,438,899 11
33,749 83	2,458 04	36,207 87	353,215 59	1,159 23	354,372 62	98,571,796 52
475 55	»	475 55	1,226 28	»	1,226 28	637,405 14
33,276 28	2,458 04	35,734 32	351,987 11	1,159 23	353,146 34	97,934,391 38

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	REMBOURSEMENTS (SUITE). TRÉSOR PUBLIC. 1840.	1841.	TOTAL.
Anvers	13,595,746 13	»	»	»
Brabant	17,454,214 30	»	»	»
Flandre occidentale	10,128,309 75	»	»	»
— orientale	15,299,966 14	»	»	»
Hainaut	15,719,567 15	»	»	»
Liége	9,167,134 99	»	»	»
Limbourg	2,677,472 04	»	»	»
Luxembourg	4,715,844 38	»	»	»
Namur	5,374,842 55	»	»	»
Administration générale	6,438,899 11	1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69
	98,571,796 52	1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69
A déduire les diminutions de recettes	637,405 14	»	»	»
	97,934,391 38	1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69

les impôts et revenus publics. Exercice 1840.

TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions de recettes résultant des rectifications des états de solde.	RESTE.	*Observations.*
13,595,746 15	4,009 49	13,591,736 04	
17,454,214 30	570,785 78	16,883,430 52	
10,128,309 75	13,171 07	10,115,138 68	
13,299,966 14	12,940 08	13,287,026 06	
15,719,367 13	21,509 19	15,697,857 94	
9,167,134 99	4,556 64	9,162,598 35	
2,677,472 04	700 37	2,676,771 67	
4,715,844 38	3,632 61	4,712,211 77	
5,374,842 55	6,121 91	5,368,720 64	
8,658,061 80	»	8,658,061 80	
100,770,959 21	637,405 14	100,133,554 07	
637,405 14	»	»	
100,133,554 07	. . . . .	100,133,554 07	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière	1,419,274 12	71,573 10	1,490,847 22
— personnelle	1,011,003 20	132,070 35	1,143,073 55
Patentes	323,670 09	51,778 65	375,448 74
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	76,076 25	30 »	76,106 25
Droits de marque des matières d'or et d'argent.	29,805 74	»	29,805 74
Droits d'entrepôt.	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles.	784 09	22 07	806 16
	2,860,613 49	255,474 17	3,116,087 66
A déduire les diminutions de recettes.	»	»	»
	2,860,613 49	255,474 17	3,116,087 66

les contributions directes. Exercice 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
3,025,848 51	162,214 84	3,188,063 35	2,510,194 29	185,879 51	2,696,073 80	7,374,984 37
1,758,953 78	154,637 27	1,913,591 05	1,030,819 45	150,204 71	1,181,024 16	4,237,688 76
432,287 05	43,110 81	475,397 86	253,263 81	44,317 26	297,581 07	1,148,427 67
»	»	»	»	»	»	»
144,121 25	5 »	144,126 25	120,895 »	»	120,895 »	341,127 50
54,715 92	»	54,715 92	13,669 20	»	13,669 20	98,190 86
7,030 83	2 58	7,033 41	1,809 95	118 47	1,928 42	8,961 83
3,408 49	1,593 12	5,001 61	646 65	12 26	658 89	6,466 66
5,426,365 83	361,563 62	5,787,929 45	3,931,298 33	380,532 21	4,311,830 54	13,215,847 65
»	»	»	»	»	»	»
5,426,365 83	361,563 62	5,787,929 45	3,931,298 33	380,532 21	4,311,830 54	13,215,847 65

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière	7,574,084 37	2,820,412 07	142,524 98	2,962,937 05
— personnelle	4,257,688 76	1,485,207 66	192,146 62	1,677,354 28
Patentes	1,148,427 67	461,574 43	66,151 »	527,725 43
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	541,127 50	158,600 »	2 50	158,602 50
Droits de marque des matières d'or et d'argent	98,190 86	15,522 93	»	15,522 93
Droits d'entrepôt	8,961 85	5,290 55	»	5,290 55
Recettes extraordinaires et accidentelles	6,466 66	9,451 29	1,328 25	10,779 54
	13,215,847 65	4,956,058 71	402,153 35	5,358,212 06
A déduire les diminutions de recettes	»	»	»	»
	13,215,847 65	4,956,058 71	402,153 35	5,358,212 06

sur les contributions directes. Exercice 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
2,869,265 57	139,034 53	3,009,198 10	1,536,733 24	174,188 46	1,710,921 70	15,058,041 22
1,046,480 88	85,872 64	1,132,353 52	629,715 92	133,264 12	762,980 04	7,810,376 60
552,641 44	68,230 »	620,871 44	242,707 11	63,863 92	306,571 03	2,603,595 57
128,572 78	59,000 85	187,573 63	54,806 26	10,872 25	45,678 51	233,252 14
169,313 75	»	169,313 75	151,405 »	»	151,405 »	820,448 75
12,536 69	»	12,536 69	32,489 74	»	32,489 74	158,740 22
378 63	99 89	478 52	450 97	56 82	507 79	15,258 47
3,613 79	1,406 15	5,019 94	362 87	77 18	440 05	22,706 19
4,782,801 53	354,544 06	5,137,345 59	2,628,671 11	382,322 75	3,010,993 86	26,722,399 16
»	»	»	80 »	»	80 »	80 »
4,782,801 53	354,544 06	5,137,345 59	2,628,591 11	382,322 75	3,010,913 86	26,722,319 16

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Contribution foncière	15,058,041 22	519,845 20	20,655 80	540,497 06
— personnelle	7,810,576 60	151,859 64	8,281 95	160,141 59
Patentes	2,605,595 57	59,837 67	5,787 92	65,625 59
Redevances sur les mines	233,252 14	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	820,448 75	38,072 50	»	38,072 50
Droit de marque des matières d'or et d'argent	158,740 22	3,935 87	»	3,935 87
Droits d'entrepôt	15,238 47	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	22,706 19	1,187 84	117 70	1,305 54
	26,722,599 16	774,736 78	40,841 37	815,578 15
A déduire les diminutions de recettes	80 »	»	»	»
	26,722,519 16	774,736 78	40,841 37	815,578 15

sur les contributions directes. Exercice **1840.**

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
424,401 81	48,152 89	472,624 70	1,057,505 68	51,790 07	1,109,295 75	17,186,458 75	»	17,186,458 75
110,588 51	13,672 52	124,261 03	278,816 »	24,279 59	303,095 59	8,397,874 81	»	8,397,874 81
54,579 66	13,492 29	68,071 95	108,066 47	17,533 57	125,600 04	2,862,893 15	»	2,862,893 15
1,095 47	673 92	1,769 39	6,692 95	876 43	7,569 38	242,590 91	»	242,590 91
42,686 25	5 »	42,691 25	62,881 25	»	62,881 25	964,093 75	80 »	964,013 75
2,514 43	»	2,514 43	1,050 61	»	1,050 61	166,241 13	»	166,241 13
»	»	»	»	»	»	15,258 47	»	15,258 47
448 56	107 45	555 99	101 79	24 09	125 88	24,693 60	»	24,693 60
636,404 69	76,084 05	712,488 74	1,515,114 75	94,503 75	1,609,618 50	29,860,084 55	80 »	29,860,004 55
»	»	»	»	»	»	80 »	»	»
636,404 69	76,084 05	712,488 74	1,515,114 75	94,503 75	1,609,618 50	29,860,004 55	. . . .	29,860,004 55

ANNEXE
A L'ÉTAT N° 1, LITT. A.

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.					
	PRINCIPAL.	A DÉDUIRE : Pour propriétés détruites ou submergées par suite d'événements politiques.	RESTE.	2 P. °/o NON-VALEURS.	15 P. °/o ADDITIONNELS pour le Trésor.	TOTAL.
Anvers	1,317,357 »	24,113 33	1,293,243 67	26,547 14	171,256 41	1,490,847 22
Brabant	2,772,229 »	»	2,772,229 »	55,444 58	360,389 77	3,188,063 35
Flandre occidentale. .	2,344,412 »	»	2,344,412 »	46,888 24	304,775 56	2,696,073 80
— orientale . .	2,576,467 »	»	2,576,467 »	51,529 34	334,940 71	2,962,937 05
Hainaut	2,616,694 »	»	2,616,694 »	52,333 88	340,170 22	3,009,198 10
Liége.	1,487,758 »	»	1,487,758 »	29,755 17	193,408 53	1,710,921 70
Limbourg	475,552 »	157 74	475,194 26	9,507 04	61,795 76	546,497 06
Luxembourg . . .	410,978 »	»	410,978 »	8,219 56	53,427 14	472,624 70
Namur	964,605 »	»	964,605 »	19,292 10	125,398 65	1,109,295 75
	14,965,852 »	24,271 07	14,941,580 93	299,517 05	1,945,560 75	17,186,458 73

contributions directes revenant au Trésor pour 1840.

CONTRIBUTION PERSONNELLE.				PATENTES.			TOTAL GÉNÉRAL
PRINCIPAL.	10 p. o/o ADDITIONNELS pour le Trésor.	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL.	ADDITIONNELS pour le Trésor.	TOTAL.	
1,038,529 62	103,853 07	690 86	1,143,073 55	341,317 14	34,131 60	375,448 74	3,009,369 51
1,739,518 52	173,951 89	120 64	1,913,591 05	432,180 36	43,217 50	475,397 86	5,377,052 26
1,073,658 35	107,365 81	»	1,181,024 16	270,528 15	27,052 94	297,581 07	4,174,679 03
1,524,801 06	152,478 82	74 40	1,677,354 28	479,741 27	47,984 16	527,725 43	5,168,016 76
1,029,292 05	102,934 27	127 20	1,132,353 52	564,427 88	56,443 56	620,871 44	4,762,425 06
693,514 06	69,351 54	113 84	762,980 04	278,699 85	27,871 20	306,571 05	2,780,472 77
145,578 78	14,557 59	5 22	160,141 59	59,656 75	5,968 84	65,625 59	772,264 24
112,706 38	11,270 65	284 »	124,261 03	61,883 89	6,188 06	68,071 95	664,957 68
275,521 34	27,551 85	22 42	303,095 59	114,182 21	11,417 83	125,600 04	1,557,991 38
7,633,120 76	765,315 47	1,438 58	8,397,874 81	2,602,617 46	260,275 69	2,862,893 15	28,447,226 69

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée	4,793,900 41	2,885 51	4,796,785 92
— de sortie	120,658 57	»	120,658 57
— de transit	56,906 40	»	56,906 40
— de tonnage	276,274 50	»	276,274 50
Timbre de dimension	8,962 26	3 28	8,965 54
Loyers des bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires	546 17	6 83	553 »
	5,257,048 11	2,895 62	5,259,943 73
A déduire les diminutions de recettes	24 36	»	24 36
	5,257,023 75	2,895 62	5,259,919 37

sur douanes. Exercice 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
166,489 49	»	166,489 49	685,589 96	1,780 93	687,370 89	5,650,646 50
29,115 37	»	29,115 37	101,783 33	163 03	101,946 36	251,720 30
329 56	»	329 56	16,949 89	»	16,949 89	74,185 85
6,271 55	»	6,271 55	29,802 87	116 20	29,919 07	312,464 92
908 59	»	908 59	5,577 11	29 52	5,606 63	15,480 76
»	»	»	»	»	»	»
41 06	»	41 06	67 15	87 18	154 31	548 37
203,155 62	»	203,155 62	859,770 29	2,176 86	841,947 15	6,305,046 50
»	»	»	» 05	»	» 05	24 41
203,155 62	»	203,155 62	859,770 24	2,176 86	841,947 10	6,305,022 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,650,646 30	454,407 94	97 47	454,505 41
— de sortie	251,720 30	21,776 91	3 16	21,780 07
— de transit	74,185 85	3,982 37	»	3,982 37
— de tonnage	312,464 92	22,750 22	»	22,750 22
Timbre de dimension	15,480 76	1,498 94	»	1,498 94
Loyers de bâtiments	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	548 57	54 78	12 60	67 38
	6,305,046 50	484,471 16	113 23	484,584 39
A déduire les diminutions de recettes	24 41	» 18	»	» 18
	6,305,022 09	484,470 98	113 23	484,584 21

sur douanes. Exercice 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
1,407,502 06	77 02	1,407,579 08	828,275 28	446 89	828,722 17	8,321,452 96
67,933 61	9 90	67,943 51	49,481 08	»	49,481 08	390,924 96
6,880 96	»	6,880 96	5,336 38	»	5,336 38	90,385 56
»	»	»	»	»	»	335,215 14
9,444 05	1 23	9,445 28	5,041 97	6 39	5,048 36	51,475 34
211 64	»	211 64	»	»	»	211 64
97 67	364 29	461 96	87 90	868 36	956 26	2,033 97
1,492,069 99	452 44	1,492,522 43	888,222 61	1,321 64	889,544 25	9,171,697 57
»	»	»	7 48	»	7 48	32 07
1,492,069 99	452 44	1,492,522 43	888,215 13	1,321 64	889,536 77	9,171,665 50

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Droits d'entrée	8,321,452 96	203,549 16	5,277 »	208,826 16
— de sortie	390,924 96	8,312 46	53 34	8,365 80
— de transit.	90,385 56	6,894 39	2,487 78	9,382 17
— de tonnage	335,215 14	»	»	»
Timbre de dimension	31,475 54	1,008 56	48 76	1,057 12
Loyers des bâtiments	211 64	»	»	»
Recettes extraordinaires.	2,053 97	90 84	43 65	134 47
	9,171,697 57	219,855 21	7,910 51	227,765 72
A déduire les diminutions de recettes	32 07	»	»	»
	9,171,665 50	219,855 21	7,910 51	227,765 72

sur douanes. Exercice 1840.

	LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
	278,735 76	109 27	278,845 03	81,952 77	2 76	81,955 53	8,891,079 68	»	8,891,079 68
	74,750 60	»	74,750 60	8,078 56	5 41	8,085 97	482,125 33	41 69	482,085 64
	1,228 32	»	1,228 32	3,246 99	1 16	3,248 15	104,244 20	23 95	104,220 25
	»	»	»	»	»	»	335,215 14	»	335,215 14
	2,402 67	»	2,402 67	371 86	» 41	372 27	35,305 40	» 18	35,305 22
	»	»	»	150 »	»	150 »	361 64	»	361 64
	119 23	39 57	158 80	45 68	15 85	61 53	2,388 77	»	2,388 77
	357,236 58	148 84	357,385 42	93,845 86	25 59	93,871 45	9,850,720 16	65 82	9,850,654 34
	53 75	»	53 75	»	»	»	65 82	. . .	. . . . .
	357,202 83	148 84	357,351 67	93,845 86	25 59	93,871 45	9,850,654 34	. . .	9,850,654 34

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Sel	319,693 27	»	319,693 27
Vins étrangers	453,111 89	»	453,111 89
Eau-de-vie étrangère	57,975 02	»	57,975 02
— indigène	278,041 95	»	278,041 95
Bières et vinaigres	611,628 85	1 26	611,630 11
Sucres	425,271 52	»	425,271 52
Timbres collectifs sur les quittances	181,264 86	» 13	181,264 99
— — sur les permis de circulation	843 28	»	843 28
Recettes extraordinaires	110 79	»	110 79
	2,327,941 43	1 39	2,327,942 82
A déduire les diminutions de recettes	88 40	»	88 40
	2,327,853 03	1 39	2,327,854 42

sur accises. Exercice 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
737,376 69	»	737,376 69	489,984 10	»	489,984 10	1,547,054 06
444,612 50	»	444,612 50	235,524 77	90 15	235,414 92	1,135,139 11
78,665 45	»	78,665 45	24,953 02	7 80	24,960 82	161,601 20
626,233 40	»	626,235 40	303,408 64	16 17	303,424 81	1,207,700 16
1,890,007 65	27 31	1,890,124 96	789,205 66	517 73	789,721 39	3,291,476 46
57,142 73	»	57,142 73	1,157 30	»	1,157 30	483,571 04
313,766 35	4 25	313,770 60	151,973 89	177 87	152,151 76	647,187 35
3,146 93	»	3,146 93	2,449 01	»	2,449 01	6,439 22
54 61	»	54 61	150 »	»	150 »	295 40
4,151,076 11	31 56	4,151,107 67	1,998,604 48	809 72	1,999,414 20	8,478,464 60
1 60	»	1 60	114 86	»	114 86	204 86
4,151,074 51	31 56	4,151,106 07	1,998,489 62	809 72	1,999,299 34	8,478,259 85

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Sel	1,547,054 06	797,510 98	1,450 56	798,961 54
Vins étrangers	1,133,139 11	301,479 50	»	301,479 50
Eau-de-vie étrangère	161,001 29	17,866 81	»	17,866 81
— indigène	1,207,700 16	390,169 66	1,181 33	391,350 99
Bières et vinaigres	3,291,476 46	1,098,164 63	971 61	1,099,136 24
Sucres	483,571 64	336,485 81	»	336,485 81
Timbres collectifs sur les quittances	647,187 35	254,183 64	243 93	254,427 57
— — sur les permis de circulation	6,459 22	3,553 24	3 30	3,556 54
Recettes extraordinaires	295 40	2,442 46	28 62	2,471 08
	8,478,464 69	3,201,856 73	3,879 35	3,205,736 08
A déduire les diminutions de recettes	204 86	»	»	»
	8,478,259 83	3,201,856 73	3,879 35	3,205,736 08

sur accises. Exercice **1840.**

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
688,215 81	»	688,215 81	447,427 21	»	447,427 21	5,481,656 62
550,089 27	»	550,089 27	535,762 52	5,475 50	537,238 02	2,121,045 90
9,149 47	»	9,149 47	17,014 81	176 48	17,191 29	205,808 86
198,714 77	» 22	198,714 99	558,507 44	» 09	558,507 53	2,156,275 67
1,566,618 18	10 »	1,566,628 18	286,676 17	»	286,676 17	6,043,017 05
56,652 69	»	56,652 69	155 80	»	155 80	876,843 94
246,572 77	1 01	246,573 78	107,122 26	425 14	107,547 40	1,255,756 10
2,779 04	»	2,779 04	1,684 53	32 46	1,716 99	14,491 79
»	»	»	62 68	»	62 68	2,829 16
2,918,790 »	11 23	2,918,801 23	1,552,591 42	4,109 67	1,556,501 09	16,159,503 09
» 01	»	» 01	196 48	»	196 48	401 55
2,918,789 99	11 25	2,918,801 22	1,552,194 94	4,109 67	1,556,304 61	16,159,101 74

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recette*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Sel	3,481,650 62	79,229 26	»	79,229 26
Vins étrangers	2,121,945 00	21,553 07	»	21,553 07
Eau-de-vie étrangère	205,808 86	259 07	» 60	259 67
— indigène	2,156,273 67	343,248 05	»	343,248 05
Bières et vinaigres	6,043,017 05	210,452 78	122 34	210,575 12
Sucres	876,843 94	»	»	»
Timbres collectifs sur les quittances	1,255,756 10	31,244 86	152 76	31,397 62
— — sur les permis de circulation	14,491 79	827 07	»	828 07
Recettes extraordinaires	2,829 16	»	»	»
	16,159,503 09	686,815 06	275 70	687,090 76
A déduire les diminutions de recettes.	401 35	139 44	»	139 44
	16,159,101 74	686,675 62	275 70	686,951 32

sur accises. Exercice 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
133,503 86	»	133,503 86	196,111 75	4 01	196,115 76	3,890,505 50	»	3,890,505 50
85,700 67	»	85,700 67	140,414 95	»	140,414 95	2,575,615 49	»	2,575,615 49
3,858 41	»	3,858 41	9,080 90	»	9,080 90	219,007 84	3,087 09	215,920 75
6,664 48	»	6,664 48	94,603 16	»	94,603 16	2,600,789 36	1 60	2,600,787 76
77,656 56	»	77,656 56	309,273 45	3,088 47	312,361 92	6,644,510 65	»	6,644,510 65
9,275 11	»	9,275 11	»	»	»	886,119 05	133 80	885,985 25
30,692 87	» 90	30,693 77	65,597 54	» 54	65,598 08	1,383,425 57	»	1,383,425 57
1,395 98	9 29	1,405 27	983 91	»	983 91	17,708 04	255 11	17,452 93
154 »	»	154 »	»	»	»	2,983 16	151 08	2,832 08
348,901 94	10 19	348,912 13	822,065 66	3,093 02	825,158 68	18,020,664 66	3,628 68	18,017,035 98
»	»	»	3,087 89	»	3,087 89	3,628 68	»	. . . . .
348,901 94	10 19	348,912 13	818,977 77	3,093 02	822,070 79	18,017,035 98	. . .	18,017,035 98

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général (ancienne législation)	2,654 98	» 47	2,655 45
— d'effets de commerce (nouvelle législation)	27,014 05	1 50	27,015 55
— de passeports à l'intérieur id.	848 »	»	848 »
— de passeports à l'extérieur id.	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse. id.	13,500 »	»	13,500 »
— de dimension. id.	181,211 35	»	181,211 35
— de journaux indigènes id.	28,094 27	»	28,094 27
— — étrangers id.	1,938 35	»	1,938 35
— d'affiches id.	9,122 98	»	9,122 98
— d'annonces et d'avis. id.	2,139 17	»	2,139 17
— de feuilles de patentes id.	6,345 90	»	6,345 90
— de bons de caisse, billets, etc. id.	»	»	»
— extraordinaire id.	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	622,152 05	»	622,152 05
— — sous seing privé	41,043 09	1 »	41,044 09
— actes judiciaires	42,977 93	»	42,977 93
— — d'huissiers	90,965 61	»	90,965 61
— lettres de noblesse	»	»	»
Greffe, mise au rôle	2,044 74	»	2,044 74
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	14,005 07	»	14,005 07
Hypothèques, inscriptions	6,785 29	»	6,785 29
— transcription d'actes de mutation	64,828 36	123 03	64,951 39
Successions, droits de succession	573,016 45	»	573,016 45
— — de mutation par décès	4,287 72	»	4,287 72
Amendes sur le timbre	6,423 03	»	6,423 03
— sur l'enregistrement	3,314 07	202 80	3,516 87
— sur les hypothèques.	580 72	49 10	629 82
— sur les successions	3,819 87	»	3,819 87
Additionnels	594,594 58	» 18	594,594 76
Amendes de police correctionnelle	7,679 60	30 »	7,709 60
— pour délits forestiers.	»	»	»
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	32 »	»	32 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	48 »	»	48 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	56 84	»	56 84
3/4 — de police de roulage.	116 87	»	116 87
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	2,432 91	»	2,432 91
1/3 — de grande voirie	29 »	»	29 »
1/3 — de navigation.	»	»	»
Amendes de toute autre nature	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	8,443 »	»	8,443 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	1,904 76	»	1,904 79
	2,164,230 61	408 08	2,164,638 69
A déduire les diminutions de recettes	378 01	»	378 01
	2,163,852 60	408 08	2,164,260 68

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
21,241 57	10 04	21,260 61	4,522 69	»	4,522 69	28,438 75
66,022 97	»	66,022 97	7,775 70	»	7,775 70	100,812 22
15,200 »	»	15,200 »	628 »	»	628 »	16,676 »
29,056 »	»	29,056 »	»	»	»	29,056 »
34,830 »	»	34,830 »	19,050 »	»	19,050 »	67,380 »
362,710 44	»	362,710 44	218,529 93	692 61	219,222 54	765,144 55
132,236 75	»	132,236 75	8,451 44	»	8,451 44	168,782 46
5,157 55	»	5,157 55	863 42	»	863 42	7,939 32
28,834 84	»	28,834 84	11,058 78	2 10	11,060 88	49,018 70
7,179 75	»	7,179 75	1,749 58	»	1,749 58	11,068 50
11,700 90	»	11,700 90	8,769 15	»	8,769 15	26,815 95
24,194 »	2,000 »	26,194 »	»	»	»	26,194 »
60 »	»	60 »	»	»	»	60 »
1,778,447 07	»	1,778,447 07	790,216 60	»	790,216 60	3,190,815 72
118,702 04	»	118,702 04	73,122 49	»	73,122 49	252,808 62
98,328 58	206 58	98,535 16	32,239 53	»	32,239 53	173,752 62
86,961 98	10,036 25	96,998 21	39,512 48	»	39,512 48	227,476 50
212 »	»	212 »	»	»	»	212 »
8,774 59	»	8,774 59	2,599 60	»	2,599 60	13,418 73
44,885 58	»	44,885 58	15,986 10	140 41	16,126 51	75,016 96
16,192 55	»	16,192 55	6,733 49	»	6,733 49	29,711 53
161,473 21	»	161,473 21	76,165 57	»	76,165 57	502,589 97
745,049 75	»	745,049 75	425,237 44	»	425,237 44	1,741,303 64
2,548 05	»	2,548 05	66,352 98	642 70	66,995 68	73,831 45
28,845 19	»	28,845 19	6,292 78	»	6,292 78	41,359 »
12,753 55	»	12,753 55	5,439 39	20 »	5,459 39	21,729 81
1,702 15	315 66	2,017 81	755 79	»	755 79	3,401 42
16,391 07	»	16,391 07	6,535 03	1 67	6,536 70	26,747 64
819,731 39	8 51	819,739 90	408,997 88	»	408,997 88	1,623,132 54
15,463 65	» 70	15,464 35	7,078 90	»	7,078 90	30,252 85
24 80	»	24 80	37 35	»	37 35	62 15
1,254 11	165 »	1,419 11	130 »	»	130 »	1,581 11
6,060 »	»	6,060 »	5 »	»	5 »	6,065 »
54 35	»	54 35	12 »	»	12 »	114 35
326 46	»	326 46	101 41	»	101 41	464 71
15,845 28	»	15,845 28	441 06	»	441 06	16,403 21
177 81	12 19	190 »	»	»	»	190 »
»	»	»	30 »	»	30 »	30 »
2,334 23	»	2,334 23	917 52	»	917 52	5,684 66
71 09	»	71 09	27 44	»	27 44	127 53
»	»	»	»	»	»	»
»	6,987 72	6,987 72	»	»	»	6,987 72
10,974 92	»	10,974 92	13,727 46	»	13,727 46	53,145 38
19,682 52	634 92	20,317 44	3,402 06	317 46	3,800 52	26,031 72
4,749,670 34	20,386 55	4,770,056 89	2,265,581 64	1,816 95	2,265,398 99	9,200,094 17
16,537 81	»	16,537 81	1,980 23	»	1,980 23	18,896 05
4,733,132 53	20,386 55	4,753,519 08	2,261,601 41	1,816 95	2,263,418 36	9,181,198 12

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	28,438 75	5,770 97	»	5,770 97
— d'effets de commerce . . (nouvelle législation) .	100,812 22	17,220 48	»	17,220 48
— de passeports à l'intérieur . id. .	16,676 »	650 »	»	650 »
— de passeports à l'extérieur. id. .	20,056 »	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . . id. .	67,580 »	16,830 »	»	16,830 »
— de dimension . . . . . id. .	765,144 55	278,848 90	2,416 20	281,265 10
— de journaux indigènes . . id. .	168,782 46	31,971 64	»	31,971 64
— — étrangers . . id. .	7,959 32	1,058 78	»	1,058 78
— d'affiches . . . . . id. .	49,018 70	15,921 40	»	15,921 40
— d'annonces et avis . . . id. .	11,068 50	1,818 61	»	1,818 61
— de feuilles de patentes . . id. .	26,815 95	11,956 95	»	11,956 95
— de bons de caisse, billets, etc. id. .	26,194 »	»	»	»
— extraordinaire . . . . id. .	60 »	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	3,190,815 72	1,149,719 66	»	1,149,719 66
— — sous seing privé	232,868 62	121,292 86	»	121,292 86
— actes judiciaires	173,752 62	56,726 39	»	56,726 39
— — d'huissiers	227,476 50	47,643 11	»	47,643 11
— lettres de noblesse	212 »	»	»	»
Greffe, mise au rôle	13,418 73	4,418 61	»	4,418 61
— rédaction, déposition de témoins et expéditions .	75,016 96	21,080 15	»	21,080 15
Hypothèques, inscriptions.	29,711 33	9,139 72	»	9,139 72
— transcription d'actes de mutation	302,589 97	113,246 45	»	113,246 45
Successions, droits de succession	1,741,303 64	795,088 15	»	795,088 15
— — de mutation par décès.	73,831 45	1,127 05	»	1,127 05
Amendes sur le timbre	41,559 »	6,715 11	»	6,715 11
— sur l'enregistrement	21,729 81	11,958 65	5 09	11,963 74
— sur les hypothèques	3,401 42	2,147 54	»	2,147 54
— sur les successions.	26,747 64	10,313 22	»	10,313 22
Additionnels	1,623,132 54	619,850 71	»	619,850 71
Amendes de police correctionnelle	30,252 85	9,881 02	»	9,881 02
— pour délits forestiers	62 15	72 »	»	72 »
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres.	1,581 11	110 »	»	110 »
— de consignations, attribuées définitivement à l'État.	6,065 »	730 »	»	730 »
— prononcées par la circulaire n° 3.	114 55	60 »	»	60 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières .	464 71	51 99	»	51 99
3/4 — de police de roulage	16,403 21	850 39	»	850 39
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	190 »	25 »	»	25 »
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	30 »	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	5,684 66	1,669 24	»	1,669 24
1/5 — de grande voirie.	127 53	10 55	»	10 55
1/3 — de navigation.	»	74 29	»	74 29
Amendes de toute autre nature	6,987 72	5 02	»	5 02
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement. .	35,145 38	13,880 »	»	13,880 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	26,051 72	7,301 58	»	7,301 58
	9,200,094 17	3,388,116 19	2,421 29	3,390,537 48
A déduire les diminutions de recettes	18,896 05	2,238 71	»	2,238 71
	9,181,198 12	3,385,877 48	2,421 29	3,388,298 77

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
6,907 54	31 52	7,028 86	13,748 62	30 64	13,779 26	55,017 84
19,512 31	4 54	19,516 65	10,873 50	»	10,873 50	148,422 85
1,312 »	4 »	1,316 »	522 »	»	522 »	19,164 »
»	»	»	»	»	»	29,056 »
39,000 »	»	39,000 »	26,460 »	»	26,460 »	149,670 »
298,659 91	» 29	298,660 20	217,384 40	293 16	217,677 56	1,560,747 19
7,065 35	»	7,065 35	40,883 98	»	40,883 98	248,705 43
1,421 30	»	1,421 30	1,733 02	»	1,733 02	12,152 42
15,361 65	»	15,361 65	5,126 30	3 86	5,130 16	85,451 91
1,224 08	»	1,224 08	1,268 77	»	1,268 77	15,379 76
11,355 30	»	11,355 30	1,562 75	207 10	1,769 85	51,898 05
»	»	»	»	»	»	26,194 »
»	»	»	»	»	»	60 »
1,240,690 30	»	1,240,690 30	731,618 05	» 30	731,618 35	6,512,844 10
68,645 16	» 01	68,645 17	54,917 79	»	54,917 79	457,724 44
75,152 »	»	75,152 »	56,883 60	»	56,883 60	362,514 61
49,123 94	»	49,123 94	45,312 82	1 70	45,314 52	369,557 87
»	»	»	»	»	»	212 »
4,587 25	4 77	4,592 02	5,334 98	101 76	5,436 74	27,866 10
29,467 54	»	29,467 54	34,744 42	»	34,744 42	161,209 07
13,762 73	»	13,762 73	8,760 50	»	8,760 50	61,574 28
126,761 46	»	126,761 46	67,364 06	»	67,364 06	609,961 94
401,464 75	»	401,464 75	393,364 54	»	393,364 54	3,353,421 08
31,997 54	469 10	32,466 64	1,860 25	»	1,860 25	109,285 39
20,800 11	»	20,800 11	7,275 94	206 28	7,482 22	76,556 44
7,707 52	»	7,707 52	5,210 55	»	5,210 55	46,611 60
2,869 51	»	2,869 51	1,185 70	»	1,185 70	9,603 97
3,850 »	»	3,850 »	2,800 45	»	2,800 45	43,711 51
540,282 40	»	540,282 40	371,340 42	40 40	371,380 82	3,154,626 47
14,646 39	»	14,646 39	7,999 35	»	7,999 35	62,779 61
1,157 84	18 »	1,175 84	1,433 27	»	1,433 27	2,743 26
1,108 82	»	1,108 82	439 30	»	439 30	3,239 23
»	»	»	45 »	»	45 »	6,840 »
18 »	6 »	24 »	30 35	»	30 35	228 70
356 71	»	356 71	25 90	»	25 90	879 31
10,537 25	30 75	10,567 98	1,274 01	»	1,274 01	29,095 59
322 92	»	322 92	404 26	55 »	459 26	977 18
240 »	»	240 »	330 »	»	330 »	600 »
1,124 42	»	1,124 42	1,029 93	»	1,029 93	9,508 25
270 11	1 98	272 09	9 74	»	9 74	419 91
110 23	»	110 23	» 70	»	» 70	185 22
»	»	»	5 04	»	5 04	6,907 78
20,880 »	»	20,880 »	12,071 »	»	12,071 »	79,976 38
5,396 82	»	5,396 82	7,301 58	»	7,301 58	46,031 70
3,075,221 03	570 56	3,075,791 59	2,122,136 80	920 20	2,123,057 »	17,789,480 24
715 04	»	715 04	269 68	»	269 68	22,117 48
3,074,507 99	570 56	3,075,078 55	2,121,867 12	920 20	2,122,787 32	17,767,362 76

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1840.	1841.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	55,017 84	1,237 25	»	1,237 25
— d'effets de commerce . . (nouvelle législation).	148,422 85	1,217 50	» 20	1,217 70
— de passeports à l'intérieur . id. .	19,164 »	262 »	»	262 »
— de passeports à l'extérieur. id. .	29,056 »	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . . id. .	149,670 »	12,060 »	»	12,060 »
— de dimension. . . . . id. .	1,560,747 19	66,691 49	»	66,691 49
— de journaux indigènes . . id. .	248,703 45	324 04	»	324 04
— — étrangers . . id. .	12,152 42	88 64	»	88 64
— d'affiches . . . . . id. .	85,451 91	1,872 57	»	1,872 57
— d'annonces et d'avis. . . id. .	15,379 76	106 54	»	106 54
— de feuilles de patentes . . id. .	51,898 05	2,681 55	»	2,681 55
— de bons de caisse, billets, etc. id. .	26,194 »	»	»	»
— extraordinaire . . . . id. .	60 »	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	6,512,844 10	207,568 24	» 08	207,568 32
— — sous seing privé	457,724 44	11,317 20	»	11,317 20
— actes judiciaires.	362,514 61	8,262 24	»	8,262 24
— — d'huissiers	369,557 87	9,768 10	»	9,768 10
— lettres de noblesse	212 »	»	»	»
Greffe, mise au rôle	27,866 10	516 18	»	516 18
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions .	161,209 07	3,565 91	»	3,565 91
Hypothèques, inscriptions.	61,374 28	1,537 10	»	1,537 10
— transcriptions d'actes de mutation	609,961 94	20,709 01	»	20,709 01
Successions, droits de succession.	3,333,421 08	171,685 05	» 01	171,685 06
— — de mutation par décès.	109,285 39	2,068 52	»	2,068 52
Amendes sur le timbre	76,556 44	549 24	»	549 24
— sur l'enregistrement	46,611 60	2,296 83	»	2,296 83
— sur les hypothèques	9,603 97	656 57	»	656 57
— sur les successions.	43,711 51	909 22	»	909 22
Additionnels	3,154,626 47	116,954 24	»	116,954 24
Amendes de police correctionnelle	62,779 61	5,183 54	»	5,183 54
— pour délits forestiers	2,745 26	24 »	»	24 »
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres.	3,239 25	555 »	»	555 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,840 »	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	228 70	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières .	879 51	»	»	»
3/4 — de police de roulage	29,095 59	330 94	»	330 94
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	977 18	91 88	32 50	124 38
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	600 »	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	9,508 25	384 11	»	384 11
1/3 — de grande voirie	419 91	25 67	»	25 67
1/3 — de navigation	185 22	»	»	»
Amendes de toute autre nature	6,997 78	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements. .	79,976 38	3,813 »	»	3,813 »
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements	46,031 70	952 38	»	952 38
	17,789,480 24	654,223 55	32 79	654,256 34
A déduire les diminutions de recettes	22,117 48	22 89	»	22 89
	17,767,362 76	654,200 66	32 79	654,233 45

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
159 21	»	159 21	2,055 68	»	2,055 68	58,449 98	»	58,449 98
1,608 10	»	1,608 10	5,515 74	»	5,515 74	156,564 30	5,038 81	151,525 58
352 »	»	352 »	336 »	»	336 »	20,114 »	10 »	20,104 »
»	»	»	»	»	»	29,056 »	»	29,056 »
8,150 »	»	8,150 »	18,690 »	»	18,690 »	188,550 »	»	188,550 »
88,577 57	»	88,577 57	109,854 65	»	109,854 65	1,825,850 90	1,850 79	1,824,000 11
451 52	»	451 52	7,491 55	»	7,491 55	256,970 34	» 01	256,970 33
78 85	»	78 85	535 87	»	535 87	12,655 76	1 66	12,654 10
605 09	»	605 09	7,705 01	»	7,705 01	95,612 58	»	95,612 58
78 46	»	78 46	541 64	»	541 64	15,906 20	7 08	15,899 12
5,487 75	»	5,487 75	5,159 »	»	5,159 »	65,226 35	»	65,226 35
»	»	»	»	»	»	26,194 »	»	26,194 »
»	»	»	»	»	»	60 »	»	60 »
250,974 27	»	250,974 27	563,028 11	»	563,028 11	7,354,414 80	4,173 22	7,350,241 58
62,384 53	»	62,384 53	35,596 53	»	35,596 53	567,022 70	6,154 74	560,867 96
15,636 75	»	15,636 75	16,894 52	»	16,894 52	403,308 12	26 86	403,281 26
17,638 51	»	17,638 51	24,581 35	»	24,581 35	421,345 83	» 16	421,345 67
»	»	»	»	»	»	212 »	»	212 »
973 08	»	973 08	1,440 54	»	1,440 54	30,795 90	141 45	30,654 47
6,539 73	»	6,539 73	9,064 26	»	9,064 26	180,578 97	»	180,578 97
5,055 57	»	5,055 57	8,150 88	»	8,150 88	74,117 05	125 05	73,994 00
30,702 77	»	30,702 77	68,664 30	»	68,664 30	730,128 02	»	730,128 02
52,602 85	» 02	52,602 85	102,015 54	»	102,015 54	5,659,724 55	1,111 74	5,658,612 79
6,982 79	»	6,982 79	2,014 06	»	2,014 06	120,350 76	»	120,350 76
1,394 88	»	1,394 88	5,475 91	»	5,475 91	81,974 47	362 03	81,612 44
4,151 26	»	4,151 26	9,275 76	»	9,275 76	62,315 45	225 12	62,092 33
2,061 54	10 18	2,071 52	1,254 86	»	1,254 86	13,586 92	1 67	13,585 25
2,707 90	» 02	2,707 92	2,646 52	»	2,646 52	49,974 77	364 76	49,610 01
117,457 49	11 81	117,469 30	219,785 61	»	219,785 61	5,608,815 62	98 03	5,608,717 59
4,692 01	»	4,692 01	4,325 10	»	4,325 10	74,980 26	386 97	74,593 29
9,403 08	1 64	9,404 72	4,280 71	277 18	4,557 89	16,729 87	»	16,729 87
411 »	100 »	511 »	210 »	»	210 »	4,495 23	25 30	4,469 93
110 »	»	110 »	»	»	»	6,950 »	80 10	6,869 90
54 »	»	54 »	54 »	»	54 »	336 70	»	336 70
74 29	»	74 29	148 40	»	148 40	1,102 »	15 »	1,087 »
126 90	15 »	141 90	2,270 52	»	2,270 52	31,838 95	2,910 71	28,928 24
»	»	»	100 »	»	100 »	1,201 56	25 »	1,176 56
»	»	»	»	»	»	600 »	»	600 »
105 80	»	105 80	258 46	15 66	274 12	10,272 28	44 02	10,228 26
9 06	»	9 06	16 01	»	16 01	468 65	23 70	444 95
»	»	»	2 41	»	2 41	187 63	» 01	187 62
»	»	»	8 44	»	8 44	7,006 22	»	7,006 22
2,529 »	»	2,529 »	7,652 »	150 »	7,782 »	94,100 38	952 38	93,148 »
»	»	»	4,911 90	»	4,911 90	51,895 98	150 »	51,745 98
698,377 17	138 67	698,515 84	1,247,147 44	442 84	1,247,590 28	20,389,842 70	24,302 33	20,365,540 37
207 07	»	207 07	1,954 89	»	1,954 89	24,302 33	. . .	»
698,170 10	138 67	698,308 77	1,245,192 55	442 84	1,245,635 39	20,365,540 37	. . .	20,365,540 37

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses de l'admi

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produit des examens	
Produit des brevets d'invention.	
Produit des diplômes des artistes vétérinaires	

nistration du Trésor public (impôts). *Exercice* 1840.

MONTANT.			*Observations.*
1840.	1841.	TOTAL	
18,320 »	22,158 31	40,478 31	
»	33,705 80	33,705 80	
»	»	»	
18,320 »	55,864 11	74,184 11	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	950 »	»	950 »
Produit du canal de Charleroy	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau.	32,177 27	»	32,177 27
Produits des barrières sur les grandes routes.			
De l'année 1839 et antérieures	»	»	»
— 1840.	66,241 80	»	66,241 80
— 1841.	200 »	»	200 »
Des cautionnements.	5,808 34	»	5,808 34
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	6,810 16	»	6,810 16
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
De l'année 1838.	»	»	»
— 1839 et antérieures	»	»	»
— 1840.	28,567 50	3,511 34	32,078 84
— 1841.	191 39	»	191 39
Des cautionnements.	5,784 20	»	5,784 20
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	900 »	»	900 »
	147,630 66	3,511 34	151,142 »
A déduire les diminutions de recettes	3,511 34	»	3,511 34
	144,119 32	3,511 34	147,630 66

domaines (péages). *Exercice* 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	49,784 22	31 25	49,815 47	50,765 47
810,579 77	»	810,579 77	»	»	»	810,579 77
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	560 68	116 41	677 09	32,854 36
9,275 55	»	9,275 55	»	»	»	9,275 55
295,313 98	6,080 »	301,393 98	74,942 90	»	74,942 90	442,578 68
257 50	»	257 50	2,635 42	»	2,635 42	3,072 92
6,808 54	»	6,808 54	8,299 23	1,066 15	9,365 38	21,982 06
6,250 04	»	6,250 04	1,217 44	»	1,217 44	14,277 64
2,112 75	»	2,112 75	»	»	»	2,112 75
3,295 26	1,820 23	5,115 49	197 54	»	197 54	5,313 03
107,707 72	292 50	108,000 22	77,382 31	1,162 51	78,544 82	218,623 88
1,674 99	»	1,674 99	5,058 07	404 »	5,462 07	7,328 45
5,583 35	»	5,583 35	11,459 18	»	11,459 18	22,826 75
1,915 75	»	1,915 75	835 50	»	835 50	3,651 05
1,250,752 76	8,192 73	1,258,945 49	232,572 29	2,780 52	235,152 61	1,645,240 10
551,686 18	»	551,686 18	2,632 66	»	2,632 66	557,850 18
699,066 58	8,192 73	707,259 31	229,739 63	2,780 52	232,519 95	1,087,409 92

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	50,765 47	99,762 85	»	99,762 85
Produit du canal de Charleroy.	810,579 77	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	32,854 36	15,208 63	»	15,208 63
Produits des barrières sur les grandes routes.				
De l'année 1839 et antérieures	9,273 33	3,737 44	»	3,737 44
— 1840.	442,578 68	89,128 74	»	89,128 74
— 1841.	3,072 92	866 67	»	866 67
Des cautionnements.	21,982 06	9,625 03	670 84	10,295 87
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	14,277 64	1,928 »	»	1,928 »
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
De l'année 1838.	2,112 73	»	»	»
— 1839 et antérieures	5,313 03	7,599 27	»	7,599 27
— 1840.	218,623 88	60,099 18	7,507 06	67,606 24
— 1841.	7,528 45	506 16	»	506 16
Des cautionnements.	22,826 73	7,728 71	656 27	8,384 98
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières . .	3,651 05	772 50	»	772 50
	1,645,240 10	296,963 18	8,834 17	305,797 35
A déduire les diminutions de recettes	557,830 18	8,909 17	»	8,909 17
	1,087,409 92	288,054 01	8,834 17	296,888 18

domaines (péages). *Exercice* 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
414,499 32	»	414,499 32	32,143 54	»	32,143 54	597,170 98
233,482 88	543,017 76	776,500 64	»	»	»	1,587,080 41
253,862 54	»	253,862 54	»	»	»	253,862 54
869 »	»	869 »	35,586 37	1,131 58	36,717 95	85,649 94
1,675 »	»	1,675 »	»	»	»	14,685 77
230,271 52	»	230,271 52	57,153 63	»	57,153 63	819,132 57
2,233 33	»	2,233 33	3,836 69	373 34	4,210 03	10,382 95
2,416 67	»	2,416 67	»	»	»	34,694 60
10,753 82	»	10,753 82	2,074 74	»	2,074 74	29,054 20
»	»	»	»	»	»	2,112 73
975 05	»	975 05	341 72	»	341 72	14,229 07
400,353 95	» 02	400,355 97	172,319 95	1,554 41	173,874 36	860,460 45
2,261 63	3,250 »	5,511 63	7,190 02	10 »	7,200 02	20,546 26
6,033 33	»	6,033 33	»	»	»	37,245 04
21,228 15	»	21,228 15	6,050 02	»	6,050 02	51,701 70
1,580,917 97	546,267 78	2,127,185 75	316,696 48	3,069 33	319,765 81	4,397,989 01
20,750 02	»	20,750 02	1,937 75	»	1,937 75	589,427 12
1,560,167 95	546,267 78	2,106,435 73	314,758 73	3,069 33	317,828 06	3,808,561 89

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1840.	1841.	TOTAL
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	597,170 98	61,895 87	»	61,895 87
Produits du canal de Charleroy	1,587,080 41	»	»	»
— de la Sambre canalisée	253,862 34	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	85,649 94	3,685 32	»	3,685 32
Produits des barrières sur les grandes routes.				
De l'année 1839 et antérieures	14,685 77	3,947 62	»	3,947 62
— 1840	819,152 57	46,522 »	»	46,522 »
— 1841	10,582 95	362 47	»	362 47
Des cautionnements.	34,694 60	1,662 56	»	1,662 56
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	29,034 20	1,232 67	»	1,232 67
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
De l'année 1838	2,112 73	»	»	»
— 1839 et antérieures	14,229 07	»	»	»
— 1840.	860,460 45	38,764 93	»	38,764 93
— 1841.	20,546 26	204 17	58 33	262 50
Des cautionnements.	37,245 04	408 34	479 17	887 51
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	31,701 70	483 04	»	483 04
	4,397,989 01	159,168 99	537 50	159,706 49
A déduire les diminutions de recettes.	589,427 12	537 50	»	537 50
	3,808,561 89	158,631 49	537 50	159,168 99

domaines (péages). *Exercice* 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
»	»	»	31,000 »	»	31,000 »	690,066 85	»	690,066 85
»	»	»	»	»	»	1,587,080 41	543,493 45	1,043,586 96
»	»	»	133,795 40	»	133,795 40	387,657 74	»	387,657 74
»	»	»	»	»	»	89,335 26	»	89,335 26
5,224 98	»	5,224 98	2,102 67	»	2,102 67	25,961 04	6,767 50	19,193 54
58,039 38	3,333 34	61,372 72	76,810 19	»	76,810 19	1,003,837 48	7,796 06	996,041 42
»	»	»	4,075 03	»	4,075 03	14,820 45	58 53	14,762 12
3,054 22	»	3,054 22	»	»	»	59,411 38	479 17	38,932 21
1,953 49	»	1,953 49	897 87	»	897 87	33,118 23	10,458 07	22,660 16
»	»	»	»	»	»	2,112 73	2,112 73	»
»	41 66	41 66	»	»	»	14,270 73	6,578 20	7,692 53
18,841 96	»	18,841 96	60,951 18	»	60,951 18	979,018 52	18 »	979,000 52
»	»	»	2,264 99	550 »	2,814 99	23,623 75	»	23,623 75
433 33	»	433 33	»	»	»	38,565 88	5,219 41	33,346 47
1,044 59	»	1,044 59	737 14	»	737 14	33,966 47	10,908 70	23,057 77
88,591 95	3,375 »	91,966 95	312,654 47	550 »	313,184 47	4,962,846 92	593,889 62	4,368,957 30
3,375 »	»	3,375 »	550 »	»	550 »	593,889 62	»	»
85,216 95	3,375 »	88,591 95	312,084 47	550 »	312,634 47	4,368,957 30	. . . .	4,386,957 30

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.					
	NON-VALEURS.			PRODUITS.		
	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	348,492 69	»	348,492 69
— des ports payés et chargements	»	»	»	60,008 30	»	60,008 30
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	1,041 09	»	1,041 09
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	2,287 20	»	2,287 20
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	1,961 55	»	1,961 55
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	1,942 30	»	1,942 30
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	»	»	»	228 »	»	228 »
Lettres de et pour la ville	»	»	»	1,636 50	»	1,636 50
Lettres de et pour l'arrondissement	»	»	»	5,505 60	»	5,505 60
Produit du port des journaux	»	»	»	6,787 64	»	6,787 64
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	»	»	»	298 18	»	298 18
Recettes diverses	»	»	»	131 25	»	131 25
				430,320 30	»	430,320 30
Non-valeurs.						
Déboursés alloués par le contrôleur	7,635 50	»	7,635 50	»	»	»
Détaxes	85 40	»	85 40	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	835 84	»	835 84	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	4,853 99	»	4,835 99	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	155 76	»	155 76	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	249 30	»	249 30	»	»	»
				13,815 79	»	13,815 79
				416,504 51	»	416,504 51

des postes. Exercice 1840.

BRABANT.						FLANDRE OCCIDENTALE.						TOTAL des RECETTES ci-contre à reporter.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	681,765 30	»	681,765 30	»	»	»	210,816 70	»	210,816 70	1,241,074 60
»	»	»	115,192 40	»	115,192 40	»	»	»	35,086 60	»	35,086 60	210,287 30
»	»	»	5,600 89	»	5,600 89	»	»	»	702 53	»	702 53	7,404 51
»	»	»	4,098 95	»	4,098 95	»	»	»	4,558 05	»	4,558 05	10,944 20
»	»	»	2,388 50	»	2,388 50	»	»	»	586 60	»	586 60	4,956 65
»	»	»	6,229 60	»	6,229 60	»	»	»	1,529 »	»	1,529 »	9,500 90
»	»	»	662 90	»	662 90	»	»	»	244 80	»	244 80	1,135 70
»	»	»	8,716 10	»	8,716 10	»	»	»	508 90	»	508 90	10,861 50
»	»	»	24,193 28	»	24,193 28	»	»	»	7,206 15	»	7,206 15	56,905 03
»	»	»	36,667 49	»	36,667 49	»	»	»	3,406 17	»	3,406 17	46,861 30
»	»	»	1,384 14	»	1,384 14	»	»	»	441 95	»	441 95	2,124 27
»	»	»	1,883 21	»	1,883 21	»	»	»	16 04	»	16 04	2,050 50
»	»	»	888,782 76	»	888,782 76	»	»	»	264,963 49	»	264,963 49	1,584,066 55
16,622 20	»	16,622 20	»	»	»	6,951 60	»	6,951 60	»	»	»	31,209 30
2,268 40	»	2,268 40	»	»	»	119 90	»	119 90	»	»	»	2,473 70
1,160 80	»	1,160 80	»	»	»	586 70	»	586 70	»	»	»	2,383 54
13,010 60	»	13,010 60	»	»	»	6,430 80	»	6,430 80	»	»	»	24,295 39
634 75	»	634 75	»	»	»	173 58	»	173 58	»	»	»	964 09
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	249 30
			33,696 75	»	33,696 75				14,062 58	»	14,062 58	61,575 12
»	»	»	855,086 01	»	855,086 01	»	»	»	250,900 91	»	250,900 91	1,522,491 43

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,241,074 69	»	»	»	286,481 40	»	286,481 40
— des ports payés et chargements	210,287 30	»	»	»	36,757 60	»	36,757 60
— de l'affranchissement des imprimés	7,404 51	»	»	»	1,379 56	»	1,379 56
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	10,944 20	»	»	»	4,284 65	»	4,284 65
Plus trouvés sur les lettres taxées	4,936 65	»	»	»	743 40	»	743 40
Bons trouvés dans les dépêches	9,500 90	»	»	»	1,607 60	»	1,607 60
Déboursés-recette remis par le contrôleur	1,135 70	»	»	»	376 80	»	376 80
Lettres de et pour la ville	10,861 50	»	»	»	1,740 71	»	1,740 71
Lettres de et pour l'arrondissement	56,905 03	»	»	»	7,847 12	»	7,847 12
Produit du port des journaux	46,861 30	»	»	»	8,529 87	»	8,529 87
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	2,124 27	»	»	»	1,200 52	»	1,200 52
Recettes diverses	2,030 50	»	»	»	143 25	»	143 25
Non-valeurs.	1,584,066 55	»	»	»	351,092 48	»	351,092 48
Déboursés alloués par le contrôleur	31,209 30	6,823 90	»	6,823 90	»	»	»
Détaxes	2,473 70	131 50	»	131 50	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	2,383 34	687 75	»	687 75	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	24,295 39	7,318 90	»	7,318 90	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	964 09	202 88	»	202 88	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	249 30	»	»	»	»	»	»
	61,575 12				15,164 93	»	15,164 93
	1,522,491 43	»	»	»	335,927 55	»	335,927 55

des postes. Exercice 1840.

HAINAUT.						LIÉGE.						TOTAL des RECETTES ci-contre à reporter.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	337,817 51	»	337,817 51	»	»	»	303,441 70	»	303,441 70	2,168,815 30
»	»	»	36,519 94	»	36,519 94	»	»	»	46,413 50	»	46,413 50	320,078 54
»	»	»	509 23	»	509 23	»	»	»	1,178 36	»	1,178 36	10,471 66
»	»	»	4,995 32	»	4,995 32	»	»	»	3,655 »	»	3,655 »	23,857 17
»	»	»	1,200 70	»	1,200 70	»	»	»	850 30	»	850 30	7,731 05
»	»	»	1,505 70	»	1,505 70	»	»	»	1,604 20	»	1,604 20	14,218 40
»	»	»	496 60	»	496 60	»	»	»	647 80	»	647 80	2,656 90
»	»	»	1,086 82	»	1,086 82	»	»	»	2,981 97	»	2,981 97	16,671 »
»	»	»	22,779 06	»	22,779 06	»	»	»	15,178 20	»	15,178 20	82,709 41
»	»	»	2,590 09	»	2,590 09	»	»	»	7,833 99	»	7,833 99	65,815 25
»	»	»	792 73	»	792 73	»	»	»	840 97	»	840 97	4,958 49
»	»	»	156 52	»	156 52	»	»	»	»	»	»	2,330 27
												»
»	»	»	410,450 22	»	410,450 22	»	»	»	384,603 99	»	384,603 99	2,730,215 24
8,568 48	»	8,568 48	»	»	»	8,638 70	»	8,638 70	»	»	»	55,240 38
639 60	»	639 60	»	»	»	191 60	»	191 60	»	»	»	5,436 40
758 80	»	758 80	»	»	»	634 10	»	634 10	»	»	»	4,463 99
8,029 80	»	8,029 80	»	»	»	7,359 »	»	7,359 »	»	»	»	47,003 09
342 94	»	342 94	»	»	»	557 87	»	557 87	»	»	»	2,067 78
»	»	»	»	»	»	99 25	»	99 25	»	»	»	348 55
			18,339 62	»	18,339 62				17,480 52	»	17,480 52	112,560 19
»	»	»	392,110 60	»	392,110 60	»	»	»	367,123 47	»	367,123 47	2,617,655 05

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.
Produit des lettres taxées	2,108,815 30	»	»	»	45,762 30	»	45,762 30
— des ports payés et chargements	329,978 34	»	»	»	9,763 30	»	9,763 30
— de l'affranchissement des imprimés	10,471 66	»	»	»	63 27	»	63 27
Droit de 5 % sur les articles d'argent	25,857 17	»	»	»	1,604 60	»	1,604 60
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,731 05	»	»	»	89 50	»	89 50
Bons trouvés dans les dépêches	14,218 40	»	»	»	682 70	»	682 70
Déboursés-recette remis par le contrôleur	2,656 90	»	»	»	166 70	»	166 70
Lettres de et pour la ville	16,671 »	»	»	»	78 70	»	78 70
Lettres de et pour l'arrondissement	82,709 41	»	»	»	2,506 50	»	2,506 50
Produit du port des journaux	65,815 25	»	»	»	363 55	»	363 55
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	4,958 49	»	»	»	121 62	»	121 62
Recettes diverses	2,330 27	»	»	»	1 86	»	1 86
Non-valeurs.	2,750,215 24	»	»	»	61,204 60	»	61,204 60
Déboursés alloués par le contrôleur	55,240 38	2,647 30	»	2,647 30	»	»	»
Détaxes	3,436 40	166 90	»	166 90	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,463 99	93 40	»	93 40	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	47,003 09	1,833 40	»	1,833 40	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	2,067 78	73 47	»	73 47	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	348 55	»	»	»	»	»	»
	112,560 19				4,814 47	»	4,814 47
	2,617,653 05	»	»	»	56,390 13	»	56,390 13

des postes. Exercice 1840.

LUXEMBOURG.						NAMUR.						TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
»	»	»	62,014 »	»	62,014 »	»	»	»	103,520 40	»	103,520 40	2,580,112 »
»	»	»	9,608 80	»	9,608 80	»	»	»	13,130 30	»	13,130 30	362,540 74
»	»	»	66 12	»	66 12	»	»	»	126 50	»	126 50	10,727 35
»	»	»	1,472 28	»	1,472 28	»	»	»	1,357 95	»	1,357 95	28,292 »
»	»	»	345 90	»	345 90	»	»	»	327 »	»	327 »	8,493 45
»	»	»	437 70	»	437 70	»	»	»	888 20	»	888 20	16,227 »
»	»	»	119 50	»	119 50	»	»	»	168 70	»	168 70	3,111 80
»	»	»	58 60	»	58 60	»	»	»	659 20	»	659 20	17,467 50
»	»	»	6,112 70	»	6,112 70	»	»	»	10,505 »	»	10,505 »	101,833 61
»	»	»	279 36	»	279 36	»	»	»	2,371 82	»	2,371 82	68,829 98
»	»	»	485 06	»	485 06	»	»	»	595 99	»	595 99	5,961 16
»	»	»	7 88	»	7 88	»	»	»	»	»	»	2,340 01
»	»	»	81,067 90	»	81,067 90	»	»	»	153,450 86	»	153,450 86	3,005,936 60
3,801 20	»	3,801 20	»	»	»	3,910 10	»	3,910 10	»	»	»	65,598 98
109 20	»	109 20	»	»	»	127 30	»	127 30	»	»	»	3,839 80
231 20	»	231 20	»	»	»	243 40	»	243 40	»	»	»	5,031 99
3,353 80	»	3,353 80	»	»	»	3,796 20	»	3,796 20	»	»	»	55,986 49
186 47	»	186 47	»	»	»	343 76	»	343 76	»	»	»	2,671 48
176 50	»	176 50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	525 05
			7,858 57	»	7,858 57				8,420 76	»	8,420 76	133,653 79
»	»	»	73,209 53	»	73,209 53	»	»	»	125,030 10	»	125,030 10	2,872,282 81

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Dépar

DÉNOMINATION DES RECETTES.
Produit du chemin de fer . . . . .

tement des Travaux Publics. Exercice 1840.

MONTANT.			*Observations.*
1840.	1841.	TOTAL.	
5,335,167 05	»	5,335,167 05	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	1,504 56	»	1,504 56
Capitaux du fonds de l'industrie	1,000 »	»	1,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	4,251 52	»	4,251 52
Prix de vente d'objets mobiliers	1,692 89	»	1,692 89
Transactions en matière domaniale	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»
Successions en déshérence	632 59	»	632 59
Épaves	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire. (Loi du 27 décembre 1822)	55,281 40	»	55,281 40
Autres prix de vente	»	»	»
Excédant ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	3,149 57	1 35	3,150 92
Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	»
Produits de ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	50,641 84	»	50,641 84
Fermages de biens-fonds et bâtiments	9,951 50	»	9,951 50
— de chasses et pêches	1,607 »	»	1,607 »
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	10,150 77	»	10,150 77
Arrérages de rentes	1,338 95	4 48	1,343 43
Intérêts de créances ordinaires	»	»	»
— — du fonds de l'industrie	1,679 79	»	1,679 79
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»
Redevances de 4 % du revenu des biens passés en mainmorte	132 69	»	132 69
Produits de la calamine	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»
— volontaires	31 26	»	31 26
Recettes accidentelles	»	»	»
	141,025 93	5 83	141,031 76
A déduire les diminutions de recettes	5 83	»	5 83
	141,020 10	5 83	141,025 93

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
11,964 98	»	11,964 98	3,938 60	914 40	4,853 »	18,322 34
103,047 21	250 »	103,297 21	9,852 62	»	9,852 62	114,129 83
2,047 95	»	2,047 95	1,544 08	1,481 49	2,825 57	9,124 84
24,715 62	»	24,715 62	587 81	»	587 81	26,994 32
4,269 30	»	4,269 30	»	»	»	4,269 30
»	»	»	»	»	»	»
1,441 61	»	1,441 61	50 »	47 08	97 08	2,171 28
»	»	»	3,507 59	»	3,507 59	3,507 59
71,340 22	»	71,340 22	68,874 66	»	68,874 66	193,496 28
»	»	»	16,073 81	»	16,073 81	16,073 81
8,701 26	1,361 95	10,063 21	2,425 44	»	2,425 44	15,639 57
»	»	»	»	»	»	»
73,564 46	»	73,564 46	22,245 26	»	22,245 26	146,451 56
9,026 40	»	9,026 40	4,412 28	»	4,412 28	25,370 18
1,070 37	316 82	1,387 19	2,280 »	»	2,280 »	5,274 19
»	»	»	35,816 85	1,062 95	36,879 78	47,030 55
11,889 39	99 33	11,988 72	2,458 49	»	2,458 49	15,790 64
»	»	»	191 42	»	191 42	191 42
58,066 88	»	58,066 88	320 78	»	320 78	40,267 45
71 »	»	71 »	67 02	»	67 02	138 02
978 33	»	978 33	8,972 20	4,698 21	13,670 41	14,648 74
»	234 »	234 »	7,174 21	»	7,174 21	7,408 21
48 54	»	48 54	49 21	»	49 21	230 44
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	31 50	»	31 50	31 50
326 28	»	326 28	»	»	»	357 54
»	»	»	328 62	»	328 62	328 62
362,567 80	2,262 10	364,829 90	191,182 43	8,204 13	199,386 56	705,248 22
2,262 10	»	2,262 10	8,351 79	»	8,351 79	10,619 72
360,305 70	2,262 10	362,567 80	182,830 64	8,204 13	191,034 77	694,628 50

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	18,522 54	680 25	»	680 25
Capitaux du fonds de l'industrie	114,129 85	88 35	»	88 35
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	9,124 84	7,510 04	»	7,510 04
Prix de vente d'objets mobiliers	26,994 32	12,215 94	»	12,215 94
Transactions en matière domaniale	4,269 30	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	17 10	»	17 10
Successions en déshérence	2,171 28	»	»	»
Épaves	3,507 59	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	195,496 28	69,539 50	»	69,539 50
Autres prix de vente	16,073 81	2,876 80	1,150 58	4,027 38
Excédant ou centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	15,639 57	4,854 69	»	4,854 69
Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	»	»
Produits des vente d'objets dépendants du Département de la Guerre	146,451 56	9,687 30	983 »	10,670 30
Fermages de biens-fonds et bâtiments	23,570 18	12,902 54	89 »	12,991 34
— de chasses et de pêches	5,274 19	12,045 54	»	12,045 54
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	47,030 55	9,920 97	»	9,920 97
Arrérages de rentes	15,790 64	768 04	»	768 04
Intérêts de créances ordinaires	191 42	253 96	»	253 96
— — du fonds de l'industrie	40,267 45	12,371 73	»	12,371 73
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	138 02	116 48	»	116 48
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	14,648 74	17,374 08	51 70	17,425 78
Vente d'herbes, extractions de terres et sables, paisson et glandée	7,408 21	»	»	»
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en main-morte	230 44	»	»	»
Produits de la calamine	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	51 50	72 »	»	72 »
— volontaires	357 54	11 »	»	11 »
Recettes accidentelles	528 62	»	»	»
	705,248 22	173,506 09	2,274 28	175,580 37
A déduire les diminutions de recettes	10,619 72	1,123 70	»	1,123 70
	694,628 50	172,182 39	2,274 28	174,456 67

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
7,666 80	»	7,666 80	53,944 57	243 12	54,187 69	60,857 08
17,315 61	»	17,315 61	6,549 21	»	6,549 21	137,882 98
»	»	»	21,506 92	»	21,506 92	37,041 80
2,028 66	»	2,028 66	3,842 »	»	3,842 »	45,080 92
»	»	»	16,750 »	»	16,750 »	21,019 30
»	»	»	50 78	»	50 78	67 88
1,167 64	7 »	1,174 64	7,544 96	»	7,544 96	10,890 88
7 »	»	7 »	»	»	»	3,514 59
356,280 16	»	356,280 16	515,011 90	»	515,011 90	1,152,327 84
1,004 91	»	1,004 91	158 52	»	158 52	21,264 62
7,859 11	»	7,859 11	13,491 25	»	13,491 25	41,844 60
»	»	»	1,462 59	»	1,462 59	1,462 59
50,988 48	»	50,988 48	40,155 48	»	40,155 48	248,265 82
15,452 70	»	15,452 70	11,067 48	»	11,067 48	62,881 70
3,907 64	»	3,907 64	10,562 41	»	10,562 41	31,789 78
20,672 10	35 98	20,708 08	2,762 87	»	2,762 87	80,422 47
6,703 39	»	6,703 39	30,315 36	328 18	30,641 54	62,903 61
14,740 55	»	14,740 55	2,620 54	»	2,620 54	17,806 47
4,676 56	10 »	4,686 56	16,450 65	»	16,450 65	75,756 59
»	»	»	»	»	»	254 50
8,726 06	»	8,726 06	79,794 56	»	79,794 56	120,595 14
400 68	»	400 68	10,288 55	»	10,288 55	18,097 44
62 33	»	62 33	»	»	»	292 77
»	»	»	7,500 »	»	7,500 »	7,500 »
961 37	»	961 37	502 40	»	502 40	1,567 27
»	»	»	»	»	»	568 54
»	»	»	23,361 70	»	23,361 70	23,690 52
520,621 75	52 98	520,674 73	862,070 68	571 30	862,641 98	2,264,145 30
44 48	»	44 48	1,461 76	»	1,461 76	13,240 66
520,577 27	52 98	520,630 25	860,608 92	571 30	861,180 22	2,250,895 64

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes.	60,857 08	11,464 50	»	11,464 50
Capitaux du fonds de l'industrie.	137,882 98	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	37,941 80	197 01	»	197 01
Prix de vente d'objets mobiliers.	45,080 92	»	»	»
Transactions en matière domaniale.	21,019 50	10,000 »	»	10,000 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	67 88	»	»	»
Successions en déshérence.	10,890 88	»	»	»
Épaves	5,514 59	10 »	»	10 »
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	1,132,327 84	13,845 24	»	13,845 24
Autres prix de vente	21,264 62	1,216 35	»	1,216 35
Excédants ou centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	41,844 60	1,757 55	»	1,757 55
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	1,462 59	»	»	»
Produits de vente d'objets dépendants du Département de de la Guerre	248,263 82	4,644 76	»	4,644 76
Fermages de biens-fonds et bâtiments	62,881 70	4,570 85	»	4,570 85
— de chasses et pêches	31,789 78	1,865 »	»	1,865 »
Revenus de domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	80,422 47	22 »	»	22 »
Arrérages de rentes.	62,905 61	14,026 92	»	14,026 92
Intérêts de créances ordinaires.	17,806 47	»	»	»
— — du fonds de l'industrie.	75,756 50	253 97	»	253 97
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	254 50	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	120,595 14	»	»	»
Vente d'herbes, extraction de terres et sables, paisson et glandée.	18,097 44	»	»	»
Redevance de 4 p. °/o du revenu des biens passés en mainmorte	292 77	111 88	»	111 88
Produits de la calamine	7,500 »	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	1,367 27	»	»	»
— volontaires	398 54	»	»	»
Recettes accidentelles	23,690 52	»	»	»
	2,264,145 30	63,986 01	»	63,986 01
A déduire les diminutions de recettes	13,249 66	»	»	»
	2,250,895 64	63,986 01	»	63,986 01

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
2,365 37	»	2,365 37	3,525 96	»	3,525 96	78,210 91	»	78,210 91
»	»	»	211 64	»	211 64	158,094 62	1,481 49	156,613 13
17 26	»	17 26	»	»	»	38,156 07	253 20	37,902 87
552 95	»	552 95	185 20	»	185 20	45,819 07	1,701 30	44,117 77
»	»	»	980 70	»	980 70	32,000 »	»	32,000 »
»	»	»	3,000 »	7 »	3,007 »	3,074 88	»	3,074 88
»	»	»	»	»	»	10,890 88	»	10,890 88
6 »	»	6 »	»	»	»	3,530 59	54 08	3,476 51
2,193,244 21	»	2,193,244 21	946,895 67	»	946,895 67	4,286,512 96	345 35	4,285,969 63
»	»	»	»	»	»	22,480 97	3 50	22,477 47
9,426 87	»	9,426 87	8,683 45	»	8,683 45	61,712 47	895 65	60,816 82
»	»	»	11,477 95	»	11,477 95	12,940 54	»	12,940 54
525 25	»	525 25	9,955 86	»	9,955 86	265,387 69	665 75	262,725 94
756 55	»	756 55	2,885 44	»	2,885 44	71,092 52	312 19	70,780 33
2,055 »	»	2,055 »	4,672 »	»	4,672 »	40,581 78	1,320 58	39,161 20
156 »	»	156 »	5,049 01	95 67	5,144 68	85,725 15	56 56	85,668 59
6,450 83	3 20	6,454 05	3,510 57	»	3,510 57	86,895 15	1,024 14	85,870 99
»	»	»	32,000 »	»	32,000 »	49,806 47	514 74	49,291 73
»	»	»	70 55	»	70 55	74,080 91	»	74,080 91
»	»	»	7 »	»	7 »	261 50	78 »	183 50
159,615 70	»	159,615 70	65,467 42	40 »	65,507 42	525,718 26	560 35	525,557 93
»	»	»	»	»	»	18,097 44	4,729 46	13,367 98
»	»	»	»	»	»	404 65	6 56	398 09
»	»	»	»	»	»	7,500 »	»	7,500 »
1,562 90	»	1,562 90	125 15	»	125 15	3,053 50	40 »	3,013 50
183 50	»	183 50	»	»	»	552 04	»	552 04
»	»	»	4,004 »	»	4,004 »	27,694 52	»	27,694 52
2,356,896 39	3 20	2,356,899 59	1,100,701 55	142 67	1,100,844 22	5,785,875 12	13,738 86	5,772,136 26
3 20	»	3 20	486 »	»	486 »	13,738 86	»	»
2,356,893 19	3 20	2,356,896 39	1,100,215 55	142 67	1,100,358 22	5,772,136 26	. . . .	5,772,136 26

DÉNOMINATION DES RECETTES.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	
Intérêt de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture.	
Produit du droit de pilotage	

du Trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

MONTANT.			Observations.
1840.	1841.	TOTAL	
»	27,257 30	27,257 30	
537,520 »	»	537,520 »	
222,303 90	»	222,303 90	
21,000 »	26,730 »	47,730 »	
»	64,889 »	64,889 »	
48,087 48	81,760 27	129,847 75	
828,911 38	200,636 57	1,029,547 95	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. .	30 17	»	30 17
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux . .	3,094 18	289 31	3,383 49
	3,124 35	289 31	3,413 66
A déduire les diminutions de recettes.	»	»	»
	3,124 35	289 31	3,413 66

directes (remboursements). ***Exercice*** 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
2 33	»	2 33	»	»	»	52 50
8,986 78	394 20	9,380 98	4,367 84	678 55	5,046 39	17,810 86
8,989 11	394 20	9,383 31	4,367 84	678 55	5,046 39	17,843 36
»	»	»	»	»	»	»
8,989 11	394 20	9,383 31	4,367 84	678 55	5,046 39	17,843 36

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	32 50	»	»	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	17,810 86	5,775 70	435 35	6,211 05
	17,843 36	5,775 70	455 35	6,211 05
A déduire les diminutions de recettes.	»	»	»	»
	17,843 36	5,775 70	455 35	6,211 05

directes (remboursements). *Exercice* 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
32 62	»	32 62	4 66	»	4 66	69 78
4,824 80	306 14	5,130 94	3,936 83	»	3,936 83	33,089 68
4,857 42	306 14	5,163 56	3,941 49	»	3,941 49	33,159 46
»	»	»	473 55	»	473 55	473 55
4,857 42	306 14	5,163 56	3,467 94	»	3,467 94	32,685 91

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	69 78	31 80	»	31 80
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	33,089 68	826 12	43 12	869 24
	33,159 46	857 92	43 12	901 04
A déduire les diminutions de recettes.	473 55	»	»	»
	32,685 91	857 92	43 12	901 04

directes (remboursements). *Exercice* 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
5 46	»	5 46	»	»	»	107 04	»	107 04
657 52	75 62	733 14	1,175 02	235 75	1,408 77	36,100 83	473 55	35,627 28
662 98	75 62	738 60	1,175 02	235 75	1,408 77	36,207 87	473 55	35,734 32
»	»	»	»	»	»	473 55	»	»
662 98	75 62	738 60	1,175 02	235 75	1,408 77	35,734 32	. . . .	35,734 32

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1840.	1841.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	845 77	»	845 77
— pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	»	»	»
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances.	»	»	»
Frais de justice en matière forestière.	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	529 74	»	529 74
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour compte de tiers.	434 87	»	434 87
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	10,755 36	» 01	10,755 37
Frais d'entretien de mendiants	1,795 20	»	1,795 20
Frais de transport de mendiants	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	262 87	»	262 87
Recettes accidentelles	417 48	»	417 48
	15,041 29	» 01	15,041 30
A déduire les diminutions de recettes.	1 55	»	1 55
	15,039 74	» 01	15,039 75

trement (remboursements). *Exercice* 1840.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
1,568 18	»	1,568 18	554 82	»	554 82	2,908 77
7,413 59	51 90	7,465 49	952 58	91 55	1,043 93	8,509 42
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
1,570 98	»	1,570 98	»	»	»	1,570 98
60 23	»	60 23	61 25	»	61 25	121 48
4,523 12	»	4,523 12	692 26	»	692 26	5,745 12
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
1,698 53	»	1,698 53	255 59	»	255 59	2,568 99
54,118 68	165 15	54,281 83	14,532 55	»	14,532 55	59,569 75
2,149 53	»	2,149 53	2,261 94	»	2,261 94	6,206 67
»	»	»	1 65	»	1 65	1 65
502 07	»	502 07	48 81	»	48 81	613 75
100 »	»	100 »	»	»	»	517 48
53,504 91	215 05	53,719 96	19,141 25	91 55	19,232 80	87,994 06
296 02	»	296 02	91 55	»	91 55	389 12
53,208 89	215 05	53,423 94	19,049 70	91 55	19,141 25	87,604 94

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1840.	1841.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	2,968 77	14,905 88	»	14,905 88
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	8,509 42	330 39	668 29	1,007 68
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines.	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	1,570 98	115 24	»	115 24
Frais de justice en matière forestière.	121 48	42 95	»	42 95
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	5,745 12	1,891 01	1 »	1,892 01
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions . . .	»	4 55	»	4 55
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers. . .	2,568 99	550 85	»	550 85
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	59,369 75	15,866 79	»	15,866 79
Frais d'entretien de mendiants	6,206 67	2,961 49	»	2,961 49
Frais de transport de mendiants	1 65	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	613 75	2 59	»	2 59
Recettes accidentelles	517 48	50 »	»	50 »
	87,094 06	36,710 52	669 29	37,379 81
A déduire les diminutions de recettes.	589 12	668 32	»	668 32
	87,604 94	36,042 20	669 29	36,711 49

gistrement (remboursements). *Exercice* 1840.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.	
848 08	»	848 08	1,126 56	»	1,126 56	19,849 20
109 55	»	109 55	58 42	» 03	58 45	9,685 10
3,086 82	»	3,086 82	»	»	»	3,086 82
200 »	»	200 »	»	»	»	200 »
975 79	»	975 79	2,610 28	36 39	2,646 67	5,308 68
1,149 15	7 35	1,156 50	484 02	19 50	503 52	1,824 45
18,968 27	»	18,968 27	11,596 28	»	11,596 28	38,001 68
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	4 35
831 72	»	831 72	2,312 61	»	2,312 61	6,044 17
22,146 25	13 85	22,160 10	14,206 30	»	14,206 30	111,602 94
1,345 72	»	1,345 72	1,181 88	»	1,181 88	11,695 76
»	»	»	»	»	»	1 65
»	»	»	54 54	»	54 54	670 88
15 »	74 10	89 10	79 25	»	79 25	735 81
49,676 35	95 30	49,771 65	55,510 12	55 92	55,566 04	208,711 56
1 64	»	1 64	109 94	»	109 94	1,169 02
49,674 71	95 30	49,770 01	55,400 18	55 92	55,456 10	207,542 54

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1840.	1841.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	10,849 20	3,251 96	»	3,251 96
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	9,685 10	247 50	»	247 50
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	5,086 82	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	200 »	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	5,308 68	»	»	»
Frais de justice en matière forestière	1,824 45	16 10	»	16 10
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	38,001 68	338 87	»	338 87
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions	4 55	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers	6,044 17	141 64	»	141 64
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	111,602 94	7,248 52	»	7,248 52
Frais d'entretien de mendiants.	11,695 76	422 81	»	422 81
Frais de transport de mendiants	1 65	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	670 88	»	»	»
Recettes accidentelles	735 81	150 »	»	150 »
	208,711 56	11,797 40	»	11,797 40
A déduire les diminutions de recettes.	1,169 02	» 54	»	» 54
	207,542 54	11,796 86	»	11,796 86

gistrement (remboursements). *Exercice* 1840.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recette résultant de l'état de solde.	RESTE.
1840.	1841.	TOTAL.	1840.	1841.	TOTAL.			
1 15	»	1 15	680 44	»	680 44	23,702 84	811 75	22,931 09
356 72	»	356 72	600 »	»	600 »	10,889 52	»	10,889 52
»	»	»	»	»	»	3,086 82	»	3,086 82
»	»	»	575 »	»	575 »	775 »	»	775 »
29 25	»	29 25	553 03	»	553 03	5,890 96	5 50	5,885 66
3,546 74	14 40	3,561 14	2,258 84	17 71	2,276 55	7,678 24	»	7,678 24
55,761 53	»	55,761 53	42,554 78	»	42,554 78	136,436 86	» 50	136,436 36
83 34	»	83 34	187 68	»	187 68	271 02	»	271 02
»	»	»	»	»	»	4 33	»	4 33
5,603 68	»	5,603 68	365 75	»	365 75	12,155 24	186 02	11,969 22
10,261 24	»	10,261 24	10,162 56	»	10,162 56	139,275 26	25 81	139,249 45
44 47	»	44 47	315 83	»	315 83	12,478 87	196 90	12,281 97
»	»	»	»	»	»	1 65	»	1 65
25 06	»	25 06	3 50	»	3 50	699 44	»	699 44
»	»	»	80 96	»	80 96	966 77	»	966 77
75,713 18	14 40	75,727 58	58,118 37	17 71	58,136 08	354,372 62	1,226 28	353,146 34
13 59	»	13 59	43 13	»	43 13	1,226 28	»	»
75,699 59	14 40	75,713 99	58,075 24	17 71	58,092 95	353,146 34	. . . .	353,146 34

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES RECETTES.	
Recouvrements	d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . .
Id.	d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Id.	d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Id.	d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .
Id.	d'avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au Grand-Livre à Amsterdam . . . . .
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches . . .	
Recettes accidentelles	
Recouvrements	d'avances faites par le trésor pour les fonds de cautionnements, depuis 1830 à 1839 inclusivement.
Id.	pour 1840. . . . .
Id.	d'avances faites par le trésor, pour le fonds de consignations depuis 1838 à 1839. . . . .
Id.	pour 1840. . . . .
Intérêts exigibles en 1840	

du Trésor Public (remboursements). *Exercice* 1840.

MONTANT.			Observations.
1840.	1841.	TOTAL.	
319,763 18	381,560 12	701,323 30	
264,763 05	87,296 56	352,059 61	
335,208 63	»	335,208 63	
»	»	»	
255,385 10	13,291 01	268,676 11	
20,991 68	800 »	21,791 68	
800 42	21,350 29	22,150 71	
134,642 27	»	134,642 27	Voir l'état de développement ci-après.
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	363,310 38	363,310 38	
1,331,554 33	867,608 36	2,199,162 69	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité.	5,188	99		
Excédants de sommes mises à la disposition du Ministre de la Marine, versés pour obtenir la liquidation de la Cour des Comptes	1,463	08		
Idem du Ministre des Travaux Publics pour le chemin de fer	722	91		
Idem du Ministre de la Guerre	5,132	83		
Idem de divers fonctionnaires civils et officiers de l'armée	475	80		
			12,983	61
Remboursements et restitutions.				
Montant des coupons d'intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs de l'échéance du 1er novembre 1834, non payés par Messieurs De Rothschild après cinq années, dont la prescription est acquise, et de la commission de payement y relative.	1,476	21		
Idem pour les intérêts prescrits de l'échéance du 1er mai 1835	1,679	83		
Somme mandatée indûment au profit d'un corps de l'armée	9,692	41		
Subside dû par une province à un instituteur, et dont l'avance avait été faite par le Trésor	1,058	20		
Traitements, salaires, indemnités, pensions, frais de route et de séjour, fourrages, vivres de campagne et primes d'engagement perçues indûment ou en trop par divers	10,829	63		
Sommes perçues en trop sur le prix d'achat de terrains acquis pour la route en fer	6	30		
Idem pour un entrepreneur du chemin de fer	90	»		
Montant des dépenses rejetées du compte d'un ex-directeur d'infirmerie . . .	6	»		
Perte ou dégradation d'objets de couchage militaires, d'effets de casernement, d'armes, etc.	13,549	47		
			38,388	05
Produits extraordinaires et accidentels.				
Produit net du droit extraordinaire de tonnage perçu à Ostende pendant l'année 1839	11,176	96		
Produit net des droits de feu perçus à Ostende pendant l'année 1839. . . .	9,958	13		
A REPORTER.	21,135	09	51,371	66

et accidentelles versées au Trésor. Exercice 1840.

Report.	21,135 09	51,371 66
Produit de la vente de vieux matériel hors d'usage, faite en 1834 dans la direction du Limbourg.	144 35	
Produit de la vente de matériaux, arbres, haies, foins, etc., et de fermages provenant de terrains empris pour le chemin de fer	5,717 29	
Produit d'une vente (administration de la guerre).	106 »	
Amendes payées par des receveurs de contributions directes, pour manque à leurs devoirs	46 57	
Intérêts restant à courir jusqu'à l'échéance sur des bons du Trésor rachetés pour compte de l'État	5,580 92	
Commissions, bonifications et intérêts du chef de subsides du Trésor alloués à une province, lesquels avaient été appliqués indûment en bons du Trésor par la Députation permanente.	693 50	
Intérêts dus à l'État par un comptable en déficit	134 12	
Retenue sur le traitement d'un comptable militaire à cause de déficit. . . .	121 50	
		33,679 34
Recettes concernant des exercices clos dont la perception a eu lieu ou a été renseignée tardivement.		
Recettes concernant l'exercice 1835, perçues à titre de subvention de guerre, en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, et renseignées d'après les états de l'administration de l'enregistrement, comme suit :		
Pour solde de l'exercice 1838 . . . . . » 07		
Pour les douze mois de 1840 . . . . . 1,724 99		
	1,725 06	
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*, exercice 1837	16,343 91	
Versements par les communes pour transport de dépêches faits en vertu de l'article 15 de la loi du 29 décembre 1835 et qui concernent l'exercice 1837.	6,349 66	
Recettes attribuées à l'exercice 1837, provenant de la vente de parcelles de terre inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée (loi du 26 septembre 1835), et renseignées d'après les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour les mois de janvier et décembre 1840.	25,172 64	
		49,591 27
		134,642 27

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes rem

PROVINCES.	
Anvers	
Brabant	
Flandre occidentale	
Flandre orientale	
Hainaut	
Liége	
Limbourg	
Luxembourg	
Namur	

boursables), *loi du* 27 *décembre* 1822. ***Exercice*** 1840.

MONTANT.			*Observations.*
1840.	1841.	TOTAL	
6,325 37	»	6,325 37	
3,156 67	»	3,156 67	
5,319 80	»	5,319 80	
37,813 62	»	37,813 62	
27,063 40	»	27,063 40	
12,675 47	»	12,675 47	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
92,354 33	»	92,354 33	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,252,842 »
Personnel	8,252,742 »
Patentes	2,871,000 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	158,000 »
Droits d'entrepôt	20,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
Douanes	9,370,000 »
Sel	3,950,000 »
Vins étrangers	2,275,000 »
Eau-de-vie étrangère	230,000 »
— indigène	2,775,000 »
Bières et vinaigres	6,865,000 »
Sucres	1,410,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,448,000 »
— permis de circulation	17,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Droits de timbre	2,650,000 »
— d'enregistrement	8,000,000 »
— de greffe	200,000 »
— d'hypothèques	750,000 »
— de successions	3,400,000 »
Centimes additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions	3,211,000 »
Amendes	234,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	160,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	650,000 »
— du canal de Charleroy	1,050,000 »
— de la Sambre canalisée	360,000 »
À REPORTER	78,819,069 »

pour l'exercice 1840, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS FAITS			RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
16,183,566 55	1,002,892 18	17,186,458 73	»	17,186,458 73	46,585 27	»	
7,503,445 04	894,429 77	8,397,874 81	»	8,397,874 81	»	145,132 81	
2,488,627 73	374,265 42	2,862,893 15	»	2,862,893 15	8,106 85	»	
171,107 46	71,423 45	242,590 91	»	242,590 91	»	26,605 91	
964,051 25	42 50	964,093 75	»	964,093 75	»	64,093 75	
166,241 13	»	166,241 13	»	166,241 13	»	8,241 13	
14,960 71	277 76	15,238 47	»	15,238 47	4,761 53	»	
22,959 89	4,716 87	27,676 76	»	27,676 76	»	18,676 76	
9,855,675 45	15,044 73	9,850,720 16	»	9,850,720 16	»	480,720 16	
5,889,050 93	1,454 57	5,890,505 50	»	5,890,505 50	39,494 50	»	
2,372,049 84	3,565 65	2,375,615 49	»	2,375,615 49	»	100,615 49	
218,822 96	184 88	219,007 84	»	219,007 84	10,992 16	»	
2,599,591 55	1,197 81	2,600,789 36	»	2,600,789 36	174,210 64	»	
6,639,771 93	4,738 72	6,644,510 65	»	6,644,510 65	220,489 35	»	
886,119 05	»	886,119 05	»	886,119 05	523,880 95	»	
1,382,419 04	1,006 53	1,383,425 57	»	1,383,425 57	64,574 43	»	
17,662 99	45 05	17,708 04	»	17,708 04	»	708 04	
2,743,503 67	5,706 83	2,749,210 50	»	2,749,210 50	»	99,210 50	
8,716,057 55	10,245 90	8,726,303 45	»	8,726,303 45	»	726,303 45	
210,927 93	246 94	211,174 87	»	211,174 87	»	11,174 87	
804,122 62	123 03	804,245 65	»	804,245 65	»	54,245 65	
3,778,963 46	1,111 83	3,780,075 29	»	3,780,075 29	»	380,075 29	
3,608,754 72	60 90	3,608,815 62	»	3,608,815 62	»	397,815 62	
207,040 81	810 80	207,851 61	»	207,851 61	26,148 39	»	
144,893 98	1,102 38	145,996 36	»	145,996 36	»	45,996 36	
148,440 03	7,729 32	156,169 35	»	156,169 35	3,830 65	»	
18,320 »	22,158 31	40,478 31	»	40,478 31	6,521 69	»	
»	33,705 80	33,705 80	»	33,705 80	»	8,705 80	
»	»	»	2,500 »	2,500 »	»	»	
690,035 60	31 25	690,066 85	»	690,066 85	»	40,066 85	
1,044,062 65	543,017 76	1,587,080 41	»	1,587,080 41	»	557,080 41	
387,657 74	»	387,657 74	»	387,657 74	»	27,657 74	
77,858,964 24	3,001,336 94	80,860,301 18	2,500 »	80,862,801 18	1,129,391 41	5,175,126 59	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	78,819,069 »
Produits des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,400,000 »
— de l'entrepôt d'Anvers	120,000 »
— des postes	3,000,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer.	5,729,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	60,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	300,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	45,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, etc.	500,000 »
Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	2,020,000 »
— de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre, etc.	540,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	350,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles. .	120,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	25,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	550,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	280,000 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*.	55,000 »
Produits des haras	15,000 »
— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	102,500 »
— du droit de pilotage	250,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	57,500 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	20,000 »
A REPORTER.	95,428,569 »

pour l'exercice 1840, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS FAITS			RESTE À RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
77,858,964 24	5,001,336 94	80,860,301 18	2,500 »	80,862,801 18	1,120,304 41	5,173,126 59	
88,087 27	1,247 99	89,335 26	»	89,335 26	»	9,335 26	
2,175,885 49	32,821 17	2,208,706 66	»	2,208,706 66	191,293 34	»	
»	»	»	»	»	120,000 »	»	
2,872,282 81	»	2,872,282 81	»	2,872,282 81	127,717 19	»	
5,335,167 05	»	5,335,167 05	»	5,335,167 05	393,832 95	»	
77,053 39	1,157 52	78,210 91	»	78,210 91	»	18,210 91	
137,844 62	250 »	138,094 62	»	138,094 62	161,905 38	»	
36,674 58	1,481 49	38,156 07	»	38,156 07	6,843 93	»	
452,279 15	3,557 96	455,837 09	»	455,837 09	44,162 91	»	
4,286,312 96	»	4,286,312 96	»	4,286,312 96	»	2,266,312 96	
572,390 76	5,023 91	577,414 67	»	577,414 67	162,585 33	»	
282,058 97	2,035 61	284,094 58	»	284,094 58	65,905 42	»	
124,138 88	10 »	124,148 88	»	124,148 88	»	4,148 88	
3,053 30	»	3,053 30	»	3,053 30	946 70	»	
552 04	»	552 04	»	552 04	»	52 04	
»	27,257 30	27,257 30	»	27,257 30	»	2,257 30	
537,520 »	»	537,520 »	»	537,520 »	»	7,520 »	
222,303 90	»	222,303 90	57,696 10	280,000 »	»	»	
21,000 »	26,730 »	47,730 »	5,270 »	53,000 »	»	»	
»	»	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	»	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	64,889 »	64,889 »	37,611 »	102,500 »	»	»	
48,087 48	81,760 27	129,847 75	120,152 25	250,000 »	»	»	
107 04	»	107 04	»	107 04	892 96	»	
33,642 79	2,458 04	36,100 83	»	36,100 83	21,399 17	»	
33,840 39	811 77	34,652 16	»	34,652 16	»	14,652 16	
94,999,247 09	5,252,828 97	98,252,076 06	245,229 35	98,497,305 41	2,426,879 69	5,495,616 10	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	95,428,569 »
Avances faites par le Ministère des Finances.	
2 p. °/o sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	500 »
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière.	16,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
Frais de perception faite pour le compte des tiers	24,000 »
Avances faites par le Ministère de la Justice.	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	125,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Avances faites par le Ministère des Travaux Publics.	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,250,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien	300,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	30,000 »
Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses, y compris les avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand livre à Amsterdam	590,500 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	30,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Recettes accidentelles	20,000 »
Recouvrement d'avances faites par le Trésor pour les fonds de cautionnements depuis 1830 à 1839 inclusivement.	1,522,000 »
— — — — pour 1840	144,000 »
— — — pour les fonds de consignations depuis 1830 à 1839 inclusivement .	681,000 »
— — — — pour 1840	30,000 »
Remboursement partiel du prêt fait à la Banque de Belgique en vertu de la loi du 1er janvier 1839	1,000,000 »
Intérêts exigibles en 1840	548,000 »
	101,955,569 »
	»
	101,955,569 »

pour l'exercice 1840, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	A RECOUVRER.	PROBABLES.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
94,000,247 00	3,252,828 07	98,252,076 06	[245,229 55	98,497,305 41	2,426,879 69	5,495,616 10	
3,086 82	»	3,086 82	»	3,086 82	»	2,586 82	
14,248 85	95 35	14,344 20	»	14,344 20	1,655 80	»	
136,711 21	1 »	136,712 21	»	136,712 21	3,287 79	»	
12,155 24	»	12,155 24	»	12,155 24	11,844 76	»	
139,098 25	177 01	139,275 26	»	139,275 26	»	14,275 26	
15,373 19	74 10	15,447 29	»	15,447 29	1,552 71	»	
699 44	»	699 44	»	699 44	300 56	»	
319,765 18	381,560 12	701,323 30	548,676 70	1,250,000 »	»	»	
204,765 05	87,296 56	352,059 61	»	352,059 61	»	152,059 61	
335,208 65	»	335,208 65	»	335,208 65	»	35,208 65	
»	»	»	30,000 »	30,000 »	»	»	
255,385 10	13,291 01	268,676 11	321,823 89	590,500 »	»	»	
20,991 68	800 »	21,791 68	8,208 32	30,000 »	»	»	
800 42	21,350 29	22,150 71	37,849 29	60,000 »	»	»	
134,642 27	»	134,642 27	»	134,642 27	»	114,642 27	
»	»	»	1,522,000 »	1,522,000 »	»	»	
»	»	»	144,000 »	144,000 »	»	»	
»	»	»	681,000 »	681,000 »	»	»	
»	»	»	30,000 »	30,000 »	»	»	
»	»	»	»	»	1,000,000 »	»	
»	563,310 38	563,310 38	»	563,310 38	»	15,310 38	
96,650,174 42	4,120,784 79	100,770,959 21	3,568,787 55	104,339,746 76	3,445,521 31	5,829,690 07	
637,405 14	»	637,405 14	»	637,405 14	»	637,405 14	
96,012,769 28	4,120,784 79	100,133,554 07	3,568,787 55	103,702,341 62	3,445,521 31	5,192,293 93	
					1,746,772 62		

349

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1840.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.		I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. fr.	305,947 08				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c. (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839	9,970,116 41	»	1	10,276,063 49	9,746,962 96
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés		»	3	125,000 »	85,764 40
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.		»	5	5,500 »	1,347 08
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838.	1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. .		»	7	35,000 »	22,258 09
À REPORTER.		. . .	. . .	20,023,595 49	19,438,364 53

de la Dette publique. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE À justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
520,100 53	9,441,015 88	293,706 55	9,734,722 23	12,240 75	
»	4,564,604 »	1,483,396 »	6,048,000 »	»	
39,235 60	46,057 59	39,706 81	85,764 40	»	
»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
4,152 92	455 08	891 40	1,347 08	»	
»	2,034,032 »	»	2,034,032 »	»	
12,741 91	20,615 76	1,644 53	22,258 09	»	
585,230 96	17,606,778 91	1,819,344 89	19,426,125 80	12,240 75	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	20,023,595 49	19,438,364 55
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers au capital de 1,481,481 francs 74,074 07	»	8	88,888 88	88,888 88
Amortissement de cet emprunt 14,814 81				
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	1,000,000 »	999,811 84
— arriérés pour l'exercice 1839.	»	10	500,000 »	488,942 32
— de la dette viagère	»	11	6,550 »	5,671 28
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	12	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	13	230,705 89	225,321 33
Payement d'un semestre d'intérêts (du 1er mai au 30 novembre 1840) de l'emprunt de 20,160,000 francs, contracté le 21 septembre 1840, en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264 (*a*	»	14	504,000 »	»
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 560,000 »				
— civiles . . . . . 560,000 »				
— civiques . . . . . 220,000 »	»	1	2,975,000 »	2,895,722 50
— militaires . . . . . 1,605,000 »				
— de l'ordre Léopold. . . . . 25,000 »				
Arriéré de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés. 5,000 »				
Traitements d'attente. 46,711 15				
— ou pensions supplémentaires 59,197 89	»	2	114,095 26	99,912 56
Secours annuels 8,186 24				
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	25,667,835 52	24,465,035 24

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
585,230 96	17,606,778 91	1,819,344 89	19,426,123 80	12,240 73	
»	88,888 88	»	88,888 88	»	
188 16	202,486 48	797,325 56	999,811 84	»	
11,057 68	357,951 50	130,990 82	488,942 32	»	
878 72	»	3,570 74	3,570 74	2,100 54	
»	»	25,000 »	25,000 »	»	
7,584 56	223,521 33	»	223,521 33	»	
504,000 »	»	»	»	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 décembre 1841, nº 1080.
79,277 50	1,184,582 93	1,648,984 96	2,833,567 89	62,154 61	
14,182 70	76,204 27	23,549 56	99,753 83	158 73	
»	200,000 »	»	200,000 »	»	
1,202,200 28	19,940,214 30	4,448,766 33	24,388,980 63	76,654 61	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	25,667,835 52	24,465,635 24
Rémunérations (suite).	II (suite).			
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	400,000 »	400,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande. . . .	»	5	8,465 60	8,253 88
Arriéré, pour 1839, en faveur des orphelins Barcel.	»	6	2,116 40	»
Fonds de dépôts.	III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande . . . . . 140,000 »	»	1	144,000 »	143,094 93
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices clôturés . . 4,000 »				
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam . . . . . 13,000 »	»	2	18,000 »	»
Arriéré des cautionnements sur les exercices clôturés . . . 5,000 »				
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés. .	»	3	60,000 »	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. . . . . 162,000 »	»	4	164,000 »	145,059 13
Arriéré des mêmes cautionnements sur les exercices clôturés. 2,000 »				
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	5	80,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	30,000 »	23,545 86
TOTAUX.	. . .	. . .	26,574,417 52	25,185,589 04

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
1,202,200 28	19,940,214 30	4,448,766 33	24,388,980 63	76,654 61	
»	400,000 »	»	400,000 »	»	
211 72	4,775 08	3,478 80	8,253 88	»	
2,116 40	»	»	»	»	
905 07	42,515 42	81,618 11	124,133 53	18,961 40	
18,000 »	»	»	»	»	
60,000 »	»	»	»	»	
18,940 87	54,780 05	90,507 92	125,287 95	19,771 18	
80,000 »	»	»	»	»	
6,654 14	620 46	22,725 40	23,345 86	»	
1,389,028 48	20,422,905 29	4,647,096 56	25,070,001 85	115,387 19	

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile (Mémoire)	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	17,665 65
Chambre des Représentants	III.	Id.	398,850 »	398,803 74
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	45,386 20	45,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	15,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,297,458 95	3,291,178 34

service des Dotations. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	2,751,322 75	»	2,751,522 75	»	
4,534 35	16,000 »	1,665 65	17,665 65	»	
46 26	316,318 »	81,046 60	397,364 60	1,439 14	
»	39,770 94	3,615 26	43,386 20	»	
»	59,083 74	5,916 26	65,000 »	»	
1,900 »	11,000 »	4,000 »	15,000 »	»	
6,280 61	3,193,495 43	96,243 77	3,289,739 20	1,439 14	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires employés et gens de service	»	2	107,000 »	106,999 82
Matériel.	»	3	15,000 »	14,985 39
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	4,000 »	1,172 50
Frais de route et de séjour.	»	5	3,000 »	2,940 75
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	230,425 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	540,220 »	536,105 50
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,497 88
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	845,610 »	845,368 41
Justice de paix et tribunaux de police.	»	6	289,120 »	278,713 31
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	59,033 32
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,253 »	39,836 »
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1000 *francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques*	IV.	Unique.	639,800 »	567,056 51
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	35,000 »	17,720 45
Construction d'un palais de justice à Bruxelles.	»	2	400,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	3,265,853 »	2,747,752 64

du Ministère de la Justice. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
» 18	103,899 82	3,100 »	106,999 82	»	
14 61	10,478 63	4,506 76	14,985 39	»	
2,827 50	»	1,172 50	1,172 50	»	
59 25	2,176 75	764 »	2,940 75	»	
3,375 »	171,516 66	58,908 34	230,425 »	»	
»	3,000 »	»	3,000 »	»	
4,116 70	445,426 67	90,676 63	536,103 30	»	
502 12	15,800 »	1,697 88	17,497 88	»	
241 59	649,581 76	194,853 52	844,435 08	933 33	
10,406 69	200,396 65	78,316 66	278,713 31	»	
2,116 68	57,816 66	2,116 66	59,933 32	»	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
4,417 »	32,859 75	6,996 25	39,856 »	»	
72,743 49	192,986 71	372,906 85	565,893 56	1,162 95	
17,279 55	4,887 10	12,853 35	17,720 45	»	
400,000 »	»	»	»	»	
518,100 36	1,916,807 16	828,849 20	2,745,656 36	2,096 28	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,205,853 »	2,747,752 64
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,340 »	23,338 »
— du *Moniteur*	»	2	74,800 »	69,566 77
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,456 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	6,272 49
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,500 »	2,500 »
Prisons.	VIII.			
Frais d'entretien et de nourriture des détenus.	»	1	1,260,000 »	1,014,588 82
Traitements des employés attachés au service des prisons.	»	2	260,000 »	257,233 82
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »	2,500 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	18,670 »	16,978 31
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	350,000 »	270,725 21
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,250,000 »	1,148,723 31
A REPORTER.	. . .	. . .	6,528,463 »	5,570,635 37

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
518,100 36	1,916,807 16	828,840 20	2,745,656 36	2,096 28	
2 »	19,998 »	3,340 »	23,338 »	»	
5,235 23	59,074 10	10,492 67	69,566 77	»	
344 »	2,456 »	»	2,456 »	»	
5,727 51	5,303 41	2,969 08	6,272 49	»	
»	8,000 »	»	8,000 »	»	
»	1,850 »	650 »	2,500 »	»	
245,411 18	155,876 29	99,468 01	255,344 30	781,244 52	
2,766 18	213,962 82	42,978 44	256,941 26	202 56	
»	1,480 »	1,020 »	2,500 »	»	
1,691 69	12,683 20	4,295 11	16,978 31	»	
79,274 79	85,029 18	161,645 33	246,674 51	24,050 70	
101,276 69	329,121 92	77,116 39	406,238 31	742,485 »	
957,827 63	2,787,642 08	1,232,824 23	4,020,466 31	1,550,169 06	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	6,528,463 »	5,570,635 37
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	14,990 94
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	84,919 53
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles. . . .	»	3	74,074 »	74,074 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	169,881 53
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	5,000 »	4,252 49
Soldes des dépenses arriérées concernant les exercices dont les Budgets sont clos	XI.	»	4,000 »	3,984 03
Établissement d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants. . . .	»	»	150,000 »	»
TOTAUX.	. . .	. . .	7,076,537 »	5,922,737 89

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
957,827 65	2,787,642 08	1,232,824 23	4,020,466 31	1,550,169 06	
9 06	9,413 07	5,577 87	14,990 94	»	
40,080 47	32,748 32	42,171 21	74,919 53	10,000 »	
»	48,046 60	26,027 40	74,074 »	»	
5,118 47	245 95	169,235 60	169,481 53	400 »	
747 51	2,963 45	1,289 06	4,252 49	»	
15 97	5,963 26	20 77	5,984 03	»	
150,000 »	»	»	»	»	
1,153,799 11	2,885,022 69	1,477,146 14	4,362,168 83	1,560,569 06	

Le Budget de la Justice, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 1er janvier 1840, n° 1, à la somme de . . . . . fr. 6,452,577 »

Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, il a été ouvert, pour l'établissement d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants, un crédit de 300,000 francs, dont la moitié seulement est imputable sur le Budget de l'exercice 1840, ci . . . . . 150,000 »

Par la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, il a été ouvert au chapitre VIII, art. 1er, un crédit supplémentaire de. . . . . 410,000 »

Par la loi du 3 mars 1841, n° 56, il a été ouvert au chapitre VI, art. 1er (*Bulletin Officiel*), un crédit supplémentaire de . . . . . 2,690 »

Par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174, il a été ouvert des crédits supplémentaires aux articles suivants, savoir :

Au chapitre IV, article unique.	*Frais de justice en matière criminelle* . . .	fr.	54,800	»
» VI, » 2.	*Moniteur*		4,800	»
» VIII, » 4.	*Frais d'impressions et de bureau dans les prisons* . .		1,070	»
			61,270	»

TOTAL. . . . . fr. 7,076,537 »

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »
Indemnité et logement pour le Ministre, et loyer pour les bureaux	»	2	12,000 »	12,000 »
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	54,000 »
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	2,000 »	»
Matériel	»	5	32,000 »	32,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	(a) 15,000 »	15,000 »
Traitement des agents diplomatiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	58,671 28
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	29,791 66
France	»	3	60,000 »	60,000 »
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	72,589 25
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	56,696 56
Prusse	»	7	50,000 »	50,416 65
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »
Bavière	»	9	15,000 »	»
Brésil	»	10	21,000 »	21,000 »
Danemarck	»	11	15,000 »	15,000 »
Espagne	»	12	15,000 »	14,118 06
États-Unis	»	13	25,500 »	24,000 »
Grèce	»	14	15,000 »	15,000 »
Hambourg	»	15	15,000 »	»
Portugal	»	16	15,000 »	10,250 »
Sardaigne	»	17	15,000 »	»
Suède	»	18	15,000 »	13,993 04
À REPORTER			702,500 »	604,526 50

Ministère des Affaires Étrangères Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
7,000 »	14,000 »	»	14,000 »	»	
»	12,000 »	»	12,000 »	»	
»	52,544 17	1,455 83	54,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	
»	21,709 35	10,290 65	32,000 »	»	
»	9,798 »	5,202 »	15,000 »	»	a) Ce crédit a été majoré de 5,000 francs, par la loi du 19 décembre 1840, nº 1048.
1,328 72	38,671 28	»	38,671 28	»	
10,208 34	29,791 66	»	29,791 66	»	
»	60,000 »	»	60,000 »	»	
7,410 75	72,589 25	»	72,589 25	»	
»	50,000 »	»	50,000 »	»	
3,303 64	34,414 89	2,281 47	36,696 36	»	
13,583 35	33,458 32	2,958 33	36,416 65	»	
»	35,000 »	5,000 »	40,000 »	»	
15,000 »	»	»	»	»	
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	13,750 »	1,250 »	15,000 »	»	
881 94	13,152 78	965 28	14,118 06	»	
1,500 »	24,000 »	»	24,000 »	»	
»	13,750 »	1,250 »	15,000 »	»	
15,000 »	»	»	»	»	
4,750 »	10,250 »	»	10,250 »	»	
15,000 »	»	»	»	»	
1,006 96	13,368 04	625 »	13,993 04	»	
97,973 70	573,247 74	31,278 56	604,526 30	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	702,500 »	604,526 30
Traitement des agents consulaires	III.	Unique.	100,000 »	89,000 01
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission	IV.	Id.	10,000 »	»
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	70,000 »
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	61,446 07
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	83,994 47
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	*a*) 178,600 »	169,673 79
Totaux.	. . .	. . .	1,220,100 »	1,078,640 64

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE À justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
97,973 70	573,247 74	31,278 56	604,526 30	»	
10,999 99	89,000 01	»	89,000 01	»	
10,000 »	»	»	»	»	
»	53,425 47	16,574 53	70,000 »	»	
13,553 93	26,358 45	34,415 98	60,774 43	671 64	
5 53	55,002 55	28,901 92	83,994 47	»	
8,926 21	99,816 05	69,857 74	169,673 79	»	*a*) Ce crédit a été majoré de 78,600 francs, par la loi du 19 décembre 1840, nº 1048.
141,459 36	896,940 27	181,028 73	1,077,960 »	671 64	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88
Matériel.	»	2	3,500 »	3,423 46
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	550,524 »	242,409 78
Matériel.	»	2	293,877 »	293,761 83
Magasin de la marine.	III.	Unique.	11,200 »	11,178 39
Pilotage.	IV.			
Dépenses éventuelles. — Personnel. — Traitement fixe	»	1	131,540 »	67,947 61
Dépenses variables	»	2	78,500 »	54,574 18
Matériel.	»	3	57,055 »	16,575 44
Complément de la dépense de construction de cinq bateaux pilotes.	»	4	47,226 »	44,568 30
Secours maritimes, sauvetage.	V.	Unique.	16,500 »	14,250 48
Constructions (Mémoire)	VI.	Id.	»	»
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc.	VII.	Id.	4,000 »	2,050 »
TOTAUX.			959,952 »	756,589 35

du Ministère de la Marine. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
» 12	5,999 88	50 »	6,049 88	»	
76 54	1,918 85	1,504 61	3,423 46	»	
88,114 22	160,856 90	81,552 88	242,409 78	»	
115 17	252,795 89	40,967 94	293,761 83	»	
21 61	3,252 30	7,926 09	11,178 39	»	
65,592 30	24,537 90	43,409 71	67,947 61	»	
23,925 82	30,251 24	24,342 94	54,574 18	»	
20,659 56	10,642 57	5,732 87	16,375 44	»	
2,857 70	20,268 30	24,100 »	44,368 30	»	
2,249 52	7,123 19	7,127 29	14,250 48	»	
»	»	»	»	»	
1,950 »	1,437 50	612 50	2,050 »	»	
203,562 65	519,062 52	237,326 83	756,389 35	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,250 »	107,249 08
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, etc.	»	3	17,000 »	17,000 »
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,982 40
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale, en Belgique.	»	5	6,000 »	2,523 »
Routes.	II.			
Entretien et amélioration des routes, constructions nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,200,400 »	2,144,981 55
Plantations.	»	2	50,000 »	48,548 46
Canaux, rivières, polders.	III.			
Service ordinaire des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing, et de la Sambre.	»	1	257,910 »	257,252 68
Service et charges du canal de Bruxelles à Charleroy	»	2	757,575 66	741,742 29
Travaux d'amélioration aux canaux de Pommerœul à Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc	»	3	60,000 »	60,000 »
Service de l'Escaut	»	4	185,525 »	52,111 49
— de la Lys.	»	5	36,678 33	35,521 41
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	6	80,480 »	61,602 64
— — dans le Limbourg.	»	7	40,000 »	32,300 »
A REPORTER.	. . .	. . .	3,826,618 99	3,588,394 98

Ministère des Travaux publics. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
» 92	98,972 81	8,276 27	107,249 08	»	
»	16,077 73	922 27	17,000 »	»	
17 60	6,982 40	»	6,982 40	»	
3,677 »	1,428 50	894 50	2,323 »	»	
55,418 47	954,075 28	1,185,341 02	2,139,416 30	5,565 23	
1,451 54	20,211 47	28,336 99	48,548 46	»	
677 32	123,541 85	133,663 83	257,205 68	27 »	
15,653 37	692,469 05	48,383 92	740,852 97	889 32	
»	34,000 »	26,000 »	60,000 »	»	
133,413 51	9,457 20	34,765 25	44,222 49	7,889 »	
1,356 92	16,866 78	18,454 63	35,321 41	»	
18,877 36	1,460 »	59,557 39	61,017 39	585 25	
7,700 »	24,000 »	8,300 »	32,300 »	»	
238,224 01	2,020,543 13	1,552,896 05	3,573,439 18	14,955 80	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,826,618 99	3,588,394 98
Canaux, rivières, polders (suite).	III (suite).			
Polders	»	8	55,000 »	54,897 87
Bacs et bateaux de passage.	»	9	75,972 13	67,233 12
Étude des travaux à faire à l'Escaut, à la Lys et à la Meuse, ainsi qu'à la Dendre, au Demer, au Ruppel et à la Dyle, ces quatre rivières devant rentrer dans les attributions de l'État, à partir du 1er janvier 1841	»	10	15,000 »	14,912 10
Ports et côtes.	IV.			
Ports d'Ostende et de Nieuport, etc., côte de Blankenberghe.	»	1	229,044 15	227,469 46
Phares et fanaux.	»	2	2,000 »	1,066 45
Chemin de fer.	V.			
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	*a*) 655,377 54	652,830 73
Dépenses de transport	»	2	1,884,279 53	1,878,128 91
Frais de perception	»	3	550,342 93	548,628 14
Bâtiments civils.	VI.			
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	1	28,000 »	27,710 96
Reconstruction d'un mur de clôture de l'hôtel du Ministère de la justice. . .	»	2	6,000 »	5,450 »
Travaux extraordinaires aux hôtels provinciaux à Mons et à Hasselt. . .	»	3	57,500 »	55,780 »
Ponts et chaussées.	VII.			
Personnel des ponts et chaussées.	»	Unique.	415,150 »	414,547 85
A REPORTER.	. . .	. . .	7,780,285 27	7,515,050 55

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
238,224 01	2,020,543 13	1,552,896 05	3,573,439 18	14,955 80	
102 13	49,730 12	5,167 75	54,897 87	»	
8,739 01	37,287 60	29,345 72	66,633 32	599 80	
87 90	14,912 10	»	14,912 10	»	
1,574 69	150,097 84	77,291 62	227,389 46	80 »	
933 57	768 81	297 62	1,066 43	»	
2,546 81	534,556 96	318,273 77	852,830 73	»	*a)* Par la loi du 31 décembre 1840, n° 1099, une somme de fr. 144,622 46 c[t] a été transférée de l'art. 1er du chap. V, comme suit : A l'art. 2, chap. V . . . . fr. 54,279 53 » 3, » . . . . . 90,342 93 Fr. 144,622 46
6,150 62	1,279,827 07	560,156 83	1,839,963 90	38,165 01	
1,714 79	363,563 78	122,731 84	486,295 62	62,332 52	
289 04	8,745 96	18,965 »	27,710 96	»	
550 »	3,270 »	2,180 »	5,450 »	»	
3,720 »	»	22,020 »	22,020 »	11,760 »	
602 17	325,428 93	89,118 90	414,547 83	»	
265,234 74	4,588,732 30	2,798,425 10	7,387,157 40	127,893 13	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,780,285 27	7,515,050 53
Mines.	VIII.			
Conseil des mines.	»	1	45,000 »	44,088 47
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression de travaux statistiques	»	2	132,200 »	132,198 78
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines	»	3	45,000 »	42,490 »
Encouragement et subvention pour la publication de plans et de mémoires relatifs à l'art d'exploitation.	»	4	10,000 »	8,652 50
Postes et messageries.	IX.			
Traitement des employés	»	1	355,210 »	340,254 49
Frais de tournée des inspecteurs, frais de régie des inspecteurs, directeurs et percepteurs, imprimés, registres et timbres.	»	2	82,790 »	82,782 15
Transport de dépêches	»	3	500,546 »	500,526 48
Service rural	»	4	230,000 »	228,016 99
Milice et garde civique.	X.			
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	1	1,600 »	1,457 50
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes pour la garde civique.	»	2	20,000 »	15,190 16
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, qui n'ont pas de droits à la pension	XI.	Unique.	2,500 »	1,925 »
Dépenses imprévues.	XII.	Id.	30,000 »	29,990 69
TOTAUX.	. . .	. . .	9,036,031 27	8,742,585 72

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
265,254 74	4,588,732 50	2,798,425 10	7,387,157 40	127,893 13	
1,811 53	42,674 55	1,415 92	44,088 47	»	
1 22	89,496 05	42,702 15	132,198 78	»	
2,510 »	17,490 »	25,000 »	42,490 »	»	
1,347 50	1,000 »	7,652 50	8,652 50	»	
14,975 51	195,745 38	146,435 77	340,181 15	53 54	
7 87	41,319 75	41,300 45	82,620 20	161 93	
19 52	198,538 68	101,987 80	300,526 48	»	
1,985 01	102,587 08	125,629 91	228,016 99	»	
162 50	1,437 50	»	1,437 50	»	
4,809 84	8,174 70	7,015 46	15,190 16	»	
575 »	1,775 »	150 »	1,925 »	»	
9 31	12,058 79	17,951 90	29,990 69	»	
295,447 55	5,298,810 38	3,315,664 94	8,614,475 32	128,108 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Fonds spéciaux.				
Chemins de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249) (*a*.	»	»	4,489,877 39	4,489,877 39
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249) (*b*	»	»	510,122 61	510,122 61
Chemins de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264) (*c*.	»	»	53,951,503 38	31,479,565 39
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264) (*d*	»	»	2,660,362 93	1,385,606 10
TOTAUX.	. . .	. . .	61,611,866 31	37,865,171 49

(*a* et *b*) L'art. 1er de la loi du 21 juin 1840, n° 249, a ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de 5,000,000 de francs, à employer conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer, décrété par les lois du 1er mai 1834, n° 330, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées, dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 2 juin 1838, n° 204.

Le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor (art. 2 de la loi du 21 juin 1840, n° 249).

(*c* et *d*) La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

D'après l'art. 2 de ladite loi, les fonds empruntés doivent être affectés comme suit :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, jusqu'à concurrence de . . . . . fr.	57,666,000	»
2° A l'extinction des 12 millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885 . . .	12,000,000	»
3° A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113	3,349,600	»
4° A parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204.	3,945,866	31
5° à éteindre jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888	5,038,533	69
TOTAL. . . . . fr.	82,000,000	»

Observation sur le n° 1, concernant les chemins de fer.

Au lieu de la somme de 57,666,000 francs, déterminée dans la loi du 26 juin 1840, pour les chemins de fer, il reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions, celle de fr. 58,441,380 57 c^{s}; différence en plus fr. 775,580 77 c^{s}, qui se retrouve en moins aux routes pavées et ferrées.

D'abord il a été dépensé pour les chemins de fer, sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor, ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249, ci. . . . . fr.		4,489,877 39
Cette somme déduite de celle de 57,666,000 francs, il reste . . . . . fr.	53,176,122 61	
Et comme la somme nécessaire pour parfaire les dépenses autorisées (8 millions) pour la construction des routes pavées et ferrées, n'est que de fr. 3,170,485 54 c^{s}, au lieu de fr. 3,945,866 31 c^{s} fixée par la loi, la différence entre ces deux chiffres devient disponible pour les chemins de fer, ci	775,580 77	
		53,951,503 38
TOTAL. . . . . fr.		58,441,380 77

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	3,809,687 81	624,043 40	4,433,731 21	56,146 18	
»	500,596 66	1,975 37	502,572 03	7,750 58	
22,471,937 99	4,472,025 02	21,663,150 88	26,135,175 90	5,344,389 49	
1,274,756 83	369,565 97	987,508 11	1,357,074 08	28,532 02	
23,746,694 82	9,151,675 46	23,276,677 76	32,428,353 22	5,436,818 27	

Observation sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées.

La loi du 2 mai 1836, n° 213, a autorisé une dépense de . . . . . fr.		6,000,000 »
— du 1er juin 1838, n° 204, — —		2,000,000 »
ENSEMBLE. . . . . fr.		8,000,000 »
Ensuite de ces deux crédits, il a été payé, savoir :		
1° Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 18 juin 1836, n° 527). . . . . fr.		350,000 »
2° Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor (loi du 12 novembre 1837, n° 593).		933,551 45
3° Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 25 mai 1838, n° 188).		2,577,225 88
4° Sur le crédit de 12 millions en bons du Trésor (loi du 28 décembre 1839, n° 885).		968,737 15
		4,829,514 46
5° Sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249.	510,122 61	
6e Pour compléter le crédit de 8 millions, il reste à prélever sur les fonds empruntés. . .	2,660,362 93	
Ainsi, au lieu de la somme de fr. 3,945,866 31 c., il ne reste plus à imputer sur l'emprunt de 82 millions que celle de		3,170,485 54
TOTAL. . . . . fr.		8,000,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	142,220 »	142,220 »
Matériel.	»	3	23,789 35	23,780 61
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	2,000 »
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,336 »
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,161 30
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	60,000 »	59,750 »
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	124,077 »	123,947 30
— de Brabant.	»	2	133,575 »	132,851 14
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,568 55
— — orientale	»	4	142,748 »	140,702 12
— de Hainaut.	»	5	150,438 »	144,519 90
— de Liége	»	6	134,330 »	133,766 71
— de Limbourg	»	7	108,345 40	107,585 12
— de Luxembourg	»	8	117,691 »	116,860 66
— de Namur	»	9	109,508 »	104,169 79
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement	»	10	18,500 »	16,742 95
A REPORTER.			1,448,749 55	1,420,942 15

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	134,858 41	6,876 59	141,735 »	485 »	
8 74	19,466 03	4,314 58	23,780 61	»	
»	1,822 20	177 80	2,000 »	»	
6,664 »	295 »	1,041 »	1,336 »	»	
2,409 50	3,101 28	2,060 02	5,161 30	»	
»	4,540 »	460 »	5,000 »	»	
250 »	55,900 »	3,850 »	59,750 »	»	
129 70	84,852 20	39,095 10	123,947 30	»	
543 86	97,527 52	34,937 62	132,465 14	366 »	
588 45	102,782 58	36,773 27	139,555 85	12 70	
2,045 88	119,712 10	20,990 02	140,702 12	»	
5,918 10	104,232 17	40,277 73	144,509 90	10 »	
563 29	105,366 23	28,362 78	133,729 01	37 70	
760 28	90,210 88	16,864 24	107,075 12	510 »	
850 54	82,948 35	33,912 51	116,860 66	»	
5,338 21	78,013 57	26,156 22	104,169 79	»	
1,757 05	533 25	13,406 95	13,940 20	2,802 75	
27,807 40	1,107,161 77	309,556 23	1,416,718 »	4,224 15	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,448,749 55	1,420,942 15
Instruction publique.	IV.			
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	89,774 84	89,378 69
Universités de l'État	»	2	590,348 »	586,632 26
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	5,385 89
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	115,000 »	112,834 »
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	5,000 »
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,927 51
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	19,996 50
Cultes.	V.			
Culte catholique	»	1	4,006,047 »	3,933,701 32
— protestant	»	2	53,000 »	51,969 88
— israélite	»	3	11,000 »	9,100 »
Secours.	»	4	80,000 »	79,977 07
Industrie, commerce et agriculture.	VI.			
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	400,000 »	350,930 45
Primes pour construction de navires	»	2	150,000 »	111,054 »
Pêche nationale	»	3	60,000 »	59,334 27
Agriculture.	»	4	565,500 »	565,473 09
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets; service de santé.	VII.			
Lettres, sciences et arts.	»	1	373,029 »	372,125 59
Monument de la place des Martyrs	»	2	25,000 »	25,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	8,284,248 39	8,083,762 65

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes pendant l'année 1840.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes pendant l'année 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
27,807 40	1,107,161 77	309,556 23	1,416,718 »	4,224 15	
396 15	84,417 44	4,881 25	89,298 69	80 »	
3,715 74	417,403 10	168,104 16	585,507 26	1,125 »	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
3,414 11	3,971 20	1,414 69	5,385 89	»	
166 »	110,975 »	1,000 »	111,975 »	859 »	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
72 49	145,179 71	128,818 45	273,998 16	929 55	
3 50	14,950 »	5,046 50	19,996 50	»	
72,545 68	1,949,235 10	1,966,636 13	3,915,871 23	17,850 09	
1,030 12	34,991 69	16,978 19	51,969 88	»	
1,900 »	5,400 »	3,700 »	9,100 »	»	
22 93	65,036 91	14,575 21	79,612 12	364 95	
49,069 57	110,426 44	230,365 49	340,791 93	10,138 50	
38,946 »	37,752 »	73,302 »	111,054 »	»	
665 75	1,731 52	57,602 75	59,334 27	»	
26 91	440,073 95	124,507 05	564,581 »	892 09	
903 41	297,533 50	74,522 15	372,055 65	69 96	
»	10,566 67	14,433 33	25,000 »	»	
200,485 74	4,851,806 »	3,195,443 56	8,047,249 56	36,513 09	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,284,248 39	8,083,762 65
Lettres, sciences et arts, etc. (suite).	VII (suite).			
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	27,000 »	26,500 »
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de ces brevets.	»	4	25,000 »	24,871 59
Service de santé	»	5	45,000 »	23,695 60
Archives du royaume.	VIII.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	19,184 72
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	2,402 18
Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	2,720 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale, existants à l'étranger . . .	»	4	15,000 »	9,188 28
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	3,500 »	3,499 98
Confection extraordinaire de cartons, portefeuilles et reliures	»	6	2,000 »	868 40
Fêtes nationales.	IX.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,728 41
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	10,000 »	8,889 »
A REPORTER.	. . .	. . .	8,469,698 39	8,255,308 81

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
200,485 74	4,851,806 »	3,195,443 56	8,047,249 56	36,513 09	
500 »	10,500 »	16,000 »	26,500 »	»	
128 41	16,223 45	8,398 54	24,621 77	249 82	
21,306 40	13,119 50	10,574 10	23,693 60	»	
2,165 28	19,184 72	»	19,184 72	»	
197 82	552 28	1,849 90	2,402 18	»	
1,280 »	»	2,720 »	2,720 »	»	
5,811 72	5,087 50	4,084 96	9,172 46	15 82	
» 02	3,208 32	291 66	3,499 98	»	
1,151 60	445 »	423 40	868 40	»	
271 59	26,345 19	3,383 22	29,728 41	»	
1,111 »	2,000 »	6,859 »	8,859 »	50 »	
234,389 58	4,948,471 94	3,250,008 14	8,198,480 08	36,828 73	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,469,698 39	8,235,308 81
Statistique générale.	XI.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale. .	»	Unique.	10,000 »	9,977 »
Frais de police.	XII.			
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	80,000 »
Dépenses diverses et extraordinaires.	XIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Subside à la ville de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »
Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers	»	3	15,150 »	15,150 »
Dépenses imprévues.	XIV.			
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues	»	Unique.	30,000 »	29,875 77
Acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos restant à liquider (loi du 11 avril 1841, n° 157).	XV.	Id.	22,804 81	21,343 02
TOTAUX.	. . .	. . .	8,649,953 20	8,413,874 60

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
234,389 58	4,948,471 94	3,250,008 14	8,198,480 08	56,828 73	
23 »	7,797 »	2,180 »	9,977 »	»	
»	80,000 »	»	80,000 »	»	
»	»	2,220 »	2,220 »	»	
»	10,683 »	9,317 »	20,000 »	»	
»	»	15,150 »	15,150 »	»	
124 25	29,855 77	20 »	29,875 77	»	
1,521 79	»	21,545 02	21,545 02	»	
236,058 60	5,076,807 71	3,300,238 16	8,377,045 87	56,828 73	

Le Budget de l'Intérieur, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 16 février 1840, à la somme de . . . . . fr. 8,515,504 20

Par la loi du 11 mai 1840, n° 176, il a été alloué au chapitre V, art. 1er, un crédit supplémentaire de . . . . . 100,000 »

Par la loi du 24 février 1841, n° 54, il a été accordé au chapitre IV, art. 1er (*Frais du jury d'examen*), un crédit supplémentaire de 9,774 84

Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, l'art. 3 du chapitre Ier a été majoré de 3,789 35

Par la même loi (art. 3), il a été alloué pour les dépenses des exercices clos restant à liquider, un crédit supplémentaire de 22,864 81
(Ce crédit forme le chapitre XV, art. unique).

TOTAL. . . . . fr. 8,640,933 20

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre.	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	168,000 »
Frais de route et de séjour.	»	»	3	»	1,651 22
Matériel du Ministère	»	»	4	»	44,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	»	13,913 03
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	6	»	6,000 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	»	598,226 09
Indemnités aux généraux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	»	16,715 »
État-major des places	»	»	3	»	244,677 20
Intendance	»	»	4	»	119,752 66
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	»	244,719 74
— — du génie	»	»	6	»	250,682 87
Soldes des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	8,989,701 63
Cavalerie.	»	»	2	»	3,022,428 62
Artillerie.	»	»	3	»	1,875,772 03
Génie	»	»	4	»	504,875 48
Gendarmerie	»	»	5	»	1,419,500 38
Masses des corps, frais divers, indemnités.	»	3			
Masse de pain.	»	»	1	»	1,611,956 12
— de fourrages	»	»	2	»	3,102,485 44
— d'habillement et d'entretien.	»	»	3	»	2,920,024 13
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	4	»	162,229 86
À REPORTER.	. .	. .	. .	»	25,147,511 50

du Ministère de la Guerre. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	166,902 74	1,097 26	168,000 »	»	
»	1,528 40	322 82	1,651 22	»	
»	43,657 13	342 87	44,000 »	»	
»	4,735 13	9,177 90	13,913 03	»	
»	4,085 »	1,915 »	6,000 »	»	
»	347,346 49	250,879 60	598,226 09	»	
»	10,490 »	6,225 »	16,715 »	»	
»	142,973 75	101,703 45	244,677 20	»	
»	71,367 83	48,384 83	119,752 66	»	
»	142,478 90	102,240 84	244,719 74	»	
»	149,280 12	110,402 75	259,682 87	»	
»	6,175,389 60	2,814,312 03	8,989,701 63	»	
»	2,050,586 36	971,842 26	3,022,428 62	»	
»	1,261,138 99	614,633 04	1,875,772 03	»	
»	201,144 95	103,730 53	304,875 48	»	
»	924,287 10	495,213 28	1,419,500 38	»	
»	1,029,176 33	582,779 79	1,611,956 12	»	
»	2,672,550 26	429,935 18	3,102,485 44	»	
»	1,988,704 62	931,319 51	2,920,024 13	»	
»	77,792 68	84,437 18	162,229 86	»	
»	17,486,416 38	7,660,895 12	25,147,311 50	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	25,147,311 50
Masses des corps, frais divers, indemnités (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffleterie.	»	»	5	»	74,552 25
— de casernement des chevaux	»	»	6	»	89,106 84
— — des hommes	»	»	7	»	654,622 66
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	8	»	89,228 97
Transports généraux et autres.	»	»	9	»	85,124 23
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	»	4,251 67
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	»	64,399 18
Frais de police.	»	»	12	»	»
Vivres au camp, logement et nourriture en route.	»	»	13	»	330,199 23
Frais de découcher des gendarmes	»	»	14	»	71,857 45
Remonte.	»	»	15	»	273,000 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	»	373,952 77
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	»	25,088 74
Pharmacie centrale	»	»	2	»	134,666 07
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	»	311,576 97
— — (*Matériel*)	»	»	4	»	83,481 18
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	»	2,250 »
École militaire	IV.	»	Uniq.	»	162,137 04
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	885,955 79
— du génie.	»	»	2	»	1,112,518 78
Traitements divers.	VI.				
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	»	1	»	329,918 66
— des aumôniers.	»	»	2	»	30,599 81
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	30,355,779 79

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	17,486,416 38	7,660,895 12	25,147,311 50	»	
»	38,301 37	36,250 88	74,552 25	»	
»	44,381 48	44,725 36	89,106 84	»	
»	439,099 04	215,523 62	654,622 66	»	
»	54,638 10	34,590 87	89,228 97	»	
»	49,201 76	35,815 08	85,076 84	47 59	
»	1,380 »	2,871 67	4,251 67	»	
»	41,944 64	22,454 54	64,399 18	»	
»	»	»	»	»	
»	260,725 17	69,439 28	330,164 45	54 78	
»	31,695 68	40,161 77	71,857 45	»	
»	»	273,000 »	273,000 »	»	
»	198,908 03	175,024 74	373,932 77	»	
»	15,673 71	9,415 03	25,088 74	»	
»	116,555 45	18,112 62	134,666 07	»	
»	191,502 57	120,074 40	311,576 97	»	
»	53,189 83	30,291 35	83,481 18	»	
»	1,875 »	375 »	2,250 »	»	
»	102,516 27	59,620 77	162,137 04	»	
»	519,572 21	366,383 58	885,955 79	»	
»	486,443 95	626,073 23	1,112,517 18	1 60	
»	178,106 52	151,812 14	329,918 66	»	
»	16,349 35	14,250 46	30,599 81	»	
»	20,328,554 51	10,007,161 51	30,335,696 02	83 77	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	»	30,335,779 79
Traitements divers (suite).	VI (suite).			
Traitement des employés temporaires.	»	3	»	30,818 14
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	25,813 92
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	»	56,030 12
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses à faire, au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées 25,638,938 61				
Liquidé définitivement 25,638,853 85				
RESTE à justifier. 84 76	»	»	»	84 76
TOTAUX.	. . .	. . .	31,000,000 »	30,449,426 73

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	20,328,554 51	10,007,161 51	30,335,696 02	85 77	
»	17,645 88	13,172 26	30,818 14	»	
»	12,750 41	13,063 51	25,813 92	»	
»	26,160 93	18,344 27	44,505 20	12,424 92	
»	»	»	»	84 76	
550,573 27	20,385,091 73	10,051,741 55	30,436,833 28	12,593 45	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre de l'exercice 1840, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget.

Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, exercice 1840.

Par la loi du	31 décembre	1839,	n°	890.	fr. 2,000,000 »
»	7 février	1840,	n°	24.	3,500,000 »
»	17 »	»	n°	51.	1,500,000 »
»	27 mars	»	n°	64.	3,000,000 »
»	29 avril	»	n°	108.	3,000,000 »
»	27 mai	»	n°	193.	14,000,000 »
»	14 décembre	»	n°	1040.	4,000,000 »
				TOTAL.	fr. 31,000,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés.	»	2	306,000 »	395,628 25
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions, etc.	»	3	30,200 »	30,199 16
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs.	»	4	12,000 »	11,945 24
Matériel.	»	5	43,000 »	42,955 72
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	7,013 79
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	7	30,000 »	1,526 71
Magasin général des papiers	»	8	117,000 »	116,996 55
Frais de publication et de rédaction des documents statistiques	»	9	5,000 »	»
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État.	»	2	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	829,800 »	734,607 40
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,630,000 »	1,544,592 30
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,578,400 »	4,513,869 07
Renforcement du personnel de la douane	»	4	25,000 »	»
Traitement des employés de la garantie	»	5	43,860 »	43,853 31
— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	6	58,100 »	57,600 11
— des avocats de l'administration.	»	7	35,670 »	35,670 »
Frais de bureau et de tournée.	»	8	186,650 »	180,234 01
Indemnités.	»	9	334,800 »	302,001 85
Matériel.	»	10	140,000 »	106,485 88
A REPORTER.	. . .	. . .	8,850,230 »	8,252,819 15

du Ministère des Finances. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
371 75	362,207 51	33,279 08	395,486 59	141 66	
» 84	30,199 16	»	30,199 16	»	
54 76	11,391 24	554 »	11,945 24	»	
44 28	40,830 07	2,125 65	42,955 72	»	
186 21	5,018 61	1,995 18	7,013 79	»	
28,473 29	»	1,526 71	1,526 71	»	
3 65	115,700 35	1,296 »	116,996 35	»	
5,000 »	»	»	»	»	
»	84,450 »	2,100 »	86,550 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	
75,102 60	240,548 35	514,149 05	754,697 40	»	
85,407 70	1,200 »	1,543,392 30	1,544,592 30	»	
64,530 93	1,435,459 75	3,078,229 32	4,513,669 07	200 »	
25,000 »	»	»	»	»	
6 69	14,523 32	29,329 99	43,853 31	»	
499 89	22,425 05	35,175 06	57,600 11	»	
»	23,672 50	11,997 50	35,670 »	»	
6,415 99	139,765 47	40,468 54	180,234 01	»	
32,798 15	98,141 20	200,050 37	298,191 57	3,810 28	
33,514 12	52,357 69	53,912 69	106,270 38	215 50	
577,410 85	2,698,870 27	5,549,581 44	8,248,451 71	4,367 44	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,850,230 »	8,252,819 15
Administration des contributions, etc. (suite).	III.			
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	200,000 »	146,660 75
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	25,000 »	23,668 85
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	347,990 »	346,724 15
— — du timbre	»	2	49,920 »	49,894 88
— — du domaine	»	3	37,490 »	37,100 24
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	218,600 84
Remises des receveurs.	»	5	874,820 »	10,586 87
— des greffiers	»	6	41,000 »	40,981 03
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	22,937 49
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,850 45
Dépenses du domaine.	»	10	60,300 »	54,034 90
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	31,000 »	»
Employés en disponibilité (loi du 4 juin 1839).	V.	Unique.	32,000 »	31,970 65
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	VI.	Id.	20,000 »	19,795 96
Frais et perte résultant de la refonte des monnaies provinciales (*a* . . .	»	»	125,000 »	13,895 78
Acquisition de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent (*b*.	»	»	660,000 »	654,964 97
			11,662,750 »	9,979,492 96
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (*c*. . .	»	»	3,349,600 »	3,349,600 »
TOTAUX.	. . .	. . .	15,012,350 »	13,329,092 96

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
577,410 85	2,698,870 27	5,549,581 44	8,248,451 71	4,567 44	
53,535 25	23,671 86	107,884 02	131,555 88	15,110 87	
1,351 15	14,057 22	9,651 63	23,708 85	»	
1,265 85	170,067 92	176,656 23	346,724 15	»	
25 12	24,434 80	25,460 08	49,894 88	»	
389 76	17,090 71	20,009 53	37,100 24	»	
6,399 16	101,057 80	117,413 87	218,471 67	129 17	
864,235 13	889 60	9,694 80	10,584 49	2 38	
18 97	15,715 36	25,123 37	40,838 73	142 30	
»	14,075 »	5,925 »	20,000 »	»	
5,062 51	15,054 68	7,846 41	22,901 09	36 40	
149 55	32,035 52	22,228 53	54,262 05	588 40	
26,265 10	5,291 98	27,584 89	32,876 87	1,158 03	
31,000 »	»	»	»	»	
29 35	17,303 54	14,667 11	31,970 65	»	
204 04	14,220 84	5,575 12	19,795 96	»	
111,104 22	15,895 78	»	15,895 78	»	
5,035 03	548,037 72	106,927 25	654,964 97	»	
1,683,257 04	3,725,748 60	6,232,209 37	9,957,957 97	21,534 99	
»	857,400 »	2,512,200 »	3,369,600 »	»	
1,683,257 04	4,565,148 60	8,744,409 37	13,307,557 97	21,534 99	

a) Ce crédit a été ouvert par l'art. 4 de la loi du 17 février 1840, n° 31.

b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 30 juin 1840, n° 284, et est imputable sur le produit des ventes autorisées par la présente loi et celle du 27 mai 1837.

c) Loi du 1er mai 1840, n° 113, et loi du 26 juin 1840, n° 264.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-valeurs.	I.			
Sur le foncier	»	1	300,000 »	117,815 41
Sur l'impôt personnel	»	2	550,000 »	7,732 77
Sur les patentes	»	3	73,000 »	6,562 94
Décharge ou remise aux bateliers en non activité.	»	4	35,000 »	6,229 13
Sur les redevances des mines	»	5	18,700 »	54 »
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	22,258 24
Restitutions d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursement d'amendes et payement d'intérêts, frais d'adjudications et charges des successions vacantes ou en déshérence	»	2	200,000 »	200,000 »
Remboursements des postes aux offices étrangers.	»	3	100,000 »	61,391 66
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux. .	»	4	57,500 »	53,503 70
Attributions d'amendes forestières.	»	5	12,000 »	11,938 80
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	650,000 »	612,513 53
TOTAUX.	. . .	. . .	1,806,200 »	1,079,799 98

Remboursements et Non-valeurs. Exercice 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.		
182,184 59	28,165 11	89,255 30	117,420 41	395 »	
542,267 23	57 31	7,695 46	7,752 77	»	
66,457 06	»	6,562 94	6,562 94	»	
28,770 87	»	6,154 »	6,154 »	75 13	
18,646 »	54 »	»	54 »	»	
7,741 76	17,638 71	4,524 01	22,162 72	95 52	
»	58,504 29	161,495 68	199,999 97	» 05	
38,608 34	17,261 85	44,129 83	61,391 66	»	
3,906 30	»	29,197 01	29,197 01	4,506 69	
61 20	»	»	»	11,938 80	
37,686 67	105,298 84	507,014 49	612,513 53	»	
726,400 02	206,960 09	856,028 72	1,062,988 81	16,811 17	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	26,574,417 52	25,185,389 04
Dotations.	3,297,458 95	3,291,178 34
Ministère de la Justice	7,076,557 »	5,922,737 89
— des Affaires Étrangères	1,220,100 »	1,078,640 64
— de la Marine	959,952 »	756,389 35
— des Travaux publics	9,036,031 27	8,742,583 72
— de l'Intérieur	8,649,933 20	8,413,874 60
— de la Guerre	31,000,000 »	30,449,426 75
— des Finances	11,062,750 »	9,979,492 96
Remboursements et *non-valeurs*	1,806,200 »	1,079,799 98
	101,283,379 94	94,899,513 25
Fonds spéciaux.		
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249).	4,489,877 39	4,489,877 39
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249).	510,122 61	510,122 61
Chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264).	53,951,505 38	31,479,565 39
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264).	2,660,362 93	1,585,606 10
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (lois du 1er mai 1840, n° 113, et du 26 juin 1840, n° 264).	3,349,600 »	3,349,600 »
TOTAUX.	166,244,846 25	136,114,284 74

— EXERCICE 1840.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
1,389,028 48	20,422,905 29	4,647,096 56	25,070,001 85	115,387 19	
6,280 61	3,195,495 43	96,245 77	3,289,739 20	1,459 14	
1,153,799 11	2,885,022 69	1,477,146 14	4,362,168 83	1,360,369 06	
141,459 36	896,940 27	181,028 73	1,077,969 »	671 64	
203,562 65	519,062 52	237,326 83	756,389 35	»	
293,447 55	5,298,810 58	3,315,664 94	8,614,475 52	128,108 40	
236,058 60	5,076,807 71	3,300,238 16	8,377,045 87	36,828 75	
350,573 27	20,385,091 73	10,051,741 55	30,436,833 28	12,593 45	
1,683,257 04	3,725,748 60	6,252,209 37	9,957,957 97	21,554 99	
726,400 02	206,960 09	856,028 72	1,062,988 81	16,811 17	
6,383,866 69	62,610,844 71	30,394,724 77	93,005,569 48	1,893,945 77	
»	3,809,687 81	624,043 40	4,433,731 21	56,146 18	
»	500,396 66	1,975 37	502,372 03	7,750 58	
22,471,937 99	4,472,025 02	21,663,150 88	26,135,175 90	5,344,389 49	
1,274,756 83	369,565 97	987,508 11	1,357,074 08	28,532 02	
»	837,400 »	2,512,200 »	3,349,600 »	»	
30,130,561 51	72,599,020 17	56,185,602 53	128,785,522 70	7,330,762 04	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1841.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1840, au 31 décembre 1841, est de . . . . fr.	41,730,487 92

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1840,

AU 1er JANVIER 1842.

Les produits recouvrés ou restant à réaliser sur les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1840, s'élèvent à . . . . . fr. 174,362,341 62
Les dépenses ordinaires et extraordinaires devant être de 164,744,846 25

L'ensemble du Budget de l'exercice 1840 présente un excédant de ressources de 9,617,495 37

Cet excédant de ressources de fr. 9,617,495 37 cs se reproduit ainsi qu'il suit, par la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1840, avec celles qu'on présume rester à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture;

SAVOIR :

Recettes réalisées . . . . . fr.		170,606,364 95
Payements effectués et régularisés.		128,875,877 03
Excédant de recette au 1er janvier 1842		41,730,487 92
Il reste à recouvrer sur les revenus probables		3,848,331 »
Ensemble. . . . . fr.		45,578,818 92

Il reste à payer pour solder les dépenses de l'exercice :

a. Sur les crédits ordinaires. fr. 8,277,810 46	37,461,323 55	
b. Sur les crédits extraordinaires. 29,183,513 09		
Et sur lesquels on présume pouvoir annuler à l'époque de la clôture de l'exercice	1,500,000 »	
Reste.		35,961,323 55
Excédant de ressources égal à celui qui est établi ci-dessus . . . fr.		9,617,495 37

NOTE COMPARATIVE

De la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1840.

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1840, le Budget de cet exercice paraissait ne devoir présenter qu'un excédant de ressources de . . . . . 9,553,758 »

D'après la situation du second compte provisoire du même exercice, cet excédant s'élève à 9,617,495 37

Différence en faveur de la situation actuelle de. . . . . fr. 83,737 37

Cette situation s'explique ainsi qu'il suit :

1° Modifications aux recettes portées dans la première situation provisoire,

SAVOIR :		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
IMPÔTS	Contributions directes.	122,137 82	»	
	Douanes	14,978 91	»	
	Accises	8,593 15	»	
	Enregistrement, domaines et forêts.	2,835 60	»	
	Recettes diverses (administrat. du Trésor public).	2,184 11	»	
PÉAGES	Domaines	»	16,771 45	
	Postes	»	27,717 19	
CAPITAUX ET REVENUS	Travaux publics	»	»	
	Enregistrement, domaines et forêts	»	7,539 47	
	Administration du Trésor publics	2,257 50	»	
REMBOURSEMENTS.	Contributions directes.	»	33,161 06	
	Enregistrement, domaines et forêts.	»	9,751 49	
	Administration du Trésor public	34,210 02	»	
		187,196 91	94,940 66	
Produit de l'emprunt de 82,940,000 francs autorisé par la loi du 26 juin 1840, n° 264		»	64,129 88	
Produit de la vente des domaines en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et 30 juin 1840, n° 284		660,000 »	»	
		847,196 91	159,070 54	
Reste en augmentation de recettes		. . . . .		688,126 37

2° Modifications aux dépenses prévues dans la première situation provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
Dette publique	504,000 »	»	
Ministère de la Justice	63,960 »	»	
— de l'Intérieur	36,429 »	»	
	604,389 »	»	
Reste en augmentation de dépenses	. . . . .		604,389 »

En retranchant les modifications survenues en 1841 aux dépenses de l'exercice 1840 des modifications qu'ont éprouvées les recettes pendant la même année 1841, on trouve le même résultat que ci-dessus. . 83,737 37

403

QUATRIÈME PARTIE.

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1841.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE PREMIER COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1841,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le compte provisoire, rendu par le Ministre des Finances, de l'exercice 1841, expose toutes les opérations de l'année 1841, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1841.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire ;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par la Législature, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par des récépisés de versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor, comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour l'admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1841 ont été fixées par les lois suivantes, à fr. 103,791,842 58 c[s];

SAVOIR :

Loi du 19 déc. 1840, n° 1049, crédit alloué pour la Dette publique . .						fr.	29,837,847 97
—	»	—	—	—	pour les Dotations		3,295,958 95
—	28	—	1073	—	au Ministre de la Marine . .		960,849 »
—	»	—	1097	—	— des Affaires Étrangères. . . .		1,075,500 »
—	5 jan. 1841, n°		1	—	— de la Justice . .		11,060,507 »
—	27	—	51	—	— des Finances . .		11,278,335 »
—	»	—	—	—	pour les Non-Valeurs et Remboursements		1,806,200 »
—	24 mars	—	94	—	au Ministre des Travaux Publics . . .		11,522,284 46
—	»	—	95	—	— de l'Intérieur. .		3,204,360 20
Lois des 26 décembre 1840, n° 1064, 25 février 1841, n° 45, et 5 décembre 1841, n° 1077, crédit alloué au Ministre de la Guerre. . .							29,750,000 »
					Ensemble.	fr.	103,791,842 58

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 101,464,464 »

Il en résulte une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 2,327,378 58

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses ;

SAVOIR :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr. 103,791,842 58

Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour une somme de . . . fr. 29,837,847 97

a été majoré :

1° Par la loi du 8 décembre 1841, n° 1081, d'un cré-

A REPORTER. . . . . fr. 29,837,847 97 103,791,842 58

Report. . . . . fr.	29,837,847 97	103,791,842 38
dit destiné à pourvoir au payement du complément des intérêts et de l'amortissement pour les échéances de l'année 1841 de l'emprunt de 86,940,000 francs, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264.	1,916,400 »	1,916,400 »
2° Par la loi du 26 décembre 1841, n° 1166, d'un crédit destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au payement des intérêts et de l'amortissement des emprunts et des rentes à charge de la Dette publique, sans distinction des époques d'exigibilité, de. . .	8,810,363 06	8,810,363 06
Le crédit accordé pour ce service est ainsi de. . fr.	40,564,611 03	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice y est compris pour	11,060,507 »	
Il a été majoré par la loi du 30 déc. 1841, n° 1174, d'un crédit supplémentaire de	2,500 »	2,500 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre, à . .	11,063,007 »	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur y est compris pour . . . . . fr.	3,204,360 20	
Par la loi du 11 avril 1841, n° 158, il a été majoré de.	12,000 »	12,000 »
Le crédit est ainsi fixé à . . . . . fr.	3,216,360 20	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics y est compris pour . . . . . fr.	11,522,284 46	
Il a été majoré par la loi du 24 mars 1841, n° 96, d'un crédit supplémentaire, pour l'acquit des dépenses de l'exercice 1840 et années antérieures	159,020 27	159,020 27
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre, à. . fr.	11,681,304 73	
Et le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres, pour les dépenses ordinaires des Budgets jusqu'au 1er janvier 1842, sur l'exercice 1841, a été, en définitive, de. . . . . fr.		114,692,125 91
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 30 décembre 1840, n° 1072, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à		101,464,464 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1841, qu'au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 2,327,378 58 c^{s}, il y a réellement une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		13,227,661 91

En comparant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1841, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1842.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1841 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		101,464,464 »
Il est à présumer que les revenus et produits s'élèveront à . . . . . fr.	101,746,577 34	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1842, à	97,721,916 23	
Il reste ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. fr.	4,024,661 11	
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les revenus et produits probables, évalués à . . . . . fr.		101,746,577 34
que sur plusieurs branches de revenus les recettes excèderont les évaluations de. . . . . fr.	2,785,773 29	
que sur d'autres les évaluations seront supérieures aux recettes de.	2,503,659 95	
et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources de		282,113 34

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres des crédits pour une somme de . . . . . fr.		114,692,125 91
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1842 et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1841, jusqu'à l'époque de sa clôture, montent à. . . . . fr.	113,192,125 91	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant 1841, n'ayant été que de. . .	80,998,722 95	
Il resterait encore à payer au 1er janvier 1842 . fr.	32,193,402 96	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1841, qu'on évalue à . . . . . fr.		113,192,125 91
L'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit, de . . fr.		1,500,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1841 s'élèvent à. . . . . fr. 101,746,577 34

Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres, sont de 113,192,125 91

Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de ressources de francs 13,227,661 91 c^{s}, une insuffisance de . . . . . fr. 11,445,548 57

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus par nature de produits et le montant total des dépenses par Département d'administration générale, appuyés d'états de développement par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires :

Pendant l'année 1841 . . . . . fr. 97,721,916 23

2° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822 et 28 décembre 1835), versé en certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*).

Pendant l'année 1841 . . . . . 201 64

TOTAL de la recette. . . . . fr. 97,722,117 87

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1841 . . . . . fr. 60,326,500 51

2° Les certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), remis pour prix de vente de domaines.

Pendant l'année 1841 . . . . . 201 64

TOTAL de la dépense. . . . . fr. 60,326,702 15

Les recettes étant de. 97,722,117 87

Le solde, au 31 décembre 1841, est en conséquence de. fr. 37,395,415 72

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux, ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1841.

Il est appuyé de treize tableaux de développement,

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur enregistrement, timbre, etc.
E. — des recettes diverses *(impôts)* de l'administration du Trésor public.
F. — des domaines *(péages)*.
G. — des produits des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux publics.
J. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.
K. — — — du Trésor public *(capitaux et revenus)*.
L. — — — des contributions directes *(remboursements)*.
M. — — — de l'enregistrement, etc. *(remboursements)*.
N. — — — du Trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente le produit des domaines vendus, versé en certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*).

Le troisième présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1841, et les recettes effectives.

Les états n^{os} 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1841, qui s'élève, comme on l'a vu plus haut, à fr. 37,395,415 72 c^{s}.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1841, *par des lois spéciales.*

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	8 déc. 1841, n° 1081.	Crédit destiné à pourvoir au payement du complément des intérêts et de l'amortissement pour les échéances de l'année 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264	1,916,400 »	
	26 déc. 1841, n° 1166.	Crédit destiné à pourvoir, jusqu'au 31 décembre 1841, au payement des intérêts et de l'amortissement des emprunts et des rentes à charge de la Dette publique sans distinction des époques d'exigibilité. . . .	8,810,363 06	10,726,763 06
Justice.	30 déc. 1841, n° 1174.	Crédit supplémentaire à l'article 3 du chapitre II, de		2,500 »
Intérieur.	11 avril 1841, n° 158.	Majoration de l'article unique du chapitre IX		12,000 »
Trav. Publics.	24 mars 1841, n° 96.	Crédit supplémentaire pour l'acquit des dépenses de l'exercice 1840 et années antérieures		159,020 27
				10,900,283 33

Premier ***COMPTE PROVISOIRE*** *rendu des*

Recette.

ÉTAT N° 1.	**Impôts**	Contributions directes
		Douanes
		Accises
		Enregistrement, domaines et forêts
		Recettes diverses (administration du Trésor public)
	Péages	Domaines
		Postes
	Capitaux et revenus	Travaux publics
		Enregistrement, domaines et forêts
		Administration du Trésor public
	Remboursements	Contributions directes
		Enregistrement, domaines et forêts
		Administration du Trésor public

ÉTAT N° 2 . Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du

recettes et dépenses de l'exercice 1841.

	RECETTES EN 1841.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
. . . . .	28,115,279 94		
. . . . .	9,920,326 45		
. . . . .	18,166,083 33	77,941,025 82	»
. . . . .	21,704,048 27		
. . . . .	35,287 83		
. . . . .	4,878,684 82	7,845,771 30	»
. . . . .	2,967,086 48		
. . . . .	6,225,625 56		
. . . . .	2,753,853 78	10,316,632 20	»
. . . . .	1,337,152 86		
. . . . .	33,856 55		
. . . . .	360,760 12	1,618,486 91	»
. . . . .	1,223,870 24		
	97,721,916 23		
27 décembre 1822 et 28 décembre 1835).		201 64	»
A REPORTER.		97,722,117 87	»

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique . . . . .
	Dotations . . Liste civile. . . . .
	Sénat. . . . .
	Chambre des Représentants. . . . .
	Cour des Comptes. . . . .
	Département de la Justice . . . . .
	— des Affaires Étrangères . . . . .
	— de l'Intérieur . . . . .
	— des Travaux publics . . . . .
	— de la Marine. . . . .
	— de la Guerre. . . . .
	— des Finances. . . . .
	Remboursements, restitutions et non-valeurs. . . . .
ÉTAT N° 2 . . .	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines . .
ÉTAT N° 14. . .	. . . . .

recettes et dépenses de l'exercice 1841.

	DÉPENSES EN 1841.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report.		97,722,117 87	»
. . . . .	25,501,127 07	»	25,501,127 07
. . . . .	2,751,322 75	»	2,751,322 75
. . . . .	18,000 »	»	18,000 »
. . . . .	209,508 98	»	209,508 98
. . . . .	107,127 60	»	107,127 60
. . . . .	5,153,660 88	»	5,153,660 88
. . . . .	952,441 46	»	952,441 46
. . . . .	1,930,300 73	»	1,930,300 73
. . . . .	6,692,451 68	»	6,692,451 68
. . . . .	448,431 32	»	448,431 32
. . . . .	14,179,750 65	»	14,179,750 65
. . . . .	2,250,603 86	»	2,250,603 86
. . . . .	131,773 53	»	131,773 53
	60,326,500 51		
. . . . .		»	201 64
. . . . . Solde au 31 décembre 1841. . . .		»	37,395,415 72
		97,722,117 87	97,722,117 87

417

Compte

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1841.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur les

PROVINCES.	Impôts.					Péa
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	DOUANES.	ACCISES.	ENREGISTREM., ETC.	TRÉSOR PUBLIC.	DOMAINES.
Anvers	2,907,179 15	4,979,597 35	2,556,566 92	2,144,277 90	»	148,841 51
Brabant	5,541,440 96	218,886 56	4,166,976 61	5,518,782 60	»	721,305 63
Flandre occidentale.	4,046,585 89	997,125 55	2,026,505 82	2,374,285 05	»	255,574 01
— orientale	5,085,245 59	466,982 52	3,222,955 02	3,594,525 41	»	525,078 75
Hainaut	4,868,950 40	1,515,069 17	2,845,457 75	3,578,755 75	»	2,599,502 22
Liége	2,670,244 26	1,047,558 28	1,655,115 92	2,450,952 98	»	579,044 08
Limbourg.	790,749 50	221,015 15	751,585 87	602,655 61	»	150,441 87
Luxembourg.	652,544 70	558,556 20	517,585 95	610,961 52	»	92,418 71
Namur.	1,555,151 49	119,010 29	844,119 27	1,248,915 45	»	410,478 04
Administration générale	»	»	»	»	55,287 85	»
	28,115,667 52	9,921,799 07	18,166,225 15	21,704,048 27	55,287 85	4,878,684 82

impôts et revenus publics. Exercice 1841.

ges.	Capitaux et Revenus.			Remboursements,			TOTAL
POSTES.	TRAVAUX PUBLICS.	ENREGISTREM., ETC.	TRÉSOR PUBLIC.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	ENREGISTREM., ETC.	TRÉSOR PUBLIC.	GÉNÉRAL.
421,768 64	»	117,059 62	»	3,543 59	17,382 57	»	13,095,817 03
895,868 81	»	252,855 30	»	9,482 29	72,664 56	»	17,198,263 32
261,212 01	»	146,615 65	»	4,421 14	12,601 47	»	10,122,518 57
546,344 55	»	116,516 26	»	6,093 98	35,671 81	»	12,995,187 69
594,628 37	»	501,094 78	»	4,848 33	54,945 05	»	15,961,209 82
382,606 23	»	527,996 19	»	2,994 65	28,459 41	»	9,104,949 98
56,870 06	»	51,982 06	»	828 94	10,113 06	»	2,656,221 92
76,467 63	»	948,858 56	»	665 75	66,333 36	»	5,125,970 58
131,320 18	»	291,097 58	»	1,180 10	62,588 85	»	4,661,841 03
»	6,225,625 56	»	1,337,152 86	»	»	1,223,870 24	8,821,956 49
2,967,086 48	6,225,625 56	2,753,853 78	1,337,152 86	33,856 55	300,700 12	1,223,870 24	97,721,916 25

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. A.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Contribution foncière	1,461,026 05	3,100,718 85	2,604,264 85
— personnelle	1,022,570 72	1,800,661 68	1,046,089 09
Patentes	318,595 02	439,170 64	258,204 01
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	74,743 75	141,181 25	120,267 50
Droits de marque des matières d'or et d'argent.	28,662 88	50,089 66	14,578 52
Droits d'entrepôt.	»	7,596 92	2,563 14
Recettes extraordinaires et accidentelles.	1,579 21	1,312 96	416 78
	2,907,179 13	5,541,440 96	4,046,383 89

les contributions directes. Exercice 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
2,918,830 39	2,950,145 41	1,574,408 65	555,637 68	439,399 52	1,088,747 63	16,671,179 95
1,518,547 44	1,059,270 84	631,909 55	155,850 04	110,076 88	285,178 57	7,625,954 79
471,522 92	562,887 84	241,255 40	61,757 82	54,502 08	110,275 27	2,518,178 60
»	114,292 90	37,740 83	»	1,318 92	5,799 14	159,151 79
156,158 75	168,760 »	153,618 25	58,135 75	42,471 25	65,517 50	958,832 »
12,092 10	11,624 45	30,489 94	5,186 48	4,122 67	1,467 54	157,214 04
5,165 14	773 96	517 49	»	192 17	»	16,608 82
1,146 65	1,195 »	304 17	185 53	261 21	148 04	6,547 55
5,085,245 39	4,868,950 40	2,670,244 26	790,749 30	652,344 70	1,553,131 49	28,113,667 52

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Droits d'entrée	4,498,227 88	188,962 13	817,360 05
— de sortie	141,041 11	16,028 54	108,669 16
— de transit	45,136 59	199 28	25,189 38
— de tonnage	286,256 54	12,800 54	39,919 14
Timbre de dimension	8,911 19	895 86	5,943 23
Loyers de bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires	24 24	» 41	42 59
	4,979,597 35	218,886 56	997,123 55

sur douanes. Exercice 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
420,518 44	1,426,063 66	977,896 85	202,868 11	273,598 59	99,453 10	8,904,448 81
15,073 50	70,428 46	55,785 56	7,483 25	80,622 65	14,214 44	509,346 47
2,257 75	7,011 01	7,507 20	9,457 19	1,730 41	4,662 89	103,151 70
27,857 90	»	»	»	»	»	366,813 92
1,378 08	9,161 11	5,913 92	1,003 22	2,743 24	515 70	36,465 55
»	211 64	»	»	»	150 »	361 64
116 85	193 29	454 75	203 38	61 31	14 16	1,110 98
466,982 52	1,513,069 17	1,047,558 28	221,015 15	358,556 20	119,010 29	9,921,799 07

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Sel	331,574 95	699,656 18	485,647 20
Vins étrangers	443,122 01	456,757 70	250,079 76
Eau-de-vie étrangère	62,459 42	92,725 54	25,598 56
— indigène	351,024 56	747,529 88	351,975 34
Bières et vinaigres	613,280 17	1,819,830 51	762,736 72
Sucres	377,330 17	44,125 55	25 91
Timbres collectifs sur les quittances	176,850 71	302,918 50	150,245 32
— — sur les permis de circulation	881 67	3,367 14	2,191 85
Recettes extraordinaires	45 26	65 85	3 58
	2,356,366 92	4,166,976 61	2,026,303 82

sur accises. Exercice 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
759,747 47	657,305 49	457,572 73	72,920 60	135,246 68	199,442 93	3,794,914 23
543,571 40	398,621 18	535,530 01	22,170 06	58,760 45	143,147 91	2,451,760 46
52,240 91	5,964 74	22,045 44	403 13	6,885 41	6,310 73	254,431 68
476,472 75	223,285 64	412,390 35	417,576 95	5,943 44	125,680 59	3,109,879 50
1,085,455 25	1,309,305 07	295,242 79	207,213 14	82,524 21	305,485 85	6,481,055 69
275,827 57	10,274 26	1,253 28	»	1,050 98	»	709,867 50
247,470 16	258,019 45	109,368 91	30,567 75	27,658 47	64,948 99	1,348,048 22
2,166 96	2,059 61	1,705 51	716 26	1,337 78	1,101 29	16,128 05
» 55	2 33	4 90	18 »	» 35	1 »	139 80
3,222,955 02	2,845,437 75	1,635,115 92	751,585 87	317,385 95	844,119 27	18,166,225 13

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Enregistrement, actes civils publics	659,553 16	1,509,265 81	853,595 80
— — sous seing privé	50,779 57	206,361 69	75,740 89
— actes judiciaires	34,057 63	102,031 85	50,107 56
— — d'huissiers	75,946 80	91,794 72	37,022 62
Greffe, mise au rôle	1,927 08	9,012 12	2,003 30
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	12,548 20	45,776 61	15,289 80
Hypothèques, inscriptions	5,175 59	16,288 70	7,562 51
— transcription d'actes de mutation	82,446 01	227,214 65	142,860 82
Successions, droits de succession	547,906 68	1,330,767 62	428,135 54
— — de mutation par décès	16,909 16	2,869 74	46,271 86
Additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions.	581,720 95	920,769 25	426,871 66
Timbre, droits en général (ancienne législation)	275 70	115 21	51 56
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1839).	50,611 33	65,294 94	7,521 »
— de passeports à l'intérieur id.	702 »	15,544 »	546 »
— de passeports à l'extérieur id.	1,416 »	23,576 »	448 »
— de permis de ports d'armes de chasse. id.	12,780 »	51,770 »	17,750 »
— de dimension id.	172,270 85	356,212 95	215,196 26
— de journaux indigènes id.	28,308 56	163,379 53	11,111 91
— — étrangers id.	1,995 42	6,174 10	917 64
— d'affiches id.	8,720 88	29,062 72	12,570 06
— d'annonces et d'avis. id.	2,499 12	9,906 19	1,797 49
— de feuilles de patentes id.	11,257 40	15,934 05	14,571 »
— de bons de caisse, billets, etc. id.	»	18,565 50	»
Amendes doubles, simples, droits, sur l'enregistrement	1,972 53	6,474 32	2,526 14
— — — hypothèques	364 10	1,501 14	703 01
— — — successions	2,959 48	11,557 06	2,002 85
— — — le timbre	4,184 77	28,339 42	2,785 12
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	6,019 »	7,266 52	6,000 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	634 92	5,174 60	2,857 14
Amendes de police correctionnelle	6,856 73	16,121 65	6,146 89
— pour délits forestiers.	»	32 80	23 15
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	60 »	596 »	350 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	»	27,818 55	140 61
— prononcées par la circulaire n° 3	260 75	60 »	11 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	92 »	512 91	51 76
3/4 — de police de roulage.	500 10	15,541 61	565 80
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	578 »	237 50
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	585 56	744 94	989 10
1/3 — de grande voirie	»	174 55	7 05
1/3 — de navigation.	»	»	»
Amendes de toute autre nature	»	2,800 80	66 67
	2,144,277 90	5,518,782 60	2,374,285 05

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1840.**

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
1,010,662 97	1,190,641 25	820,675 37	174,942 20	199,603 27	494,490 94	6,893,426 77
118,877 25	94,152 11	40,427 89	17,664 33	29,400 68	36,168 83	669,573 04
58,455 99	81,511 36	68,068 71	8,541 10	16,196 65	17,972 90	416,943 75
48,247 75	52,098 22	43,777 08	9,340 36	17,524 93	22,034 09	398,686 55
4,458 36	4,808 21	5,073 16	558 64	876 09	1,294 26	30,011 22
21,842 97	33,494 72	37,925 19	3,874 18	6,867 48	10,016 76	167,635 91
8,459 76	19,049 64	11,300 57	1,816 29	2,453 50	4,004 13	77,350 49
149,653 71	192,657 60	122,497 92	54,676 16	20,293 84	82,809 22	1,064,110 02
935,702 83	745,913 75	482,544 06	148,419 19	78,851 69	176,442 36	4,874,353 72
3,545 99	30,273 84	14,051 36	863 14	5,901 55	505 44	121,172 06
613,867 44	636,714 82	428,430 42	105,625 21	100,762 78	220,159 22	3,834,921 75
126 57	507 88	157 67	14 73	81 84	152 92	1,484 17
18,133 45	19,456 85	11,704 85	1,103 55	1,788 20	5,892 »	161,506 17
584 »	1,020 »	326 »	186 »	356 »	344 »	19,608 »
2,000 »	1,264 »	2,504 »	»	156 »	464 »	31,808 »
14,790 »	35,700 »	24,300 »	11,580 »	8,310 »	19,050 »	176,010 »
271,372 70	319,287 97	221,432 95	63,545 40	87,304 92	103,931 74	1,812,555 72
35,208 82	8,115 92	35,835 14	872 67	470 38	7,132 50	290,435 45
1,158 05	1,452 56	1,822 06	92 40	110 13	340 75	14,049 11
16,827 45	15,571 86	5,880 72	1,554 55	384 75	7,111 66	97,484 63
3,617 51	1,620 25	1,207 68	49 50	145 41	271 65	21,114 80
19,953 »	19,170 »	12,819 60	4,148 55	5,508 90	6,874 65	110,217 15
»	»	»	»	»	»	18,565 50
4,325 62	4,628 91	2,515 65	4,583 19	1,919 77	2,880 99	51,627 12
914 54	2,095 21	1,598 02	458 40	1,512 45	780 81	9,725 48
1,425 65	3,095 90	1,615 35	787 82	826 86	787 25	25,058 14
7,557 95	10,519 97	3,657 65	320 04	1,366 27	1,931 53	60,062 70
7,825 »	15,947 50	7,083 »	2,083 »	1,871 »	4,505 »	58,600 02
1,904 76	2,222 22	4,444 44	952 38	»	4,761 90	20,952 36
9,855 28	14,667 57	6,866 05	3,070 48	3,655 86	6,823 65	74,022 10
20 »	1,901 51	1,254 16	284 80	6,597 59	2,952 52	13,066 53
40 »	1,642 77	650 »	350 »	310 25	155 »	4,154 02
901 45	1,172 64	5,070 »	20 »	»	»	55,125 05
50 »	50 »	6 »	»	149 »	48 »	594 75
73 30	506 58	40 09	5 08	180 38	112 48	1,462 58
596 72	11,427 51	2,167 52	89 06	79 50	2,639 89	31,607 71
125 »	286 88	419 89	93 75	50 »	12 50	1,803 52
»	165 »	240 »	»	30 »	»	435 »
1,164 40	2,992 56	861 81	250 74	132 75	369 53	8,091 59
63 48	307 94	24 01	1 66	13 07	10 68	206 44
83 95	164 68	»	»	»	10 33	258 96
»	7 50	21 »	19 06	»	85 41	2,998 44
3,394,523 41	3,578,733 75	2,430,952 98	602,655 61	610,961 52	1,248,915 45	21,704,048 27

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses (impôts) *de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produit des examens. . . . .
— des brevets d'invention . . . . .
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .

l'administration du Trésor public. Exercice 1841.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
16,600 »	
18,687 83	
»	
35,287 83	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	»	5,777 16	45,052 02
Produit du canal de Charleroy	»	518,062 »	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	53,825 90	»	612 93
Produits des barrières sur les grandes routes.			
De l'année 1839 et antérieures	670 22	»	»
— 1840.	1,783 34	5,693 76	» 04
— 1841.	70,597 71	267,175 55	92,598 73
— 1842.	»	»	»
Des cautionnements	658 34	»	3,588 30
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	223 53	22,062 28	2,297 59
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
De l'année 1839 et antérieures	»	»	»
— 1840.	»	2,097 12	166 63
— 1841.	40,660 56	99,033 23	103,962 70
— 1842.	»	»	354 16
Des cautionnements.	330 »	»	2,636 93
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	92 11	2,804 53	2,523 98
	148,841 51	721,305 63	253,574 01

domaines (péages). ***Exercice*** 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
115,304 80	470,846 95	42,068 33	54,929 82	»	34,000 »	765,959 08
»	1,002,152 22	»	»	»	»	1,320,814 22
»	184,317 18	»	»	»	230,603 80	414,920 98
16,712 11	1,050 »	51,559 93	2,765 25	»	»	106,526 12
»	» 05	» 02	»	296 83	»	967 12
»	5 88	602 50	1,485 89	944 14	»	10,515 55
89,257 97	255,525 04	53,589 50	36,276 51	67,462 19	90,714 25	1,023,197 05
4,274 98	6,616 67	3,940 85	116 64	»	654 16	15,603 30
2,405 85	16,495 39	»	1,904 16	2,791 56	»	27,901 58
2,132 51	»	1,236 »	700 »	841 50	»	29,493 41
»	»	»	»	30 08	»	30 08
635 61	»	» 60	»	789 20	»	3,689 25
80,968 66	424,622 21	215,755 74	49,498 24	17,250 18	54,535 01	1,084,084 33
2,255 32	12,758 42	7,078 81	27 53	»	170 82	22,644 86
7,244 89	14,066 75	450 »	1,805 03	1,591 66	»	28,125 26
1,826 07	11,047 46	4,764 »	953 20	421 28	»	24,212 03
323,078 75	2,399,502 22	379,044 08	150,441 87	92,418 71	410,478 04	4,878,684 82

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		BRABANT.		FLANDRE OCCID.		FLANDRE ORIENT.	
	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.
Produits des lettres taxées	»	351,090 50	»	700,342 55	»	219,297 79	»	294,285 70
— des ports payés et chargements	»	60,841 10	»	120,429 74	»	35,416 15	»	37,052 22
— de l'affranchissement des imprimés.	»	1,586 76	»	6,566 39	»	856 81	»	1,573 46
Droit de 5 % sur les articles d'argent	»	2,252 20	»	3,410 70	»	3,887 95	»	4,118 90
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	1,675 95	»	2,950 35	»	1,141 10	»	1,464 80
Bons trouvés dans les dépêches	»	1,895 90	»	5,613 80	»	1,080 90	»	1,949 »
Déboursés-recette remis par le contrôleur	»	62 10	»	444 20	»	230 40	»	451 »
Lettres de et pour la ville	»	1,965 68	»	9,291 50	»	600 28	»	1,995 24
Lettres de et pour l'arrondissement	»	6,048 12	»	28,663 15	»	7,761 92	»	8,460 98
Produit du port des journaux	»	6,652 58	»	46,661 72	»	4,215 85	»	8,899 49
Erreurs trouvées dans les états	»	249 26	»	758 58	»	675 46	»	404 92
Recettes diverses	»	22 60	»	5,610 19	»	61 65	»	253 88
		434,342 75	»	930,742 67	»	275,226 26	»	361,607 59
Non-Valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur	6,660 80	»	17,727 70	»	6,441 30	»	7,190 50	»
Détaxes	93 60	»	2,685 80	»	88 10	»	187 90	»
Moins trouvés sur les lettres taxées.	717 15	»	1,100 80	»	755 59	»	895 70	»
Taxe des rebuts renvoyés	4,777 20	»	12,758 24	»	6,285 20	»	6,767 20	»
Erreurs justifiées dans les états	158 16	»	520 47	»	399 06	»	223 74	»
Non-valeurs de nature diverse	187 20	»	282 85	»	64 80	»	»	»
		12,574 11		34,875 86		14,014 25		15,263 04
		421,768 64	»	895,868 81	»	261,212 01	»	346,344 55

des postes. Exercice 1841.

HAINAUT.		LIÉGE.		LIMBOURG.		LUXEMBOURG.		NAMUR.		TOTAUX.
NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	
»	338,440 20	»	316,329 40	»	45,910 20	»	63,468 65	»	106,002 30	2,435,167 29
»	36,544 30	»	50,319 50	»	9,865 »	»	10,025 42	»	12,821 20	374,014 63
»	804 64	»	1,614 93	»	46 51	»	89 80	»	208 10	13,237 20
»	4,146 50	»	2,893 41	»	1,532 65	»	1,659 45	»	1,598 45	25,500 21
»	2,246 80	»	853 40	»	181 70	»	295 40	»	528 30	11,317 80
»	1,336 20	»	1,551 80	»	595 20	»	585 »	»	788 80	15,174 60
»	396 30	»	587 70	»	192 »	»	95 50	»	158 70	2,615 70
»	1,214 28	»	3,316 48	»	115 80	»	88 70	»	719 60	19,305 36
»	24,661 75	»	16,356 90	»	2,506 50	»	6,505 81	»	14,478 91	115,443 82
»	2,795 71	»	5,747 92	»	556 25	»	526 96	»	2,395 61	78,250 09
»	1,165 49	»	595 52	»	95 84	»	566 39	»	170 31	4,281 77
»	88 71	»	68 50	»	5 76	»	14 57	»	9 40	6,155 06
»	415,038 86	»	399,995 46	»	61,603 01	»	83,317 25	»	139,969 68	3,100,443 53
8,710 40	»	8,672 10	»	2,719 10	»	3,152 50	»	3,789 10	»	65,065 50
517 60	»	129 20	»	135 40	»	63 50	»	55 50	»	3,954 40
1,304 10	»	704 80	»	70 80	»	289 50	»	275 40	»	6,089 84
7,577 50	»	7,595 50	»	1,757 50	»	5,243 90	»	4,456 50	»	55,198 34
800 89	»	287 85	»	50 35	»	100 62	»	95 »	»	2,416 12
100 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	634 85
	19,010 49		17,589 23		4,752 95		6,849 62		8,649 50	155,357 05
»	394,628 37	»	382,606 23	»	56,870 06	»	76,467 63	»	131,320 18	2,967,086 48

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Départe

DÉNOMINATION DES RECETTES.	
Produit du chemin de fer	

ment des Travaux Publics. Exercice 1841.

MONTANT.	*OBSERVATIONS*
6,225,625 56	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Rachat et transfert de rentes	295 16	4,730 78	5,420 40
Capitaux du fonds de l'industrie	2,000 »	68,844 50	4,380 05
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	2,751 31	2,805 81	6 64
Prix de vente d'objets mobiliers	11,607 80	9,052 53	4,046 05
Transactions en matière domaniale	»	9,764 27	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»
Successions en déshérence	2,557 81	1,844 98	195 70
Épaves	»	»	538 50
Prix de vente de domaines en numéraire. (Loi du 27 décembre 1822)	26,305 24	45,177 51	28,780 10
Autres prix de vente	»	5,079 10	16,805 13
Centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	9,979 27	10,017 41	4,473 54
Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	210 36
Produits de ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	20,478 15	17,715 64	16,742 49
Fermages de biens-fonds et bâtiments	13,402 49	9,470 62	4,107 02
— de chasses et pêches	1,697 »	1,546 13	5,748 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	22,544 56	516 76	58,651 55
Arrérages de rentes	1,055 25	9,280 76	1,810 35
Intérêts de créances ordinaires	5 05	16 95	1 06
— — du fonds de l'industrie	1,654 01	27,865 47	88 25
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	» 43
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	»	29,753 75	12,504 79
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	195 »	3,864 20
Redevances de 4 % du revenu de biens passés en mainmorte	145 59	50 43	76 79
Produits de la calamine	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	27 25
— volontaires	12 »	1,529 10	155 »
Bénéfices des Jeux de Spa	»	»	»
Subsides fournis par les communes pour la construction de routes	»	»	»
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»
Recettes accidentelles	791 15	»	»
	117,059 62	252,855 30	146,613 65

ment (capitaux et revenus). *Exercice* 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
»	2,800 80	23,558 95	2,889 04	115 25	3,405 35	43,216 31
8,000 »	15,976 01	14,814 81	»	»	»	114,015 37
7,561 90	3,589 99	»	1,298 71	»	»	17,612 36
16,949 83	5,215 10	17,815 70	224 60	914 28	»	65,825 89
»	»	30,724 58	3,200 »	»	»	45,688 85
62 95	»	905 78	74 10	»	2,000 »	3,042 83
»	250 48	»	»	2,300 07	»	7,149 04
»	48 »	»	»	»	»	586 50
3,777 38	154,522 33	186,094 59	13,641 10	736,511 65	220,468 87	1,415,078 57
2,634 18	450 07	106 82	»	»	»	25,075 30
11,229 15	6,001 51	25,800 78	5,195 94	11,068 27	7,071 55	88,835 42
»	»	»	»	»	2,080 91	2,291 27
15,555 14	9,320 90	11,055 45	1,832 68	1,738 »	5,519 05	97,715 50
13,979 88	18,084 57	14,097 84	5,157 76	587 70	3,529 08	82,596 96
10,794 09	3,671 25	9,295 28	1,555 75	2,127 90	4,884 »	39,097 40
10,859 50	29,015 50	3,152 27	91 50	98 »	6,005 52	110,510 94
606 41	10,969 96	29,458 52	12,495 24	5,650 90	3,526 88	74,654 25
260 66	1,815 48	694 »	»	5 48	»	2,796 68
3,685 86	31,176 96	6,619 01	253 97	»	»	71,521 53
»	»	»	»	»	»	» 45
8,789 41	7,709 31	85,771 95	4,097 50	184,942 78	32,941 77	564,511 24
»	182 68	15,250 56	»	275 »	»	17,747 44
»	40 51	»	17 57	»	»	528 89
»	»	7,500 »	»	»	»	7,500 »
10 »	657 37	181 15	»	1,025 50	56 40	1,935 47
507 »	»	»	»	»	»	2,185 10
»	»	49,060 16	»	»	»	49,060 16
»	»	»	»	1,500 »	»	1,500 »
2,157 04	»	2,102 01	»	»	»	4,259 05
1,159 88	»	»	»	»	50 »	1,961 05
116,316 26	301,094 78	527,996 19	51,982 06	948,858 56	291,097 38	2,755,855 78

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES RECETTES.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines), vente de vieux effets. . . . .
Intérêt de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier . . . . .
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . .
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* . . . . .
Produits du droit de pilotage . . . . .
Produit de la fabrication de pièces de deux et cinq centimes . . . . .

du Trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1841.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
»	
537,520 »	
543,886 97	
27,970 »	
57,821 25	
169,954 64	
1,337,152 86	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc..	4 66	54 49	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux. .	3,338 73	9,427 80	4,421 14
	3,343 39	9,482 29	4,421 14

directes (remboursements). *Exercice* 1841.

	FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
	2 33	»	2 33	»	2 33	»	66 14
	6,091 65	4,848 33	2,092 30	828 94	661 42	1,180 10	33,790 41
	6,093 98	4,848 33	2,094 63	828 94	663 75	1,180 10	33,856 55

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	1,460 73	5,382 22	16 46
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour.	653 04	50,882 54	»
Permis de construction d'usines	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	9 26
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.			
2 p. o/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»
Frais de poursuites et d'instances.	»	»	»
Frais de justice en matière forestière.	»	119 35	204 50
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	219 36	4,801 33	692 26
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	»	»	»
5 p. o/o sur les recettes faites pour compte de tiers.	378 04	1,032 87	224 75
Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	13,674 08	29,851 90	10,756 12
Frais d'entretien de mendiants	901 70	218 18	668 25
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	95 02	576 17	29 87
	17,382 57	72,664 56	12,601 47

trement (remboursements). *Exercice* 1841.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
10,827 70	2,951 60	855 90	54 62	6 25	2,999 06	24,515 50
5,028 65	68 92	66 81	324 62	45 67	116 14	37,184 99
»	325 »	500 »	»	»	180 »	1,005 »
»	33 »	»	»	»	»	42 26
»	124 72	»	»	»	»	124 72
»	»	»	»	»	»	»
65 98	2,121 73	1,881 17	36 10	2,785 03	1,778 44	8,992 30
1,952 10	18,807 78	12,210 35	358 88	54,802 11	40,944 03	134,768 20
»	»	»	»	162 21	141 08	303 29
331 77	985 50	511 32	305 63	463 77	330 39	4,581 84
»	»	»	»	»	»	»
15,894 20	29,032 22	12,430 86	8,712 31	8,070 32	12,718 10	141,120 11
1,571 35	516 78	»	360 90	»	3,380 69	7,017 85
»	»	3 »	»	»	»	504 06
35,071 81	54,945 05	28,459 41	10,113 06	66,333 36	62,588 83	360,760 12

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . .
Id. d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Id. d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .
Id. d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine . .
Recettes accidentelles . . . . .
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches . . .
Intérêts exigibles en 1841 du prêt fait à la Banque de Belgique, en vertu de la loi du 1er janvier 1839 . . . .

du Trésor public (remboursements). *Exercice* 1841.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
431,946 08	
341,179 73	
»	
»	
244,647 34	Voir l'état de développement ci-après.
22,200 »	
3,850 71	
210,046 38	
1,223,870 24	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, cadastre, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité	1,951	07		
Excédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministre de la Marine	79	14		
Idem au Ministre de la Guerre	9,315	12		
Idem au Ministre des Travaux Publics pour chemins de fer . . .	20,209	40		
Versements par divers fonctionnaires civils et militaires, par suite de compte rendu de fonds mis à leur disposition	8,541	93		
			40,096	66
Remboursements et restitutions.				
Montant des coupons d'intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs des échéances du 1er novembre 1833 et du 1er mai 1836, non payés par Messieurs De Rothschild après cinq années et dont la prescription est acquise, ainsi que la commission de payement y relative	1,756	19		
Perte en dégradation d'objets de couchage militaire, et rations de fourrages perçues en trop.	1,720	53		
Traitements, soldes, pensions, frais de route et de séjour, perçus en trop ou indûment, par divers	3,001	10		
Frais occasionnés par les contre-visites de miliciens et par la présence sous les armes de remplaçants reconnus impropres au service ou dont l'admission n'a pas été autorisée	249	29		
Indemnité de casernement de la gendarmerie versée par la province de Limbourg	353	97		
Perceptions faites en vertu du contrat relatif au prêt fait par l'État à John Cockerill	10,124	41		
Versements par la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, en remboursement de frais à faire par l'État pour le parachèvement des ouvrages de ce canal.	19,992	87		
			37,198	36
Produits extraordinaires et accidentels.				
Droits de passage des écluses du bassin et des écluses militaires, perçus par le receveur des douanes et accises à Ostende, depuis le 1er octobre 1830 jusqu'au 4 janvier 1841	35,627	56		
A REPORTER.	35,627	56	77,295	02

et accidentelles versées au Trésor. Exercice **1841.**

Report.	55,627	56	77,295	02
Droit de pont de l'écluse militaire, perçu par ledit receveur, depuis le 1er octobre 1830 jusqu'au 1er février 1841	541	60		
Droits extraordinaires de tonnage, perçus par le même receveur, pendant l'année 1840	5,784	40		
Idem, perçus pendant une partie de l'année 1841	577	21		
Droits de feu perçus par le même receveur, pendant 1840	6,439	73		
Produits de fermage et de ventes de récoltes provenant de parcelles non utilisées pour le chemin de fer	1,539	20		
Produit d'une vente de fumier au camp de Beverloo	178	22		
Amendes infligées à des receveurs des contributions directes pour manque à leurs devoirs	68	66		
Intérêts restant à courir jusqu'à l'échéance sur les bons du Trésor rachetés pour compte de l'État	18,500	19		
Partie des intérêts en faveur du Trésor provenant du règlement des termes de payements des emprunts contractés en vertu de la loi du 26 juin 1840, laquelle partie forme l'excédant du produit net de 82,000,000 de francs fixés pour lesdits emprunts.	63,771	38		
			133,028	15
Recettes concernant des exercices clos dont la perception a eu lieu ou a été renseignée tardivement.				
Versements faits par des communes en vertu de l'article 15 de la loi du 29 décembre 1835, pour transport de dépêches pendant l'année 1837	16,038	15		
Versements par des provinces et des communes pour le transport des dépêches pendant l'année 1838	4,620	»		
Recettes attribuées à l'exercice 1837, *provenant de ventes de parcelles de terre* inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée, faites en vertu de la loi du 26 septembre 1835, et qui sont renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour les mois de janvier à décembre 1841. .	13,666	02		
			34,324	17
			244,647	34

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes rembour

PROVINCES.
Anvers . . . . .
Brabant. . . . .
Flandre occidentale . . . . .
Flandre orientale. . . . .
Hainaut. . . . .
Liége . . . . .
Limbourg . . . . .
Luxembourg . . . . .
Namur . . . . .

sables), *loi du* 27 *décembre* 1822. *Exercice* 1841.

MONTANT.	*OBSERVATIONS*
201 64	
»	
»	
»	
»	
»	
»	
»	
»	
201 64	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,749,827 »
Personnel	8,268,102 »
Patentes	2,842,400 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Douanes — Droits d'entrée	8,626,000 »
Douanes — — de sortie	489,000 »
Douanes — — de transit	74,000 »
Douanes — — de tonnage	332,000 »
Douanes — Timbre	35,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	955,000 »
Accises — Sel	3,788,000 »
Accises — Vins étrangers	2,211,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	218,000 »
Accises — — indigène	2,551,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,839,000 »
Accises — Sucres	806,500 »
Accises — Timbres collectifs sur les quittances	1,369,000 »
Accises — — permis de circulation	17,150 »
Accises — Droits de marque des matières d'or et d'argent	166,000 »
Accises — Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	140,000 »
Accises — Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	10,899,000 »
Greffe	252,000 »
Hypothèques	1,008,000 »
Successions	4,284,000 »
Timbres, y compris les passeports et ports-d'armes	3,080,000 »
Amendes	212,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	130,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	693,000 »
A REPORTER	78,483,964 »

pour l'exercice 1841, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS faits EN 1841.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
16,671,179 93	1,078,647 07	17,749,827 »	»	»	
7,625,954 79	642,147 21	8,268,102 »	»	»	
2,518,178 60	324,221 40	2,842,400 »	»	»	
159,151 79	56,833 21	215,985 »	»	»	
8,904,548 81	»	8,904,548 81	»	278,548 81	
509,346 47	»	509,346 47	»	20,346 47	
185,151 70	»	103,151 70	»	29,151 70	
366,815 92	»	366,815 92	»	34,815 92	
56,465 55	»	56,465 55	»	1,465 55	
958,832 »	»	958,832 »	»	5,832 »	
5,794,914 23	»	5,794,714 23	»	6,914 23	
2,451,760 46	»	2,451,760 46	»	240,760 46	
254,431 68	»	254,431 68	»	56,431 68	
5,109,879 50	»	5,109,879 50	»	558,879 50	
6,481,053 69	»	6,481,053 69	357,946 51	»	
709,867 50	»	709,867 50	96,632 50	»	
1,348,048 22	»	1,348,048 22	20,951 78	»	
16,128 05	»	16,128 05	1,021 95	»	
157,214 04	»	157,214 04	8,785 96	»	
16,608 82	123,391 18	140,000 »	»	»	
8,159 07	»	8,159 07	840 05	»	
10,557,073 94	»	10,557,073 94	541,926 06	»	
274,255 58	»	274,255 58	»	22,255 58	
1,438,240 24	»	1,438,240 24	»	450,240 24	
6,298,835 72	»	6,298,835 72	»	2,014,835 72	
2,754,836 68	»	2,754,836 68	525,163 32	»	
127,073 44	»	127,073 44	84,926 56	»	
79,552 38	»	79,552 38	50,447 62	»	
174,200 49	»	174,200 49	»	24,200 49	
16,600 »	30,400 »	47,000 »	»	»	
18,687 83	6,312 17	25,000 »	»	»	
»	2,000 »	2,000 »	»	»	
765,959 08	»	765,959 08	»	72,959 08	
78,706,984 90	2,263,952 24	80,970,937 14	1,288,642 09	3,775,615 25	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	78,483,964 »
Produits de la Sambre canalisée	400,000 »
— du canal de Charleroy.	1,200,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,400,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Taxes des lettres et affranchissements.	2,700,000 »
Ports des journaux	75,000 »
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	40,000 »
Remboursements d'offices étrangers	30,000 »
Service rural	155,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer.	7,000,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	72,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	300,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	45,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	800,000 »
Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire	2,240,000 »
— de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sables	550,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	300,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles. .	150,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
— volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier . . .	537,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	500,000 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*.	55,000 »
Produits des haras	15,000 »
— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	80,000 »
— du droit de pilotage	250,000 »
— de la fabrication de pièces de 5 et de 2 centimes	500,000 »
A REPORTER.	98,995,964 »

pour l'exercice 1841, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS faits EN 1841.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
78,706,084 90	2,263,052 24	80,970,937 14	1,288,642 09	3,775,615 23	
414,920 98	»	414,920 98	»	14,920 98	
1,320,814 22	»	1,320,814 22	»	120,814 22	
106,526 12	»	106,526 12	»	26,526 12	
2,270,464 42	»	2,270,464 42	129,535 58	»	
2,863,336 18	»	2,863,336 18	»	163,336 18	
78,250 09	»	78,250 09	»	3,250 09	
25,500 21	»	25,500 21	14,499 79	»	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
»	»	»	155,000 »	»	
6,225,625 56	708 10	6,226,333 66	775,666 34	»	
43,216 31	»	43,216 31	28,783 69	»	
114,015 37	»	114,015 37	185,984 63	»	
17,612 36	»	17,612 36	27,387 64	»	
390,966 84	»	390,966 84	409,033 16	»	
1,413,078 57	»	1,413,078 57	826,921 43	»	
390,087 57	»	390,087 57	159,912 43	»	
306,639 55	»	306,639 55	»	6,639 55	
74,118 64	»	74,118 64	75,881 36	»	
1,935 47	»	1,935 47	564 53	»	
2,183 10	»	2,183 10	»	1,683 10	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
537,520 »	»	537,520 »	»	520 »	
543,886 97	»	543,886 97	»	43,886 97	
27,970 »	25,030 »	53,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	80,000 »	80,000 »	»	»	
57,821 25	192,178 75	250,000 »	»	»	
169,954 64	330,045 36	500,000 »	»	»	
96,103,429 32	2,973,914 45	99,077,343 77	4,075,812 67	4,157,192 44	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	98,995,964 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	57,000 »
Recettes accidentelles.	»
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrements des reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	40,500 »
Avances faites par le Ministère des Finances.	
2 p. °/o sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	1,000 »
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	12,000 »
Recouvrem[t] sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	140,000 »
Frais de perception faite pour le compte des tiers	30,000 »
Avances faites par le Ministère de la Justice.	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	135,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, etc.	16,000 »
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,320,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour la construction d'écuries destinées à la cavalerie	25,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor pour l'habillement des équipages de la Marine . . .	50,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Banque de Belgique, intérêts exigibles en 1841	200,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	30,000 »
	101,464,464 »

pour l'exercice 1841, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1841.

VERSEMENTS faits EN 1841.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
96,103,429 32	2,073,914 45	99,077,343 77	4,075,812 67	4,157,192 44	
66 14	33 86	100 »	900 »	»	
33,790 41	23,709 59	57,500 »	»	»	
1,047 26	»	1,047 26	»	1,047 26	
61,700 49	»	61,700 49	»	21,700 49	
124 72	»	124 72	875 28	»	
8,992 30	»	8,992 30	5,007 70	»	
135,071 49	»	135,071 49	4,928 51	»	
4,581 84	»	4,581 84	25,418 16	»	
141,120 11	»	141,120 11	»	6,120 11	
7,617 85	»	7,617 85	8,582 15	»	
504 06	»	504 06	495 94	»	
431,946 08	888,053 92	1,320,000 »	»	»	
311,179 73	»	311,179 73	»	111,179 73	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
»	50,000 »	50,000 »	»	»	
244,647 34	»	244,647 34	»	94,647 34	
3,850 71	56,149 29	60,000 »	»	»	
210,046 38	»	210,046 38	»	10,046 38	
22,200 »	7,800 »	30,000 »	»	»	
97,721,916 23	4,024,661 11	101,746,577 34	4,119,820 41	4,401,933 75	
			282,113 34		

457

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1841.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.		I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. fr.	611,894 17				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839	9,970,116 41	»	1	10,582,010 58	10,052,910 05
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	4,387,315 18
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.		»	3	122,000 »	43,873 14
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.		»	5	4,500 »	359 75
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838.	1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. .		»	7	32,000 »	20,622 91
A REPORTER.				20,322,542 58	18,039,113 03

de la Dette publique. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1r janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
529,100 53	9,746,962 96	305,947 09	
1,660,684 82	4,587,515 18	»	
78,126 86	43,873 14	»	
»	1,500,000 »	»	
4,140 25	359 75	»	
»	2,034,032 »	»	
11,377 09	20,622 91	»	
2,283,429 55	17,733,165 94	305,947 09	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	20,322,542 58	18,039,115 03
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts approximatifs d'une partie de l'emprunt de 82,000,000 de francs, autorisé par la loi du 26 juin 1840. . . . . 2,750,000 »	»	8	3,300,000 »	»
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 550,000 »				
Frais relatifs au payement et à l'amortissement de cet emprunt.	»	9	35,000 »	784 34
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers. 74,074 07	»	10	88,888 88	88,888 88
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 14,814 81				
Frais relatifs au même emprunt	»	11	200 »	41 73
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	12	800,000 »	111,183 65
— de la dette viagère	»	13	6,000 »	5,165 34
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	14	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	15	230,705 89	223,521 33
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	16	661,375 66	661,375 66
Payement du complément des intérêts et de l'amortissement pour les échéances de l'année 1841 de l'emprunt de 86,940,000 francs de capital nominal, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264 (*a*.	»	17	1,916,400 »	»
Payement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la dette publique, sans distinction des époques d'exigibilité (*b*.	»	18	8,810,363 06	4,720,507 94
A REPORTER.	. . .	. . .	36,196,476 07	23,875,379 90

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
2,283,429 55	17,733,165 94	305,947 09	
3,300,000 »	»	»	
34,215 66	784 54	»	
»	71,746 03	17,142 85	
158 27	»	41 73	
688,816 35	110,838 »	345 65	
836 66	»	5,163 54	
»	25,000 »	»	
7,384 56	223,321 33	»	
»	661,375 66	»	
1,916,400 »	»	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 décembre 1841, nº 1081.
4,089,855 12	4,720,507 94	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 décembre 1841, nº 1166.
12,321,096 17	23,546,739 24	328,640 66	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	36,196,476 07	23,875,379 90
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 515,000 »				
— civiles . . . . . 540,000 »				
— civiques . . . . . 210,000 »	»	1	3,198,000 »	2,130,124 40
— militaires . . . . . 1,880,000 »				
— de l'ordre Léopold. . . . . 23,000 »				
Arriéré de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés. 30,000 »				
Traitements d'attente. . . . . 47,026 »				
— ou pensions supplémentaires 48,510 03	»	2	102,875 71	92,522 60
Secours annuels 7,339 68				
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	150,000 »
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	484,000 »	363,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande. . . .	»	5	9,259 25	8,253 88
Fonds de dépôts.	III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande . . . . . 157,000 »				
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices clôturés . . 3,000 »	»	1	140,000 »	67,278 71
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	2	164,000 »	77,810 02
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	3	50,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	4	20,000 »	4,649 41
Totaux.	. . .	. . .	40,564,611 03	26,768,818 92

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
12,521,096 17	23,546,739 24	328,640 66	
1,067,875 60	1,328,612 13	801,512 27	
10,555 11	34,803 57	57,519 03	
50,000 »	150,000 »	»	
121,000 »	563,000 »	»	
1,005 37	4,775 08	3,478 80	
72,721 29	35,309 45	31,969 26	
86,189 98	34,785 06	43,024 96	
50,000 »	»	»	
15,350 59	3,102 54	1,546 87	
13,795,792 11	25,501,127 07	1,267,691 85	

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile (Mémoire)	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	18,000 »
Chambre des Représentants	III.	Id.	397,350 »	304,249 38
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	64,150 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	8,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,295,958 95	3,189,108 33

service des dotations. Exercice **1841.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	2,751,322 75	»	
4,000 »	18,000 »	»	
93,100 62	200,508 98	94,740 40	
»	59,770 94	5,615 26	
850 »	59,356 66	4,793 34	
8,900 »	8,000 »	»	
106,850 62	3,085,959 33	103,149 »	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	156,916 76
Matériel.	»	3	20,000 »	16,134 55
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	»
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	1,945 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	235,800 »	232,300 »
— (*Matériel*)	»	2	4,000 »	4,000 »
Cour d'appel (*Personnel*) (*a*.	»	3	542,720 »	540,095 »
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	16,330 »
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	844,000 »	842,975 51
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	278,046 62
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,820 »	62,820 »
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,253 »	40,336 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	Unique.	585,000 »	217,601 »
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer des locaux.	»	Id.	200,000 »	52,464 07
A REPORTER.	. . .	. . .	3,031,213 »	2,468,164 49

du Ministère de la Justice. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
2,085 24	143,834 46	13,082 30	
3,865 47	16,065 78	08 75	
3,500 »	»	»	
4,055 »	1,865 »	80 »	
1,500 »	173,850 »	58,450 »	
»	3,000 »	1,000 »	
2,625 »	406,623 33	133,471 67	*a*) Ce crédit a été majoré de 2,500 francs par la loi du 30 décembre 1841, n° 1174.
1,470 »	14,070 »	1,860 »	
1,024 49	631,157 19	211,818 52	
4,073 38	181,243 31	96,803 31	
»	47,115 »	15,705 »	
»	5,000 »	»	
3,917 »	33,110 50	7,225 50	
367,399 »	187,534 57	30,066 43	
167,535 93	30,785 49	1,678 58	
563,048 51	1,896,854 63	571,309 86	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,031,213 »	2,468,164 40
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,400 »	23,399 75
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	57,486 41
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,456 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	4,437 82
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,500 »	2,500 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	4,006,047 »	3,258,596 58
— protestant	»	2	55,500 »	45,173 91
— israélite	»	3	11,000 »	5,400 »
Secours.	»	4	100,000 »	93,846 22
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	10,555 77
À REPORTER.	. . .	. . .	7,335,460 »	5,980,016 95

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
565,048 51	1,896,854 63	571,509 86	
» 25	23,399 75	»	
12,513 59	50,777 50	709 11	
344 »	2,456 »	»	
5,562 18	4,457 82	»	
»	8,000 »	»	
»	2,500 »	»	
747,450 42	2,064,610 42	1,193,986 16	
10,526 09	58,988 36	6,185 55	
5,600 »	5,400 »	»	
6,153 78	74,266 58	19,579 84	
4,444 23	8,372 65	2,183 12	
1,355,443 05	4,186,063 31	1,793,953 64	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,355,460 »	5,080,016 95
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	61,105 61
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles. . . .	»	3	48,047 »	48,046 60
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	270 28
Prisons. — Service domestique.	X.			
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus.	»	1	1,200,000 »	952,075 58
Traitements des employés attachés au service domestique.	»	2	250,000 »	226,602 58
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	3,000 »	200 »
Frais d'impression et de bureau	»	4	12,000 »	7,863 51
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	450,000 »	91,619 16
A REPORTER.	. . .	. . .	9,578,507 »	7,368,400 27

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
1,335,443 05	4,186,065 31	1,795,955 04	
63,894 59	45,810 14	17,295 47	
» 40	48,046 60	»	
174,729 72	210 28	60 »	
247,324 42	181,050 »	771,625 58	
3,597 42	185,922 40	42,680 18	
2,800 »	200 »	»	
4,136 49	6,816 73	1,046 78	
358,380 84	79,195 22	12,423 94	
2,210,106 73	4,729,314 68	2,639,085 59	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,578,507 »	7,368,400 27
Prisons (suite). — **Service des fabriques.**	X (suite).			
Traitement et tantième aux employés sur les produits des ateliers. . . .	»	6	75,500 »	58,483 06
Frais d'impression et de bureau	»	7	12,000 »	6,367 83
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	8	1,140,000 »	601,479 04
Gratification aux détenus	»	9	180,000 »	141,000 »
Frais de police.	XI.			
Service des passeports	»	1	8,000 »	8,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	60,000 »
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	5,000 »	3,923 49
Solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	4,000 »	917 05
TOTAUX.	. . .	. . .	11,063,007 »	8,248,570 74

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
2,210,106 75	4,729,514 68	2,639,085 59	
17,016 94	49,087 37	8,495 69	
5,632 17	5,908 72	459 11	
538,520 96	169,673 45	451,805 59	
39,000 »	141,000 »	»	
»	8,000 »	»	
»	45,000 »	15,000 »	
1,076 51	3,923 49	»	
3,082 95	853 17	63 88	
2,814,436 26	5,153,660 88	3,094,909 86	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
Frais de représentation (*pour mémoire*)	»	2	»	»
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	51,449 99
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	2,000 »	»
Matériel	»	5	52,000 »	31,870 85
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents diplomatiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	40,000 »
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	27,361 10
France	»	3	60,000 »	60,000 »
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	75,991 58
Pays-Bas	»	5	50,000 »	46,333 33
Italie	»	6	40,000 »	36,903 71
Prusse	»	7	50,000 »	49,479 17
Turquie	»	8	40,000 »	36,000 »
Bavière	»	9	15,000 »	»
Brésil	»	10	21,000 »	21,000 »
Danemarck	»	11	15,000 »	15,000 »
Espagne	»	12	15,000 »	15,000 »
États-Unis	»	13	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	14	15,000 »	13,333 36
Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	15	15,000 »	13,673 61
Portugal	»	16	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	17	15,000 »	11,555 56
Suède	»	18	15,000 »	13,333 34
A REPORTER			685,500 »	627,785 38

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
»	»	»	
2,550 01	51,449 99	»	
2,000 »	»	»	
129 17	51,870 83	»	
»	10,000 »	»	
»	40,000 »	»	
12,638 00	26,874 99	486 11	
»	60,000 »	»	
4,008 62	71,567 »	4,424 38	
3,666 67	46,333 33	»	
3,096 29	56,859 26	44 45	
320 83	49,479 17	»	
4,000 »	36,000 »	»	
15,000 »	»	»	
»	21,000 »	»	
»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	
2,000 »	23,500 »	»	
1,666 64	13,333 36	»	
1,326 39	13,673 61	»	
»	15,000 »	»	
3,444 44	11,555 56	»	
1,666 66	13,333 34	»	
57,714 62	622,830 44	4,954 94	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	685,500 »	627,785 38
Traitement des agents consulaires	III.	Unique.	110,000 »	110,000 »
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés.	IV.	Id.	10,000 »	1,333 32
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	69,019 59
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	41,035 67
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	50,000 »	43,227 10
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	75,000 »	74,981 36
TOTAUX.	. . .	. . .	1,075,500 »	967,382 42

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
57,714 62	622,850 44	4,954 94	
»	103,000 »	7,000 »	
8,666 68	1,333 32	»	
980 41	66,753 85	2,265 74	
33,964 33	40,770 94	264 73	
6,772 90	42,771 55	455 55	
18 64	74,981 36	»	
108,117 58	952,441 46	14,940 96	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88
Matériel	»	2	3,500 »	2,994 19
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	330,524 »	122,932 37
Matériel	»	2	295,877 »	200,581 57
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	4,606 07
Pilotage.	IV.			
Personnel (traitement fixe)	»	1	131,540 »	41,718 89
— (— variable)	»	2	78,500 »	30,484 77
Matériel	»	3	56,400 »	26,493 84
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre	V.	Unique.	48,758 »	18,194 56
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id.	16,500 »	336 98
Constructions (mémoire)	VII.	Id.	»	»
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VIII.	Id.	4,000 »	2,034 67
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour dépenses à faire pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, le service de pilotage et de sauvetage, etc., à charge d'en rendre compte	»	»	»	254,895 64
TOTAUX			960,849 »	726,073 43

du Ministère de la Marine. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
50 12	5,999 88	»	
505 81	2,960 06	54 13	
207,591 63	122,952 37	»	
84,495 43	195,260 63	14,120 94	
6,593 93	4,584 07	22 »	
89,821 11	41,718 89	»	
42,015 25	35,960 13	524 64	
9,906 16	18,517 58	7,976 26	
30,563 44	17,638 56	556 »	
16,163 02	336 98	»	
»	»	»	
1,065 33	2,522 17	412 50	
488,771 21			
254,895 64	»	254,895 64	
233,875 57	448,431 32	278,542 11	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	116,850 »	112,501 78
Loyer de l'hôtel du Ministre	»	3	9,000 »	9,000 »
Ameublement de l'hôtel du Ministre	»	4	60,000 »	52,283 93
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	5	24,000 »	23,309 09
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	6	6,000 »	5,795 53
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées.	II.			
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,600,000 »	1,462,444 50
Plantations	»	2	50,000 »	37,857 60
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing, et de la Sambre				
Solde de la créance de l'entrepreneur Delbrouck, du chef des travaux autorisés en 1839, pour rétablir la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	3	401,904 03	321,412 68
Canal de Bruxelles à Charleroy, repris par l'État en vertu de la loi du 1er juin 1839	»	4	135,036 »	41,678 92
Service de l'Escaut	»	5	184,740 »	82,565 53
— de la Lys.	»	6	139,295 »	37,764 81
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	229,880 »	9,829 65
A REPORTER.	. . .	. . .	3,977,705 03	2,217,444 02

Ministère des Travaux publics. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
4,348 22	111,083 69	818 09	
»	9,000 »	»	
7,716 07	52,283 93	»	
690 91	23,153 50	155 59	
204 47	5,461 33	334 20	
1,137,555 50	969,562 93	492,881 57	
12,142 40	37,857 60	»	
80,491 35	228,240 10	93,172 58	
93,357 08	30,879 05	10,799 87	
102,174 47	50,590 19	32,175 34	
101,530 19	33,877 81	3,887 »	
220,050 35	6,741 62	3,088 03	
1,760,261 01	1,580,131 75	637,312 27	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,977,705 03	2,217,444 02
Canaux, rivières, polders, etc. (suite).	II (suite).			
Service de la Meuse dans le Limbourg	»	8	60,000 »	38,666 »
— de la Dendre, repris par l'État en vertu de la loi du 18 février 1841.	»	9	17,431 »	15,835 92
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer.	»	10	5,900 »	1,332 64
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'étude.	»	11	100,000 »	15,330 37
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la valée de la Senne . . .	»	12	40,000 »	17,553 78
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage.	»	13	30,685 87	4,906 41
Service des polders	»	14	36,055 48	31,216 38
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	15	214,632 08	139,577 71
Phares et fanaux	»	16	2,000 »	268 81
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État . . .	»	17	30,000 »	4,764 99
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	18	43,000 »	10,700 »
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement.	»	19	451,000 »	442,393 17
Chemin de fer. — Postes.	III.			
Entretien du rayl-way, des stations et de leurs dépendances.	»	1	750,000 »	330,510 56
Dépenses de locomotion.	»	2	2,200,000 »	1,617,138 56
— de perception	»	3	690,000 »	435,201 13
Traitement des employés des postes	»	4	355,210 »	341,932 79
Frais de tournée des directeurs, frais de régie des directeurs et percepteurs, indemnité de logement, imprimés, registres et timbres	»	5	82,790 »	77,728 18
À REPORTER.	. . .	. . .	9,086,400 46	5,738,501 42

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	**RESTE** à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
1,760,261 01	1,580,131 75	657,312 27	
21,354 »	37,716 »	950 »	
3,595 08	11,718 17	2,117 75	
4,567 36	995 40	337 24	
84,669 65	13,875 37	1,455 »	
22,446 22	17,553 78	»	
25,779 46	»	4,906 41	
4,839 10	23,153 88	8,082 50	
75,054 57	131,462 39	8,115 32	
1,731 19	268 81	»	
25,235 01	4,325 20	441 79	
32,300 »	10,700 »	»	
8,606 85	347,306 57	95,086 80	
419,489 44	318,127 15	12,383 41	
582,861 44	1,353,694 71	63,443 85	
256,798 87	428,925 56	4,275 57	
13,277 21	256,067 30	85,865 49	
5,061 82	57,728 18	20,000 »	
3,547,908 04	4,793,728 02	944,773 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,086,409 46	5,738,501 42
Chemins de fer. — Postes (suite).	III (suite).			
Transport des dépêches	»	6	300,546 »	286,068 87
Service rural	»	7	300,000 »	262,058 08
Papiers pour l'administration centrale des postes et le service des provinces.	»	8	7,000 »	6,985 55
Mines.	IV.			
Conseil des mines.	»	1	45,600 »	43,854 67
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou admissions dans le corps	»	2	143,500 »	133,528 82
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines	»	3	45,000 »	43,170 »
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences. . .	»	4	10,000 »	6,607 20
Instruction publique.	V.			
Universités de l'État	»	1	606,800 »	551,274 80
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	2	79,100 »	76,770 21
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	7,300 »
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel, école de Gand	»	4	138,000 »	132,452 »
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges. . . .	»	5	5,000 »	5,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	10,774,255 46	7,293,659 62

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
3,347,908 04	4,793,728 02	944,773 40	
14,477 15	220,479 31	65,589 56	
37,961 92	163,298 13	98,739 95	
16 45	6,983 55	»	
1,745 33	43,675 10	179 57	
9,971 18	102,809 32	50,719 50	
1,850 »	42,350 »	820 »	
5,302 80	6,548 45	148 75	
55,525 20	424,535 55	126,739 25	
2,529 79	76,162 71	607 50	
»	7,300 »	»	
5,548 »	131,702 »	750 »	
»	5,000 »	»	
3,480,615 84	6,024,572 14	1,269,067 48	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	10,774,255 46	7,203,659 62
Instruction publique (suite).	V (suite).			
Enseignement primaire	»	6	510,000 »	240,818 65
Lettres et sciences.	»	7	169,000 »	132,849 29
Beaux-arts	»	8	179,029 »	167,619 65
Monument de la place des Martyrs	»	9	25,000 »	25,000 »
Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments	»	10	30,000 »	6,000 »
Secours.	VI.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension	»	Unique.	5,000 »	3,850 »
Dépenses imprévues.	VII.	Id.	30,000 »	24,455 49
Dépenses de 1840 et années antérieures (*a*.				
Fournitures de bureau, impressions, achat de meubles.	»	1°	12,782 11	12,728 61
Papiers pour l'administration centrale des postes, etc.	»	2°	2,500 »	2,278 »
Routes	»	3°	148 15	148 15
Polders	»	4°	84,036 77	81,511 77
Personnel des ponts et chaussées	»	5°	51,417 04	30,840 40
— des postes.	»	6°	14,156 03	14,156 03
Matériel des postes	»	7°	8,645 25	8,645 55
Transport des dépêches (*Postes*)	»	8°	3,500 »	2,478 71
Remboursement aux offices étrangers (*Postes*).	»	9°	1,834 32	1,834 32
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer et au canal de Charleroy, à charge d'en rendre compte. . .	»	»	*	1,515,008 86
TOTAUX.	. . .	. . .	11,681,304 73	9,563,861 10

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
3,480,615 84	6,024,572 14	1,269,067 48	
69,181 35	169,274 65	71,544 »	
36,150 71	128,172 30	4,676 99	
11,409 35	166,124 65	1,495 »	
»	25,000 »	»	
24,000 »	»	6,000 »	
1,150 »	3,750 »	100 »	
3,544 51	20,938 40	3,517 09	
53 50	12,728 61	»	*a*) Par la loi du 24 mars 1841, n° 96, il a été ouvert un crédit supplémentaire de fr. 159,020 27 c^{s}, réparti de la manière indiquée ci-contre.
922 »	2,278 »	»	
»	148 15	»	
2,525 »	81,511 77	»	
577 24	50,840 40	»	
»	14,156 05	»	
1 70	8,643 55	»	
1,021 29	2,478 71	»	
»	1,854 32	»	
3,632,452 40			
1,515,008 86	»	1,515,008 86	
2,117,443 63	6,692,451 68	2,871,409 42	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	105,450 »	104,907 74
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	»	3	20,000 »	19,572 67
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	2,000 »	1,535 50
Pensions, secours et statistique générale.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	97 91
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	3,018 64
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse . .	»	3	5,000 »	4,835 »
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale, y compris 3,000 francs de dépenses extraordinaires	»	4	10,000 »	5,530 05
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	117,477 »	108,354 91
— de Brabant.	»	2	124,275 »	120,266 38
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	123,497 11
— — orientale	»	4	131,948 »	129,382 86
— de Hainaut.	»	5	140,958 »	132,672 25
A REPORTER.	. . .	. . .	824,415 80	769,421 02

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
5,250 »	15,750 »	»	
542 26	87,589 08	17,318 66	
427 33	19,446 72	125 95	
464 50	1,475 50	60 »	
7,902 09	97 91	»	
4,552 16	3,018 64	»	
165 »	4,485 »	550 »	
4,469 95	5,550 05	»	
9,122 09	90,175 49	18,179 42	
4,008 62	98,322 48	21,943 90	
7,259 89	101,969 54	21,527 57	
2,565 14	98,765 11	30,617 75	
8,265 75	115,220 12	17,452 13	
54,994 78	641,845 64	127,575 58	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	824,415 80	769,421 02
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite).			
Province de Liége	»	6	125,330 »	114,516 26
— de Limbourg	»	7	102,345 40	100,562 64
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	97,385 93
— de Namur	»	9	102,568 »	92,889 02
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement	»	10	18,500 »	727 50
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers, vacations, etc.	»	11	58,340 »	42,246 30
Subsides.	IV.			
Subsides aux communes, à titre d'encouragements pour l'amélioration des chemins vicinaux	»	Unique.	100,000 »	733 75
Service de santé.	V.			
Service de santé	»	1	45,000 »	28,042 05
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aveugles . .	»	2	20,000 »	8,700 »
Archives du royaume.	VI.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	19,434 72
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	1,742 90
Frais de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	178 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	15,000 »	6,595 94
A reporter.	. . .	. . .	1,550,140 20	1,282,976 12

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
54,994 78	641,845 64	127,575 38	
10,815 74	94,067 06	20,449 20	
1,782 76	82,628 91	17,955 75	
15,305 07	80,423 54	16,962 59	
9,678 98	55,750 17	37,158 85	
17,772 50	727 50	»	
16,095 61	17,691 68	24,554 71	
99,266 25	647 50	86 25	
16,957 95	26,958 05	1,104 »	
11,300 »	4,000 »	4,700 »	
1,915 28	19,454 72	»	
857 10	1,454 94	307 96	
3,822 »	178 »	»	
8,604 06	4,643 44	1,752 50	
267,164 08	1,030,390 95	252,585 17	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,550,140 20	1,282,976 12
Archives du royaume (suite).	VI (suite).			
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	2,400 »
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	6	3,500 »	3,499 98
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,250 56
Jeux de Spa.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	»
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Agriculture.	IX.			
Agriculture (*a*.	»	Unique.	367,500 »	524,664 02
Milice.	X.			
Frais d'impression des listes alphabétiques (modèle *G* et *I*) pour l'inscription des miliciens (art. 50 de la loi du 8 janvier 1817)	»	Id.	1,600 »	1,596 50
Garde civique.	XI.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique.	»	Id.	20,000 »	9,850 97
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	10,000 »	2,786 »
A REPORTER.	. . .	. . .	2,207,360 20	1,877,023 95

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
207,104 08	1,030,390 05	252,585 17	
»	2,400 »	»	
» 02	3,208 52	291 66	
749 64	25,250 36	4,000 »	
2,220 »	»	»	
»	20,000 »	»	
42,855 98	454,856 12	69,807 90	*a*) Par la loi du 11 avril 1841, nº 138, ce crédit a été majoré de 12,000 francs.
3 50	1,596 50	»	
10,149 03	9,549 28	301 69	
7,214 »	2,696 »	90 »	
330,336 25	1,549,947 55	327,076 42	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,207,560 20	1,877,023 95
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.			
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	Unique.	60,000 »	54,500 »
Encouragements divers pour le soutien et le développement de l'industrie et du commerce.	XIV.			
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1 *a*	220,000 »	154,901 44
Frais présumés de l'exposition de 1841, d'après la dépense faite en 1835. .	»	1 *b*	100,000 »	92,855 61
Établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Belgique et les États-Unis	»	2	400,000 »	75,124 80
Primes pour construction de navires	»	3	65,000 »	»
Pêche nationale	»	4	80,000 »	8,534 84
Musée des arts et de l'industrie nationale	»	5	40,000 »	25,053 02
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*Personnel et matériel*).	»	6	24,000 »	16,114 95
Dépenses imprévues.	XV.			
Crédit pour les dépenses imprévues	»	Unique.	20,000 »	16,811 50
TOTAUX.	. . .	. . .	3,216,560 20	2,320,020 09

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
330,336 25	1,549,947 53	327,076 42	
5,500 »	39,600 »	14,900 »	
65,098 56	139,408 34	15,493 10	
7,144 39	90,052 73	2,802 88	
324,875 20	50,450 »	24,674 80	
65,000 »	»	»	
71,465 16	4,734 84	3,800 »	
14,946 98	23,968 86	1,084 16	
7,885 07	15,600 93	514 »	
5,188 50	16,557 50	274 »	
895,440 11	1,930,500 73	390,619 36	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	165,000 »
Matériel du Ministère	»	»	3	»	36,996 85
— du dépôt de la guerre	»	»	4	»	9,418 52
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	»	5	»	5,559 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	»	261,793 69
Indemnités aux généraux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	»	»
État-major des places	»	»	3	»	90,889 97
Intendance militaire	»	»	4	»	45,984 59
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	»	105,760 27
— — du génie	»	»	6	»	108,714 58
Soldes des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	4,244,428 82
Cavalerie	»	»	2	»	1,443,046 59
Artillerie	»	»	3	»	944,758 37
Génie	»	»	4	»	143,789 62
Gendarmerie	»	»	5	»	682,310 »
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain	»	»	1	»	693,546 77
— de fourrages	»	»	2	»	2,681,961 32
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	»	1,402,191 46
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	4	»	55,258 51
À REPORTER.				»	13,140,168 93

du Ministère de la Guerre. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
»	165,000 »	»	
»	56,841 62	155 23	
»	9,114 52	304 »	
»	5,339 »	»	
»	214,104 12	47,689 57	
»	»	»	
»	73,364 79	17,525 18	
»	56,731 12	9,253 47	
»	83,892 05	19,868 22	
»	85,949 75	22,764 85	
»	3,526,952 23	717,476 59	
»	1,201,790 49	241,256 10	
»	763,189 10	181,549 27	
»	120,020 87	23,768 75	
»	556,710 »	125,600 »	
»	593,006 12	100,540 65	
»	2,598,635 09	83,526 23	
»	1,208,398 55	193,792 91	
»	35,953 08	19,305 43	
»	11,335,992 50	1,804,176 43	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. .	. .	. .	»	13,140,168 95
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	5 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	5	»	23,696 71
— de casernement des chevaux	»	»	6	»	30,318 38
— — des hommes	»	»	7	»	396,455 45
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	8	»	26,767 58
Transports généraux et autres.	»	»	9	»	35,985 22
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	»	290 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	»	41,567 88
Vivres au camp, logement et nourriture en route	»	»	12	»	277,920 08
Remonte.	»	»	13	»	151,885 87
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	14	»	154,005 93
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	»	8,291 67
Pharmacie centrale	»	»	2	»	67,061 57
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	»	102,664 98
— — (*Matériel*)	»	»	4	»	65,169 75
École militaire.	IV.				
École militaire.	»	»	Uniq.	»	75,541 65
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	613,628 93
— du génie.	»	»	2	»	885,933 04
Traitements divers.	VI.				
Traitements temporaires de non-activité, de réforme, etc.	»	»	1	»	143,179 20
— des aumôniers.	»	»	2	»	8,925 »
— d'employés temporaires	»	»	3	»	2,305 18
A reporter.	. .	. .	. .	»	16,207,559 »

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	11,335,992 50	1,804,176 43	
»	22,419 35	1,277 36	
»	18,124 40	12,193 98	
»	377,778 47	18,656 98	
»	20,825 30	5,942 28	
»	33,399 31	2,583 91	
»	90 »	200 »	
»	37,482 57	3,885 31	
»	250,312 55	27,607 53	
»	119,255 89	12,629 98	
»	95,194 06	38,809 87	
»	6,633 39	1,658 28	
»	64,881 18	2,180 39	
»	81,555 75	21,111 25	
»	60,083 04	5,086 71	
»	61,986 21	11,555 44	
»	585,060 20	30,568 75	
»	847,144 72	56,788 32	
»	121,518 54	21,660 86	
»	8,050 »	875 »	
»	1,817 69	487 49	
»	14,147,602 90	2,059,956 10	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.		. . .	. . .	»	16,207,539 »
Traitements divers (suite).		VI (suite).			
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo		»	4	»	5,821 80
Dépenses imprévues.		VII.	Unique.	»	27,591 35
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses à faire, au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées	21,055,000 »				
Liquidé définitivement	10,502,482 76				
RESTE à justifier.	11,652,517 24	»	»	»	11,652,517 24
TOTAUX.		. . .	. . .	20,750,000 »	27,893,469 39

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	14,147,602 90	2,059,936 10	
»	5,684 10	137 70	
»	26,465 65	1,127 70	
»	»	11,652,517 24	
1,856,550 61	14,179,750 65	13,713,718 74	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre de l'exercice 1841, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget,

SAVOIR :

Par la loi du 26 décembre 1840, n° 1064.	fr.	5,000,000 »
» 25 février 1841, n° 45.		20,000,000 »
» 5 décembre » n° 1077.		4,750,000 »
TOTAL.	fr.	29,750,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés.	»	2	428,200 »	420,622 20
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires	»	3	10,000 »	7,261 30
Matériel.	»	4	35,000 »	32,470 90
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	2,188 50
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	30,000 »	»
Achat de matière et frais de fabrication de pièces de 5 et de 2 centimes, jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 500,000 francs.	»	7	550,000 »	114,711 25
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	8	117,000 »	91,442 92
Frais de publication et de rédaction de documents statistiques.	»	9	5,000 »	1,675 »
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État.	»	2	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie et des poids et mesures.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	844,800 »	249,163 60
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,630,000 »	286 27
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,631,900 »	1,445,709 95
Renforcement du personnel de la douane	»	4	70,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	8,466,650 »	2,471,081 87

du Ministère des Finances. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
7,577 80	355,519 07	65,303 13	
2,738 70	7,122 50	138 80	
2,529 10	31,970 76	500 14	
5,011 50	2,188 50	»	
30,000 »	»	»	
215,288 75	112,602 10	2,109 15	
25,557 08	91,442 92	»	
3,325 »	1,075 »	»	
»	82,175 »	4,375 »	
220,000 »	»	»	
595,636 40	117,411 43	131,752 17	
1,629,715 75	286 27	»	
3,188,190 07	588,553 97	855,155 96	
70,000 »	»	»	
5,995,568 13	1,411,747 52	1,059,334 35	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,466,650 »	2,471,081 87
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement des employés de la garantie	»	5	43,860 »	14,590 »
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures.	»	6	58,100 »	23,016 68
— des avocats de l'administration.	»	7	35,670 »	32,850 »
Frais de bureau et de tournée.	»	8	186,650 »	172,289 04
Indemnités.	»	9	334,800 »	105,374 37
Matériel.	»	10	140,000 »	57,035 98
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	11	200,000 »	94,585 81
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de la conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	25,000 »	20,585 84
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	13	31,000 »	»
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	348,090 »	233,984 15
— — du timbre	»	2	49,020 »	32,866 61
— — du domaine	»	3	49,710 »	27,398 64
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	139,133 22
Remises des receveurs.	»	5	852,910 »	778 48
— des greffiers	»	6	41,000 »	25,565 92
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	21,053 22
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	49,760 58
Dépenses des domaines	»	10	60,300 »	15,690 74
Employés en disponibilité.	V.	Unique.	3,675 »	2,162 94
Secours.	VI.			
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	Id.	5,000 »	2,440 »
Dépenses accidentelles et imprévues.	VII.	Id.	18,000 »	6,175 12
TOTAUX.	. . .	. . .	11,278,335 »	3,568,217 01

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
5,995,568 13	1,411,747 52	1,059,334 35	
29,270 »	6,533 34	8,056 66	
35,083 32	14,008 34	9,008 34	
2,820 »	24,572 50	8,477 50	
14,360 96	139,576 70	52,712 34	
229,425 63	65,525 54	40,050 83	
82,964 02	50,950 20	6,085 78	
105,414 19	84,804 08	9,781 73	
4,414 16	16,679 46	3,906 58	
31,000 »	»	»	
114,105 85	173,230 76	60,744 39	
17,053 39	24,653 25	8,215 58	
22,311 36	19,968 85	7,429 79	
85,866 78	102,140 05	36,993 17	
852,151 52	47 51	730 97	
15,656 08	16,922 22	8,441 70	
»	19,550 »	450 »	
6,946 78	20,820 07	233 15	
5,239 62	41,333 79	8,426 59	
44,609 26	7,773 69	7,917 05	
1,512 06	1,043 89	219 05	
2,560 »	2,440 »	»	
11,824 88	5,775 12	400 »	
7,710,117 99	2,250,603 86	1,317,613 15	

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	32,712 14
— sur l'impôt personnel	»	2	350,000 »	11 71
— sur les patentes	»	3	75,000 »	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	35,000 »	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	18,700 »	68 14
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	21,152 39
Restitutions d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursement d'amendes et payement d'intérêts, frais d'adjudications et charges des successions vacantes ou en déshérence	»	2	200,000 »	52,186 94
Remboursements des postes aux offices étrangers.	»	3	100,000 »	23,427 47
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	4	37,500 »	18,267 75
Attributions d'amendes forestières.	»	5	12,000 »	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	650,000 »	83,229 76
TOTAUX.	. . .	. . .	1,806,200 »	231,056 28

Remboursements et Non-valeurs. Exercice 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
267,287 86	11,304 »	21,408 14	
549,988 29	»	11 71	
75,000 »	»	»	
35,000 »	»	»	
18,631 86	»	68 14	
8,847 61	20,398 60	755 79	
147,815 06	52,104 50	82 44	
76,572 55	23,427 47	»	
19,232 27	5,160 67	15,107 06	
12,000 »	»	»	
566,770 24	21,378 29	61,851 47	
1,375,145 72	131,773 53	99,282 75	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	40,564,611 03	26,768,818 02
Dotations	3,295,958 95	3,189,108 33
Ministère de la Justice	11,063,007 »	8,248,570 74
— des Affaires Étrangères	1,075,500 »	967,382 42
— de la Marine	960,849 »	726,973 43
— des Travaux publics	11,681,304 73	9,563,861 10
— de l'Intérieur	3,216,560 20	2,320,920 09
— de la Guerre	29,750,000 »	27,893,469 39
— des Finances	11,278,535 »	3,568,217 01
Remboursements et non-valeurs	1,806,200 »	231,056 28
TOTAUX	114,692,125 91	83,478,377 71

— EXERCICE 1841.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1842, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	*OBSERVATIONS.*
13,795,792 11	25,501,127 07	1,267,691 85	
106,850 62	3,085,959 53	105,149 »	
2,814,436 26	5,153,660 88	3,094,909 86	
108,117 58	952,441 46	14,040 96	
233,875 57	448,451 32	278,542 11	
2,117,443 63	6,692,451 68	2,871,409 42	
895,440 11	1,930,300 73	390,619 36	
1,856,550 61	14,179,750 65	13,713,718 74	
7,710,117 99	2,250,603 86	1,317,615 15	
1,575,143 72	151,773 53	99,282 75	
31,213,748 20	60,326,500 51	23,151,877 20	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1841.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1841, au 31 décembre de la même année, est de fr.	37,395,415 72

511

COMPTE DES BUDGETS

POUR L'ANNÉE 1841.

NOTE

SUR LE COMPTE DES BUDGETS

DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

Le compte des Budgets fait connaître la situation financière de l'État sur les exercices dont le règlement définitif n'a pas encore été voté par les Chambres; il compare les évaluations des produits avec les droits recouvrés sur les contribuables, et les crédits accordés aux Ministres avec les services faits et avec les payements effectués.

Ce compte rapproche ainsi les prévisions des opérations réalisées en recette et en dépense; il détermine les excédants de recouvrements et les crédits sans emploi à annuler.

Il se compose, pour l'année 1841, des documents suivants :

1° *Du compte définitif du Budget de l'exercice* 1839;
2° *Du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice* 1840;
3° *Du premier compte provisoire du Budget de l'exercice* 1841.

Le compte des Budgets trouve sa justification et le contrôle des opérations qui y sont relatées dans les autres parties du compte général des finances, où ces mêmes opérations se reproduisent avec tous les détails qu'elles comportent et selon qu'elles ont eu lieu en 1841.

Il est suivi d'un tableau analytique des Budgets publics depuis le 1er octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, jusques et y compris l'exercice 1838; il fait connaître comment ces Budgets ont été votés et sont à régler définitivement; il indique les dates des lois relatives à chacun d'eux et les insuffisances de ressources provisoirement mises à la charge de la dette flottante, et qui forment le découvert de fr. 11,827,757 76 c^{s}, existant au 1er janvier 1842 sur l'ensemble des exercices clos, antérieurs à 1839.

Le compte général des Budgets expose toutes les opérations du Trésor, toujours en rapport avec le contrôle de la Cour des Comptes.

Les crédits alloués par le vote définitif des Budgets des dépenses ont mis à la disposition des Ministres une somme de fr. 409,629,987 61 c^{s},

Savoir :

Pour l'exercice 1839 *(Budget ordinaire)* . . . fr.	104,899,097 55	
— les Travaux publics *(Budget spécial)* . . .	12,000,000 »	
— prêt à la Banque de Belgique.	4,000,000 »	
		120,899,097 55
Pour l'exercice 1840 *(Budget ordinaire)*	99,150,390 94	
— les Travaux publics *(Budget spécial)* . . .	64,961,466 31	
		164,111,857 25
Pour l'exercice 1841 *(Budget ordinaire)*	103,791,842 58	
— les Travaux publics *(Budget spécial)* . . .	»	
		103,791,842 58

Par des lois spéciales il a été accordé en outre, et successivement, des crédits supplémentaires,

Savoir :

Pour l'exercice 1839 . . . . . fr.	7,793,917 90	
— — 1840	2,132,989 »	
— — 1841	10,900,283 33	
Ensemble. . . .		20,827,190 23
Les crédits alloués aux Ministres pour pourvoir aux dépenses des exercices 1839, 1840 et 1841, s'élèvent ainsi à		409,629,987 61

Les revenus pour faire face à ces dépenses et dont la perception a été autorisée par les Chambres, ont été fixés à 394,175,564 francs,

Savoir :

Pour l'exercice 1839 *(ressources ordinaires)* . . fr.	104,095,531 »	
Produit d'une émission de bons du Trésor pour prêt à la banque de Belgique, et la continuation des travaux pour le chemin de fer et les routes.	16,000,000 »	
Pour l'exercice 1840 *(ressources ordinaires)* . . .	101,955,569 »	
Produit de l'emprunt de 86,940,000 francs, autorisé par la loi du 26 juin 1840, après déduction de 12 millions portés à l'exercice 1839, ci.	70,000,000 »	
Produit de la vente des domaines, en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et 30 juin 1840, n° 284. .	660,000 »	
Pour l'exercice 1841 *(ressources ordinaires)* . . .	101,464,464 »	
Ensemble. . . .		394,175,564 »
Ces revenus déduits des dépenses, il resterait, en conséquence, sur les exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, une insuffisance de		15,454,423 61

Savoir :

D'une part :

Sur l'exercice 1839, une insuffisance de ressources de . . . . fr.		8,597,484 45
— 1841 — —		13,227,661 91
Ensemble. . . . . fr.		21,825,146 36

Et d'autre part :

Sur l'exercice 1840 un excédant de ressources de		6,370,722 75
Somme égale.		15,454,423 61

Mais des modifications importantes ont été apportées à ce résultat, tant en recette qu'en dépense; elles sont indiquées ci-après :

Comparaison des évaluations des recettes avec les recettes constatées.

Les évaluations des ressources ordinaires et extraordinaires s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr. 394,175,564 »

Mais les revenus probables s'élèvent,

Savoir :

Pour l'exercice 1839. . . . fr.	99,788,816 92		
Ressources extraordinaires. . .	16,000,000 »		
		115,788,816 92	
Pour l'exercice 1840.	103,702,341 62		
Ressources extraordinaires. . .	70,660,000 »		
		174,362,341 62	
Pour l'exercice 1841		101,746,577 34	
			391,897,735 88
En conséquence, les évaluations excèderont les revenus de . . . fr.			2,277,828 12

Savoir :

Excédant de recette sur l'exercice 1840 . . . fr.	1,746,772 62	
— — 1841	282,113 34	
	2,028,885 96	
Insuffisance sur l'exercice 1839 de	4,306,714 08	
Somme égale . . . . fr.	2,277,828 12	

Comparaison des recettes probables avec les droits recouvrés.

Les revenus probables des exercices 1839, 1840 et 1841 s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr. 391,897,735 88

Les recouvrements opérés jusqu'au 1er janvier 1842 s'élèvent à . . . 384,024,743 77

Il reste à recouvrer au 1er janvier 1842 sur les trois exercices en cours d'exécution . . . . . fr. 7,872,992 11

Savoir :

Sur l'exercice 1840.	fr.	3,568,787 55
— — Ressources extraordinaires .		279,543 45
— 1841.		4,024,661 11
Somme égale	fr.	7,872,992 11

Comparaison des crédits avec les dépenses.

L'ensemble des crédits accordés pour les exercices 1839, 1840 et 1841, a mis à la disposition des Ministres une somme de . . . . fr. 409,629,987 61

Les dépenses liquidées et enregistrées à la Cour des Comptes, et ordonnancées par le Trésor jusqu'au 1er janvier 1842, s'élèvent à . . . 340,831,236 78

Il reste donc disponible sur les trois exercices au 1er janvier 1842. fr. 68,798,750 83

Savoir :

Sur l'exercice 1839.	fr.	4,496,506 94
— 1840.		30,608,840 93
— 1841.		33,693,402 96
Somme égale.	fr.	68,798,750 83

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés ou restant à recouvrer sur les différentes branches des revenus des exercices 1839, 1840 et 1841, s'élèvent à . . fr. 391,897,735 88

Les dépenses liquidées à la Cour des Comptes, ordonnancées par le Trésor, celles effectuées par les receveurs des impôts et celles que l'on

A REPORTER. . . . . fr. 391,897,735 88

Report. . . . . fr.		391,897,735 88
présume devoir être faites encore, s'élèvent (après déduction de francs 4,496,506 94 c[s], à annuler sur l'exercice clôturé de 1839, et de 3,000,000 de francs sur les dépenses votées pour les exercices 1840 et 1841, dont les comptes ne sont rendus que provisoirement), à		402,133,480 67
Les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841, présenteront ainsi, à l'époque de leur règlement définitif, une insuffisance de ressources de fr.		10,235,744 79
Savoir :		
L'exercice 1839 présente un excédant de dépenses de. . . . . fr.	8,407,691 59	
— 1841 un excédant de	11,445,548 57	
		19,853,240 16
Par contre :		
L'exercice 1840 présente un excédant de ressources de		9,617,495 37
Ce qui fait ressortir une insuffisance de ressources de . . . . fr.		10,235,744 79
En ajoutant à ce résultat celui que présentent les opérations relatives aux exercices clos de 1830 à 1838 inclus, offrant une insuffisance de fr.		1,592,012 97
On trouvera une insuffisance de ressources, depuis le 1[er] octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, sur tous les exercices antérieurs à 1842, de. . . . . fr.		11,827,757 76

519

ÉTAT GÉNÉRAL

DE

La situation des Budgets

EN COURS D'EXÉCUTION

DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation des Budgets des

COMPTE DES

EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
1839	104,095,531 »
Ressources extraordinaires	16,000,000 »
1840	101,955,569 »
Ressources extraordinaires	70,660,000 »
1841.	101,464,464 »
	394,175,564 »

exercices 1839, 1840 *et* 1841, *au* 1^er^ *janvier* 1842.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS AU 1er JANVIER 1842.				RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.				
95,856,746 55	2,553,920 02	1,378,144 35	99,788,816 92	»	99,788,816 92	4,306,714 08	»
16,000,000 »	»	»	16,000,000 »	»	16,000,000 »	»	»
»	96,012,769 28	4,120,784 79	100,133,554 07	3,568,787 55	103,702,341 62	»	1,746,772 62
»	33,717,368 94	36,663,087 61	70,380,456 55	279,543 45	70,660,000 »	»	»
»	»	97,721,916 25	97,721,916 25	4,024,661 11	101,746,577 34	»	282,113 34
111,856,746 55	132,284,064 24	139,883,932 98	384,024,743 77	7,872,992 11	391,897,735 88	4,306,714 08	2,028,885 96
						2,277,828 12	

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *de la situation des Budgets des*

COMPTE DES

EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS accordées PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	RESTE.	DÉPENSES ORDONNAN SUR LE VISA DE LA EN 1839.	EN 1840.
1839	104,890,097 55	7,793,917 90	»	112,693,015 45	85,190,101 15	16,910,169 60
Budget spécial (*Travaux publics*).	16,000,000 »	»	»	16,000,000 »	4,050,114 80	11,857,782 60
1840	99,150,390 94	2,132,989 »	»	101,283,379 94	»	77,390,087 29
Budget spécial (*Travaux publics*).	64,961,466 31	»	»	64,961,466 31	»	12,497,157 89
1841	103,701,842 58	10,900,283 33	»	114,692,125 91	»	»
	388,802,797 58	20,827,190 23	»	409,629,987 61	87,249,215 95	118,644,197 38
		20,827,190 23				

exercices 1839, 1840 *et* 1841, *au* 1er *janvier* 1842.

DÉPENSES.

CÉES PAR LE TRÉSOR COUR DES COMPTES,		RESTE DISPONIBLE sur LES CRÉDITS au 1er janvier 1842.	DÉPENSES RÉGULARISÉES ET ADMISES DÉFINITIVEMENT PAR LA COUR DES COMPTES,				RESTANT À payer pour des ordonnances en circulation au 1er janvier 1842.
EN 1841.	TOTAL.		EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
8,199,340 56	108,209,611 11	4,305,404 54	61,847,456 27	37,267,600 81	8,903,705 20	108,018.852 28	280,778 83
»	15,890,897 40	105,102 60	3,886,564 08	10,856,409 82	1,116,116 89	15,859,180 79	57,716 61
17,463,064 82	94,802,152 11	6,421,227 83	»	62,610,844 71	30,594,724 77	93,005,569 48	1,856,582 63
28,276,095 32	40,773,853 21	24,187,613 10	»	9,989,075 46	25,788,877 76	35,777,953 22	4,995,899 99
80,998,722 95	80,998,722 95	33,693,402 96	»	»	60,526,500 71	60,526,500 71	20,672,222 24
134,937,823 45	340,831,236 78	68,798,750 83	65,734,000 35	120,704,110 80	126,529,925 33	312,968,036 48	27,863,200 30

525

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1838.

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1838.

Le tableau analytique qui suit la présente note explicative indique, pour chacun des exercices clos de 1830 à 1838, le montant des évaluations de recettes et les recettes réalisées, les crédits votés pour les dépenses de toute nature et les dépenses effectuées, et fait connaître l'excédant de ressources ou de besoins qui est résulté de l'exécution des Budgets de ces exercices.

L'ensemble des évaluations de recettes présenté par ce tableau est de	fr.	868,141,003 52
Les recettes effectives s'élèvent à		896,484,571 81
En conséquence, excédant de recettes sur les évaluations de		28,343,568 29
La totalité des crédits votés pour les dépenses de toute nature est de.		958,313,314 91
Les dépenses effectuées montant à		898,076,584 78
En conséquence, excédant de crédits de		60,236,730 13

Il résulte de cette situation que les Budgets, tels qu'ils ont été votés :

La recette à		868,141,003 52
La dépense à		958,313,314 91
Présentent un excédant de dépense de	fr.	90,172,311 39

Tandis que ces mêmes Budgets, tels qu'on en propose le règlement définitif :

La recette s'élevant à.	fr.	896,484,571 81
Et la dépense à		898,076,584 78
N'offrent plus qu'une insuffisance de ressources de		1,592,012 97

Ce résultat final de l'exécution des Budgets, présenté par le tableau analytique, est obtenu par la comparaison du montant des soldes passifs des exercices 1830 et antérieurs, 1832, 1833 et 1837, avec le montant des soldes actifs des exercices 1831, 1834, 1835, 1836 et 1838, tels qu'ils sont établis ci-après.

Le solde passif de l'exercice 1830 et antérieurs, d'après le compte définitif qui en a été rendu (*voir* page 52 de ce compte), est de		1,376,385 »
Le même compte renseigne en ordonnances du Trésor public non acquittées et restant en circulation après la clôture de l'exercice		102,562 43
Ce qui élève le solde à		1,478,947 43
Le solde passif de l'exercice 1832, suivant le compte définitif (*voir* page 136), est de.	fr. 5,401,185 43	
Les ordonnances restées en circulation après la clôture de l'exercice montent à.	591,897 23	
Ensemble. . . .	fr. 5,993,082 66	

Ce solde de fr. 5,993,082 66 c[s] a été porté par la suite à la somme de fr. 6,036,412 98 c[s], présentée par le tableau analytique. Cette augmentation d'insuffisance résulte de diminutions de recettes opérées d'après les observations de la Cour des Comptes, comme suit :

1° Les produits des biens séquestrés de la famille d'Orange, portés indûment comme recettes de l'État au tableau des recettes diverses de l'administration des domaines (pages 96 et 97 du compte définitif), ci. . .	40,146 70		
A déduire de cette somme les 5 p. % qui reviennent à l'État pour frais d'administration, et auxquels la Cour des Comptes n'a pas eu égard dans ses observations . . .	2,007 33		
Reste. . . .	fr. 38,139 37		
2° Les recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, portés indûment en recette (pages 100 et 101, du compte)	5,190 95		
Total des diminutions. . . .	fr.	43,330 32	
			6,036,412 98
A reporter.	fr.		7,515,360 41

REPORT. . . . . fr.		7,515,360 41
Le solde passif de l'exercice 1833, résultant du compte définitif (page 200), est de . . . . . fr.	3,756,672 03	
Les ordonnances du Trésor non acquittées lors de la clôture de l'exercice, s'élèvent à.	88,688 56	
Ensemble. . . . fr.	3,845,360 59	
Par suite de diminution de recette du chef de recouvrement sur déficits des receveurs des contributions directes, portés indûment en compte (pages 124 et 125 du compte définitif), ci	1,300 43	
Le solde passif de l'exercice 1833 se trouve porté à		3,846,661 02
Le solde passif de l'exercice 1837, conformément au compte définitif (*voir* page 164), est de	1,417,452 39	
Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice, montent à.	256,951 28	
Ensemble. . . . fr.	1,674,403 67	
De cette insuffisance de ressources, il y a à défalquer le montant de la recette portée en compte à l'exercice 1837, du chef d'annulation d'ordonnances appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1839 (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1834, pages 481 à 485 du compte général rendu pour l'année 1839), ci	57,922 27	
Reste solde passif, ...		1,616,481 40
TOTAL des soldes passifs . . . . . fr.		12,978,502 83
Le solde actif de l'exercice 1831, suivant le compte définitif rendu pour cet exercice (*voir* page 86), est de.	949,486 44	
A retrancher le montant des ordonnances restant à payer d'après le même compte	82,949 56	
RESTE. . . . fr.	866,536 88	
Cet excédant de ressources se trouve réduit actuellement à la somme de fr. 811,831 52 c[s] indiquée par le tableau analytique. Cette réduction se justifie de la manière suivante :		
Par ses observations sur le compte de 1831, la Cour des Comptes avait indiqué comme devant être rejetés des		
A REPORTER. . . . . fr.	866,536 88	

Report. . . . . fr.		866,536 88	

recettes de l'État les objets suivants, figurant au tableau des recettes de l'administration des domaines (page 81 du compte) :

1° Produit des biens séquestrés de la famille d'Orange . . . . . fr.	57,563 54		
2° Produit de la fonderie et imprimerie normales.	178 78		
3° Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken	3,922 76		
Total. . . . fr.	61,665 08		

En formant le compte de l'année 1838, on s'était conformé aux observations ci-dessus, ainsi qu'on peut le voir dans la note sur la situation financière des Budgets clos, page 483 dudit compte; mais un examen ultérieur a fait reconnaître qu'il y avait lieu à maintenir au profit de l'État les recettes suivantes :

1° Produit de la fonderie et imprimerie normales . . fr.	178 78		
2° Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken .	3,922 76		
3° 5 p. % de frais d'administration sur les 57,563 54 qui demeurent rejetés comme appartenant à des tiers, ci .	2,878 18		
		6,979 72	
De manière qu'il ne reste qu'une déduction à faire de		54,685 36	
			811,851 52
Le solde actif de l'exercice 1834, d'après le compte définitif (page 186), est de . . . . . fr.		323,540 83	
Les ordonnances du Trésor restant à payer d'après le même compte, sont de		158,984 99	
Reste. . . . . fr.		164,555 84	

L'excédant de ressources de cet exercice est porté au tableau analytique à fr. 187,736 80 c^{s}. Cet accroissement de fr. 23,180 96 c^{s} provient de ce que, d'après les observations de la Cour des Comptes, on a reconnu avoir porté indûment à

A reporter.		164,555 84	811,851 52

Report. . . . . fr.		164,555 84	811,851 52
charge de l'État des dépenses du chef de remboursement de cautionnements, lesquelles doivent être imputées sur ce fonds spécial, d'où il résulte une augmentation d'actif de. . . . . fr.	23,555 55		
de quoi il y a à diminuer les recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, portés indûment en recette (pages 112 et 113 du compte), ci . . .	374 59		
Reste l'augmentation d'actif prémentionnée . . .		23,180 96	
			187,736 80
Le *solde actif* de l'exercice 1835, résultant du compte définitif (page 220), est de		2,963,288 32	
Les ordonnances du Trésor restant à payer après la clôture de l'exercice montent à		213,638 55	
Reste. . . . . fr.		2,749,649 77	
Aux termes des projets de loi présentés aux Chambres législatives pour le règlement définitif des exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, l'excédant de ressources de l'exercice 1835, qu'on vient d'indiquer, doit être augmenté des sommes suivantes :			
1° Des recouvrements faits en faveur des exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, depuis la clôture de ces exercices jusqu'à l'époque du 31 décembre 1837 (*voir* le compte d'apurement de ces exercices, pages 607 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1837), ci. . . . . fr.	954,038 05		
2° Du montant des sommes non acquittées sur ordonnances appartenant auxdits exercices, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance acquise à l'époque précitée du 31 décembre 1837 (*voir* le même compte d'apurement), ci.	267,532 92		
		1,221,570 97	
			3,971,220 74
Le *solde actif* de l'exercice 1836, suivant le compte définitif (page 226), est de . . . . . fr.		3,371,296 38	
Les ordonnances du Trésor restées en circulation après la clôture de l'exercice montent à		313,150 18	
		3,058,146 20	
A reporter. . . . . fr.		3,058,146 20	4,970,809 06

Report. . . . . fr.	3,058,146 20	4,970,809 06
Cet excédant de ressources est majoré du montant des sommes non acquittées sur ordonnances appartenant à l'exercice 1834, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance acquise à l'époque du 31 décembre 1838 (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1833, pages 497 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1838), ci	45,998 23	
		3,104,144 43
Le *solde actif* de l'exercice 1838, d'après le compte définitif (page 172), est de	4,083,990 60	
Les ordonnances restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice montent à	817,289 53	
	3,266,701 07	
Cet excédant de ressources est augmenté du montant des sommes non acquittées sur ordonnances appartenant à l'exercice 1835, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance acquise à l'époque du 31 décembre 1840 (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1835 (pages 513 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1840), ci	44,835 30	
		3,311,536 37
Total des soldes actifs.		11,386,489 86
Report du total des soldes passifs.		12,978,502 83
Reste l'insuffisance de ressources précitée de. . . . . fr.		1,592,012 97

Les neuf Budgets dont on fait l'analyse doivent être réglés définitivement par la Législature. Les projets de lois qui ont pour objet ce règlement définitif, et dont plusieurs sont déjà soumis aux délibérations des Chambres, indiquent les exercices auxquels seront respectivement transférés, soit l'insuffisance, soit l'excédant de ressources constatés après l'exécution de chacun de ces Budgets. Ces transferts, ainsi qu'on le fait remarquer au tableau analytique, auront lieu comme suit ;

Les excédants des exercices 1830 et antérieurs, 1831, 1832 et 1835 feront partie du Budget de 1840;
Les excédants des exercices 1833 et 1836, du Budget de 1841;
Les excédants des exercices 1834 et 1837, du Budget de 1842;
Et l'excédant de l'exercice 1838, du Budget de 1843.

L'insuffisance de ressources de fr. 1,592,012 97 c^{s}, formant le découvert du Trésor au 1er janvier 1841, sur l'ensemble des exercices antérieurs à 1839, a été mise provisoirement à charge de la Dette flottante, créée par la loi du 16 février 1833.

533

TABLEAU ANALYTIQUE

DES

BUDGETS

DES EXERCICES 1830 A 1838 INCLUSIVEMENT.

TABLEAU ANALYTIQUE des Budgets

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
1830 4me trim.	»	»	»	»	27,093,101 32	28,580,523 42	»
	28 déc. 1830, n° 39.	Budget des Voies et Moyens . .	109,825,575 94	»			
	25 juin 1831, » 162.	Idem. . . .					
	15 janv. » » 18.	Crédits aux divers Départements et grands corps de l'Etat. . . .	»	43,899,132 27			
	24 févr. » » 50.	Liste civile du Régent	»	123,456 78			
	26 » » » 52.	Indemnités aux membres du Gouvernement provisoire.	»	317,460 32			
	10 avril » » 107.	Crédits à la Guerre	»	12,698,412 69			
	14 » » » 113.	— à l'Intérieur (canal de Bruxelles à Charleroy) . . .	»	634,920 63			
	20 juillet » » 184.	— aux divers Départements. .	»	16,854,497 35			
	22 sept. » » 233.	— à la Guerre	»	21,164,021 16			
1831	6 octob. » » 248.	— à l'Intérieur (digues et polders).	»	634,920 63	109,825,575 94	115,806,830 63	»
	14 nov. » » 304.	— à la Justice, Cour des Comptes et Chambres	»	706,600 49			
	14 » » » 305.	— aux Affaires Étrangères et Liste civile	»	432,223 15			
	15 » » » 306.	— aux Finances.	»	7,431,166 57			
	24 » » » 320.	— à l'Intérieur.	»	4,597,287 43			
	3 déc. » » 335.	— à la Guerre	»	5,925,925 93			
	28 fév. 1832, » 124.	— à la Liste civile	»	282,186 94			
	19 juillet » » 517.	— à la Justice	»	74,074 08			
	2 oct. 1833, » 1197.	— à la Guerre (transf. de 1832).	»	30,544 13			
	16 déc. 1831, » 344.	Emprunt de fl. 48,000,000. . . .	75,132,275 13	»			
	29 » » » 360	Voies et Moyens	66,501,529 82	»			
	29 mars 1832, » 211.	Crédits au Département de la Guerre.	»	62,548,948 14			
	4 avril » » 226.	— aux divers Départements et grands corps de l'Etat. .	»	104,446,731 »			
	8 mai » » 317.	— au Départemt des Finances.	»	12,635,212 57			
	9 » » » 318.	— — de l'Intérieur.	»	9,418,624 31			
	25 » » » 389.	— — de la Guerre.	»	126,984 13			
	3 juin » » 438.	— — idem. .	»	5,477,248 68			
1832	8 juillet » » 505.	— idem. 9,312,169 31			141,633,804 95	201,941,742 55	»
		A DÉDUIRE :					
	2 oct. 1833, » 1197.	Pour transfert aux exercices 1831 et					
	15 août 1834, » 336.	1832 . . . . . 2,030,544 13					
		RESTE . . . . . fr.	»	7,281,625 18			
	20 fév. 1833, » 170	Crédits au Départemt de l'Intérieur.	»	6,368 54			
				A REPORTER. . . .	278,552,482 21	346,329,096 62	»

des exercices 1830 *à* 1838 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
	DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effectu. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
	1,487,422 10	(A) 8,474 67	»	27,101,575 99	28,580,523 42	»	(A) 1,478,947 43	
	5,981,254 71	(A) 3,400,239 09	(D) 3,392,867 14	113,225,815 03	112,413,963 51	(B) 811,851 52	»	Les excédants de dépenses des exercices 1830 et 1832, et l'excédant de ressources de l'exercice 1831 doivent être transportés au Budget de l'exercice 1835, d'après les projets de loi qui ont été soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, ces excédants sont portés ici pour *mémoire*.
	60,307,937 60	(A) 10,830,701 02	(D) 43,440,823 60	152,464,505 97	158,500,918 95	»	(C) 6,036,412 98	
	67,776,614 41	14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . . .	278,552,482 21	346,329,096 62	»
	30 déc. 1832, nº 1099.	Voies et Moyens	88,037,982 »	»			
	19 avril 1833, » 437.						
	6 juillet » » 860.	Crédits au Départemt. de la Guerre.	»	55,000,000 »			
	30 sept. » » 1194.						
	7 octob. » » 1207.	Crédit pour la Dette publique. . .	»	11,155,394 17			
	7 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,295,987 95			
	7 » » » » .	— au Départemt. de la Guerre .	»	5,220,330 72			
	7 » » » » .	— — des Affair. Étran.	»	581,435 »			
1833	7 » » » » .	— — de la Marine . .	»	594,940 33			
	7 » » » 1208.	— — des Finances et remboursements.	»	11,720,755 »	80,037,982 »	94,149,835 33	»
	8 » » » 1209.	— — de l'Intérieur. .	»	10,054,992 16			
	8 » » » 1211.	— — idem . .	»	73,000 »			
	8 avril 1835, » 132.	— — des Finances . .	»	73,000 »			
	15 » » » 197.	— — de la Guerre . .	»	15,000 »			
		A DÉDUIRE :		97,784,835 33			
	15 mars 1834, » 206.	Transfert sur l'exercice 1834. Guerre.	»	3,635,000 »			
	15 août » » 635.						
				94,149,835 33			
	30 déc. 1833, » 1674.	Voies et Moyens	84,279,578 »	»			
		Émission de bons du Trésor . . .	10,000,000 »	»			
	31 » » » 1677.	Crédit au Départemt. de la Guerre .	»	38,281,000 »			
	3 janv. 1834, » 1.	— — de la Justice .	»	5,381,272 »			
	14 févr. » » 113.	— pour les Dotations.	»	3,300,687 95			
	21 » » » 124.	— au Départ. des Affaires Étrang.	»	656,300 »			
	21 » » » » .	— — de la Marine. . .	»	668,864 »			
	25 » » » 128.	— — des Finances. . .	»	11,962,013 »			
	15 mars » » 206.	— — de la Guerre. . .	»	2,800,000 »			
	18 » » » 209.	— pour la Dette publique . . .	»	10,931,094 17			
	20 » » » 210.	— au Département de l'Intérieur.	»	10,762,879 20			
	29 avril » » 328.	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,328,500 »			
1834	22 juillet » » 598.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	130,000 »	94,279,578 »	98,874,000 43	»
	15 août » » 633.	— — de la Guerre. . .	»	462,000 »			
	15 » » » 635.	— — idem . . .	»	3,537,000 »			
	25 déc. » » 973.	— — de l'Intérieur . .	»	126,316 67			
	30 » » » 1033.	— — idem . . .	»	640,073 44			
	15 avril 1835, » 200.	— — de la Guerre. . .	»	40,000 »			
		A DÉDUIRE :		91,014,000 43			
	15 » » » » .	Des crédits au Départ. de la Guerre.	»	2,140,000 »			
				88,874,000 43			
	1 mai 1834, » 330.	Crédit au Départ. de l'Intérieur . .	»	10,000,000 »			
				A REPORTER. . . .	458,870,042 21	539,352,932 38	»

des exercices 1830 *à* 1838 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				Observations.
ÉDANT.		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
67,776,614 41	14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41		
8,111,853 33	(A) 2,020,331 92	(D) 2,244,860 39	88,058,313 92	91,904,974 94	»	*d*) 3,846,661 02	Cet excédant de dépense sera reporté à l'exercice 1836, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres ; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.	
4,594,422 43	(A) 2,421,759 76	(D) 2,360,399 47	96,701,337 76	96,513,600 96	*c*) 187,736 80	»	Cet excédant de ressource sera reporté à l'exercice 1837, d'après le projet de loi qui sera soumis à la délibération des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.	
80,482,890 17	18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43		

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . . .	458,870,042 21	539,352,932 38	»
	28 déc. 1834, nº 972.	Voies et Moyens	85,142,519 »	»			
	» » » » » ,	Subvent. de guerre fr. 7,238,121 90					
	9 avril 1835, » 551.	Réduction de la subvent. de guerre . . 2,452,072 68					
		RESTE.	4,785,149 22	»			
	31 déc. 1834, nº 975.	Crédit au Départ. de la Guerre . .	»	39,868,000 »			
	1 fév. 1835, » 19.	— — des Affair. Étrang.	»	676,800 »			
	» » » » ».	— — de la Marine . .	»	658,078 55			
	2 » » » 20.	— — de la Justice . .	»	5,273,727 »			
	8 » » » 30.	— pour les Dotations.	»	3,305,687 95			
	17 » » » 36.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	11,088,114 10			
1835	21 » » » 39.	— pour la Dette publique . . .	»	11,640,883 17	89,927,668 22	89,559,334 28	368,333 94
	23 mars » » 124.	— au Départ. des Finances. . .	»	12,599,803 »			
	» » » » 125.	— pr les Rembour. et Non-Valeurs.	»	1,258,500 »			
	15 avril » » 201.	— au Départ. de la Guerre . .	»	1,560,000 »			
	26 sept. » » 646.	— — de l'Intérieur . .	»	1,490,000 »			
	30 déc. » » 867.	— — — .	»	440,890 64			
	9 mars 1837, » 40.	— — de la Guerre . .	»	318,705 69			
	27 mai » » 121.	— — des Finances . .	»	119,897 92			
	» » » » 122.	— — — .	»	10,246 26			
		À DÉDUIRE :		90,309,334 28			
	10 juin 1836, » 279.	Transfert à l'exercice 1836 (Guerre).	»	750,000 »			
	Recouvrements faits sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832		»	»	»	»	»
	Dépenses annulées sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, à constater en recette.		»	»	»	»	»
				À REPORTER. . . .	548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1838 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17	18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	
»	(D) 74,013 49	(D) 2,455,329 32	89,853,654 73	87,104,004 96	*f*) 2,749,649 77	»	L'excédant de recette de l'exerc. 1835, après avoir été augmenté d'une part : 1° du montant des créances annulées sur les exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832; 2° du montant des recettes effectuées sur les produits restant à recouvrer à l'expiration des mêmes exercices, et 3° de l'excédant de recette résultant de la clôture de l'exercice 1831 ; et diminué d'autre part des excédants de dépense des exercices 1830 et 1832, sera transféré au Budget de l'exercice 1840, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérat^ns des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	»	»	954,038 05	»	954,038 05	»	
»	»	»	267,532 92	»	267,532 92	»	
80,482,890 17	18,607,492 97	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . . .	548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94
	30 déc. 1835, nº 862.	Voies et Moyens	84,557,151 »	»			
	18 juin 1836, » 327.	Emprunt de fr. 30,000,000 . . .	15,374,163 74	»			
	10 févr. » » 13.	Crédit au Départ. de la Justice . .	»	5,744,915 »			
	» » » » 16.	— — des Affair. Étrang.	»	647,000 »			
	» » » » 17.	— — de la Marine . .	»	639,351 »			
	12 » » » 18.	— — de la Guerre . .	»	37,341,000 »			
	15 » » » 21.	— pour la Dette publique . . .	»	12,145,603 06			
	» » » » » .	— pour les Dotations.	»	3,327,363 95			
	31 mars » » 140.	— au Départ. des Finances. . .	»	12,308,179 22			
	» » » » » .	— pr les Rembours. et Non-Val.	»	1,264,000 »			
	» » » » 141.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	11,640,928 22			
	2 mai » » 214.	— — idem . .	»	40,000 »			
	8 juin » » 278.	— — idem . .	»	130,000 »			
	16 » » » 314.	— — de la Guerre . .	»	723,000 »			
	18 » » » 327.	— — de l'Intérieur . .	»	500,000 »			
	30 déc. » » 645.	— — des Finances . .	»	139,682 53			
	31 » » » 646.	— — de la Justice . .	»	145,000 »			
	13 mars 1837, » 49.	— — de l'Intérieur . .	»	315,000 »			
	27 mai » » 130.	— pour la Dette publique . . .	»	500,000 »			
	» » » » 153.	— au Départ. de l'Intérieur. . .	»	42,269 93	99,931,314 74	101,599,951 78	»
1836	28 mai 1838, » 199.	— — — — .	»	36,398 13			
				87,629,688 04			
	10 juin 1836, » 279.	Transfert de l'exercice 1835. Guerre.	»	750,000 »			
				88,379,688 04			
		A DÉDUIRE:					
	25 mai 1837, » 128.	Transfert à l'exercice 1837. Guerre. . . 1,390,000 »					
	27 » » » 132.	Transfert au même exercice. Intérieur . 40,000 »					
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838. Affair. Étrang. 133,900 »					
	24 mai » » 184.	Transfert au même exercice. Guerre . 90,000 »					
			»	1,653,900 »			
				86,725,788 04			
		Services spéciaux.					
	1er mai 1834, nº 330, et 18 juin 1836, nº 327.	Crédit au Départem. des Travaux Publics (*Chemin de fer*).	»	14,524,163 74			
	2 mai 1836, nº 213. .	Crédit au Départem. des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*) .	»	350,000 »			
	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette		»	»	»	»	»
				A REPORTER. . . .	648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1838 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effectu. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17	18,607,492 97	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	
1,668,637 04	(A) 2,655,319 42	(D) 2,071,463 82	102,586,634 16	99,528,487 96	*b*) 3,058,146 20	»	L'excédant de recette de l'exerc. 1836, après avoir été augmenté, d'une part, du montant des créances annulées sur l'exer. clos de 1833, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exer., sera transféré au Budget de l'exercice 1841, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	»	»	45,998 23	»	45,998 23	»	
82,151,527 21	21,262,812 39	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . . .	648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94
	30 déc. 1836, nº 642.	Voies et Moyens	85,911,700 »	»			
	25 mai 1838, » 188.	Produit d'une partie de l'emprunt de fr. 50,850,800	10,000,000 »	»			
		Augmentation des Voies et Moyens, conformément au rapport du Ministre des Finances, sur la situation financière du pays, remis en séance de la Chambre des Représentants du 5 avril 1837.	95,911,700 »				
	23 mars 1835, » 124.	Produit de la fabrication de pièces de cinq centimes	600,000 »	»			
	26 sept. » » 646.	Produit de la vente de parcelles de terre, etc., inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée	300,000 »	»			
	2 mai 1837, » 127.	Produit de la vente de terrains sans emploi et de quelques autres biens appartenant à l'Etat	680,000 »	»			
	29 déc. 1835, » 859.	Versem. à effectuer par les communes pour le transport des dépêches. .	56,752 99	»			
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier et payements à effectuer sur le prix de l'établissement de Seraing.	811,000 »	»			
		Supplément éventuel des produits du chemin de fer	800,000 »	»			
	7 mars 1837, » 37.	Crédit pour la Dette publique. . .	»	12,995,600 06			
	» » » » ».	— pour les Dotations . . .	»	3,316,513 95			
	12 » » » 41.	— au Départemt. des Finances .	»	11,154,521 »			
	» » » » ».	— pour les Rembour. et Non-Val.	»	1,160,000 »			
	» » » » 42.	— au Départ. des Affair. Etrang.	»	651,000 »			
	13 » » » 43.	— — de la Justice . .	»	5,703,545 »			
	18 » » » 45.	— — de l'Intérieur . .	»	8,165,531 55			
	» » » » 46.	— — des Trav. Publics.	»	5,933,339 60			
	» » » » 47.	— — de la Marine . .	»	649,351 »			
	19 » » » 48.	— — de la Guerre . .	»	41,319,000 »			
	25 mai » » 128.	— — *idem* . . .	»	1,083,860 »			
1837	» » » » 129.	— — des Trav. Publics.	»	2,979,900 »	99,159,452 99	105,226,103 69	»
	27 » » » 125.	— — des Finances . .	»	12,000 »			
	» » » » 127.	— — idem . . .	»	100,000 »			
	» » » » 130.	— pour la Dette publique. . .	»	90,000 »			
	13 nov. » » 596.	— au Départemt. de la Guerre .	»	490,693 65			
	» » » » 594.	— — de la Justice . .	»	500,000 »			
	31 déc. » » 644.	— — des Trav. Publics.	»	23,390 50			
	24 mars 1838, » 21.	— — de la Justice . .	»	70,000 »			
	25 mai » » 192.	— — idem . . .	»	45,330 »			
	30 mars 1839, » 44.	— — de l'Intérieur. .	»	562 34			
	25 mai 1837, » 128.	Transfert à l'exercice 1836. Guerre. . . 223,000 »		96,444,138 65			
		Transfert des exercices 1835 et 1836. Intérieur . . . . 80,000 »					
			»	303,000 »			
		A DÉDUIRE :					
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838. Affair. Etrang. 66,100 »		96,747,138 65			
	24 mai » » 184.	Transfert à l'exercice 1838. Guerre . . 1,209,934 96					
	28 » » » 198.	Transfert à l'exercice 1838. Intérieur . . 30,000 »					
	38 mars 1839, » 39.	Transfert à l'exercice 1838. Justice. . . 127,000 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exercice 1839. Marine. . . 88,000 »					
			»	1,521,034 96			
	1er mai 1834, nº 330, 26 mai et 12 nov. 1837, nos 131 et 593 . . .	**Services spéciaux.**					
		Crédit au Départ. des Travaux Publics. (*Chemin de fer*).		95,226,103 69			
	2 mai 1836, nº 213, et 12 nov. 1837, nº 393 . .	Crédit au Départ. des Travaux Publics. (*Routes pavées et ferrées*).	»	9,066,448 57			
			»	933,551 43			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1834 à constater en recette.		»	»	»	»	»
				A REPORTER. . . .	747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1838 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
82,151,527 21	21,262,812 39	55,965,743 74	671,259,406 76	674,540,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	
6,066,650 70	(A) 2,497,874 98	(D) 1,894,372 05	101,657,327 97	103,331,731 64	»	1,674,403 67	L'excédant de dépense de l'exercice 1837, sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1834 et de l'excédant de recette résultant de la clôture de ce dernier exercice, transféré au Budget de l'exer. 1842, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	»	»	57,922 27	»	57,922 27	»	
88,218,177 91	23,760,687 37	57,860,115 79	772,974,657 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . . .	747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94
	30 janv. 1838, nº 2.	Voies et Moyens	94,606,326 »	»			
	25 mai » » 188.	Emprunt à 3 °/₀ de fr. 50,850,800 .	25,646,199 36	»			
	27 déc. 1837, » 637.	Crédit pour la Dette publique. . .	»	13,523,000 06			
	» » » » » .	— pour les Dotations	»	3,308,458 95			
	29 » » » 640.	— au Départ. de l'Intérieur . .	»	8,137,018 96			
	30 » » » 641.	— — de la Justice. . .	»	6,345,875 »			
	31 » » » 642	— — des Trav. Publics .	»	7,880,815 »			
	» » » » 643.	— — de la Marine. . .	»	649,351 »			
	» » » » 545.	— — des Finances. . .	»	11,141,846 78			
	» » » » » .	— pr les Rembours. et Non-Val.	»	1,160,000 »			
	1 janv. 1838, » 1.	— au Départ. des Affair. Étrang.	»	721,000 »			
	31 » » » 3.	— — de la Guerre. . .	»	42,078,786 35			
	18 mars » » 13.	— — idem . .	»	120,000 »			
	20 mai » » 179.	— — idem . .	»	25,206 79			
	» » » » 181.	— — des Finances. . .	»	223,758 »			
	28 » » » 200.	— — des Trav. Publics .	»	105,784 83			
	31 » » » 202.	— — de l'Intérieur. . .	»	22,000 »			
	18 déc. » » 912.	— — de la Guerre. . .	»	996,000 »			
	21 » » » 913.	— — des Affair. Etrang.	»	77,680 »			
	28 fév. 1839, » 26.	— — des Finances. . .	»	4,303 49			
	28 mars » » 39.	— — de la Justice. . .	»	144,000 »			
	30 » » » 44.	— — de l'Intérieur . .	»	47,384 »			
	28 mai » » 120.	— — des Affair. Etrang.	»	12,265 97			
	21 mars 1838, » 15.	Transfert des exercices 1836 et 1837. Affaires Etrangères	»	200,000 »			
1838	24 mai » » 184.	Transfert des exercices 1836 et 1837. Guerre	»	1,299,934 96	120,252,525 36	122,574,992 78	
	28 » » » 198.	Transfert de l'exerc. 1837, Intérieur.	»	30,000 »			
	« » 1839, » 121.	— — 1835, Guerre .	»	157,064 10			
				98,412,434 24			
		A DÉDUIRE :					
	22 déc. 1838, nº 928.	Annulation de crédit au Départ. de la Justice. 400,000 »					
	1 janv. 1840, » 2.	Annulation de crédit au Départ. de la Justice. 299,400 »					
	26 mai 1839, » 115.	Transfert à l'exercice 1839. Guerre . . . 501,200 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exercice 1839. Marine . . . 86,000 »					
	15 avril » » 90.	Transfert à l'exercice 1839. Trav. Publics. 132,000 »					
	3 juin » » 196.	Transfert à l'exercice 1839. Trav. Publics. 196,875 16					
			»	1,615,475 16			
				96,796,959 08			
		Services spéciaux.					
	1er mai 1834, nº 330, 26 mai 1837, nº 131, et 25 mai 1838, nº 188.	Crédit au Départem. des Travaux Publics (*Chemin de fer*).	»	23,200,807 82			
	2 mai 1836, nº 213, et 25 mai 1838, nº 188.	Crédit au Départem. des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*) .	»	2,577,225 88			
	Dépenses annul. sur l'exerc. clos de 1835, à constater en recette.		»	»	»	»	
					868,141,003 52	958,313,314 91	368,333 9
					90,172,311 39		

des exercices **1830** *à* **1838** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
88,218,177 91	23,760,687 37	57,860,115 79	772,974,657 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10	
2,322,467 42	(A) 3,212,554 15	(D) 2,376,614 34	123,465,079 51	120,198,378 44	3,266,701 07	»	L'excédant de ressources de l'exercice 1838, sera, après avoir été augmenté du montant des créances annulées de l'exerc. 1835, transféré au Budget de l'exercice 1843, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	»	»	44,835 30	»	44,835 30	»	
90,540,645 33	26,973,241 52	60,236,730 13	896,484,571 81	898,076,584 78	11,444,412 13	13,036,425 10	
90,172,311 39			1,592,012 97		1,592,012 97		

COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont comptes rendus pour le dernier trimestre 1830

EXERCICES.	BUDGETS votés primitivement.		MODIFICATIONS apportées aux évaluations primitives par des lois spéciales.		BUDGETS fixés définitivement par les lois.		FAITS Par suite de l'exécu conformément aux
	RECETTE.	DÉPENSE.	DIMINUTION de RECETTE.	Augmentation ou DIMINUTION de dépense. A ou D.	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.
1830, 4me trimestre.	27,093,101 32	28,580,523 42	»	»	27,093,101 32	28,580,523 42	27,101,575 99
1831.	109,825,575 94	115,806,830 65	»	»	109,825,575 94	115,806,830 65	113,225,815 03
1832.	141,633,804 95	203,972,286 68	»	D 2,030,544 15	141,633,804 95	201,941,742 55	152,464,505 97
1833.	86,037,982 »	97,696,835 55	»	D 5,547,000 »	86,037,982 »	94,149,835 55	88,058,515 92
1834.	94,279,578 »	95,272,610 32	»	A 5,601,390 11	94,279,578 »	98,874,000 43	96,701,557 76
1835.	92,580,640 90	86,369,593 77	2,452,972 68	A 3,189,740 51	89,927,668 22	89,559,334 28	89,853,654 73
							954,058 05
							267,552 92
1836.	99,931,314 74	99,932,501 19	»	A 1,667,450 59	99,931,314 74	101,599,951 78	102,586,654 16
							45,998 25
1837.	99,159,452 99	101,048,402 16	»	A 4,177,701 53	99,159,452 99	105,226,105 69	101,657,327 97
							57,922 27
1838.	120,252,525 36	120,725,085 80	»	A 1,849,906 98	120,252,525 36	122,574,992 78	123,465,079 51
							44,855 30
1839.	120,095,551 »	120,899,097 55	»	A. 7,795,917 90	120,095,551 »	128,695,015 45	115,788,816 92
1840.	172,615,569 »	164,111,857 25	»	A. 2,152,989 »	172,615,569 »	166,244,846 25	174,502,541 62
1841.	101,464,464 »	103,791,842 58	»	A. 10,900,283 53	101,464,464 »	114,692,125 91	101,746,577 34
				D. 5,577,544 15			
				A. 37,315,379 95			
	1,264,769,540 20	1,336,207,466 70	2,452,972 68	A. 31,735,835 82	1,262,316,567 52	1,367,943,302 52	1,288,382,307 69
					105,626,735 »		
A diminuer les allocations au Budget de la Dette Publique de 1832, pour l'exécution des art. 13 et 14 du traité du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues					37,546,340 74		
Reste excédant de dépenses d'après le vote des Chambres Législatives					68,080,394 26		

été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux et les années 1831 *à* 1841 *inclusivement.*

RÉALISÉS tion des Budgets, et comptes rendus.	DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES RENDUS.		*Observations.*
	RECETTE		DÉPENSE				
DÉPENSE.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	En RECETTE.	En DÉPENSE.	
28,580,523 42	8,474 67	»	»	»	»	1,478,047 45	Résultats du compte définitif.
112,413,963 51	3,400,259 09	»	»	3,592,867 14	811,851 52	»	Idem.
158,500,918 95	10,830,701 02	»	»	45,440,825 60	»	6,036,412 98	Idem.
91,904,974 94	2,020,351 92	»	»	2,244,860 39	»	3,846,661 02	Idem.
96,513,600 96	2,421,759 76	»	»	2,560,399 47	187,736 80	»	Idem.
87,104,004 96	»	74,015 49	»	2,455,329 32	2,749,649 77	»	Idem.
»	954,038 05	»	»	»	954,038 05	»	Recouvr. faits sur les exerc. clos de 1830 et antér., 1831 et 1832.
»	267,552 92	»	»	»	267,552 92	»	Dépenses annulées sur les exerc. clos de 1830 et antér., 1831 et 1832, à constater en recette.
99,528,487 96	2,655,319 42	»	»	2,071,465 82	3,058,146 20	»	Résultats du compte définitif.
»	45,998 25	»	»	»	45,998 25	»	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1833, à constater en recette.
103,331,731 04	2,497,874 98	»	»	1,894,372 05	»	1,674,405 67	Résultats du compte définitif.
»	57,922 27	»	»	»	57,922 27	»	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1834, à constater en recette.
120,198,378 44	3,212,554 15	»	»	2,576,614 34	3,266,701 07	»	Résultats du compte définitif.
»	44,835 30	»	»	»	44,835 30	»	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1835, à constater en recette.
					11,444,412 13	13,036,425 10	
						1,592,012 97	
124,196,508 51	»	4,306,714 08	»	4,496,506 94	»	8,407,691 59	Résultats du compte définitif.
164,744,846 25	1,746,772 62	»	»	1,500,000 »	9,617,495 37	»	Résultats présumés d'après le 2me compte provisoire.
113,192,125 91	282,115 34	»	»	1,500,000 »	»	11,445,548 57	Résultats présumés d'après le 1er compte provisoire.
1,300,210,065 45	30,446,467 74	4,380,727 57	»	67,733,257 07	9,617,495 37	21,445,253 15	
	26,065,740 17		67,733,257 07				
Excédant de dépenses ou insuffisance de ressources résultant de l'exécution des Budgets.					11,827,757 76		

549

COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1836.

NOTE

SUR

LE COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1836.

Le règlement général sur la comptabilité de l'administration des finances, approuvé par arrêté royal du 24 octobre 1824, n° 69, ne contenant aucune disposition pour assurer l'entière régularité de l'apurement des dépenses restées à payer sur le Budget de chaque exercice, à l'époque de son règlement définitif, l'administration des finances, en attendant qu'une loi spéciale sur la prescription ait déterminé l'époque à laquelle aura lieu la déchéance des créances à charge de l'État, a cru devoir s'arrêter au droit commun qui régit la matière, et a fixé à cinq ans le terme de déchéance pour les créances non soldées sur un Budget; en conséquence, les droits acquis le 31 décembre 1836 sont prescrits depuis le 31 décembre 1841.

Le compte définitif rendu de l'exercice 1836, par l'administration des finances, et transmis par la Cour des Comptes à la Chambre des Représentants, avec ses observations, présentait à l'époque de sa clôture, après les trois années de cours d'exécution, plusieurs créances liquidées, mais dont l'acquittement n'avait pu s'effectuer, les porteurs de titres ne s'étant pas présentés pour en obtenir payement.

Le projet de loi pour le règlement définitif de ce compte, lequel sera transmis incessamment à la Chambre des Représentants, porte, *art.* 1^er^, § 2 : « Les payements non effectués » sur les créances appartenant à l'exercice 1836, seront portés en recette au compte de » l'exercice 1839, à l'expiration du terme de déchéance. »

Or, l'exercice 1836 ayant atteint le 31 décembre 1841 le terme de prescription, on a frappé de déchéance toutes les créances dont le payement n'avait pas été réclamé à cette époque.

D'après le compte définitif rendu de l'exercice 1836, il restait à payer des créances pour une somme de . . . . . fr.	313,150	18
Depuis la clôture, il a été payé sur ces créances, jusqu'au 1er janvier 1842 (terme de prescription)	264,538	13
Il reste ainsi à annuler définitivement des créances non soldées sur cet exercice, pour une somme de.	48,612	05

Afin de se conformer aux dispositions contenues dans le § 2 de l'art. 1er du projet de loi qui sera soumis à la Chambre des Représentants, le montant des créances annulées sur l'exercice 1836 devant être considéré comme une recette, il y a lieu de diminuer le solde passif que présente l'exercice 1839.

Ce solde est de. . . . . fr.	8,407,691	59
En retranchant la somme ci-dessus	48,612	05
Le solde passif de l'exercice 1839 est ainsi de . . . . . fr.	8,359,079	54

Après les résultats qu'on vient de donner des dépenses effectuées sur les crédits restés ouverts depuis la clôture de l'exercice 1836, on a jugé utile de reproduire dans le tableau qui suit les dépenses faites suivant le compte, et celles faites depuis, jusqu'au terme de déchéance.

L'article 5 du paragraphe 3 de la loi précitée porte que les sommes qui pourraient provenir encore des ressources affectées à l'exercice 1836, seront portées en recette au compte de l'exercice pendant lequel le recouvrement s'opèrera; aucun versement n'ayant plus été effectué après la clôture, les recettes de cet exercice sont définitivement arrêtées à la somme de fr. 102,586,634 16 c.

553

COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1836.

Compte d'apurement

SITUATION des créances restant

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice au 31 déc. 1838.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice jusqu'au 1er janvier 1842.	CRÉANCES éteintes pour cause de déchéance à annuler définitivement.
Dette publique	49,574 61	7,905 62	41,668 99
Dotations. Liste civile	»	»	»
Dotations. Sénat.	»	»	»
Dotations. Chambre des Représentants.	1,693 12	»	1,693 12
Dotations. Cour des Comptes.	»	»	»
Département de la Justice	1,454 56	799 50	654 86
— des Affaires étrangères	»	»	»
— de la Marine	»	»	»
— de l'Intérieur	59,652 96	55,714 58	3,938 38
— de la Guerre	5,446 78	5,442 34	4 44
— des Finances	27,945 91	27,464 37	481 54
Remboursements, restitutions et non-valeurs	530 41	339 69	190 72
	146,278 15	97,666 10	48,612 05
Chemin de fer	166,872 03	166,872 03	»
Routes pavées et ferrées	»	»	»
	313,150 18	264,538 13	48,612 05

de l'exercice 1836.

à payer au 1er *janvier* 1842.

DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 décembre 1838.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice.	TOTAL des dépenses faites sur l'exercice 1836.
12,101,501 01	7,905 62	12,109,406 63
2,751,322 75	»	2,751,322 75
21,000 »	»	21,000 »
399,782 57	»	399,782 57
124,845 52	»	124,845 52
5,704,302 66	799 50	5,705,102 16
463,283 92	»	463,283 92
532,702 97	»	532,702 97
12,261,842 05	55,714 58	12,317,556 63
37,278,090 48	5,442 54	37,283,532 82
11,924,391 95	27,464 37	11,951,856 32
944,980 59	339 69	945,320 08
84,508,046 07	97,666 10	84,605,712 17
14,357,291 71	166,872 03	14,524,163 74
350,000 »	»	350,000 »
99,215,357 78	264,558 13	99,479,875 91

OBSERVATIONS.

Les crédits accordés aux Ministres par les lois, pour les dépenses de l'exercice 1836, s'élèvent à . . . . . fr. 101,599,951 78

Par le projet de loi réglant définitivement cet exercice, on propose l'annulation de crédits dont on n'a pas fait emploi. 2,071,463 82

Reste pour dépenses 99,528,487 96

Les dépenses déjà admises par la Cour des Comptes s'élèvent à 99,215,357 78

Il reste à admettre 313,130 18

Avec le compte actuel, on remet en pièces comptables acquittées depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à l'expiration du terme de déchéance 264,558 13

En conséquence, il reste à annuler encore 48,612 05

L'annulation de cette somme se fait en la renseignant en recette au compte de l'exercice 1839, la Cour des Comptes ayant arrêté les dépenses totales de l'exercice 1836 à la somme de fr. 99,528,487 96 c^{s}.

557

EXERCICE 1836.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES SOMMES ANNULÉES DÉFINITIVEMENT

PAR SUITE DE LA DÉCHÉANCE DES CRÉANCES A CHARGE DE L'ÉTAT,

SUR LES SOMMES LIQUIDÉES

et ordonnancées à l'époque du 31 décembre 1841.

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
486	145	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	53,854 27	17	63
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	54	166
			Id. —	»	149	599
			Id. —	»	161	629
			Id. —	»	53	157
489	146	Id. . . .	Id. —	75,274 44	426	2751
			Id. —	»	507	3422
			Id. —	»	681	4683
			Id. —	»	808	5492
			Id. —	»	14	136
491	148	Id. . . .	Id. —	221 75	4	28
591	161	Id. . . .	Id. —	5,801 89	2	63
488	145	Id. . . .	Id. —	40,073 08	84	441
			Id. —	»	150	705
			Id. —	»	157	706
			Id. —	»	222	1191
			Id. —	»	271	1635
493	150	Id. . . .	Id. —	7,615 18	19	52
2359	448	4 août 1836 . . .	Id. —	6,300 »	2	63
2361	450	Id. . . .	Id. —	55,836 16	17	63
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	51	157
			Id. —	»	52	166
			Id. —	»	146	599
2362	45	Id. . . .	Id. —	74,225 13	425	2751
			Id. —	»	503	3422
			Id. —	»	675	4683
			Id. —	»	801	492
			Id. —	»	14	136
2364	453	Id. . . .	Id. —	221 75	4	28
2370	459	Id. . . .	Id. —	7,410 41	5	14
			Id. —	»	14	»
			Id. —	»	18	52
2360	449	Id. . . .	Id. —	26,441 52	285	681
			Id. —	»	100	476
			Id. —	»	250	1576

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
DE BRABANT.							
13 25	13 25						
13 25	13 25						
20 25	20 25						
63 50	63 50						
3 52	3 52						
8 83	8 83						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
104 94	104 94						
48 25	48 25						
24 50	24 50						
79 50	79 50						
91 25	91 25						
105 »	105 »						
130 25	130 25						
130 25	130 25						
157 25	157 25						
209 75	209 75						
3 »	3 »						
91 25	91 25						
13 25	13 25						
13 25	13 25						
8 83	8 83						
29 25	29 25						
63 50	63 50						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
104 94	104 94						
48 25	48 25						
24 50	24 50						
79 50	79 50						
» 94	» 94						
8 05	8 05						
3 »	3 »						
75 »	75 »						
105 »	105 »						
200 »	200 »						
2,307 55	2,307 55						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2360	449	4 août 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	26,441 52	83	441
			Id. —	»	154	705
			Id. —	»	155	706
			Id. —	»	216	1191
			Id. —	»	262	1635
3132	660	7 novembre 1836 . .	Id. —	38,080 07	259	1576
			Id. —	»	74	435
			Id. —	»	79	441
			Id. —	»	147	705
			Id. —	»	148	706
			Id. —	»	205	1191
			Id. —	»	251	1635
3133	661	Id. . . .	Id. —	55,146 31	17	63
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	50	157
			Id. —	»	51	160
			Id. —	»	145	599
3139	667	Id. . . .	Id. —	75,897 19	92	302
			Id. —	»	355	2351
			Id. —	»	402	272
			Id. —	»	420	2751
			Id. —	»	498	3422
			Id. —	»	665	4085
			Id. —	»	791	5492
			Id. —	»	15	196
			Id. —	»	853	5854
3142	670	Id. . . .	Id. —	221 75	4	28
3136	664	Id. . . .	Id. —	7,029 72	2	63
			Id. —	»	68	656
3138	666	Id. . . .	Id. —	24,835 98	267	669
3143	671	Id. . . .	Id. —	7,510 94	16	»
3947	860	6 février 1836 . . .	Id. —	36,722 45	254	1576
			Id. —	»	256	1576*bis*.
			Id. —	»	77	441
			Id. —	»	243	1629
3948	861	Id. . . .	Id. —	54,800 62	31	81
			Id. —	»	49	157
			Id. —	»	50	166
3954	867	Id. . . .	Id. —	73,550 17	92	302
			Id. —	»	492	3422
			Id. —	»	788	5492
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
2,507 55	2,507 55						
105 »	105 »						
130 25	130 25						
130 25	130 25						
157 25	157 25						
209 75	209 75						
200 »	200 »						
105 »	105 »						
105 »	105 »						
130 25	130 25						
130 25	130 25						
157 25	157 25						
209 75	209 75						
13 25	13 25						
13 25	13 25						
8 83	8 83						
29 25	29 25						
63 50	63 50						
26 »	26 »						
20 57	20 57						
48 25	48 25						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
104 94	104 94						
48 25	48 25						
24 50	24 50						
25 »	25 »						
79 50	79 50						
91 25	91 25						
2 22	2 22						
91 25	91 25						
3 »	3 »						
81 23	81 23						
200 »	200 »						
105 »	105 »						
139 83	139 83						
13 25	13 25						
8 83	8 83						
29 25	29 25						
26 »	26 »						
63 50	63 50						
48 25	48 25						
5,597 05	5,597 05						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3959	872	6 février 1836 . .	*Dette publique* (Pensions)	7,227 74	60	151
			Id. —	»	16	52
3950	863	Id. . .	Id. —	7,404 35	2	63
3952	865	Id. . .	Id. —	28,693 96	266	669
			Id. —	»	280	709
2119	426	25 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	15,299 81	45	4040
2121	428	Id. . . .	Id. — . . .	8,595 81	51	230
			Id. — . . .	»	66	408
			Id. — . . .	»	126	745
3721	844	23 janvier 1837 . .	Id. — . . .	15,618 96	46	4040
3746	847	Id. . .	Id. — . . .	6,900 42	49	230
			Id. — . . .	»	64	408
4224	973	27 janvier 1837 . .	Id. — . . .	2,111 96	8	745
3739	846	23 id. . .	Id. — . . .	1,475 61	2	»
100	58	21 mars 1836 . . .	*Chambre des Représentants*	55,678 40	5	»
427	133	21 avril 1836 . . .	Id.	55,555 52	5	»
654	170	19 mars 1836 . . .	Id.	55,978 80	5	»
2182	458	4 août 1836 . . .	*Finances*	9,024 72	59	»
749	207	9 juin 1836 . . .	*Chambre des Représentants*	55,978 80	5	»
90	49	21 mars 1836 . . .	*Intérieur*	14,185 42	54	»
3039	657	3 novembre 1836. .	*Finances*	8,642 18	59	»
5826	856	1 février 1837. . .	Id.	8,803 78	59	»
2371	460	11 août 1836 . . .	*Intérieur*	3,200 »	8	»
3666	833	19 janvier 1837 . .	Id.	3,600 »	8	»
2004	384	14 juillet 1836. . .	Id.	71,754 08	26	»
778	333	23 juin 1836 . . .	*Non-valeurs*	9,532 »	26	»
			Id.	»	144	»
3531	808	5 janvier 1837 . .	Id.	2,983 »	61	»
4044	902	16 février 1837. . .	*Intérieur*	175 »	3	»
4454	1049	12 juillet 1838. . .	Id.	8,440 »	67	»
306	119	24 mars 1836 . . .	*Justice* (Ordonnance)	»	»	»
307	120	Id. . . .	Id. —	»	»	»
1810	594	9 juin 1836 . . .	*Intérieur*	»	»	»
10304	2914	26 janvier 1837 . .	*Justice*	»	»	»
10307	2917	Id. . . .	Id.	»	»	»
11773	5304	9 mars 1837 . . .	Id.	»	»	»
12574	5448	1 avril 1837 . . .	Id.	»	»	»
14695	5891	6 juillet 1837. . .	Id.	»	»	»
14696	5892	Id. . . .	Id.	»	»	»
14697	5893	Id. . . .	Id.	»	»	»
15726	4139	5 octobre 1837 . .	Id.	»	»	»
			TOTAUX.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
5,597 05	5,597 05						
5 30	5 30						
3 »	3 »						
91 25	91 25						
91 25	91 25						
75 »	75 »						
33 86	33 86						
33 86	33 86						
42 33	42 33						
29 63	29 63						
33 86	33 86						
33 86	33 86						
42 33	42 33						
29 63	29 63						
72 57	72 57						
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
27 50	»	»	»	»	»	27 50	
423 28	»	423 28					
83 33	»	»	»	83 33			
27 50	»	»	»	»	»	27 50	
18 33	»	»	»	»	»	18 33	
200 »	»	»	»	200 »			
200 »	»	»	»	200 »			
65 63	»	»	»	65 63			
4 »	»	»	»	»	»	»	4 »
50 »	»	»	»	»	»	»	50 »
4 »	»	»	»	»	»	»	4 »
8 34	»	»	»	8 34			
10 »	»	»	»	10 »			
125 »	»	»	125 »				
125 »	»	»	125 »				
35 »	»	»	»	35 »			
8 »	»	»	8 »				
8 »	»	»	8 »				
81 50	»	»	81 50				
8 »	»	»	8 »				
3 16	»	»	3 16				
4 74	»	»	4 74				
6 32	»	»	6 32				
4 72	»	»	4 72				
9,015 97	6,214 78	1,693 12	374 44	602 30	»	73 33	58 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.				d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE DE				
465	41	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	590	25	5	98
2273	111	4 août 1836 . . .	Id. —	590	25	5	98
2277	115	Id. . . .	Id. —	28,360	41	148	4289
3075	170	7 novembre 1836. .	Id. —	4,097	75	12	506
3080	175	Id. . .	Id. —	590	25	5	98
3087	182	Id. . .	Id. —	28,701	50	132	4274
			Id. —	»		146	4289
			Id. —	»		170	4313
			Id. —	»		412	5060
3862	228	6 février 1837. . .	Id. —	19,505	22	24	1904
			Id. —	»		73	1996
			Id. —	»		92	2029
			Id. —	»		131	2090
2083	92	21 juillet 1836. . .	*Intérieur*	6,934	»	57	»
2084	93	Id. . . .	Id.	6,934	»	57	»
2085	94	Id. . . .	Id.	90,392	20	364	»
3987	239	9 février 1837. . .	Id.	90,144	25	362	»
			Id.	»		370	»
4269	262	17 août 1837 . . .	*Finances*	3,890	»	6	»
4179	421	18 août 1836 . . .	*Intérieur* (Ordonnance).	»		»	»
6069	570	6 octobre 1836 . .	*Justice*	»		»	»
			TOTAUX.				
			PROVINCE				
477	41	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	19,219	75	5	128
			Id. —	»		41	»
			Id. —	»		47	»
479	43	Id. . . .	Id. —	18,832	63	10	55
			Id. —	»		58	771
			Id. —	»		70	1053
			Id. —	»		128	1840
483	47	Id. . . .	Id. —	2,003	82	1	16
			Id. —	»		3	49
			Id. —	»		5	56
480	44	Id. . . .	Id. —	44,044	81	5	27
			Id. —	»		34	67
			Id. —	»		52	154
			A REPORTER.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
LIMBOURG.							
211 75	211 75						
211 75	211 75						
24 »	24 »						
55 28	55 28						
211 75	211 75						
7 05	7 05						
24 »	24 »						
2 60	2 60						
» 80	» 80						
87 50	87 50						
58 04	58 04						
42 71	42 71						
209 75	200 75						
25 »	»	»	»	25 »			
25 »	»	»	»	25 »			
105 »	»	»	»	105 »			
70 »	»	»	»	70 »			
105 »	»	»	»	105 »			
45 »	»	»	»	»	»	45 »	
» 85	»	»	»	» 85			
8 »	»	»	8 »				
1,510 81	1,126 98	»	8 »	330 85	»	45 »	
DE LIÉGE.							
17 50	17 50						
59 75	59 75						
562 50	562 50						
65 25	65 25						
130 25	130 25						
141 50	141 50						
260 50	260 50						
47 75	47 75						
53 »	53 »						
55 75	55 75						
24 »	24 »						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
1,446 75	1,446 75						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
480	44	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	44,044 81	53	210
			Id. —	»	54	330
			Id. —	»	77	360
			Id. —	»	151	1089
			Id. —	»	152	1159
			Id. —	»	209	2414
			Id. —	»	430	5662
			Id. —	»	459	5694
			Id. —	»	524	4574
2284	130	4 août 1836 . . .	Id. —	5,219 71	37	182
2283	129	Id. . . .	Id. —	18,865 42	5	128
			Id. —	»	40	587
			Id. —	»	46	657
2201	137	Id. . . .	Id. —	18,448 82	10	35
			Id. —	»	70	1053
			Id. —	»	127	1840
2204	140	Id. . . .	Id. —	2,003 82	1	16
			Id. —	»	3	49
			Id. —	»	5	56
2285	131	Id. . . .	Id. —	43,910 58	5	27
			Id. —	»	34	67
			Id. —	»	52	154
			Id. —	»	53	210
			Id. —	»	54	336
			Id. —	»	77	360
			Id. —	»	137	1037
			Id. —	»	151	1089
			Id. —	»	152	1159
			Id. —	»	298	2414
			Id. —	»	329	2451
			Id. —	»	423	3662
			Id. —	»	452	3694
			Id. —	»	517	4574
3092	205	7 novembre 1836. .	Id. —	250 »	60	688
3093	206	Id. . .	Id. —	»	60	688
3088	201	Id. . .	Id. —	21,599 75	4	128
			Id. —	»	38	587
			Id. —	»	44	657
			Id. —	»	73	847
			Id. —	»	74	848
3090	203	Id. . .	Id. —	18,242 03	10	35
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,446 75	1,446 75						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
35 »	35 »						
36 »	36 »						
48 25	48 25						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
26 50	26 50						
91 25	91 25						
17 50	17 50						
39 75	39 75						
562 50	562 50						
65 25	65 25						
141 50	141 50						
260 50	260 50						
47 75	47 75						
53 »	53 »						
55 75	55 75						
24 »	24 »						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
54 50	54 50						
35 »	35 »						
36 »	36 »						
48 25	48 25						
10 72	10 72						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
26 50	26 50						
75 »	75 »						
75 »	75 »						
17 50	17 50						
39 75	39 75						
562 50	562 50						
1,455 25	1,455 25						
1,164 25	1,164 25						
65 25	65 25						
7,087 72	7,087 72						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.		NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.				
3090	203	7 novembre 1836 . .	*Dette publique* (Pensions)	18,242	03	68	1053
			Id. —	»		124	1840
3094	207	Id. . .	Id. —	5,376	69	30	182
3097	210	Id. . .	Id. —	2,052	07	1	16
			Id. —	»		3	49
			Id. —	»		5	56
3099	212	Id. . .	Id. —	45,374	19	5	27
			Id. —	»		34	67
			Id. —	»		52	154
			Id. —	»		53	210
			Id. —	»		54	336
			Id. —	»		77	360
			Id. —	»		158	1037
			Id. —	»		152	1089
			Id. —	»		153	1159
			Id. —	»		298	2414
			Id. —	»		330	2462
			Id. —	»		420	3662
			Id. —	»		449	3694
			Id. —	»		481	4022
			Id. —	»		496	4106
			Id. —	»		514	4574
3875	280	6 février 1837 . . .	Id. —	17,686	84	70	1213
			Id. —	»		77	1439
			Id. —	»		121	1840
3876	283	Id. . . .	Id. —	5,440	»	38	294
3879	286	Id. . . .	Id. —	45,817	15	34	67
			Id. —	»		53	210
			Id. —	»		54	336
			Id. —	»		295	2414
			Id. —	»		417	3662
			Id. —	»		446	3694
2126	112	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,995	32	34	4430
			Id. — . . .	»		37	6131
3725	265	25 janvier 1837 . .	Id. — . . .	6,995	32	34	4430
			Id. — . . .	»		37	6131
3731	264	Id. . .	Id. — . . .	4,729	53	26	252
2733	169	13 octobre 1836 . .	*Non-valeurs*	202	»	1	»
3209	216	17 novembre 1836. .	*Finances*	251	»	2	»
251	25	1 avril 1836 . . .	*Intérieur*	59,064	50	260	»
1070	98	7 juillet 1836. . .	*Non-valeurs*	8,539	»	104	»
			A REPORTER.				

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
7,087 72	7,087 72						
141 50	141 50						
260 50	260 50						
13 18	13 18						
47 75	47 75						
53 »	53 »						
55 75	55 75						
24 »	24 »						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
16 86	16 86						
55 »	55 »						
56 »	56 »						
48 25	48 25						
48 25	48 25						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
262 10	262 10						
47 75	47 75						
26 50	26 50						
157 25	157 25						
13 84	13 84						
260 50	260 50						
91 25	91 25						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
48 25	48 25						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
2 12	2 12						
27 94	27 94						
2 12	2 12						
27 94	27 94						
3 39	3 39						
47 »	»	»	»	»	»	»	47 »
» 21	»	»	»	»	»	» 21	
196 87	»	»	»	196 87			
12 »	»	»	»	»	»	»	12 »
9,585 79	9,327 71	»	»	196 87	»	» 21	59 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
				Report.		
2087	110	21 juillet 1836 . . .	*Intérieur*	15,382 »	56	»
2008	»	14 id. . . .	Id.	67,403 86	157	»
3198	215	10 novembre 1836. .	Id.	7,671 »	56	»
			Id.	»	100	»
3680	260	19 février 1837. . .	Id.	7,644 53	56	»
			Id.	»	100	»
			Id.	»	122	»
3766	272	26 id. . . .	Id.	67,710 09	283	»
3524	312	28 juillet 1836 . . .	*Finances* (Ordonnance)	»	»	»
				Totaux.		

PROVINCE DE LA

518	45	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	45,870 45	200	1449
			Id. —	»	280	1537
			Id. —	»	371	2483
			Id. —	»	500	3388
			Id. —	»	607	4692
517	42	Id. . . .	Id. —	21,260 54	127	1240
			Id. —	»	134	1251
2295	133	4 août 1836 . . .	Id. —	12,426 25	5	51
2297	135	Id. . . .	Id. —	45,491 49	199	1449
			Id. —	»	279	1537
			Id. —	»	364	2483
			Id. —	»	492	3388
			Id. —	»	598	4692
2302	140	Id. . . .	Id. —	20,559 92	105	829
			Id. —	»	125	1240
			Id. —	»	130	1251
3108	218	7 novembre 1836. .	Id. —	20,497 »	1	4
			Id. —	»	122	1240
			Id. —	»	129	1251
3109	219	Id. . . .	Id. —	45,703 86	199	1449
			Id. —	»	362	2483
			Id. —	»	416	2789
			Id. —	»	489	3388
			Id. —	»	566	3892
				À reporter.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
9,583 79	9,527 71	»	»	196 87	»	» 21	59 »
106 »	»	»	»	106 »			
105 »	»	»	»	105 »			
53 »	»	»	»	53 »			
50 »	»	»	»	50 »			
53 »	»	»	»	53 »			
50 »	»	»	»	50 »			
15 »	»	»	»	15 »			
105 »	»	»	»	105 »			
10 »	»	»	»	»	»	10 »	
10,130 79	9,527 71	»	»	733 87	»	10 21	59 »

FLANDRE ORIENTALE.

39 25	39 25						
39 25	39 25						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
47 75	47 75						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
11 75	11 75						
39 25	39 25						
5 05	5 05						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
47 75	47 75						
130 25	130 25						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
16 »	16 »						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
39 25	39 25						
48 25	48 25						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
91 82	91 82						
1,832 37	1,832 37						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3109	219	7 novembre 1836. .	*Dette publique* (Pensions)	45,793 86	594	4692
3885	289	6 février 1836. . .	Id. —	19,197 84	38	278
»			Id. —	»	110	1051
			Id. —	»	121	1241
			Id. —	»	125	1247
3888	292	Id. . . .	Id. —	45,514 35	6	85
			Id. —	»	564	5892
			Id. —	»	602	5336
4129	311	23 mars 1836 . . .	Id. —	29 16	9	1
2131	120	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,519 44	20	109
			Id. — . . .	»	40	267
3732	274	28 janvier 1837 . .	Id. — . . .	7,009 54	20	109
			Id. — . . .	»	40	267
4400	340	17 mai 1838 . . .	Id. — . . .	578 40	1	5866
			Id. — . . .	»	2	T.
2188	123	4 août 1836 . . .	*Finances*	4,880 83	10	»
2735	178	13 octobre 1836 . .	*Non-valeurs*	670 »	8	»
2605	167	1 id. . .	*Justice*	10,130 »	20	»
2699	175	6 id. . .	Id.	1,944 90	26	»
2736	179	13 id. . .	*Non-valeurs*	6,327 »	39	»
3448	246	27 octobre 1836 . .	*Justice*	10,130 »	20	»
4458	344	12 juillet 1838. . .	*Intérieur*	11,598 »	130	»
			Id.	»	209	»
			Id.	»	212	»
3456	489	28 juillet 1836. . .	Id.	22,574 48	»	»
779	133	27 août 1836 . . .	*Non-valeurs*	2,666 72	»	»
6513	825	6 octobre 1836 . .	*Justice*	12,772 27	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE DE LA

526	48	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	17,771 05	33	392
527	49	Id. . . .	Id. —	30,791 52	140	1541
			Id. —	30,791 52	490	5205
532	54	Id. . . .	Id. —	100 »	2	27
2309	145	4 août 1836 . . .	Id. —	31,444 91	137	1541
			Id. —	31,444 91	225	1638
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,852 37	1,852 37						
47 75	47 75						
33 05	33 05						
139 75	139 75						
31 45	31 45						
50 66	50 66						
13 06	13 06						
91 82	91 82						
32 59	32 59						
29 16	29 16						
49 95	49 95						
59 26	59 26						
49 95	49 95						
59 26	59 26						
357 24	357 24						
21 16	21 16						
35 83	»	»	»	»	»	35 83	
4 »	»	»	»	»	»	»	4 »
26 67	»	»	26 67				
18 75	»	»	18 75				
3 »	»	»	»	»	»	»	3 »
80 »	»	»	80 »				
5 »	»	»	»	5 »			
20 »	»	»	»	20 »			
16 »	»	»	»	16 »			
50 »	»	»	»	50 »			
33 72	»	»	»	»	»	»	33 72
75 »	»	»	75 »				
3,266 45	2,898 48	»	200 42	91 »	»	35 83	40 72

FLANDRE OCCIDENTALE.

2 15	2 15						
39 25	39 25						
» 80	» 80						
25 »	25 »						
39 25	39 25						
39 25	39 25						
145 70	145 70						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2317	153	4 août 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	100 »	2	27
3117	»	7 août 1836 . . .	Id. —	334 55	6	15
3120	227	Id. . . .	Id. —	100 »	2	27
3121	228	Id. . . .	Id. —	31,994 58	157	1541
			Id. —	»	225	1658
			Id. —	»	447	4679
			Id. —	»	551	5848
3901	308	6 février 1837 . .	Id. —	11,057 55	155	1541
			Id. —	»	210	1624
			Id. —	»	443	4679
2132	126	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	10,750 20	115	7277
2134	128	Id. . . .	Id. — . . .	5,645 50	14	172
2725	282	23 janvier 1837 . .	Id. — . . .	10,779 85	115	7277
3733	283	Id. . .	Id. — . . .	5,683 01	14	172
3357	243	1 décembre 1836. .	*Guerre*	230 14	10	»
4440	351	12 juillet 1838. . .	*Intérieur*	6,788 »	129	»
			Id.	»	151	»
			Id.	»	237	»
8113	717	1 décembre 1836. .	*Justice* (Ordonnance)	»	»	»
12475	707	1 avril 1837 . . .	*Finances* —	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE

505	47	15 avril 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	12,373 91	21	202
			Id. —	»	51	242
			Id. —	»	55	266
			Id. —	»	42	312
507	49	Id. . . .	Id. —	25,509 31	109	1333
			Id. —	»	122	1574
			Id. —	»	143	1768
			Id. —	»	148	1776
			Id. —	»	169	25
508	50	Id. . . .	Id. —	53,569 01	164	1152
			Id. —	»	177	1229
			Id. —	»	404	2830
			Id. —	»	462	3166
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
145 70	145 70						
25 »	25 »						
3 05	3 05						
25 »	25 »						
39 25	39 25						
39 25	39 25						
24 50	24 50						
25 »	25 »						
39 25	39 25						
39 25	39 25						
24 50	24 50						
71 96	71 96						
23 70	23 70						
71 96	71 96						
23 70	23 70						
2 96	»	»	»	»	2 96		
6 »	»	»	»	6 »			
2 »	»	»	»	2 »			
14 »	»	»	»	14 »			
12 »	»	»	12 »				
4 30	»	»	»	»	»	4 30	
662 33	621 07	»	12 »	22 »	2 96	4 30	

DE HAINAUT.

39 25	39 25						
42 50	42 50						
52 »	52 »						
70 50	70 50						
157 25	157 25						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
4 66	4 66						
55 »	55 »						
58 75	58 75						
48 25	48 25						
55 25	55 25						
1,155 16	1,155 16						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
508	50	13 avril 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	53,569 01	487	5307
			Id. —	»	498	5358
			Id. —	»	604	5998
			Id. —	»	606	4019
			Id. —	»	724	5420
			Id. —	»	725	5424
			Id. —	»	800	5776
512	54	Id. . . .	Id. —	2,262 51	1	6
514	56	Id. . . .	Id. —	742 »	7	19
2318	152	23 juillet 1836 . . .	Id. —	2,865 71	33	397
2319	153	17 id. . . .	Id. —	12,504 25	16	149
			Id. —	»	21	202
			Id. —	»	31	242
			Id. —	»	41	512
2320	154	Id. . . .	Id. —	51,665 55	56	668
			Id. —	»	101	742
			Id. —	»	161	1132
			Id. —	»	223	1701
			Id. —	»	401	2830
			Id. —	»	458	3166
			Id. —	»	483	3307
			Id. —	»	494	3358
			Id. —	»	523	3495
			Id. —	»	597	3998
			Id. —	»	599	4019
			Id. —	»	695	5219
			Id. —	»	715	5420
			Id. —	»	791	5776
2324	158	Id. . . .	Id. —	25,012 93	31	610
			Id. —	»	118	1574
			Id. —	»	139	1768
			Id. —	»	144	1776
			Id. —	»	148	1784
2326	160	Id. . . .	Id. —	742 »	7	19
2328	162	Id. . . .	Id. —	2,218 54	1	6
3146	232	16 octobre 1836 . .	Id. —	742 »	7	19
3150	237	Id. . .	Id. —	24,742 97	30	610
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,155 16	1,155 16						
59 50	59 50						
62 50	62 50						
209 63	209 63						
254 »	254 »						
37 25	37 25						
» 72	» 72						
72 »	72 »						
29 25	29 25						
106 »	106 »						
91 25	91 25						
26 »	26 »						
39 25	39 25						
42 50	42 50						
70 50	70 50						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
35 »	35 »						
39 25	39 25						
48 25	48 25						
55 25	55 25						
59 50	59 50						
62 50	62 50						
44 47	44 47						
209 63	209 63						
254 »	254 »						
9 60	9 60						
37 25	37 25						
72 »	72 »						
112 75	112 75						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
106 »	106 »						
29 25	29 25						
106 »	106 »						
112 75	112 75						
4,522 46	4,522 46						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3150	237	16 octobre 1836 . .	*Dette publique* (Pensions)	24,742 97	115	1574
			Id. —	»	136	1768
			Id. —	»	141	1776
			Id. —	»	145	1784
			Id. —	»	158	1835
3151	238	Id. . .	Id. —	11,007 05	16	149
			Id. —	»	20	194
			Id. —	»	21	202
			Id. —	»	31	242
			Id. —	»	41	512
3152	239	Id. . .	Id. —	53,038 51	164	1132
			Id. —	»	400	2850
			Id. —	»	457	3166
			Id. —	»	482	3307
			Id. —	»	493	3358
			Id. —	»	522	3495
			Id. —	»	595	3998
			Id. —	»	597	4019
			Id. —	»	710	5420
			Id. —	»	785	5776
			Id. —	»	792	5839
3154	241	Id. . .	Id. —	2,214 26	1	6
3934	309	19 janvier 1837 . .	Id. —	23,501 16	9	157
			Id. —	»	115	1574
			Id. —	»	136	1768
3936	311	Id. . .	Id. —	9,958 51	56	548
3939	314	Id. . .	Id. —	52,106 41	17	167
			Id. —	»	164	1132
			Id. —	»	456	3166
			Id. —	»	421	3495
			Id. —	»	710	5420
			Id. —	»	789	5785
3943	318	Id. . .	Id. —	2,159 06	1	6
2138	136	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,765 »	9	73
782	82	23 juin 1836 . . .	*Non-valeurs*	5,251 »	62	»
1073	122	7 juillet 1836. . .	Id.	2,391 »	13	»
4481	564	4 octobre 1836 . .	*Finances*	5,208 21	6	»
1100	84	11 mai 1836 . . .	*Intérieur* (Ordonnances)	»	»	»
5925	475	1 octobre 1836 . .	Id.	»	»	»
11094	903	16 février 1837. . .	*Justice*	»	»	»
			TOTAUX.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
4,522 46	4,522 46						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
251 »	251 »						
26 »	26 »						
36 75	36 75						
39 25	39 25						
42 50	42 50						
70 50	70 50						
35 »	35 »						
48 25	48 25						
55 25	55 25						
59 50	59 50						
62 50	62 50						
69 »	69 »						
209 65	209 65						
254 »	254 »						
37 25	37 25						
72 »	72 »						
68 75	68 75						
29 25	29 25						
82 75	82 75						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
1 76	1 76						
25 »	25 »						
35 »	35 »						
55 25	55 25						
69 »	69 »						
37 25	37 25						
5 60	5 60						
29 25	29 25						
8 46	8 46						
5 »	»	»	»	»	»	»	5 »
28 »	»	»	»	»	»	»	28 »
150 »	»	»	»	»	»	150 »	
200 »	»	»	»	200 »			
14 »	»	»	»	14 »			
» 70	»	»	» 70				
7,959 36	7,561 66	»	» 70	214 »	»	150 »	33 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.

PROVINCE

496	35	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	4,524 »	2	57
			Id. —	»	8	109
498	37	Id. . . .	Id. —	9,389 »	42	1404
499	38	Id. . . .	Id. —	21,834 69	71	937
			Id. —	»	134	1906
			Id. —	»	164	2660
			Id. —	»	211	3144
			Id. —	»	294	4790
502	41	Id. . . .	Id. —	1,041 02	6	45
503	42	Id. . . .	Id. —	807 48	5	67
507	49	Id. . . .	Id. —	5,350 »	11	193
2329	117	4 août 1836 . . .	Id. —	4,524 »	2	57
			Id. —	»	8	109
2330	118	Id. . . .	Id. —	2,327 50	11	193
2331	119	Id. . . .	Id. —	21,898 21	71	937
			Id. —	»	163	2660
			Id. —	»	211	3144
			Id. —	»	293	4790
2332	120	Id. . . .	Id. —	1,098 27	6	45
2336	124	Id. . . .	Id. —	9,076 56	40	1404
			Id. —	»	52	1802
2338	126	Id. . . .	Id. —	807 48	5	67
3157	197	7 novembre 1836. .	Id. —	8,658 25	50	1802
3158	198	Id. . .	Id. —	4,524 »	2	57
			Id. —	»	8	109
3160	200	Id. . .	Id. —	3,237 50	11	193
3161	201	Id. . .	Id. —	22,042 95	71	937
			Id. —	»	163	2660
			Id. —	»	210	3144
			Id. —	»	242	3478
			Id. —	»	293	4790

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
DE NAMUR.							
12 75	12 75						
15 50	15 50						
50 87	50 87						
28 25	28 25						
43 50	43 50						
48 25	48 25						
53 »	53 »						
48 25	48 25						
57 25	57 25						
69 »	69 »						
91 25	91 25						
12 75	12 75						
15 50	15 50						
91 25	91 25						
28 25	28 25						
48 25	48 25						
53 »	53 »						
48 25	48 25						
57 25	57 25						
163 50	163 50						
209 75	209 75						
69 »	69 »						
209 75	209 75						
12 75	12 75						
15 50	15 50						
91 25	91 25						
28 25	28 25						
48 25	48 25						
53 »	53 »						
69 »	69 »						
48 25	48 25						
1,890 62	1,890 62						146

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
5164	204	7 novembre 1836. .	*Dette publique* (Pensions)	1,008 27	6	45
5165	205	Id. . .	Id. —	807 48	3	67
5912	265	6 février 1837 . . .	Id. —	8,658 25	50	1802
3916	269	Id. . . .	Id. —	21,489 39	6	100
			Id. —	»	69	937
2141	103	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	1,926 76	34	659
4254	287	13 id. . . .	Id. — . . .	18 11	4	948
123	7	24 mars 1836 . . .	*Intérieur*	7,113 75	»	»
992	79	1 juillet 1836. . .	Id.	»	»	»
2036	151	1 octobre 1836 . .	Id.	»	»	»
3605	256	5 janvier 1837 . .	Id.	8,425 41	»	»
2104	100	21 juillet 1836. . .	Id.	5,932 50	»	»
2160	104	28 id. . . .	Id.	5,873 15	»	»
			Id.	»	»	»
»	»	5 mai 1837 . . .	*Justice* (Ordonnances)	»	»	»
»	»	15 juin 1837 . . .	*Finances* —	»	»	»
			TOTAUX.			

PROVINCE

469	43	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	6,587 »	17	369
»	44	Id. . . .	Id. —	25,612 73	58	1051
			Id. —	»	189	3805
			Id. —	»	217	4052
			Id. —	»	223	4103
471	45	Id. . . .	Id. —	29,760 07	251	1861
475	50	Id. . . .	Id. —	841 50	4	68
476	51	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
2548	136	4 août 1836 . . .	Id. —	841 50	4	68
2544	132	Id. . . .	Id. —	25,463 11	58	1051
			Id. —	»	189	3805
			Id. —	»	217	4052
			Id. —	»	223	4103
2547	135	Id. . . .	Id. —	28,813 92	223	1861
2540	128	Id. . . .	Id. —	6,151 75	17	369
2549	137	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
3168	217	7 novembre 1836 . .	Id. —	28,527 »	219	1861
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
1,890 62	1,890 62						
57 25	57 25						
60 »	60 »						
209 75	209 75						
24 »	24 »						
28 25	28 25						
8 47	8 47						
5 16	5 16						
472 50	»	»	»	472 50			
472 50	»	»	»	472 50			
472 50	»	»	»	472 50			
157 50	»	»	»	157 50			
32 »	»	»	»	32 »			
27 »	»	»	»	27 »			
21 33	»	»	»	21 33			
1 80	»	»	1 80				
39 69	»	»	»	»	»	39 69	
3,989 32	2,292 50	»	1 80	1,655 33	»	39 69	

D'ANVERS.

127 »	127 »						
34 »	34 »						
72 »	72 »						
419 26	419 26						
26 »	26 »						
260 50	260 50						
60 »	60 »						
53 »	53 »						
60 »	60 »						
34 »	34 »						
72 »	72 »						
419 26	419 26						
26 »	26 »						
260 50	260 50						
127 »	127 »						
53 »	53 »						
260 50	260 50						
2,382 02	2,382 02						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
3109	218	7 novembre 1836. .	*Dette publique* (Pensions)	5,442 25	11	198
			Id. —	»	17	369
3170	219	Id. . .	Id. —	106 »	2	27
3171	220	Id. . .	Id. —	5,708 75	37	51
3172	221	Id. . .	Id. —	23,650 93	58	1031
			Id. —	»	80	1791
			Id. —	»	189	3805
			Id. —	»	216	4052
			Id. —	»	222	4103
3176	225	Id. . . .	Id. —	841 50	4	68
3925	295	6 février 1837. . .	Id. —	106 »	2	27
3924	294	Id. . . .	Id. —	5,422 53	11	198
			Id. —	»	17	369
3928	298	Id. . . .	Id. —	23,467 38	57	1031
			Id. —	»	78	1791
			Id. —	»	213	4052
3926	296	Id. . . .	Id. —	5,996 25	28	51
2142	113	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	9,056 80	17	4780
3728	280	25 janvier 1837 . .	Id. — . . .	9,062 73	17	4780
3736	281	Id. . . .	Id. — . . .	5,522 29	2	93
3745	282	Id. . . .	Id. (Rentes viagères)	2,419 47	3	6415
			Id. —	»	14	6506
			Id. —	»	17	6528
2503	154	8 septembre 1836 .	*Intérieur*	2,720 »	12	»
			Id.	»	19	»
3219	230	17 novembre 1836. .	*Finances*	1,655 17	3	»
»	70	2 juin 1836 . . .	*Justice*	3,790 03	23	»
			TOTAUX.			

PROVINCE DE

537	35	5 mai 1836 . . .	*Dette publique* (Pensions)	19,349 19	313	4700
2352	114	4 août 1836 . . .	Id. —	19,871 09	108	1209
			Id. —	»	270	3199
235	120	Id. . . .	Id. —	792 50	1	5
3150	179	7 novembre 1836. .	Id. —	19,877 56	21	190
			Id. —	»	107	1209
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
2,582 02	2,582 02						
37 75	37 75						
127 »	127 »						
53 »	53 »						
112 50	112 50						
34 »	34 »						
39 25	39 25						
72 »	72 »						
419 26	419 26						
26 »	26 »						
69 »	69 »						
53 »	53 »						
18 05	18 05						
127 »	127 »						
34 »	34 »						
39 25	39 25						
419 26	419 26						
112 50	112 50						
423 28	423 28						
423 28	423 28						
8 47	8 47						
253 07	253 07						
43 89	43 89						
38 97	38 97						
105 »	»	»	»	105 »			
105 »	»	»	»	105 »			
43 18	»	»	»	»	»	43 18	
37 50	»	»	37 50				
5,657 56	5,566 68	»	37 50	210 »	»	43 18	

LUXEMBOURG.

7 35	7 35						
37 75	37 75						
51 14	51 14						
26 50	26 50						
9 72	9 72						
37 75	37 75						
170 21	170 21						

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
3130	179	7 novembre 1836. .	*Dette publique* (Pensions)	19,877 56	269	3199
3128	177	Id. . .	Id. —	744 25	1	5
3124	173	Id. . .	Id. —	4,670 »	7	115
3854	251	6 février 1837. . .	Id. —	19,722 66	267	3199
2146	94	27 juillet 1836. . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	3,013 79	2	1825
			Id. — . . .	»	65	6159
3729	220	25 janvier 1837 . .	Id. — . . .	2,935 57	2	1825
			Id. — . . .	»	61	6159
3737	221	Id. . . .	Id. — . . .	2,064 11	1	97
3645	211	12 janvier 1837 . .	*Guerre*	45 66	2	»
3643	209	Id. . . .	*Intérieur*	4,790 53	60	»
2968	160	27 octobre 1836 . .	Id.	12,523 32	67	»
3354	238	15 septembre 1836. .	Id. (Ordonnances)	450 32	»	»
6812	345	27 octobre 1836 . .	*Finances* —	20,176 25	»	»
			Totaux.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
170 21	170 21						
58 25	58 25						
26 50	26 50						
16 »	16 »						
58 25	58 25						
8 47	8 47						
18 62	18 62						
8 47	8 47						
18 62	18 62						
21 16	21 16						
1 48	»	»	»	»	1 48		
10 »	»	»	»	10 »			
66 66	»	»	»	66 66			
2 59	»	»	»	2 59			
80 »	»	»	»	»	»	80 »	
565 08	404 55	»	»	79 05	1 48	80 »	

RÉCAPIT

DÉSIGNATION.	
Province de Brabant	
» de Limbourg	
» de Liége	
» de la Flandre orientale	
» de la Flandre occidentale	
» de Hainaut	
» de Namur	
» d'Anvers	
» de Luxembourg	
A annuler sur les crédits ouverts pour intérêts des capitaux inscrits au livre auxiliaire de la dette publique	
Totaux	

ULATION.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS.
9,015 97	6,214 78	1,695 12	574 44	602 30	»	73 33	58 »
1,510 81	1,126 98	»	8 »	330 83	»	45 »	»
10,130 79	9,327 71	»	»	755 87	»	10 21	59 »
3,266 45	2,898 48	»	200 42	91 »	»	55 83	40 72
662 33	621 07	»	12 »	22 »	2 96	4 30	»
7,950 56	7,561 66	»	» 70	214 »	»	150 »	53 »
3,989 32	2,292 50	»	1 80	1,655 33	»	30 69	»
5,657 56	5,366 68	»	57 50	210 »	»	43 18	»
565 08	404 55	»	»	79 05	1 48	80 »	»
42,757 47	35,814 41	1,695 12	654 86	3,958 38	4 44	481 54	190 72
5,854 58	5,854 58	»	»	»	»	»	»
48,612 05	41,668 99	1,695 12	654 86	3,958 38	4 44	481 54	190 72

591

COMPTE

De la Dette Publique,

POUR L'EXERCICE 1841.

NOTE

SUR

LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'ANNÉE 1841.

Le compte de la dette publique présente la situation au commencement et à la fin de l'année, ainsi que les opérations, pendant l'année, des différentes natures de dettes.

Dette ordinaire.

Dette active (rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} ou 5,000,000 de florins).
Emprunt de 12 *millions de florins.*
— 10 —
— 100,800,000 francs.
Dette flottante (bons du Trésor).
Pensions de toute nature.
Rentes viagères.

Dette extraordinaire

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc.

Emprunt de 30,000,000 *de francs de capital, rente* 4 p. %.
— *de* 50,850,800 — — — 3 p. %.
— *de* 86,940,000 — — — 5 p. %.
— *de* 1,481,481 48 — — — 5 p. %.

Divers tableaux dont se compose ce compte, font connaître :

Pour la dette active (en attendant que des arrangements définitifs soient intervenus entre

la Néerlande et la Belgique pour effectuer le transfert des capitaux et rentes qui doivent passer à la charge de la Belgique) : le montant du capital et des intérêts inscrits au livre auxiliaire, les payements faits sur les crédits alloués par les Budgets des exercices 1836 à 1841, les restants à payer et les intérêts à annuler, en vertu de l'art. 2277 du Code civil;

Pour les emprunts de 12 et de 10 millions de florins : les dates des lois qui en ont autorisé le recouvrement, le montant des obligations créées, celles émises ou annulées, le remboursement qui en a été opéré d'après les crédits alloués par les Chambres, et enfin la situation au 1er janvier 1842 de ces emprunts, et le mouvement qui a eu lieu pendant l'année 1841;

Pour l'emprunt de 100,800,000 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation au 1er janvier 1842 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841, pendant l'année 1841;

Pour la dette flottante : le montant des bons émis et le montant des bons remboursés pendant chaque mois de l'exercice 1841, le taux d'intérêt des bons émis et les conditions qui en ont réglé l'émission;

Pour les pensions : leurs différentes natures, le nombre des pensions liquidées et inscrites, celles éteintes pour cause de décès, et la situation des crédits accordés pour l'inscription de ces pensions;

Pour les rentes viagères : la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation au 1er janvier 1841 du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1841 en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1er janvier 1842;

Pour l'emprunt de 30,000,000 de francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation au 1er janvier 1842 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841;

Pour l'emprunt de 50,850,800 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation au 1er janvier 1842 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841;

Pour l'emprunt de 86,940,000 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation au 1er janvier 1842 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par le Budget de l'exercice 1841.

Pour l'emprunt de fr. 1,481,481 48 cs (700,000 florins) : le montant du capital à diverses époques d'échéances, la situation du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841.

Les principaux résultats des tableaux du compte de la Dette publique se résument ainsi qu'il suit, au 1er janvier 1842.

PREMIÈRE PARTIE.

(Rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} *ou* 5,000,000 *de florins).*

Cette rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} provient de l'exécution de l'art. 13 du traité de paix, signé à Londres le 19 avril 1839, lequel article est ainsi conçu :

« Art. 13, § 1er. A partir du 1er janvier 1839, la Belgique, du chef du partage des dettes » publiques du royaume des Pays-Bas, restera chargée d'une somme de cinq millions de » florins des Pays-Bas de rente annuelle, dont les capitaux seront transférés du débet du » grand livre d'Amsterdam ou du débet du Trésor général du royaume des Pays-Bas sur » le débet du grand livre de la Belgique.

» § 2. Les capitaux transférés et les rentes inscrites sur le débet du grand livre de la » Belgique, par suite du paragraphe précédent jusqu'à la concurrence de la somme totale » de 5,000,000 de florins des Pays-Bas de rente annuelle, seront considérés comme faisant » partie de la Dette nationale belge, et la Belgique s'engage à n'admettre ni pour le présent » ni pour l'avenir, aucune distinction entre cette portion de sa dette publique, provenant » de sa réunion avec la Hollande, et toute autre dette nationale belge déjà créée ou à créer.

» § 3. L'acquittement de la somme de rente annuelle ci-dessus mentionnée de 5 mil- » lions de florins des Pays-Bas aura lieu régulièrement de semestre en semestre, soit à » Bruxelles, soit à Anvers, en argent comptant, sans déduction aucune de quelque nature » que ce puisse être, ni pour le présent ni pour l'avenir.

» § 4. Moyennant la création de ladite somme de rente annuelle de 5,000,000 de florins, » la Belgique se trouvera déchargée envers la Hollande de toute obligation du chef du » partage des dettes publiques du royaume des Pays-Bas.

» § 5. Des commissaires nommés de part et d'autre se réuniront dans le délai de quinze » jours après l'échange des ratifications du présent traité en la ville d'Utrecht, afin de pro- » céder au transfert des capitaux et rentes qui, du chef du partage des dettes publique du » royaume des Pays-Bas, doivent passer à la charge de la Belgique jusqu'à la concurrence » de 5,000,000 de florins de rente annuelle. »

En attendant que des arrangements définitifs soient intervenus entre la Hollande et la Belgique, pour effectuer le transfert des capitaux et rentes qui doivent passer à la charge de la Belgique, ladite rente annuelle de 5,000,000 de florins ou fr. 10,582,010 58 c^{s}, se paye de la manière suivante :

Intérêts de la dette active inscrite au livre auxiliaire établi à Bruxelles, fr.	611,894	17
Somme acquittée directement à la Hollande	9,970,116	41
Fr.	10,582,010	58

Il a été alloué pour le payement des arrérages de cette partie de la dette, à partir du 1er janvier 1839 jusqu'au 31 décembre 1841, une somme de fr. 31,746,031 73 c^{s} par les lois du 22 décembre 1838, n° 916, du 5 juin 1839, n° 264, du 29 décembre 1839, n° 889, du 19 décembre 1840, n° 1049, et du 26 décembre 1841, n° 1166.

Ladite somme de fr. 31,746,031 73 c^{s} est répartie de la manière suivante :

Intérêts de la dette active inscrite au livre auxiliaire à Bruxelles . fr.	1,835,682	51
Complément à payer directement à la Hollande.	29,910,349	22
Total égal. . . . fr.	31,746,031	73

Le crédit de fr. 29,910,349 22 c^{s} alloué pour payement à faire directement à la Hollande, a été employé à l'acquittement des six semestres d'intérêts échus le 31 décembre

1841, lesquels ont été payés respectivement à leur époque d'échéance, au Gouvernement hollandais.

Dette active.

Le crédit de fr. 1,835,882 51 c^{s}, dont il est parlé ci-dessus, a été affecté au payement des intérêts des capitaux inscrits au livre auxiliaire de la dette active à 2 ½ p. %, qui a été établi à Bruxelles, le 1er juillet 1823, en exécution de l'art. 38 de la loi du 27 décembre 1822 (*Journal officiel n°* 59) et du règlement approuvé par arrêté royal du 28 avril 1823 (*Journal officiel n°* 17).

Lors de la séparation de la Belgique et de la Hollande, en 1830, il se trouvait au livre auxiliaire des capitaux inscrits pour une somme de 11,564,800 fl^{s}, ou fr. 24,475,767 19 c^{s} à 2 ½ p. %, produisant un intérêt annuel de 289,120 florins ou fr. 611,894 17 c^{s}; cette situation est restée la même jusqu'à ce jour.

Bien que les capitaux inscrits sur le livre auxiliaire constituent une dette de l'ancien royaume des Pays-Bas, les intérêts en sont payés provisoirement par le Trésor belge, à titre d'à-compte sur la rente annuelle de 5,000,000 de florins, et en déduction de cette partie de la dette mise à la charge de la Belgique par le traité de paix.

Le tableau n° 1 présente la situation au 1er janvier 1842 de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts des inscriptions sur le livre auxiliaire de la Dette active à Bruxelles.

Emprunt de 12 millions de florins.

(Loi du 8 avril 1831).

Le montant des recouvrements faits sur l'emprunt de 12 millions de florins, autorisé par la loi du 8 avril 1831, est de. . . . . fr.		24,613,415 62
En échange des récépissés délivrés aux contribuables par les receveurs des impôts directs, lors de la perception de cet emprunt, il a été émis des obligations pour une valeur de.		24,279,333 33
Il est resté ainsi en circulation des récépissés non échangés pour une somme de		334,082 29
De ces récépissés, il est rentré au Trésor, admis en payement des impôts ou par suite de remboursement, Savoir :		
En 1833 et 1834 . . . . . fr.	221,580 75	
— 1835	1,080 29	
— 1836	3,782 47	
— 1837	4,777 49	
— 1838	681 23	
— 1839	552 91	
— 1840	139 66	
— 1841	3,013 20	
		235,608 »
En conséquence, il restait en circulation au 1er janvier 1842, des récépissés pour une valeur de . . . . . fr.		98,474 29

Nous venons de dire qu'en échange des récépissés, lors de la perception de l'emprunt, il avait été émis des obligations de diverses valeurs, pour une somme de. . . . . fr. 24,279,333 33

A l'époque du 1er janvier 1842, il a été amorti de ces obligations,

Savoir :

Rachats faits par le Trésor en 1831 et 1832 . . fr.	4,689,047 62	
Remboursé par les agents comptables en 1833 et 1834	19,567,625 93	
— — — 1835	6,359 68	
— — — 1836	1,470 89	
— — — 1837	1,513 22	
— — — 1838	1,015 87	
— — — 1839	285 71	
— — — 1840	666 66	
— — — 1841	21 16	
		24,268,006 74

En conséquence, au 1er janvier 1842, il restait en circulation des obligations de cet emprunt pour une somme de . . . . . fr. 11,326 59

L'article 9 de la loi du 8 avril 1831 précitée, stipule que les obligations de l'emprunt de 12 millions de florins, remboursables au 1er janvier 1833, porteront un intérêt de 5 p. %, à partir du 1er juillet 1831; le montant de cet intérêt sur la totalité des émissions, s'élevant à francs 24,279,333 33 cs, est de . . . . . 1,820,950 »

Le Trésor a payé des coupons d'intérêts pour une somme de . . . 1,818,888 09

De manière qu'il est resté en circulation des coupons d'intérêts dont les porteurs ont encouru la déchéance, en vertu des lois existantes, pour une somme de 2,061 91

Ainsi pour compléter le remboursement total de cet emprunt, il reste à rembourser :

En récépissés . . . . . fr.	98,474 29
En obligations.	11,326 59
Total. . . . . fr.	109,800 88

(Voir le tableau n° 2.)

Emprunt de 10 millions de florins.

(Loi du 21 octobre 1831.)

—

Le produit de l'emprunt de 10 millions de florins, autorisé par la loi du 21 octobre 1831, s'est élevé à la somme de. . . . . fr. 21,591,938 98

Report. . . . . fr.		21,591,938 98
Il a été échangé des récépissés contre des bons créés en vertu de la susdite loi, pour une somme de		17,596,984 13
En conséquence, il est resté à échanger des récépissés pour une somme de.		3,994,954 85
Le Trésor en a admis en payement des impôts, et par suite de remboursement pendant les années 1833 à 1841 inclusivement, pour		3,898,641 23
A l'époque du 1er janvier 1842 il en restait en circulation pour une valeur de . . . . . fr.		96,313 62

Les bons émis, comme on vient de le dire, se sont élevés à la somme de francs 17,596,984 13 c. Il en a été admis en payement des impôts, en 1833 et 1834, pour fr. 10,957,929 54 c, Savoir :

Par les receveurs des contributions directes, douanes et accises. . . . . fr.	8,018,112 89	
Par les receveurs de l'enregistrement et des domaines.	2,939,816 65	
	10,957,929 54	
Le Trésor en a racheté pour	6,619,693 12	
Il en a été remboursé en 1835 pour	476 19	
— — 1836 pour	2,698 41	
— — 1837 pour	3,555 56	
— — 1838 pour	4,317 45	
— — 1839 pour	222 22	
— — 1840 pour	21 16	
— — 1841 pour	» »	
Ensemble. . . . . fr.		17,588,913 65
Et les bons émis, comme on vient de le dire, étant de		17,596,984 13
Il en restait ainsi en circulation au 1er janvier 1842 . . . . . fr.		8,070 48

Pour amortir totalement cet emprunt, il reste à rembourser par le Trésor :	
des récépissés pour une valeur de. . . . . fr.	96,313 62
et des bons pour une valeur de	8,070 48
Total. . . . . fr.	104,384 10

(Voir le tableau n° 3.)

Emprunt de 100,800,000 francs.

(Rente de 5 p. %.)

Cet emprunt de 4,000,000 de livres sterling, soit au change fixe de fr. 25 20 centimes,

fr. 100,800,000 de capital à l'intérêt de 5 p. %, a été contracté en vertu de la loi du 16 décembre 1831, n° 344, par le Gouvernement belge d'une part, et MM. de Rothschild frères à Paris, et M. Nathan-Meyer Rothschild à Londres, d'autre part, savoir : moitié le 19 décembre 1831, avec jouissance des intérêts à compter du 1er novembre 1831, et moitié le 11 septembre 1832, avec jouissance des intérêts à compter du 1er mai 1832.

Pour le capital de cet emprunt on a émis les obligations au porteur suivantes :

Première partie émise avec jouissance du 1er novembre 1831.

10,130 obligations de 2,520 fr. du n° 1 à 10130, en fr.	25,527,600	50,400,000	»
24,675 — de 1,008 » du n° 1 à 24675, en .	24,872,400		

Deuxième partie émise avec jouissance du 1er mai 1832.

12,766 obligat. de 2,520 fr. du n° 10131 à 22896, en fr.	32,170,320	50,400,000	»
18,085 — de 1,008 » du n° 24676 à 42760, en .	18,229,680		
65,656 obligations, ensemble un capital de. . . . . fr.		100,800,000	»

Les porteurs d'obligations ont la faculté de les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand livre de la Dette publique.

D'après la balance de ce grand livre, faite à l'échance du 1er novembre 1841, il existait à cette époque des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 110,817 20 cs de rentes 5 p. %, représentant un capital de 2,216,344 francs.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories : la première comprend les dividendes à payer chaque semestre ; la deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et la troisième, les frais relatifs tant au payement des intérêts qu'à l'amortissement des obligations.

L'intérêt, payable par moitié tous les six mois, à Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, est fixé à 5 p. %, et s'élève à . . . . . fr.	5,040,000	»
Et la dotation de l'amortissement est fixée à 1 p. % par an, faisant ainsi.	1,008,000	»
Ensemble. . . . . fr.	6,048,000	»

Cette somme est invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement, de manière que ladite somme de 6,048,000 fr. soit régulièrement employée à servir les intérêts et à accroître progressivement l'amortissement de l'emprunt jusqu'à son extinction totale.

Il n'y a d'exception qu'à l'égard de l'exercice 1832, pour lequel cette somme est réduite aux trois quarts, c'est-à-dire à 4,536,000 francs, par la raison qu'il y a six mois d'intervalle entre les époques primitives de jouissance des deux parties de l'emprunt, et que, pendant le premier semestre de 1832, le payement des intérêts et l'amortissement n'ont pu avoir lieu que sur la première partie.

L'amortissement doit s'effectuer à Paris par les soins de MM. de Rothschild frères, soit au moyen de rachats faits à la bourse, par le ministère d'un agent de change, lorsque le cours des obligations n'est pas supérieur au pair, soit par tirages au sort, en présence du

représentant du Gouvernement belge à Paris, lorsque ce cours est au-dessus du pair; le pair se composant du capital nominal augmenté des arrérages échus du semestre courant, les obligations sorties au tirage au sort sont remboursées au pair à l'expiration du semestre pendant lequel elles ont été tirées.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1841 et antérieurs, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat *(voir les tableaux n^os 4 et 5)* :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Exercices 1832 à 1838 . fr.	32,697,380 »	8,126,620 »	40,824,000 »
— — 1839 . .	4,600,287 20	1,447,712 80	6,048,000 »
— — 1840 . .	4,564,604 »	1,483,396 »	6,048,000 »
— — 1841 . .	4,386,072 80	1,661,927 20	6,048,000 »
	46,248,344 »	12,719,656 »	58,968,000 »

Le fonds d'amortissement pour ces dix exercices consiste en une somme de francs 12,719,656, qui a servi à amortir un capital de fr. 15,072,547 18 c^s, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 87,727,452 82 c^s.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission d'un p. % allouée à MM. de Rothschild frères, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^s par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 6 ci-joint présente la situation, au 1^er janvier 1842, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt, par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 3 juin 1834, n° 18552, a arrêté le compte spécial de la négociation de cet emprunt, rendu par le Ministre des Finances, conformément à l'art. 2 de la loi du 16 décembre 1831, n° 344.

Dette flottante.

(Bons du Trésor).

Pour faciliter le service du Trésor, le Gouvernement a été autorisé par les lois des 16 février 1833, n° 157 (loi transitoire), 1^er janvier 1839, n° 1, et 30 décembre 1840, n° 1072, à émettre des bons du Trésor portant intérêts, et à échéances fixes, jusqu'à concurrence de vingt-quatre millions quatre cent mille francs (24,400,000).

Bien que, d'après ces diverses autorisations, la Dette flottante pût s'élever à vingt-quatre millions quatre cent mille francs, néanmoins l'émission de bons du Trésor ne s'est élevée, pendant l'année 1841, qu'à neuf millions huit cent soixante et un mille francs (9,861,000); les intérêts attachés aux bons s'élèvent à fr. 198,221 32 c^s, et les frais de commission et courtage à fr. 35,148 18 c^s.

Le solde des bons du Trésor restant en circulation au 31 décembre 1841, est de francs 3,882,000.

(Voir le tableau n° 7).

Pensions de toute nature.

—

Les pensions inscrites au 1er janvier 1841 étaient au nombre de 7960,

Savoir :

Pensions ecclésiastiques	949
— civiles	607
— civiques	573
— militaires	5608
— ordre de Léopold	223
	7960

Pendant l'année 1841, le mouvement a donné un accroissement de 263 nouveaux inscrits, et un décroissement, par suite de décès ou d'annulation de 288, différence en décroissement de 25 ; de manière que les pensions inscrites au 1er janvier 1842, ne s'élevaient plus qu'à 7935.

La somme affectée pour le payement des pensions de toute nature était, au 1er janvier 1841, de . . . . . fr.	3,030,390	»
Au 1er janvier 1842, elle était de	3,081,216	»
En conséquence, le mouvement pendant l'année 1841, a donné lieu à une augmentation de . . . . . fr.	50,826	»

Les crédits accordés pour le payement des pensions s'élevaient, au 1er janvier 1841, à 3,168,000 francs ; pendant l'année 1841, les crédits ont excédé les payements de 90,000 fr., et ont ainsi été fixés à 3,078,000 francs.

Les états nos 8 et 9 font connaître les résultats que les diverses opérations ont fait surgir pendant l'année 1841, relativement au nombre des pensions, aux crédits qui ont été alloués et aux inscriptions qui ont eu lieu, ainsi que les motifs des accroissements ou des décroissements.

Rentes viagères.

—

Le nombre des rentiers inscrits était, au 1er janvier 1841, de 43, et le montant des rentes de fr. 5,482 62 cs ; pendant l'année 1841, le décès de deux rentiers a été notifié, et par suite, le montant de la rente a été réduit de fr. 319 28 cs, et fixé à francs 5,163 34 cs en faveur de 41 rentiers ; les inscriptions sont toutes sur une seule tête, et le tableau n° 10 ci-joint indique le nombre des rentiers inscrits et l'époque de leur naissance.

DEUXIÈME PARTIE.

Emprunt de 30 millions de francs.

(Rente 4 pour cent.)

Cet emprunt de 30 millions de francs de capital, à l'intérêt de 4 p. %, a été créé en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et conformément à l'arrêté royal du 5 juillet suivant (*Bulletin officiel* n° 331), il a été réalisé à raison de 92 p. % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme effective de fr. 27,364,163 74 c^s^.

Il est spécialement effecté :

1° Au remboursement successif des bons du Trésor émis en 1834 pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1^er^ mai 1834;

2° Au remboursement à échéance de 1,490,000 francs de bons du Trésor émis par suite de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée, et au payement du million de francs tenu en réserve en exécution de l'art. 10 de ladite transaction ;

3° Jusqu'au complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles, pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrété par la loi du 1^er^ mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en trente mille obligations de mille frans chacune, lesquelles portent intérêt à 4 p. % l'an, à partir du 1^er^ juillet 1836; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables au 1^er^ janvier et 1^er^ juillet de chaque année à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation d'un p. % par an, indépendamment du montant des intérêts annuels des capitaux amortis.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse, ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair, ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement à la trésorerie générale du royaume, par tirage au sort, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes; le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre pendant lequel elles ont été tirées.

Les numéros de ces obligations sont insérés, à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs d'en venir recevoir le remboursement; passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation, sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort susmentionné; dans ce cas, les fonds affectés à l'amortissement pendant l'année peuvent recevoir une autre destination.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le directeur de l'administration du Trésor, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total, et représentant les mêmes numéros, au grand livre de la Dette publique; les obligations au porteur une fois inscrites en nom au grand livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance de ce grand livre, faite à l'échéance du 1er janvier 1842, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 2,040 francs de rente 4 p. %, représentant un capital de 51,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement;
Et la troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Il a été appliqué au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1837 à 1841, une somme de 8,250,000 francs, répartie comme suit :

	INTÉRÊT.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Exercices 1837—1838. . . fr.	2,370,180 »	629,820 »	3,000,000 »
— 1839	1,162,220 »	337,780 »	1,500,000 »
— 1840	1,147,580 »	352,420 »	1,500,000 »
— 1841	1,694,060 »	555,940 »	2,250,000 »
Fr.	6,374,040 »	1,875,960 »	8,250,000 »

Le fonds d'amortissement, pour ces cinq exercices, consiste en une somme de francs 1,875,960, qui a servi à amortir un capital nominal de fr. 2,000,831 43 cs, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 27,999,168 57 cs.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission de payement d'un demi pour cent, sur les coupons d'intérêts payés à Paris et à Londres.
2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;
3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 13 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1842, de l'emploi des crédits alloués pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 14 novembre 1837, a approuvé le compte spécial rendu par le Ministre des Finances, de la négociation de cet emprunt.

Emprunt de 50,850,800 francs.

(Rente 3 pour cent.)

—

Cet emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 40 cs, francs 50,850,500 de capital, à l'intérêt de 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté le 21 juin 1838 par le Gouvernement belge d'une part, et MM. de Roth-

schild frères, banquiers à Paris et N.-M. Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part.

Il a été émis pour le capital de l'emprunt, 30,976 obligations au porteur, divisées comme suit :

3,200	obligations de	4,000	francs de capital . . . . fr.	12,800,000	»
10,275	—	2,000	—	20,550,000	»
17,500	—	1,000	—	17,500,000	»
1	—	800	—	800	»
30,976	obligations représentant un capital de. . . . . fr.			50,850,800	»

Ces obligations portent intérêt à 3 p. % l'an, à partir du 1er août 1838; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er février et le 1er août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 40 cs, soit à Francfort, en monnaie du pays, au change du jour, au choix des porteurs.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la Dette publique; ces obligations une fois converties sont annulées, et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêts, à Bruxelles et à Anvers.

Il résulte de la balance du grand livre, faite à l'échéance du 1er août 1841, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 16,950 francs en rente 3 p. %, représentant un capital de 565,000 francs.

Les dépenses résultant dudit emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement;
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,525,524	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	508,508	»
Ensemble. . . . fr.	2,034,032	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement, et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, la moitié au moins de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. de Rothschild frères. Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris par MM. de Rothschild frères, selon qu'il est déterminé par M. le Ministre des Finances de Belgique.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre,

en présence du directeur de l'administration du Trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes ou d'un représentant de MM. de Rothschild frères, elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes, et l'autre est détruite séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal; la liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercice 1839, 1840 et 1841, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat *(voir les tableaux 14 et 15)*.

		INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.	
Exercice 1839.	fr.	1,511,640	»	522,392	»	2,034,032	»
— 1840.		1,489,365	»	544,667	»	2,034,032	»
— 1841.		1,466,025	»	568,007	»	2,034,032	»
	Fr.	4,467,030	»	1,635,066	»	6,102,096	»

Le fonds d'amortissement pour ces trois exercices consiste en une somme de 1,635,066 fr., qui a servi à amortir un capital de fr. 2,288,253 88 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 48,562,446 12 c^{s}.

Les frais relatifs au même emprunt consistent :

1° Dans la commission d'un pour cent allouée à MM. de Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur les montant de l'amortissement;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c^{s} par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, sur les sommes destinées au payement des intérêts et au rachat pour l'amortissement;

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion dans différents journaux d'annonces, relatives à l'amortissement, etc., etc.

Le tableau n° 16 ci-joint, présente la situation au 1er janvier 1842, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841.

Le compte spécial rendu de la négociation de cet emprunt a été adressé à la Cour des Comptes.

Emprunt de 86,940,000 francs.

(Rente 5 pour cent.)

—

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

Les fonds empruntés devaient être effectés, savoir :

1° francs 57,666,000 » à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer;
2° — 12,000,000 » à l'extinction des douze millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885;

69,666,000 » A REPORTER.

Report fr.	69,666,000	»	
3° —	3,349,600	»	à solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113.
4° —	3,945,866	31	dus au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204;
5° —	5,038,533	69	à éteindre jusqu'à due concurrence les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.
	82,000,000	»	

L'emprunt créé par le Gouvernement, en vertu de cette loi, s'élève à 86,940,000 francs, soit (au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, par livre sterling), 3,450,000 livres sterling de capital nominal portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

Francs . .	20,160,000 »	soit livres sterling	800,000 »	A la société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840.
—	38,052,000 »	—	1,510,000 »	A ladite société générale pour un tiers et aux maisons de Rothschild frères, à Paris, et N.-M. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840.
—	28,728,000 »	—	1,140,000 »	Aux mêmes contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité, en date du 10 novembre 1840.
Ensemble . fr.	86,940,000 »	soit livres sterling	3,450,000 »	

Pour le capital de cet emprunt, il a été émis :

11186 obligations	de . fr.	2,520, n° 1, à	11186, ci . .	fr.	28,188,720
58285 —	de . .	1,008, n° 1, à	58285, ci . . .		58,751,280
Ensemble 69471 obligations représentant un capital de				fr.	86,940,000

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1840; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, au choix du porteur, soit à Bruxelles, Anvers et Paris, en francs, soit à Londres, en livres sterling au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la Dette publique, portant le même intérêt, payable aux mêmes époques, à Bruxelles et à Anvers; ces obligations une fois inscrites au grand livre sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La seconde, la formation d'un fonds d'amortissement;

La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

L'intérêt s'élève annuellement à. . . . . fr.	4,347,000	»
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit	869,400	»
Ensemble. . . . . fr.	5,216,400	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement de l'emprunt se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six années, à compter du 1^er^ novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations de cet emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du Trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. de Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes, et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1° De la commission d'un pour cent allouée à MM. de Rothschild, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^s^ par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Emprunt de fr. 1,481,481 48 c^s^ (700,000 florins.)

(Rente 5 pour cent.)

Cet emprunt de 700,000 florins a été autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, n° 90, pour faire face aux dépenses de construction d'un *entrepôt général de commerce à Anvers.*

Il a été émis pour le capital dudit emprunt 700 obligations au porteur de 1,000 florins chacune, ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1^er^ juillet 1830; elles sont accompagnées de 30 coupons d'intérêt de 50 florins chacun, payables à Anvers le 1^er^ juillet de chaque année.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La *première* comprend les intérêts à payer chaque année;
La *seconde*, la formation d'un fonds d'amortissement;
La *troisième*, les frais relatifs à l'amortissement.

L'intérêt annuel s'élève à.	fr.	74,074 07
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit		14,814 81
Ensemble.	fr.	88,888 88

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi des sommes applicables à l'amortissement de l'emprunt s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse, lorsque ceux-ci peuvent avoir lieu au pair ou au-dessous du pair. Dans le cas contraire, l'amortissement se fait publiquement au Ministère des Finances, à Bruxelles, par tirage au sort, en présence du directeur de l'administration du Trésor public et d'un membre délégué de la Cour des Comptes, conformément à l'arrêté royal du 13 février 1840 (*Bulletin officiel* n° 43).

Le remboursement des obligations sorties est effectué au pair au 1er du mois de juillet qui suit le tirage, et les numéros de ces obligations sont insérés à trois reprises différentes, et un mois au moins avant l'époque fixée pour le remboursement, au *Moniteur Belge* et dans un journal de la ville d'Anvers.

Les obligations amorties, soit par voie de rachat, soit par voie de tirage au sort, sont détruites en public, par le directeur de l'administration du Trésor public, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et il est dressé procès-verbal de cette opération.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1839, 1840 et 1841, ont été réparties de la manière suivante :
(Voir les tableaux nos 17 et 18).

		INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
		—	—	—
Exercice 1839	fr.	74,074 07	14,814 81	88,888 88
— 1840		74,074 07	14,814 81	88,888 88
— 1841		107,619 05	25,714 27	133,333 32
		255,767 19	55,343 89	311,111 08

Le fonds d'amortissement pour ces trois exercices est de fr. 55,343 89 cs, qui ont servi à amortir un capital nominal de fr. 54,799 54 cs, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 1,426,681 94 cs

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit se composent :

1° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;
2° Des frais divers, tels que frais d'insertion dans le journal d'Anvers, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 19 ci-contre présente la situation, au 1er janvier 1842, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt, par les Budgets des exercices 1839, 1840 et 1841.

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1er janvier 1842, il présentait le résultat suivant, savoir :

PREMIÈRE PARTIE.

Dette ordinaire.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
	—	—	—	—
Dette active (rente 2 ½ p. %) . . . . . fr.	423,280,423 28	10,582,010 58	»	423,280,423 28
Emprunt de 12 *millions de florins* (5 p. %) .	24,613,415 62	»	24,503,914 74	109,500 88
— 10 — —	21,591,938 98	»	21,487,554 88	104,384 10
— 100,800,000 *francs* —	100,800,000 »	5,040,000 »	13,072,547 18	87,727,452 82
Dette flottante (bons du Trésor)	3,882,000 »	»	»	3,882,000 »
Pensions de toute nature	3,081,216 »	»	»	3,081,216 »
Rentes viagères	8,140 »	»	2,976 66	5,163 34
	577,257,133 88	15,622,010 58	59,066,993 46	518,190,140 42

DEUXIÈME PARTIE.

Dette extraordinaire

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc., etc.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
	—	—	—	—
Emprunt de 30,000,000 (rente 4 p. %) . . .	30,000,000 »	1,200,000 »	2,000,831 43	27,999,168 57
— *de* 50,850,800 (rente 3 p. %) . . .	50,850,800 »	1,525,524 »	2,288,253 88	48,562,546 12
— *de* 86,940,000 (rente 5 p. %) . . .	86,940,000 »	4,347,000 »	»	86,940,000 »
— *de* 1,481,481 (rente 5 p. %) . . .	1,481,481 48	74,074 07	54,799 54	1,426,681 94
	169,272,281 48	7,146,598 07	4,343,884 85	164,928,396 63

6-11

COMPTE

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1841.

DETTE ACTIVE A 2 ½ POUR CENT L'AN, INSCRITE

Situation, au 1er janvier 1842, de l'emploi des crédits accordés

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		En 1836.		En 1837.		En 1838.	
		Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.
1er semestre 1836. .	305,947 09	»	290,539 68	7,714 26	2,867 72	394 16	484 13
2me — — . .	305,947 08	»	»	289,132 22	11,119 06	806 86	759 26
1er — 1837. .	305,947 09	»	»	»	293,285 06	6,404 74	1,521 16
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	287,677 18	11,957 68
1er — 1838. .	305,947 09	»	»	»	»	»	292,081 97
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
1er — 1839. .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
1er — 1840. .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
1er — 1841. .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
	5,671,565 02	»	290,539 68	296,846 48	307,269 83	295,282 94	306,804 20

AU LIVRE AUXILIAIRE TENU A BRUXELLES.

pour le payement des intérêts des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1er janvier 1836 au 31 déc. 1841.	RESTE A PAYER.	Intérêts restant à payer et annulés, en vertu de l'article 2277 du Code civil.
En 1839.		En 1840.		En 1841.				
Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.			
346 56	164 03	211 65	82 »	230 16	»	303,034 35	2,912 74	2,912 74
346 56	296 31	211 65	82 »	251 52	»	303,005 24	2,941 84	2,941 84
801 58	425 94	211 65	82 »	275 13	»	303,005 25	2,941 84	»
1,685 19	850 70	267 20	100 52	309 52	»	302,827 99	3,119 09	»
7,825 41	1,690 49	611 11	145 49	388 88	»	302,743 35	3,203 74	»
292,587 26	7,550 28	1,367 71	529 10	529 09	»	302,565 44	3,383 64	»
»	293,748 64	7,116 41	992 07	550 25	»	302,407 37	3,539 72	»
»	»	294,494 65	6,298 96	859 77	441 80	302,095 18	3,851 90	»
»	»	»	293,706 35	6,626 95	825 40	301,158 68	4,788 40	»
»	»	»	»	293,449 64	7,174 62	300,624 26	5,322 83	»
»	»	»	»	»	296,925 87	296,925 87	9,021 21	»
»	»	»	»	»	»	»	305,947 09	»
303,592 56	304,706 39	304,492 03	302,018 49	303,470 69	305,567 69	3,320,390 98	350,074 04	5,854 58

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE DOUZE

SITUATION, au 1er janvier 1842, de

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 et 1832.	OBLIGATIONS CRÉÉES EN VERTU DE LA LOI PRÉCITÉE. VALEUR DES OBLIGATIONS.	MONTANT EN FLORINS.	MONTANT EN FRANCS.	OBLIGATIONS restées SANS EMPLOI et annulées.	OBLIGATIONS émises PAR LES RECEVEURS.
24,615,415 62	2000 de 500 fl. . 1,000,000 40000 de 100 » . 4,000,000 50900 de 50 » . 2.545,000 69000 de 25 » . 1,747,500 250000 de 10 » . 2,507,400	11,799,900 »	24,973,333 33	694,000 »	24,279,333 33

SITUATION, au 1er janvier

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 et 1832.	OBLIGATIONS ÉCHANGÉES CONTRE DES récépissés DE VERSEMENT.	RÉCÉPISSÉS NON ÉCHANGÉS restés en CIRCULATION.	RÉCÉPISSÉS admis en payement DES IMPÔTS et rentrés au trésor de 1833 à 1840.	RESTE A RENTRER AU TRÉSOR au 1er JANVIER 1841.
24,615,415 62	24,279,333 33	334,082 29	232,594 80	101,487 49

SITUATION, au premier janvier

OBLIGATIONS émises PAR LES RECEVEURS.	INTÉRÊTS DUS à raison de 5 p. °/₀, DU 1er JUILLET 1831 au 1er janvier 1833.
24,279,333 33	1,820,950 »

MILLIONS DE FLORINS (LOI DU 8 AVRIL 1831).

l'amortissement des obligations émises.

OBLIGATIONS AMORTIES DE 1833 A 1840.			RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1841.	OBLIGATIONS REMBOURSÉES EN 1841.	RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1842.	*Observations.*
RACHETÉES PAR LE TRÉSOR pour le fonds des cautionnements.	REMBOURSÉES par les AGENTS COMPTABLES.	TOTAL.				
4,689,047 62	19,579,237 90	24,268,285 58	11,047 75	21 16	11,026 59	

1842, *des récépissés remboursés.*

RÉCÉPISSÉS REMBOURSÉS EN 1841.	RESTE A REMBOURSER au 1er JANVIER 1841.	RÉSULTAT.		
		Les recouvrements faits sur l'emprunt se sont élevés à . . . . . fr.		24,615,415 62
		Il a été amorti, SAVOIR :		
		En obligations. . . . fr.	24,268,000 74	
		En récépissés	235,608 »	
				24,503,614 74
		Reste à amortir. . . fr.		109,800 88
3,015 20	98,474 29			

1842, *des coupons d'intérêts payés.*

INTÉRÊTS PAYÉS pendant les ANNÉES 1833 A 1838 inclusivement.	INTÉRÊTS RESTANT A PAYER et annulés pour cause de déchéance.
1,818,888 09	2,061 91

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE DIX

SITUATION, au 1er janvier 1842, de

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 et 1832.	BONS ÉMIS EN VERTU DE LA LOI PRÉCITÉE. — VALEUR DES BONS.	MONTANT EN FLORINS.	MONTANT EN FRANCS.	BONS MIS AU REBUT ou RESTÉS SANS EMPLOI et annulés.
21,591,938 98	1000 de 500 florins . . . 500,000 40000 de 100 » . . . 4,000,000 49856 de 50 » . . . 2,492,800 60000 de 25 » . . . 1,500,000 150000 de 10 » . . . 1,500,000	9,992,800 »	21,148,783 07	5,551,798 94

SITUATION, au 1er janvier

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 ET 1832.	BONS DÉLIVRÉS EN ÉCHANGE des RÉCÉPISSÉS.	RÉCÉPISSÉS NON ÉCHANGÉS RESTÉS en CIRCULATION.	RÉCÉPISSÉS ADMIS EN PAYEMENT DES IMPÔTS et remboursés par le Trésor de 1833 à 1840 inclusivement.	RÉCÉPISSÉS RESTANT A RENTRER au 1er janvier 1841.
21,591,938 98	17,596,984 13	5,994,954 85	3,897,074 72	97,880 13

MILLIONS DE FLORINS (LOI DU 21 OCTOBRE 1831).

l'amortissement des bons de l'emprunt émis.

BONS DÉLIVRÉS par LES RECEVEURS DES IMPÔTS en échange des récépissés de versements faits par les contribuables.	BONS REMBOURSÉS DE 1833 A 1840 INCLUSIVEMENT			RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1841.	BONS REMBOURSÉS EN 1841.	RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1842.
	RACHETÉS PAR LE TRÉSOR.	REÇUS EN PAYEMENT DES IMPÔTS ou remboursés.	TOTAL.			
17,596,984 15	6,620,169 31	10,968,744 34	17,588,913 65	8,070 48	»	8,070 48

1842, *des récépissés remboursés.*

RÉCÉPISSÉS REMBOURSÉS EN 1841.	RÉCÉPISSÉS restant EN CIRCULATION au 1er janvier 1842.	RÉSULTAT.		
		Les recouvrements sur l'emprunt s'élèvent à fr.		21,591,958 98
		Il a été amorti, Savoir :		
		Des bons émis pour une somme de . . . . . fr.	17,588,913 65	
		Des récépissés non échangés pour.	3,898,641 25	
				21,487,554 88
1,566 51	96,313 62	Il reste à amortir. . . fr.		104,584 10

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	90,495,200 »	89,725,608 »
— des inscriptions nominatives	1,853,248 »	1,939,432 »
	92,346,448 »	91,665,040 »
Capital amorti	8,453,552 »	9,134,960 »
TOTAUX . . . . fr.	100,800,000 »	100,800,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur	2,262,330 »	2,243,140 20
— — des inscriptions nominatives	46,331 20	48,485 80
	2,308,661 20	2,291,626 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	211,338 80	228,374 »
TOTAUX. . . . . fr.	2,520,000 »	2,520,000 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du* 1^er^ *mai* 1832.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1^er^ MAI.	1^er^ NOVEMBRE.	1^er^ MAI.	1^er^ NOVEMBRE.	
89,676,216 »	88,773,048 »	85,548,960 »	85,496,544 »	
1,988,824 »	2,146,072 »	2,181,064 »	2,216,544 »	
91,665,040 »	90,919,120 »	87,730,024 »	87,712,888 »	
9,134,960 »	9,880,880 »	13,069,976 »	13,087,112 »	
100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1^er^ MAI.	1^er^ NOVEMBRE.	1^er^ MAI.	1^er^ NOVEMBRE.	
2,241,905 40	2,219,526 20	2,138,724 »	2,137,413 60	
49,720 60	53,651 80	54,526 60	55,408 60	
2,291,626 »	2,272,978 »	2,193,250 60	2,192,822 20	
228,374 »	247,022 »	326,749 40	327,177 80	
2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	ANNÉES 1832 A 1838.		
	Dotation de l'amortissement		»
	Intérêt du capital amorti		»
	ANNÉE 1839.		
1er mai 1839 . .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de . . . . . fr.	8,453,552	»
	—		
1er novemb. 1839.	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	9,134,960	»
	ANNÉE 1840.		
1er mai 1840 . .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p.% de.	9,134,960	»
	—		
1er novemb. 1840 .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	9,880,880	»
	ANNÉE 1841.		
1er mai 1841 . .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	13,069,976	»
	—		
1er novemb. 1841.	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	13,087,112	»

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du 1^er^ mai* 1832.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
6,804,000 »				
1,322,620 »	8,126,620 »	8,435,675 32	96 33	
504,000 »				
211,338 80				
	1,447,712 80	1,447,976 08	99 98	
504,000 »				
228,374 »				
504,000 »				
228,374 »				
	1,483,396 »	1,531,962 22	96 83	
504,000 »				
247,022 »				
504,000 »				
326,749 40				
	1,661,927 20	1,656,933 56	100 30	
504,000 »				
327,177 80				
	12,719,656 »	13,072,547 18	97 30	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1842, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1839. Service du 1er novemb. 1838 au 31 oct. 1839. Loi du 22 déc. 1838, titre 1r, chap. Ier, art. 2 et 3.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 6,048,000	Frais. Fr. 128,000.
Intérêts	4,600,287 20	»
Amortissement	1,447,712 80	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	46,002 87
— — sur le capital amorti	»	14,479 76
Perte de change	»	19,307 43
Transport d'espèces et frais divers	»	2,990 60
TOTAUX	6,048,000 »	82,780 66
Sommes disponibles	»	45,219 34

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du 1er mai* 1832.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

EXERCICE 1840. Service du 1er novemb. 1839 au 31 oct. 1840.		EXERCICE 1841. Service du 1er novemb. 1840 au 31 déc. 1841.		*Observations.*
Loi du 29 déc. 1839, titre 1r, chap. 1r, art 2 et 3.		Loi du 19 déc. 1840, titre 1r, chap. 1r, art. 2 et 3. Loi du 26 déc. 1841, art. 1r, litt. *C* (art. 18 du Budget).		
Intérêts et amortissement. Fr. 6,048,000.	Frais. Fr. 125,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 7,056,000.	Frais. Fr. 122,000.	
4,564,604 »	»	4,386,072 80	»	
1,483,396 »	»	1,242 38	»	
»	45,646 04	»	43,860 72	
»	15,319 63	»	12 42	
»	11,293 99	»	»	
»	13,504 74	»	»	
6,048,000 »	85,764 40	4,387,315 18	43,873 14	
»	39,235 60	2,668,684 82	78,126 86	

DETTE

DÉVELOPPEMENT sur les bons du Trésor

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1841.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1841.	TOTAUX.
Solde des bons du Trésor en circulation au 31 décembre 1841	24,164,000 »	257,326 10	14,482 81	24,435,808 91
BONS ÉMIS PENDANT CHAQUE MOIS. — Janvier 1841	1,613,000 »	48,768 15	4,738 53	1,666,506 68
— Février —	4,536,000 »	105,584 64	15,493 93	4,654,878 57
— Mars —	252,000 »	5,150 28	556 56	257,712 84
— Avril —	103,000 »	1,923 18	842 90	105,766 08
— Mai —	1,057,000 »	15,088 94	1,401 65	1,075,490 59
— Juin —	518,000 »	5,943 25	715 50	524,658 75
— Juillet —	601,000 »	9,277 71	2,980 99	613,258 70
— Août —	382,000 »	4,281 89	5,614 32	391,896 21
— Septembre —	223,000 »	2,296 82	501 75	225,798 57
— Octobre —	116,000 »	867 53	776 90	117,644 25
— Novembre —	286,000 »	753 42	723 »	287,476 42
— Décembre —	374,000 »	479 71	802 15	375,281 86
	34,025,000 »	455,547 42	49,650 99	34,550,178 41

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1841.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1841.	TOTAUX.
MONTANT par taux d'intérêts des BONS ÉMIS pendant l'année. — 5 p. % à 12 mois de date	329,000 »	16,294 69	740 25	346,034 94
— 4 ½ — à 12 —	909,000 »	37,897 68	2,753 80	949,651 48
— 4 — à 12 —	358,000 »	12,214 55	805 50	371,020 05
— 3 ½ — à 12 —	1,043,000 »	16,535 31	2,646 75	1,062,182 06
— 3 — à 12 —	94,000 »	1,303 63	211 50	95,515 13
— 4 ½ — à 6 —	545,000 »	12,258 75	1,990 51	559,229 06
— 4 — à 6 —	3,531,000 »	69,814 40	12,526 85	3,613,341 25
— 3 ½ — à 6 —	254,000 »	4,297 70	571 50	258,869 20
— 3 — à 6 —	1,765,000 »	23,508 51	9,366 87	1,797,875 38
— 3 ½ — à 3 —	145,000 »	1,273 75	671 45	146,945 20
— 3 — à 3 —	113,000 »	801 16	254 25	114,055 41
— 2 ½ — à 3 —	99,000 »	590 60	225 30	99,815 90
— 2 — à 3 —	676,000 »	1,450 61	2,385 85	679,836 46
	9,861,000 »	198,221 32	35,148 18	10,094,369 50

	CONDITIONS
	Du 1er au 4 janvier.
Bons ayant 1 an de date	A 5 pour cent l'an
— 6 mois —	A 4 ½ — —
— 3 mois —	A 3 ½ — —

PUBLIQUE,

émis et remboursés pendant l'année 1841.

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1841.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1841.	TOTAUX.
BONS REMBOURSÉS PENDANT CHAQUE MOIS. Janvier 1841	2,675,000 »	958 08	2,314 20	2,678,272 28
Février —	10,399,000 »	60,596 15	15,550 15	10,474,946 28
Mars —	6,545,000 »	64,393 78	10,220 20	6,619,613 98
Avril —	465,000 »	4,525 86	550 10	469,675 96
Mai —	489,000 »	7,090 48	320 50	496,410 98
Juin —	567,000 »	10,412 26	600 50	578,012 76
Juillet —	1,471,000 »	31,931 55	4,267 20	1,507,198 75
Août —	4,453,000 »	94,925 99	10,327 50	4,558,253 49
Septembre —	607,000 »	17,183 15	825 30	625,008 45
Octobre —	355,000 »	12,208 75	250 »	367,458 75
Novembre —	1,596,000 »	35,532 75	4,540 »	1,636,072 75
Décembre —	541,000 »	24,166 47	265 34	565,431 81
Solde des bons du Trésor restant en circulation au 31 décembre 1841	30,145,000 »	363,725 25	49,650 99	30,556,356 24
	3,882,000 »	91,822 17	»	3,973,822 17
	34,025,000 »	455,547 42	49,650 99	34,530,178 41

DATES DES LOIS AUTORISANT LA CRÉATION.	CRÉATIONS autorisées.	BONS émis PENDANT L'ANNÉE.	DIFFÉRENCE.
16 février 1833, n° 157, et 30 décembre 1840, n° 1072	20,400,000 »	5,964,102 60	14,435,897 40
1er janvier 1839, n° 1, et 30 décembre 1840, n° 1072 (*Banque de Belgique*)	4,000,000 »	3,896,897 40	103,102 60
	24,400,000 »	9,861,000 »	14,539,000 »

Loi du 16 février 1833, art. 3. — Un mois avant l'échéance des bons du Trésor, la Cour visera de nouveaux bons pour une somme égale à celle qui devra être acquittée dans cet intervalle, laquelle ne pourra excéder cinq millions de francs. — Dans les bons émis se trouve donc la somme nécessaire aux remboursements.

QUI ONT RÉGLÉ L'ÉMISSION DES BONS PENDANT L'ANNÉE 1841.

Du 5 janvier au 14 février.	Du 15 février au 1er mars.	Du 1er mars au 31 décemb.
A 4½ pour cent l'an .	A 4 pour cent l'an . .	A 3½ pour cent l'an.
A 4 — — . .	A 3½ — — . .	A 3 — —
A 3 — — . .	A 2½ — — . .	A 2 — —

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.				NOMBRE DE PENSIONS.			
	SITUATION au 1er JANVIER 1841.	MOUVEMENT pendant l'année 1841.		SITUATION au 1er JANVIER 1842.	SITUATION au 1er janvier 1841.	MOUVEMENT pendant l'année 1841.		
		Accroissemt	Décroissemt			Accroissemt	Décroissemt	
Ecclésiastiques	499,734	»	39,704	460,030	949	»	73	
Civiles.	513,106	47,441	41,379	519,168	607	36	39	
Civiques	203,102	2,505	7,716	197,891	573	9	22	
Militaires.	1,792,148	144,068	54,489	1,881,727	5,608	214	151	
Ordre de Léopold	22,300	400	300	22,400	223	4	3	
	3,030,390	194,414	143,588	3,081,216	7,960	263	288	
		AUGMENTATION : Fr. 50,826 »				DIMINUTION : 25		

SIONS DE TOUTE NATURE.

1842, *des pensions inscrites.*

SITUATION au 1er janvier 1842.	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS.	MOTIFS DES DÉCROISSEMENTS.	*Observations.*
876	. . . . .	73 pensions éteintes par décès.	
604	15 pensions accordées par le Département de la Justice. 6 — — de l'Intérieur. 3 — — des Trav. Publics. 2 — — de la Guerre. 1 — — des Finances. 1 — — des Affaires Étrang. 1 — ex-Ministre plénipotentiaire en Danemarck. 1 — ex-inspect. des postes de l'armée. 1 — ex-gouverneur du Hainaut. 2 — à des fonctionnaires des gouvernements provinciaux. 3 — à des fonctionnr des universités.	38 pensions éteintes par décès. 1 annulation (rentrée en fonctions).	
560	7 pensions par réversion. 2 — nouvellement accordées.	11 pensions éteintes par décès. 8 pensions éteintes. 3 — réduites.	
5,671	9 pensions d'officiers qui ont été majorées. 1 — de général de brigade. 3 — de colonels. 8 — de lieutenants-colonels. 8 — de majors. 11 — de capitaines. 7 — de lieutenants. 6 — de sous-lieutenants. 2 — de médecins. 1 — de directeur d'hôpital. 148 — de sous-officiers et soldats. 1 — ancienne pension. 7 — de sous-officiers et soldats dont la pension a été majorée. 2 — de veuves de militaires.	137 pensions éteintes par décès. 14 — annulées par suite de majoration.	
224	4 — nouvellement accordées.	2 pensions éteintes par décès. 1 annulation (nominat. au grade d'officier).	
7,955			

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier 1841, *des crédits*

NATURE DES PENSIONS.	LOIS QUI ONT OUVERT LES CRÉDITS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS. POUR L'EXERCICE 1841.	MOUVEMENT pendant l'année 1841. AUGMENTATION	MOUVEMENT pendant l'année 1841. DIMINUTION.	POUR L'EXERCICE 1842.
Ecclésiastiques.	19 décem. 1840, n° 1049.	515,000 »	»	65,000 »	450,000 »
Civiles	30 décem. 1841, n° 1170.	540,000 »	»	»	540,000 »
Civiques	»	210,000 »	»	5,000 »	205,000 »
Militaires	»	1,880,000 »	»	20,000 »	1,860,000 »
Ordre de Léopold	»	23,000 »	»	»	23,000 »
		3,168,000 »	»	90,000 »	3,078,000 »

DIMINUTION :

Fr. 90,000 »

SIONS DE TOUTE NATURE.

accordés pour le payement des pensions.

MONTANT DES PENSIONS.				*Observations.*
PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1841.	MOUVEMENT pendant l'année 1841. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1841. DIMINUTION.	PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1842.	
499,734 »	»	39,704 »	460,030 »	
513,106 »	47,441 »	41,379 »	519,168 »	
203,102 »	2,505 »	7,716 »	197,891 »	
1,792,148 »	144,068 »	54,489 »	1,881,727 »	
22,300 »	400 »	300 »	22,400 »	
3,030,390 »	194,414 »	143,588 »	3,081,216 »	
	AUGMENTATION : Fr. 50,826 »			

DETTE PUBLIQUE. —

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUES de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits, ET NOMBRE PAR ÉPOQUE.		SITUATION AU 1er JANVIER 1841. NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	SITUATION AU 1er JANVIER 1841. MONTANT des RENTES.
1re CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE . . .	De 1740 à 1750	2	43	5,482 62
	De 1751 à 1760	7		
	De 1761 à 1770	14		
	De 1771 à 1780	11		
	De 1781 à 1790	9		
2me CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR DEUX TÊTES. . .	»	»	»	»

RENTES VIAGÈRES.

1er janvier 1841.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1841.				SITUATION au 1er JANVIER 1842.		*Observations.*
AUGMENTATION.		DIMINUTION.				
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.	NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.	
»	»	2	319 28	41	3,163 34	
»	»	»	»	»	»	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er JANVIER.	1er JUILLET.
Capital des obligations au porteur	29,107,000 »	28,922,000 »
— des inscriptions nominatives	41,000 »	41,000 »
	29,148,000 »	28,963,000 »
Capital amorti	852,000 »	1,037,000 »
TOTAUX . . . . fr.	30,000,000 »	30,000,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er JANVIER.	1er JUILLET.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur	582,140 »	578,440 »
— — des inscriptions nominatives	820 »	820 »
	582,960 »	579,260 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	17,040 »	20,740 »
TOTAUX. . . . . fr.	600,000 »	600,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1er JANVIER.	1er JUILLET.	1er JANVIER.	1er JUILLET.	
28,738,000 »	28,549,000 »	28,549,000 »	28,149,000 »	
41,000 »	51,000 »	51,000 »	51,000 »	
28,779,000 »	28,600,000 »	28,600,000 »	28,200,000 »	
1,221,000 »	1,400,000 »	1,400,000 »	1,800,000 »	
30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1er JANVIER.	1er JUILLET.	1er JANVIER.	1er JUILLET.	
574,760 »	570,980 »	570,980 »	562,980 »	
820 »	1,020 »	1,020 »	1,020 »	
575,580 »	572,000 »	572,000 »	564,000 »	
24,420 »	28,000 »	28,000 »	36,000 »	
600,000 »	600,000 »	600,000 »	600,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	ANNÉES 1837 ET 1838.		
	Dotation de l'amortissement		»
	Intérêt du capital amorti		»
	ANNÉE 1839.		
1er janvier 1839 .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de . . . . . fr.	852,000	»
1er juillet 1839. .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de	1,037,000	»
	ANNÉE 1840.		
1er janvier 1840 .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de	1,221,000	»
1er juillet 1840. .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de	1,400,000	»
	ANNÉE 1841.		
1er janvier 1841 .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de	1,400,000	»
1er juillet 1841. .	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 p. % de	1,800,000	»

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
600,000 »				
29,820 »	629,820 »	670,911 05	93 87	
150,000 »				
17,040 »				
	337,780 »	363,454 37	92 42	
150,000 »				
20,740 »				
150,000 »				
24,420 »				
	352,420 »	363,282 15	97 01	
150,000 »				
28,000 »				
150,000 »				
28,000 »				
	364,000 »	395,908 35	91 93	
150,000 »				
36,000 »				
	1,684,020 »	1,795,555 90	93 78	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1842, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1839. Service du 1er juillet 1838 au 30 juin 1839. Loi du 22 déc. 1838, titre 1er, chap. Ier, art. 4 et 5.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000	Frais. Fr. 6,000.
Intérêts	1,162,220 »	»
Amortissement	337,780 »	»
Commission de payement des intérêts	»	668 50
— et courtage relatifs à l'amortissement	»	332 70
Transport d'espèces et frais divers	»	141 25
TOTAUX	1,500,000 »	1,142 25
Sommes disponibles	»	4,857 75

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

EXERCICE 1840. Service du 1er juillet 1839 au 30 juin 1840.		EXERCICE 1841. Service du 1er juillet 1840 au 31 déc. 1841.		*Observations.*
Loi du 29 déc. 1839, titre 1er, chap. 1er, art. 4 et 5.		Loi du 19 déc. 1840, titre 1er, chap. 1er, art. 4 et 5. Loi du 26 déc. 1841, art. 1er, litt. *B* (art. 18 du Budget).		
Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 5,500.	Intérêts et amortissement. Fr. 2,250,000.	Frais. Fr. 4,500.	
1,147,580 »	»	1,136,000 »	»	
352,420 »	»	364,000 »	»	
»	891 40	»	»	
»	170 68	»	559 75	
»	285 »	»	»	
1,500,000 »	1,347 08	1,500,000 »	559 75	
»	4,152 92	750,000 »	4,140 25	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
Capital des obligations au porteur	50,629,000 »	49,887,000 »
— des inscriptions nominatives	38,000 »	222,000 »
	50,667,000 »	50,109,000 »
Capital amorti	183,800 »	741,800 »
Totaux . . . . fr.	50,850,800 »	50,850,800 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur	759,435 »	748,305 »
— — des inscriptions nominatives	570 »	3,330 »
	760,005 »	751,635 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	2,757 »	11,127 »
Totaux. . . . . fr.	762,762 »	762,762 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
49,697,000 »	49,024,000 »	48,826,000 »	47,996,000 »	
222,000 »	348,000 »	348,000 »	565,000 »	
49,919,000 »	49,372,000 »	49,174,000 »	48,561,000 »	
951,800 »	1,478,800 »	1,676,800 »	2,289,800 »	
50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840.		ANNÉE 1841.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
745,455 »	735,360 »	732,390 »	719,940 »	
3,330 »	5,220 »	5,220 »	8,475 »	
748,785 »	740,580 »	737,610 »	728,415 »	
13,977 »	22,182 »	25,152 »	34,347 »	
762,762 »	762,762 »	762,762 »	762,762 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	ANNÉE 1839.		
1er février 1839	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.	fr.	183,800 »
	—		
1er août 1839	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.		741,800 »
	ANNÉE 1840.		
1er février 1840	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.		931,800 »
	—		
1er août 1840	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.		1,478,800 »
	ANNÉE 1841.		
1er février 1841	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.		1,676,800 »
	—		
1er août 1841	½ p. % du capital de l'emprunt		»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. % de.		2,289,800 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1^er^ août 1838.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
254,254 »				
2,757 »				
	522,392 »	740,421 15	70 55	
254,254 »				
11,127 »				
254,254 »				
13,977 »				
	544,667 »	738,347 95	73 77	
254,254 »				
22,182 »				
254,254 »				
25,152 »				
	568,007 »	809,484 78	70 17	
254,254 »				
34,347 »				
	1,635,066 »	2,288,253 88	71 45	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1842, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1839. Service du 1er août 1838 au 31 juillet 1839. Loi du 22 déc. 1838, titre 1r, chap. Ier, art. 6 et 7.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 2,054,032	Frais. Fr. 40,000.
Intérêts	1,511,640 »	»
Amortissement	522,392 »	»
Commission d'un p. °/₀ sur les intérêts	»	15,116 40
— — sur l'amortissement	»	5,223 92
Perte de change	»	»
Transport d'espèces et frais divers	»	535 08
TOTAUX	2,054,032 »	20,875 40
Sommes disponibles	»	19,124 60

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

EXERCICE 1840. Service du 1er août 1839 au 31 juillet 1840. Loi du 29 déc. 1839, titre 1r, chap. Ir, art. 6 et 7.		EXERCICE 1841. Service du 1er août 1840 au 31 déc. 1841. Loi du 19 déc. 1840, titre 1r, chap. Ir, art. 6 et 7. Loi du 26 déc. 1841, art. 1r, litt. C (art. 18 du Budget).		*Observations.*
Intérêts et amortissement. Fr. 2,054,032.	Frais. Fr. 35,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 2,881,545 33.	Frais. Fr. 32,000.	
1,489,365 »	»	1,466,025 »	»	
544,667 »	»	568,007 »	»	
»	14,893 65	»	14,660 25	
»	5,446 66	»	5,680 06	
»	»	»	»	
»	1,917 78	»	282 60	
2,054,032 »	22,258 09	2,054,032 »	20,622 91	
»	12,741 91	847,513 33	11,377 09	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE Fr. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839. — 1er JUILLET.
Capital des obligations en circulation.	1,481,481 48
Capital amorti	»
Totaux . . . . fr.	1,481,481 48

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1839. — 1er JUILLET.
Un an d'intérêt des obligations en circulation	74,074 07
Un an d'intérêt du capital amorti.	»
Totaux. . . . . fr.	74,074 07

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840. — 1er JUILLET.	ANNÉE 1841. — 1er JUILLET.	*OBSERVATIONS.*
1,481,481 48	1,434,920 64	
»	46,560 84	
1,481,481 48	1,481,481 48	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1840. — 1er JUILLET.	ANNÉE 1841. — 1er JUILLET.	*OBSERVATIONS.*
74,074 07	71,746 03	
»	2,328 04	
74,074 07	74,074 07	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Année au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	ANNÉE 1839.	
1er juillet 1839.	1 p. % du capital de l'emprunt	»
	Un an d'intérêt du capital amorti	*Néant.*
	ANNÉE 1840.	
1er juillet 1840.	1 p. % du capital de l'emprunt	»
	Un an d'intérêt du capital amorti	*Néant.*
	ANNÉE 1841.	
1er juillet 1841.	1 p. % du capital de l'emprunt	»
	Un an d'intérêt du capital amorti, 5 p. %, de . . . . . fr.	46,560 84

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
14,814 81 »	14,814 81	14,814 81	100 »	
14,814 81 »	14,814 81	14,814 81	100 »	
14,814 81 2,328 04	17,142 85	16,609 43	103 21	
	46,772 47	46,239 05	101 07	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1842, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1839. Service du 1er juillet 1838 au 30 juin 1839. Loi du 22 déc. 1838, titre 1er, chap. Ier, art. 8.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 88,888 88.	Frais. »
Intérêts	74,074 07	»
Amortissement	14,814 81	»
Commission et courtage relatifs à l'amortissement	»	»
TOTAUX.	88,888 88	»
Sommes disponibles.	»	»

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839, 1840 ET 1841.

EXERCICE 1840. Service du 1er juillet 1839 au 30 juin 1840. Loi du 29 déc. 1839, titre 1r, chap. Ir, art. 8.		EXERCICE 1841. Service du 1er juillet 1840 au 31 déc. 1841. Loi du 19 déc. 1840, titre 1r, chap. Ir, art. 10 et 11. Loi du 26 déc. 1841, art. 1r, litt. *F* (art. 18 du Budget).		*Observations.*
Intérêts et amortissement. Fr. 88,888 88.	Frais. »	Intérêts et amortissement. Fr. 133,333 32.	Frais. Fr. 200.	
74,074 07	»	71,746 03	»	
14,814 81	»	17,142 85	»	
»	»	»	41 75	
88,888 88	»	88,888 88	41 75	
»	»	44,444 44	158 27	

650

651

ÉTATS COMPARATIFS

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1839 ET 1838.

652

NOTE COMPARATIVE

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1839 ET 1838.

Le Budget de l'exercice 1839 a laissé un excédant de dépenses de fr. 8,407,691 59
Le Budget de l'exercice 1838 se solde par un excédant de ressources de. 3,266,701 07

De manière que le Budget de l'exercice 1838 se présente, comparativement à celui de 1839, dans une situation plus favorable de . . . fr. 11,674,392 66

Cette différence s'explique par le rapprochement des résultats suivants :

1° *Comparaison entre les recettes des deux exercices.*

	EXERCICE 1839.	EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES en plus à l'exercice 1839	DIFFÉRENCES en moins à l'exercice 1839
Recettes ordinaires.	99,788,816 92	97,687,045 81	2,101,771 11	»
— extraordinaires	16,000,000 »	25,778,033 70	»	9,778,033 70
Certificats de rentes remboursables, versés en payement de domaines vendus (loi du 27 décembre 1822).	96,806 25	1,158,485 05	»	1,061,678 82
	115,885,623 15	124,623,564 56	2,101,771 11	10,839,712 52

Différence en moins à l'exercice 1839. . . . 8,737,941 41

2° *Comparaison entre les dépenses des deux exercices.*

	EXERCICE 1839.	EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES en plus à l'exercice 1839	DIFFÉRENCES en moins à l'exercice 1839
Dépenses ordinaires	108,299,611 11	94,420,344 74	13,879,266 37	»
— extraordinaires	15,896,897 40	25,778,033 70	»	9,881,136 30
Certificats de rentes remboursables portés en dépenses	96,806 23	1,158,485 05	»	1,061,678 82
	124,293,314 74	121,356,863 49	13,879,266 37	10,942,815 12

Différence en plus à l'exercice 1839. . . . 2,936,451 25

Différence égale. . . . . fr. 11,674,392 66

La comparaison des recettes fait remarquer que les recettes ordinaires de 1839 ont été supérieures à celles de 1838 de fr. 2,101,771 11 c^s^, et que la différence de fr. 8,737,941 41 c^s^, en faveur de l'exercice 1838, qui existe sur l'ensemble, provient des recettes extraordinaires et des certificats des rentes remboursables.

Les tableaux ci-joints présentent la comparaison, dans tous leurs détails, des revenus ordinaires des deux exercices, et indiquent, autant que possible, les causes générales ou particulières auxquelles il faut attribuer les différences.

La comparaison des dépenses fait ressortir une différence en plus à l'exercice 1839 de fr. 13,879,266 37 c^s^, en dépenses ordinaires; et, par contre, une différence en plus à l'exercice 1838 de fr. 10,942,815 12 c^s^, en dépenses extraordinaires et en certificats de rentes remboursables, d'où résulte la différence en plus de fr. 2,936,451 25 c^s^, à l'exercice 1839, constatée par la comparaison de l'ensemble des dépenses des deux exercices.

Des états de développement placés à la suite des états comparatifs des recettes, font connaître, par chapitres et articles, les sommes dépensées en plus ou en moins au Budget de 1839, comparativement à celui de l'exercice précédent.

Quant aux causes des différences entre les diverses dépenses des deux exercices, il n'y a pas lieu de les indiquer comme pour les recettes; les évaluations de revenus portées au Budget ne sont pas limitatives, et les recouvrements que l'on fait, soit en plus, soit en moins des évaluations, dépendent de circonstances que l'on ne peut constater qu'après la clôture de l'exercice. Il n'en est pas de même des dépenses: elles doivent se renfermer dans le chiffre des crédits votés par la Législature, de manière que les états de développement dont s'agit, présentent simplement la comparaison des dépenses ordonnancées pour les deux exercices sur celles qui ont été respectivement autorisées.

655

ÉTATS COMPARATIFS

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS

DES EXERCICES 1839 ET 1838.

CONTRIBUTIONS

ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.

NATURE DES CONTRIBUTIONS.		RÔLES DE 1839.	RÔLES DE 1838.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1839, EN MOINS.
FONCIER.	Principal	15,345,824 35	15,851,952 75	»	506,128 40
	Non-valeurs	307,538 37	317,586 54	»	10,048 17
	Additionnels	1,998,999 46	2,064,312 51	»	65,313 05
	10 p. % supplémentaire.	1,768,545 55	»	1,768,545 55	»
PERSONNEL.	Principal	7,599,930 48	7,670,221 53	»	70,291 05
	Additionnels	759,993 04	767,024 11	»	7,031 07
	Amendes.	16 40	744 70	»	728 30
	10 p. % supplémentaire.	835,973 19	»	835,973 19	»
PATENTES.	Principal	2,590,429 92	2,700,674 75	»	110,244 83
	Additionnels	259,049 64	270,076 31	»	11,026 67
	10 p. % supplémentaire.	284,953 92	»	284,953 92	»
		31,751,054 32	29,642,593 20	2,889,272 66	780,811 54
				2,108,461 12	

DIRECTES.

des exercices 1839 *et* 1838.

COMPARAISON PAR PROVINCES.

PROVINCES.	RÔLES DE 1839.	RÔLES DE 1838.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1839, EN MOINS.
Anvers	3,276,474 47	2,972,228 91	304,245 56	»
Brabant	6,099,402 82	5,543,666 55	555,736 27	»
Flandre occidentale	4,578,667 12	4,157,659 72	421,007 40	»
— orientale.	5,630,384 95	5,100,132 32	530,252 63	»
Hainaut.	5,221,615 97	4,748,179 31	473,436 66	»
Liége	3,037,080 12	2,750,860 23	286,819 89	»
Limbourg	1,246,090 58	1,572,890 21	»	326,799 63
Luxembourg	983,993 50	1,272,165 46	»	288,171 96
Namur	1,676,744 79	1,524,810 49	151,934 30	»
	31,751,054 32	29,642,593 20	2,723,432 71	614,971 59
			2,108,461 12	

Douanes, accises et recettes di

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1839.	1838.
Douanes	Droits d'entrée, de sortie et de transit	8,757,661 50	10,280,998 22
	Droit de tonnage	302,640 85	320,408 32
	Timbre proportionnel	55,305 94	55,965 35
	Recettes extraordinaires	635 01	1,100 56
	Loyer des bâtiments	1,169 16	361 64
Accises	Sel	3,976,872 76	4,066,999 75
	Vins	2,222,074 53	2,506,715 35
	Eau-de-vie indigène	2,689,325 41	2,897,753 99
	— étrangère	204,856 85	242,226 75
	Bières et vinaigres	7,175,194 56	7,104,015 28
	Sucres	1,097,136 48	1,188,149 43
	Timbres collectifs sur les quittances	1,451,271 47	1,479,652 84
	— sur les permis de circulation	18,659 56	18,889 54
Droits de garantie des matières d'or et d'argent		155,730 05	164,625 88
Recettes diverses	Fonds de procédures	»	174 75
	Redevances sur les mines	240,250 12	129,608 99
	Entrepôts	15,958 05	19,355 47
	Recettes extraordinaires pour le fonds de non-valeurs	»	4,288 17
	Sel (*exercices antérieurs à* 1825)	»	7,391 14
	Consignations et remboursements pour matériel	61 78	184 24
	Recettes extraordinaires	23,317 35	11,684 90
Droits de consommation des boissons distillées		1,002,816 25	848,688 75
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux		35,292 77	»
		29,402,184 41	31,129,235 27

verses des contributions directes.

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
»	1,523,336 72	La diminution de fr. 1,523,336 72 c^{s}, s'explique d'abord par l'influence de la loi du 7 avril 1838, qui a élevé les droits sur différents articles.
»	17,767 47	La prévision de cette augmentation d'impôt a donné lieu à des approvisionnements plus considérables et provoqué la mise en consommation d'une plus grande quantité de marchandises que de coutume, ce qui a eu pour conséquence un accroissement relatif dans le produit des droits pour l'exercice 1838.
»	2,650 41	
»	467 55	
807 52	»	
»	90,126 97	La prévision de l'augmentation du taux des centimes additionnels qui, de 13 p. %, a été porté en 1839, à 15 p. %, a dû réagir encore de la même manière sur les importations à la fin de l'exercice précédent.
»	84,640 82	
»	208,430 58	Enfin la cession d'une partie du territoire, par suite de l'exécution du traité de paix, en 1839, a occasionné une diminution plus ou moins notable dans la consommation de différentes marchandises de douanes.
»	37,389 90	
69,181 28	»	La cession du territoire en 1839 et la diminution de consommation qui en a été la suite, ainsi que l'augmentation des approvisionnements et de la mise en consommation, à laquelle a pu donner lieu, à la fin de 1838, la prévision de la majoration des centimes additionnels qui, de 26 p. %, ont été portés à 30 p. %, sont les causes auxquelles peut être attribuée la diminution relative que présente en 1839 l'accise sur le *sel*, les *vins* et le *sucre*.
»	91,012 95	
»	28,581 57	
»	249 98	
»	8,895 85	La diminution du produit de l'accise sur les *eaux-de-vie indigènes* en 1839, peut s'expliquer par les conséquences de la cession du territoire, par l'élévation du prix des céréales comparativement à l'année 1838, et finalement, par cette circonstance que le *eaux-de-vie indigènes* ont été grevées de dix centimes additionnels qui n'existaient pas en 1838.
»	174 75	
110,641 15	»	
»	5,397 44	
»	4,288 17	
»	7,391 14	
»	122 46	
11,632 45	»	
154,127 50	»	
35,292 77	»	
381,082 65	2,108,733 51	
1,727,050 86		

Enregis

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1839.		1838.	
Timbre		2,634,655	22	2,420,914	56
Enregistrement	Actes civils publics	6,665,296	47	7,549,582	09
	— sous seing privé	624,476	69	686,091	91
	— judiciaires	399,857	68	386,980	66
	— d'huissiers	390,907	13	396,824	50
	Permis de changer de nom de famille	»		550	»
Greffe	Mise au rôle	29,384	95	27,675	01
	Rédaction, déposition de témoins et expédition	181,478	16	167,995	84
Hypothèques	Inscriptions	76,017	99	61,486	68
	Transcription d'actes de mutation	647,529	76	749,258	94
Successions	Droits de succession	3,020,913	47	3,166,755	19
	— de mutation par décès	81,748	08	194,045	02
	— de succession (*loi du 22 frimaire an VII*)	»		29	90
		14,759,263	60	15,808,148	50
Additionnels de toute nature		3,721,299	09	4,042,102	25
Amendes, doubles, triples droits, etc.	Sur le timbre	104,514	11	67,739	60
	— l'enregistrement	61,050	08	62,249	44
	— les hypothèques	13,333	66	14,181	56
	— les successions	61,055	78	46,458	17
Amendes de police correctionnelle et de toute autre nature		160,716	28	166,740	31
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement		56,170	50	83,554	42
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement		85,596	35	31,746	44
		19,023,179	45	20,322,920	47

trement.

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
213,738 66	»	Cette augmentation résulte de la nouvelle loi.
»	886,285 62	Cette diminution est attribuée à l'état politique dans lequel s'est trouvée la Belgique pendant le 1er semestre de 1839.
»	61,615 22	
12,877 02	»	Ces augmentations résultent des difficultés qu'a éprouvées l'exécution des conventions pendant l'état de crise.
3,082 63	»	
»	530 »	
1,709 94	»	Comme dessus.
13,482 32	»	
14,551 31	»	Augmentation attribuée au renouvellement d'engagements.
»	101,729 18	Diminution attribuée à la stagnation des transmissions d'immeubles résultant de l'état de crise pendant le 1er semestre 1839.
»	145,819 72	Produits éventuels.
»	112,296 04	
»	29 90	
»	320,803 14	Même fluctuation que les droits principaux.
36,574 51	»	Augmentation attribuée au produit du *visa* pour timbre d'effets, d'obligations négociables, etc.
»	1,219 56	
»	847 90	
15,197 61	»	Augmentation résultant d'une application plus rigoureuse de la loi.
»	6,024 03	
»	27,585 92	Produits éventuels dont la fluctuation ne peut être déterminée d'une manière précise, mais les craintes de guerre doivent avoir influé pour la décharge de la *responsabilité des remplacements*.
53,649 91	»	
364,843 91	1,664,584 93	
1,299,741 02		

Revenus des

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1839.		1838.	
PÉAGES.				
1 Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, etc.	1,120,538	13	514,080	81
2 — de la Sambre canalisée.	566,292	71	550,576	64
3 — des droits de bacs et passages d'eau	93,070	02	27,149	56
4 Barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte	1,150,286	02	1,172,142	25
5 Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières.	27,025	17	42,360	06
6 Barrières sur les routes de 2me classe	1,150,321	64	1,127,446	57
7 Excédants sur les frais d'ajudications de ces barrières	18,701	86	53,042	89
	3,914,255	55	3,247,498	78
CAPITAUX ET REVENUS.				
1 Rachat et transfert de rentes.	82,240	92	100,747	62
2 Capitaux du fonds de l'industrie.	260,604	61	281,353	87
3 Capitaux de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	98,502	45	130,961	76
4 Prix de vente d'objets mobiliers.	55,080	09	37,052	01
5 Transactions en matière domaniale.	63,806	50	57,607	62
6 Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	5,910	18	10,682	24
7 Successions en déshérence	5,777	04	4,857	43
8 Épaves	14,970	66	9,769	22
9 Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	1,951,734	24	2,721,705	79
10 Autres prix de ventes.	1,592	56	»	
11 Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudications.	119,851	36	87,974	11
12 Supplément d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux par suite de délais accordés.	5,545	45	9,528	40
13 Subsides pour construction de routes	1,000	»	»	
14 Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	958,717	92	81,668	55
15 Fermages de biens-fonds et bâtiments	69,672	56	126,674	60
16 — de chasses et de pêches.	56,497	16	115,958	70
17 Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	88,085	53	86,088	07
18 Arrérages de rentes	91,276	87	99,705	17
19 Intérêts de créances ordinaires.	21,288	72	5,571	58
20 — — du fonds d'industrie	109,195	42	160,480	02
21 — — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	516	80	1,844	54
22 Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	517,792	25	527,548	89
23 Vente d'herbes, extraction de terre et sables, paisson et glandée	18,689	96	19,458	76
24 Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	575	36	545	07
25 Produits des houillères domaniales de Kerkraede	119,119	81	284,144	52
26 — de la calamine	15,000	»	»	
27 — de l'exploitation du minerai de fer, au bois de Minaires	2,200	65	»	
28 Bénéfices des jeux à Spa.	12,501	12	42,825	74
29 Restitution, dommages-intérêts en matière forestière.	2,407	07	5,319	98
30 — volontaires	549	45	480	75
31 Recettes accidentelles	»		70	»
	4,708,094	14	4,987,098	59

Domaines.

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
605,557 52	»	Cette augmentation provient des droits de navigation sur plusieurs rivières qui étaient perçus précédemment par les provinces.
35,916 07	»	Augmentation attribuée à une plus grande activité dans les exportations de charbons.
67,920 46	»	Augmentation résultant d'une plus grande concurrence dans les adjudications.
»	15,856 25	
»	15,556 89	Ces diminutions doivent être attribuées à l'ouverture de plusieurs sections du chemin de fer et à la mise à exécution du traité de paix de 1839, par suite duquel plusieurs routes ont été cédées.
2,875 07	»	
»	14,541 05	
712,268 92	45,554 15	
666,734 77		
»	18,506 70	Cette diminution doit être attribuée à l'extinction successive des rentes résultant des rachats annuels; ce produit, d'ailleurs, n'ayant pour base que la volonté des débiteurs, ne peut être que très-variable.
»	20,749 26	Ces diminutions doivent être attribuées à l'extinction d'une grande partie de ces sortes de créances, par suite des remboursements successifs opérés précédemment.
»	32,459 53	
18,048 08	»	
26,198 77	»	
»	6,772 06	Produits éventuels.
919 61	»	
5,201 44	»	
»	789,969 55	Cette diminution considérable n'a d'autre cause que les libérations successives des acquéreurs, qui doivent amener bientôt la suppression de ces produits.
1,592 36	»	
31,877 25	»	Majoration résultant des nombreuses ventes de matériel de guerre, par suite de l'état de paix.
»	3,984 97	
1,000 »	»	
877,049 57	»	Cette majoration a pour cause les ventes de chevaux opérées en 1839, par suite de la mise de l'armée sur le pied de paix.
»	57,002 24	Résulte de la vente d'une grande partie de biens domaniaux en vertu de la loi de mai 1837.
»	79,461 54	
1,995 46	»	
»	8,426 30	
17,917 34	»	
»	51,286 60	Cette diminution a pour cause l'extinction d'une grande partie de ces créances.
»	1,327 54	
»	9,556 66	
»	768 80	
»	160 71	
»	165,024 71	Les produits de la houillère de Kerkraede ont été cédés à la Hollande, à partir du mois de juillet 1839, par suite du traité de paix.
15,000 »	»	Cette somme est le produit d'une transaction conclue en 1839.
2,200 65	»	
»	30,324 62	Éventuel.
»	2,912 91	Idem.
»	131 28	
»	70 »	
999,000 53	1,278,904 78	
279,904 45		

Recettes diverses. — (Administ

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1839.	1838.
REMBOURSEMENTS.		
Confiscation en matière forestière, dommages-intérêts	205 56	»
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	56,710 99	10,479 89
Intérêts judiciaires	1,059 85	215 25
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	20,451 45	11,258 80
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	3,059 74	3,260 57
Permis de construction d'usines	3,889 »	3,605 »
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.		
Frais de poursuites et d'instances	4,902 56	9,631 30
Frais de justice en matière forestière	12,235 05	9,594 57
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	140,556 74	160,958 49
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	791 22	2,659 05
— et dégrèvement des contributions	2,528 76	55 98
5 p. % sur les recettes faites pour compte des tiers	19,054 98	24,382 39
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	132,517 44	140,595 46
Frais d'entretien de mendiants	27,221 10	7,945 81
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	816 80	1,654 85
Valeurs d'armes non reproduites	5 51	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal administratif* en 1836 (arrêté du 11 janv. 1838).	1,430 15	»
	407,264 64	394,297 19

traction de l'enregistrement et des domaines).

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
295 56	»	
20,251 10	»	Résulte des nombreuses ventes de matériel de guerre, par suite du traité de paix.
824 58	»	
9,192 63	»	Comme ci-dessus.
»	200 63	
»	1,716 »	
»	4,728 94	
2,640 48	»	
»	20,421 75	Résulte de la cession de plusieurs communes des provinces de Luxembourg et Limbourg, en exécution du traité de paix.
»	1,867 83	
2,272 78	»	
»	5,347 41	
»	8,078 02	
19,275 29	»	Recouvrements arriérés.
»	858 03	
5 51	»	
1,430 15	»	
56,166 06	43,198 61	
12,967 45		

Produits

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1839.	1838.
Produit des lettres taxées.	2,250,492 35	2,160,688 82
— des ports payés et chargements	407,540 60	415,727 »
— de l'affranchissement des imprimés	7,901 49	59,766 05
Droit de 5 pour cent sur les articles d'argent	45,506 44	55,069 57
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,958 54	8,450 20
Bons trouvés dans les dépêches.	17,280 20	14,258 60
Déboursés-recette remis par le contrôleur	4,072 70	3,860 80
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	116,196 68	113,759 06
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	6,558 15	5,873 22
Produit du port des journaux	67,558 72	»
Recettes diverses	1,729 58	1,563 32
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	1,700 »	1,610 »
Produit des offices étrangers.	59,722 04	24,421 09
	2,953,997 47	2,845,047 73

des postes.

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
69,803 53	»	
»	8,186 40	
»	51,864 56	
10,436 87	»	
»	491 66	
3,021 60	»	
211 90	»	
2,437 62	»	
684 91	»	
67,358 72	»	
166 26	»	
90 »	»	
15,300 95	»	
169,492 56	60,542 62	
108,949 74		

Recettes diverses. —

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1839.	1838.
IMPÔTS.		
Produit des examens	24,175 47	75,842 67
— des brevets d'invention	32,047 04	44,489 63
CAPITAUX ET REVENUS.		
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	56,284 94	32,292 29
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	560,320 21	766,011 77
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	318,754 97	155,756 33
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	50,325 »	59,600 »
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	66,543 75	»
— du droit de pilotage	80,570 51	»
REMBOURSEMENTS.		
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,534,550 79	442,958 95
Recouvrements d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	397,631 24	355,403 21
Recouvrements d'une partie des avances faites par le Trésor, pour l'habillement des équipages de la marine	50,604 25	»
Recouvrements d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses.	112,472 53	51,943 01
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	33,945 98	»
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	42,643 25	37,543 32
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 185)	38,113 99	»
	3,578,983 90	2,019,621 18

Recettes du Département

Produit du chemin de fer	4,249,825 04	3,097,833 40

(Administration du Trésor public.)

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
»	49,667 20	
»	12,442 59	
3,992 65	»	
»	205,691 56	
165,018 64	»	
»	9,275 »	
66,545 73	»	
80,570 51	»	
1,091,591 84	»	
42,228 03	»	
50,604 25	»	
60,529 52	»	
33,045 98	»	
5,299 93	»	
38,113 99	»	
1,656,439 07	277,076 35	
1,359,362 72		

des Travaux publics.

1,151,991 64	»	

Récapit

Des ÉTATS COMPARATIFS des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1839.	1838.
Contributions directes.	31,751,054 32	29,642,595 20
Douanes, accises et recettes diverses (contributions directes)	20,402,184 41	31,129,255 27
Enregistrement.	19,025,179 45	20,322,920 47
Domaines . . . Péages	3,914,233 55	3,247,498 78
Capitaux et revenus	4,708,094 14	4,987,998 59
Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines)	407,264 64	394,297 19
Produits des postes	2,953,997 47	2,845,047 73
Recettes diverses (administration du Trésor Public)	3,378,983 90	2,019,621 18
Recettes du Département des Travaux Publics	4,249,825 04	3,097,853 40
	99,788,816 92	97,687,045 81

ulation

des exercices 1839 *et* 1838.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1839, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
2,108,461 12	»	
»	1,727,050 86	
»	1,299,741 02	
666,734 77	»	
»	279,904 45	
12,967 45	»	
108,949 74	»	
1,359,362 72	»	
1,151,991 64	»	
5,408,467 44	5,306,696 33	
2,101,771 11		

672

G 73

ÉTATS COMPARATIFS,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DES DÉPENSES DES EXERCICES 1839 ET 1838,

LIQUIDÉES PAR LA COUR DES COMPTES

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Intérêts de la dette.	I.			I.
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire	»	1	5,596,952 37	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831, n° 344	»	2	6,048,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	82,780 66	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 327	»	4	1,500,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	5	1,142 25	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188.	»	6	2,034,032 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. .	»	7	20,875 40	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de fr. 1,481,481 48 c', à 5 p. %	»	8	88,888 88	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	150,000 »	»
— — — viagère	»	10	5,859 94	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	11	25,000 »	»
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835, n° 646	»	12	223,521 35	»
Rémunérations.	II.			II.
Pensions et arriéré de pensions de toute nature	»	1	2,859,566 »	»
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels	»	2	46,210 50	»
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	»
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances, retenus en Hollande.	»	4	400,000 »	»
Avances aux titulaires de pensions acquises avant le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande	»	»	»	»
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814. (Pour 1838, les dépenses de cet article figurent au Budget des Finances.)	»	5	3,968 25	»
A REPORTER.	. . .	. . .	19,266,597 56	. . .

PUBLIQUE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	611,894 17	»	4,985,058 20	
2	6,048,000 »	»	»	
3	111,689 50	28,908 64	»	
4	1,500,000 »	»	»	
5	3,641 16	2,498 91	»	
»	»	»	2,054,032 »	
»	»	»	20,875 40	
»	»	»	88,888 88	
6	553,097 21	403,097 21	»	
7	6,745 37	885 45	»	
8	25,000 »	»	»	
9	223,521 33	»	»	
1	2,991,478 08	151,912 08	»	
2	49,858 90	3,648 40	»	
3	200,000 »	»	»	
4	270,000 »	»	130,000 »	
5	6,056 08	6,056 08	»	
»	»	»	3,968 25	
. . .	12,600,781 60	597,006 75	7,262,822 71	

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	19,266,597 56	. . .
Fonds de dépôts.	III.			III.
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande. . .	»	1	146,199 51	»
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam.	»	2	10,423 22	»
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés.	»	3	42,322 75	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	4	131,132 40	»
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	5	32,291 76	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	1,389 05	»
Totaux par exercice.	. . .	. . .	19,630,356 34	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	»
Balance.	. . .	. . .	19,630,356 34	. . .

PUBLIQUE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	12,000,781 60	597,006 75	7,262,822 71	
1	150,716 12	4,516 61	»	
2	12,624 24	2,201 02	»	
3	47,148 12	4,825 57	»	
4	128,420 06	»	2,712 43	
5	18,194 87	»	14,096 89	
6	9,392 24	8,003 19	»	
. . .	12,967,277 25	616,552 94	7,279,632 03	
			616,552 94	
. . .	6,663,079 09	»	6,663,079 09	
. . .	19,630,356 34			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,522 75	I.
Sénat	II.	Id.	16,050 10	II.
Chambre des Représentants	III.	Id.	334,092 32	III.
Cour des Comptes.	IV.			IV.
Membres de la Cour	»	1	45,386 20	»
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	»
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	3,247,351 37	. . .
Différence en moins à l'exercice 1839.	. . .	. . .	7,024 16	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	3,254,375 53	. . .

TIONS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		*OBSERVATIONS.*
		A 1839.	A 1838.	
Unique.	2,751,522 75	»	»	
Id.	16,907 59	257 29	»	
Id.	360,859 19	6,766 87	»	
1	43,386 20	»	»	
2	65,000 »	»	»	
3	16,000 »	»	»	
. . .	3,254,375 53	7,024 16	»	
		»		
. . .	»	7,024 16		
. . .	3,254,375 53			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	14,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	106,998 44	»
Matériel.	»	3	14,996 45	»
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,869 25	»
Frais de route et de séjour.	»	5	1,283 »	»
Ordre judiciaire.	II.			II.
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	250,425 »	»
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	»
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	536,103 34	»
— (*Matériel*)	»	4	16,908 »	»
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	865,575 74	»
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	292,073 33	»
Justice militaire.	III.			III.
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	»
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	»
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	40,705 82	»
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 *francs pour le greffier de la cour de cassation*	IV.	Unique.	582,757 58	IV.
Constructions et réparations.	V.			V.
Constructions, réparations et loyer des locaux.	»	1	21,031 50	»
Construction pour la cour d'appel à Gand	»	»	»	»
Construction d'un palais de justice à Bruxelles.	»	2	»	»
A REPORTER.			2,796,877 34	

LA JUSTICE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	21,000 »	7,000 »	»	
2	90,998 63	»	6,999 81	
3	14,999 05	2 58	»	
4	4,164 »	294 75	»	
5	1,603 75	320 75	»	
1	232,300 »	1,875 »	»	
2	3,000 »	»	»	
3	536,744 13	640 79	»	
4	17,000 »	92 »	»	
5	851,047 58	»	14,528 56	
6	306,429 98	13,456 65	»	
1	61,433 30	»	616 70	
2	4,200 »	»	»	
3	49,060 57	8,554 75	»	
Unique.	592,584 06	9,826 48	»	
1	17,083 53	»	3,948 06	
2	100,000 »	100,000 »	»	
3	»	»	»	
. . .	2,912,648 16	141,863 75	26,092 93	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	2,796,877 34	. . .
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			VI.
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	25,285 90	»
— du *Moniteur*	»	2	65,368 16	»
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,672 »	»
Pensions et secours.	VII.			VII.
Pensions	»	1	2,752 23	»
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	»
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	2,000 »	»
Prisons.	VIII.			VIII.
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.	»	1	1,173,402 92	»
Traitements des employés attachés au service des prisons.	»	2	249,670 75	»
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	»
Frais d'impression et de bureau	»	4	15,616 71	»
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	337,652 82	»
Achat de matières premières et salaires	»	6	986,014 28	»
A reporter.	. . .	. . .	5,667,793 09	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	2,912,648 16	141,863 75	26,092 93	
1	21,480 »	»	3,805 90	
2	73,499 86	8,131 70	»	
3	2,672 »	»	»	
1	5,578 85	2,846 62	»	
2	8,000 »	»	»	
3	2,000 »	»	»	
1	798,350 45	»	375,052 47	
2	238,283 45	»	11,387 28	
3	2,415 »	»	85 »	
4	9,623 42	»	5,993 20	
5	199,996 52	»	137,656 30	
6	1,018,894 11	32,879 83	»	
. . .	5,293,441 82	185,721 90	560,073 17	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	5,667,793 09	. . .
Établissements de bienfaisance.	IX.			IX.
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	11,997 04	»
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	110,628 80	»
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles. . . .	»	3	74,074 »	»
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	164,800 »	»
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	4,382 18	X.
Solde des dépenses arriérées concernant l'exercice 1833.	»	»	»	XI.
Solde des dépenses arriérées concernant les exercices 1834 *et* 1835 . . .	XI.	Unique.	2,153 54	»
Dépenses qui restaient à liquider pour le service du Moniteur *en* 1837, *et solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en* 1837 (loi du 1er janvier 1840, n° 2)	XII.	Id.	36,400 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	6,072,228 45	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	6,072,228 45	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1859.	A 1858.	
. . .	5,295,441 82	185,721 90	560,075 17	
1	11,993 42	»	3 62	
2	122,316 31	11,687 31	»	
3	74,074 »	»	»	
4	171,850 »	7,050 »	»	
Unique.	7,396 61	3,014 43	»	
Id.	1,019 11	1,019 11	»	
»	»	»	2,153 34	
»	»	»	36,400 »	
. . .	5,682,091 27	208,492 95	598,630 15	
			208,492 95	
. . .	590,137 18	»	590,137 18	
. . .	6,072,228 45			

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	»
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service. . .	»	2	»	»
Matériel.	»	3	30,000 »	»
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	4	10,000 »	»
Traitement des agents diplomatiques.	II.			II.
France	»	1	59,315 57	»
Grande-Bretagne	»	2	74,299 98	»
Prusse	»	3	20,343 41	»
Autriche.	»	4	38,962 96	»
Italie.	»	5	22,083 20	»
États-Unis	»	6	25,500 »	»
Brésil	»	7	12,250 »	»
Portugal.	»	8	7,500 »	»
Espagne.	»	9	15,000 »	»
Suède	»	10	13,969 31	»
Danemarck.	»	11	11,250 »	»
Grèce	»	12	15,000 »	»
Turquie.	»	13	40,000 »	»
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés.	III.	Unique.	»	III.
Traitement à allouer à quelques agents consulaires.	IV.	Id.	83,712 01	IV.
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes, etc.	V.	Id.	80,523 36	V.
A REPORTER.	. . .	. . .	609,709 60	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	38,000 »	»	12,000 »	
»	»	»	»	
2	24,679 74	»	5,320 26	
3	7,000 »	»	3,000 »	
1	55,822 96	»	3,492 41	
2	74,585 31	85 33	»	
3	17,694 42	»	2,648 99	
4	40,000 »	1,037 04	»	
5	21,958 33	»	124 87	
6	20,500 »	»	5,000 »	
7	18,085 32	5,853 32	»	
8	2,500 »	»	5,000 »	
9	15,000 »	»	»	
10	15,000 »	1,050 69	»	
11	3,124 99	»	8,125 01	
12	1,250 »	»	13,750 »	
13	199,989 62	159,989 62	»	
Unique.	»	»	»	
Id.	55,833 33	»	27,878 68	
Id.	82,225 46	1,702 10	»	
. . .	693,045 48	169,676 10	86,540 22	

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
A REPORTER.	. . .	. . .	609,709 60	. . .
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Unique.	50,000 »	VI.
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	83,948 03	VII.
Établissement de nouvelles missions, et frais résultant du traité de paix avec la Hollande (loi du 5 juin 1839, n° 265).	VIII.	Id.	300,000 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	1,043,657 63	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	1,043,657 63	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	693,045 48	160,676 10	86,540 22	
Unique.	50,000 »	»	»	
Id.	104,946 15	20,998 12	»	
»	»	»	300,000 »	
. . .	847,991 63	190,674 22	386,540 22	
			190,674 22	
. . .	195,666 »	»	195,666 »	
. . .	1,043,657 63			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Personnel	»	1	5,999 88	»
Matériel.	»	2	3,363 79	»
Bâtiments de guerre.	II.			II.
Personnel	»	1	235,178 64	»
Matériel.	»	2	276,933 52	»
Magasin de la marine.	III.	Unique.	3,637 94	III.
Dépenses éventuelles.	IV.	Id.	1,850 »	IV.
Frais d'établissement du service de pilotage (loi du 1er juin 1839, n° 267).	V.	Id.	173,092 02	V.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	700,055 79	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	700,055 79	. . .

LA MARINE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	5,999 88	»	»	
2	3,483 90	120 11	»	
1	244,023 56	8,844 72	»	
2	293,855 66	16,922 14	»	
Unique.	11,198 21	7,560 27	»	
Id.	2,156 94	306 94	»	
Id.	»	»	173,092 02	
. . .	560,717 95	33,754 18	173,092 02	
			33,754 18	
. . .	139,337 84	»	139,337 84	
. . .	700,055 79			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1859.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	142,220 »	»
Matériel.	»	3	20,000 »	»
Frais de déplacement.	»	4	1,959 99	»
Pensions et secours.	II.			II.
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	1,745 58	»
Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas, ou à leurs veuves	»	2	5,914 65	»
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse . .	»	3	5,000 »	»
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	»
Frais d'administration dans les provinces.	III.			III.
Province d'Anvers.	»	1	125,958 17	»
— de Brabant.	»	2	129,305 99	»
— de la Flandre occidentale	»	3	139,630 72	»
— — orientale	»	4	147,099 88	»
— de Hainaut.	»	5	150,438 »	»
— de Liége	»	6	133,271 60	»
A REPORTER.	. . .	. . .	1,076,542 56	. . .

L'INTÉRIEUR.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	21,000 »	»	»	
2	142,198 68	»	21 32	
3	20,000 »	»	»	
4	1,861 09	»	98 90	
1	3,731 68	1,988 10	»	
2	6,361 30	446 67	»	
3	5,000 »	»	»	
4	55,000 »	»	»	
1	121,299 26	»	2,658 91	
2	128,982 89	»	323 10	
3	139,922 66	291 94	»	
4	140,464 15	»	6,635 73	
5	143,344 13	»	6,093 87	
6	132,381 69	»	889 91	
. . .	1,061,547 53	2,726 71	17,721 74	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	1,076,542 56	. . .
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite).			III (suite).
Province de Limbourg	»	7	109,981 45	»
— de Luxembourg	»	8	125,286 02	»
— de Namur	»	9	106,218 04	»
Frais de route et de tournée des commissaires de district.	»	10	16,568 05	»
Instruction publique.	IV.			IV.
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	78,949 16	»
Universités de l'État.	»	2	584,233 29	»
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	»
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	76 »	»
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen.	»	5	107,275 »	»
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges. . . .	»	6	5,000 »	»
Instruction primaire.	»	7	274,803 57	»
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	19,852 »	»
Cultes.	V.			V.
Culte catholique	»	1	4,012,276 02	»
— protestant	»	2	63,280 34	»
— israélite	»	3	9,100 »	»
Secours.	»	4	80,000 »	»
Arriérés dus, jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pension	»	»	»	»
Traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos, y compris le 3e trimestre 1830	»	»	»	»
A REPORTER.	. . .	. . .	6,679,442 40	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	1,061,547 53	2,726 71	17,721 74	
7	114,671 30	4,689 85	»	
8	150,411 81	5,124 89	»	
9	106,952 43	734 39	»	
10	16,416 70	»	151 55	
1	90,789 74	11,840 58	»	
2	545,734 70	»	38,498 59	
3	10,000 »	»	»	
4	375 »	299 »	»	
5	113,000 »	5,725 »	»	
6	5,000 »	»	»	
7	274,264 16	»	539 41	
8	18,081 98	»	1,770 02	
1	3,983,006 51	»	29,269 51	
2	79,678 06	16,397 72	»	
3	7,500 »	»	1,600 »	
4	82,000 »	2,000 »	»	
5	12,542 16	12,542 16	»	
6	14,241 10	14,241 10	»	
. . .	6,666,213 18	76,321 40	89,550 62	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	6,679,442 40	. . .
Industrie, commerce, agriculture.	VI.			VI.
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	218,295 75	»
Service de sauvetage et primes pour construction de navires.	»	2	82,545 88	»
Pêche nationale	»	3	53,998 81	»
Agriculture.	»	4	566,912 97	»
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, service de santé.	VII.			VII.
Lettres, sciences et arts	»	1	373,859 29	»
Monument de la place des Martyrs	»	2	24,971 50	»
Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments	»	3	20,000 »	»
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de brevets	»	4	24,165 60	»
Service de santé	»	5	56,756 93	»
Archives du royaume.	VIII.			VIII.
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	20,843 05	»
— (*Matériel*).	»	2	2,580 31	»
Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives	»	3	1,600 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	8,105,772 49	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	6,066,213 18	76,321 40	89,550 62	
1	241,392 16	23,096 41	»	
2	71,080 87	»	11,265 01	
3	30,999 33	»	13,999 48	
4	445,598 77	»	121,514 20	
1	361,700 »	»	12,159 29	
2	40,982 12	25,010 62	»	
3	3,000 »	»	17,000 »	
4	15,998 29	»	8,167 31	
5	26,323 32	»	10,433 61	
1	21,191 94	348 89	»	
2	2,591 81	11 50	»	
3	»	»	1,600 »	
. . .	7,945,071 79	124,788 82	285,489 52	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	8,105,772 49	. . .
Archives du royaume (suite).	VIII (suite).			VIII (suite).
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale, existants à l'étranger. . . .	»	4	11,518 90	»
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	2,901 23	»
Fêtes nationales.	IX.			IX.
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	39,989 77	»
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	9,796 »	X.
Statistique générale.	XI.			XI.
Frais de publication des travaux de la statistique générale	»	Id.	6,940 »	»
Frais de police.	XII.			XII.
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	»
À REPORTER.	. . .	. . .	8,256,718 39	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	7,045,071 79	124,788 82	285,489 52	
4	14,524 50	3,205 60	»	
5	2,962 93	61 70	»	
Unique.	39,981 37	»	8 40	
Id.	9,963 »	167 »	»	
Id.	2,485 »	»	4,455 »	
Id.	80,000 »	»	»	
. . .	8,094,988 59	128,223 12	289,952 92	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	8,250,718 39	. . .
Jeux de Spa.	XIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	»
Subside à la ville de Spa.	»	2	20,000 »	»
Dépenses imprévues.	XIV.			XIII.
Crédit pour les dépenses imprévues	»	Unique.	29,926 59	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	8,308,864 98	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	8,308,864 98	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	8,094,988 59	128,223 12	289,052 92	
»	»	»	2,220 »	
»	»	»	20,000 »	
Unique.	29,380 27	»	546 32	
. . .	8,124,368 86	128,223 12	312,719 24	
			128,223 12	
. . .	184,496 12	»	184,496 12	
. . .	8,308,864 98			

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,248 54	»
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage du ministère	»	3	16,968 77	»
Papiers pour l'administration centrale des postes, et les provinces. . . .	»	4	6,977 15	»
Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	4,003 50	»
Garde civique.	II.			II.
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes.	»	Unique.	24,259 62	»
Milice.	III.			III.
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	»	Id.	1,575 »	»
Travaux publics.	IV.			IV.
Routes	»	1	2,297,993 33	»
Plantations	»	2	46,673 87	»
Canaux et rivières.	»	3	251,980 59	»
Travaux à la Meuse	»	4	40,000 »	»
Ports et côtes	»	5	280,504 93	»
A REPORTER.	. . .	. . .	3,099,185 10	. . .

TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	21,000 »	»	»	
2	107,233 39	»	15 15	
3	16,993 33	24 56	»	
4	6,994 55	17 40	»	
5	5,098 62	»	904 88	
Unique.	20,026 25	»	4,235 37	
Id.	1,300 »	»	275 »	
1	2,175,245 07	»	122,750 26	
»	»	»	46,675 87	
2	257,032 81	5,052 42	»	
3	25,046 88	»	14,955 12	
4	279,738 79	»	766 14	
. . .	2,913,707 69	5,094 38	190,571 79	

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	3,099,185 10	. . .
Travaux publics (suite).	IV (suite).			IV (suite).
Phares et fanaux	»	6	8,892 66	»
Polders	»	7	69,577 56	»
Amélioration des canaux d'Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc. . . .	»	8	59,994 26	»
Construction d'un barrage entre Tournay et Audenaerde sur l'Escaut, dont l'État reprend l'administration à partir du 1er janvier 1840	»	9	94,484 68	»
Établissement d'un chemin de halage à Courtrai, le long de la Lys, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840.	»	10	23,499 55	»
Premier quart du subside pour la dérivation, à Liége, de la Meuse, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840	»	11	»	»
Bâtiments civils	»	12	19,614 49	»
Personnel des ponts et chaussées	»	13	409,611 74	»
Payement des travaux extraordinaires par suite du rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc.	»	14	132,000 »	»
Acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures, restant à liquider.	»	15	194,983 01	»
Chemin de fer.	V.			V.
Entretien et police de la route proprement dite.	»	1	732,432 47	»
Dépenses de transport	»	2	1,945,617 21	»
Frais de perception	»	3	404,944 55	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,194,837 28	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	2,913,707 69	5,094 58	190,571 79	
5	6,157 16	»	2,735 50	
6	250,000 »	180,422 44	»	
»	»	»	59,994 26	
»	»	»	94,484 68	
»	»	»	23,499 55	
»	»	»	»	
7	28,000 »	8,585 51	»	
8	581,762 91	»	27,848 85	
»	»	»	132,000 »	
»	»	»	194,983 01	
1	639,214 62	»	93,217 85	
2	1,725,496 14	»	220,121 07	
3	403,905 88	»	1,038 67	
. . .	6,548,244 40	193,902 53	1,040,495 21	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	7,194,857 28	. . .
Service des mines.	VI.			VI.
Conseil des mines (*Personnel*).	»	1	42,000 »	»
Entretien du mobilier, fournitures de bureau, etc.	»	2	1,826 25	»
Frais de route	»	3	»	»
Dépenses imprévues	»	4	»	»
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impressions des travaux statistiques	»	5	125,591 93	»
Service des postes et messageries.	VII.			VII.
Traitement des employés.	»	1	320,000 »	»
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres.	»	2	76,944 98	»
Transport des dépêches	»	3	304,623 86	»
Service rural	»	4	229,950 »	»
Pensions et secours.	VIII.			
Secours à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	Unique.	1,250 »	»
Dépenses imprévues.	IX.	Id.	28,767 98	VIII.
A REPORTER.	. . .	. . .	8,325,792 28	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	6,348,244 40	193,002 33	1,040,495 21	
1	42,000 »	»	»	
2	2,373 93	547 68	»	
3	»	»	»	
4	»	»	»	
5	103,269 76	»	22,322 17	
1	319,342 35	»	657 65	
2	76,999 05	54 05	»	
3	524,810 52	20,186 66	»	
4	229,682 06	»	267 94	
»	»	»	1,250 »	
Unique.	29,938 02	1,170 04	»	
. . .	7,476,660 07	215,860 76	1,064,902 97	

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	8,525,702 28	. . .
Dépenses de 1835 *et années antérieures* (loi du 28 mai 1838, n° 200). .	»	»	»	IX.
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuzen (loi du 1er juin 1839, n° 124).	»	»	216,997 08	»
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroy (même loi)	»	»	441,802 47	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	8,984,591 85	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	8,984,591 85	. . .
Fonds spéciaux.				
Chemin de fer (lois du 1er mai 1834, n° 130, du 26 mai 1837, n° 151, et du 25 mai 1838, n° 188, pour les dépenses de l'exercice 1838; et loi du 28 décembre 1839, n° 885, pour les dépenses de l'exercice 1839) . . .	»	»	11,031,262 85	»
Routes pavées et ferrées (lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 25 mai, n° 188, pour les dépenses de l'exercice 1838; et loi du 28 décembre 1839, n° 885, pour les dépenses de l'exercice 1839	»	»	968,737 15	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	12,000,000 »	. . .
Différence en moins à 1839.	. . .	. . .	13,778,033 70	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	25,778,033 70	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	7,476,660 07	215,860 76	1,064,992 07	
Unique.	100,770 02	100,770 02	»	
»	»	»	216,997 08	
»	»	»	441,802 47	
. . .	7,577,430 09	316,630 78	1,723,792 52	
			316,630 78	
. . .	1,407,161 74	»	1,407,161 74	
. . .	8,984,591 83			
»	23,200,807 82	12,169,544 97	»	
»	2,577,225 88	1,608,488 75	»	
. . .	25,778,033 70	13,778,033 70	»	
		»		
. . .	»	13,778,033 70		
. . .	25,778,033 70			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre et indemnité de logement	»	»	1	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	170,000 »
Frais de route et de séjour.	»	»	3	1,858 18
Matériel du Ministère	»	»	4	52,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	19,000 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1		
État-major général	»	»	1	671,552 87
Indemnités aux généraux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	52,281 »
État-major des places	»	»	3	264,581 40
Intendance militaire	»	»	4	145,025 12
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	255,795 70
— — du génie	»	»	6	243,599 06
Soldes des troupes.	»	2		
Infanterie	»	»	1	12,067,518 82
Cavalerie.	»	»	2	3,618,159 01
Artillerie.	»	»	3	2,606,357 65
Génie	»	»	4	381,924 92
Gendarmerie	»	»	5	1,409,559 60
Ambulances.	»	»	6	307,816 61
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3		
Masse de pain.	»	»	1	2,464,726 06
— de fourrages	»	»	2	4,792,176 15
— d'habillement et d'entretien.	»	»	3	5,108,509 39
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	4	259,373 42
— du renouvellement du harnachement et de la buffleterie.	»	»	5	200,223 59
A REPORTER.				35,092,818 53

LA GUERRE.

CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
				A 1839.	A 1838.	
I.						
»	»	1	24,666 66	5,666 66	»	
»	»	2	165,000 »	»	5,000 »	
»	»	3	5,191 08	3,352 90	»	
»	»	4	791,000 »	739,000 »	»	
»	»	5	8,000 »	»	11,000 »	
II.	1					
»	»	1	674,458 14	2,905 27	»	
»	»	2	57,993 40	5,712 40	»	
»	»	3	264,867 26	285 86	»	
»	»	4	145,229 78	204 66	»	
»	»	5	240,182 36	»	15,615 54	
»	»	6	233,550 89	»	10,048 17	
»	2					
»	»	1	11,084,666 75	»	982,652 07	
»	»	2	3,645,101 24	26,942 23	»	
»	»	3	2,091,596 57	85,238 92	»	
»	»	4	374,162 70	»	7,762 22	
»	»	5	1,449,836 82	40,277 22	»	
»	»	6	271,245 50	»	36,571 11	
»	3					
»	»	1	2,295,524 27	»	169,201 70	
»	»	2	4,868,066 11	75,889 98	»	
»	»	3	3,850,984 07	»	1,257,525 32	
»	»	4	275,285 95	33,912 53	»	
»	»	5	104,894 82	»	95,328 77	
. . .	. . .	. . .	33,519,504 57	1,017,388 63	2,590,702 70	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.
REPORT.	. . .	. . .	. . .	35,092,818 53
Masses des corps, etc. (suite).	II (suite).	3 (suite).		
Masse de casernement des chevaux	»	»	6	97,431 80
— — des hommes	»	»	7	922,042 22
Frais de route des officiers	»	»	8	156,781 60
Transports généraux et autres.	»	»	9	389,782 54
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	8,463 88
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	115,116 41
Frais de police.	»	»	12	55,000 »
Cantonnements, logement et nourriture.	»	»	13	3,168,535 32
Frais de découchers des gendarmes	»	»	14	63,529 91
Remonte.	»	»	15	1,606,996 12
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	403,338 43
Service de santé.	III.			
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	28,351 75
Pharmacie centrale	»	»	2	160,720 94
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	257,659 73
— — (*Matériel*)	»	»	4	144,498 89
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	2,875 »
École militaire.	IV.			
École militaire.	»	»	Unique.	199,983 77
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,854,099 79
— du génie.	»	»	2	3,090,507 95
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	»	1	241,238 26
— des aumôniers.	»	»	2	31,190 77
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	48,090,963 61

LA GUERRE (SUITE).

CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
				A 1839.	A 1838.	
. . .	. . .	. . .	53,519,504 37	1,017,388 63	2,590,702 79	
II (suite).	3 (suite).					
»	»	6	100,736 48	12,304 68	»	
»	»	7	784,369 97	»	137,472 25	
»	»	8	152,775 72	»	4,005 88	
»	»	9	204,526 64	»	185,255 90	
»	»	10	10,048 29	1,584 41	»	
»	»	11	94,290 03	»	20,826 38	
»	»	12	35,000 »	»	20,000 »	
»	»	13	1,878,180 09	»	1,290,355 25	
»	»	14	69,999 90	6,469 99	»	
»	»	15	1,124,847 »	»	482,149 12	
»	»	16	367,198 81	»	56,139 62	
III.						
»	»	1	25,165 00	»	3,186 69	
»	»	2	152,652 51	»	8,068 43	
»	»	3	220,152 45	»	37,507 28	
»	»	4	119,125 86	»	25,373 03	
»	»	5	3,000 »	125 »	»	
IV.						
»	»	Unique.	147,896 28	»	52,087 49	
V.						
»	»	1	1,002,982 10	»	791,117 69	
»	»	2	2,848,398 16	»	242,109 79	
VI.						
»	»	1	218,824 33	»	22,415 93	
»	»	2	20,087 50	»	11,103 27	
. . .	. . .	. . .	43,168,961 55	1,037,872 71	5,959,874 77	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	48,090,963 61	. . .
Traitements divers (suite).	VI (suite).			VI. (suite).
Traitement d'employés temporaires et solde de domestiques	»	3	39,221 12	»
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	28,054 39	»
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	85,864 69	VII.
Dépenses de 1830 et années suivantes (lois du 26 mai 1839, n° 116, et du 24 juin 1840, n° 258).	VIII.			
Matériel du génie (exercices 1830, 1831 et 1832).	»	1	82,182 48	»
Créances diverses (exercices 1830 et 1831)	»	2	5,044 84	»
Dépenses de 1832 (loi du 20 mai 1838, n° 178)	»	»	»	VIII.
Dépenses des exercices 1830 *et* 1831 (loi du 29 mai 1839, n° 122). . . .	IX.	Unique.	29,528 82	»
Dépenses de 1831 *et années antérieures* (loi du 28 mai 1839, n° 121). . .	»	»	»	IX.
Dépenses de 1837 (loi du 24 juin 1840, n° 257)	X.	Unique.	142,825 05	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	48,503,685 »	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	48,503,685 »	. . .

LA GUERRE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	43,168,961 55	1,037,872 71	5,959,874 77	
3	47,606 06	8,384 94	»	
4	29,856 87	1,802 48	»	
Unique.	89,143 48	3,278 79	»	
»	»	»	82,182 48	
»	»	»	5,044 84	
Unique.	25,168 09	25,168 09	»	
»	»	»	29,528 82	
Unique.	156,938 07	156,938 07	»	
»	»	»	142,825 05	
. . .	43,517,674 12	1,233,445 08	6,219,455 96	
			1,233,445 08	
. . .	4,986,010 88	»	4,986,010 88	
. . .	48,503,685 »			

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1859.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	17,500 »	»
— des fonctionnaires et employés.	»	2	373,990 84	»
— du contrôleur et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	3	30,091 05	»
Frais de tournée	»	4	7,699 71	»
Matériel.	»	5	44,977 11	»
Service de la monnaie	»	6	4,179 80	»
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	7	»	»
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	»	»
Magasin général des papiers	»	9	116,992 87	»
Frais de publication et de rédaction de documents statistiques, et matériel de la vérification de la comptabilité des contributions.	»	10	1,500 »	»
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			II.
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	»
Supplément de traitement aux anciens receveurs généraux	»	2	5,900 »	»
Caisse générale de l'État.	»	3	»	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, accises, etc.	III.			III.
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	823,433 99	»
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,729,992 33	»
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,518,195 21	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,761,003 »	. . .

FINANCES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	21,000 »	3,500 »	»	
2	369,991 40	»	3,999 44	
3	30,140 95	49 90	»	
4	6,752 49	»	947 22	
5	30,988 24	»	13,988 87	
6	3,229 75	»	950 14	
7	»	»	»	
8	»	»	»	
9	105,997 51	»	12,995 36	
10	4,994 82	3,494 82	»	
1	78,600 »	»	7,950 »	
2	5,900 »	»	»	
3	»	»	»	
1	819,579 31	»	3,854 68	
3	1,699,999 53	»	29,992 80	
2	4,602,959 33	84,764 12	»	
. . .	7,778,133 33	91,808 84	74,678 51	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	7,761,003 »	. . .
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).			III (suite).
Traitement des employés de la garantie	»	4	46,494 92	»
— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	57,216 78	»
— des avocats de l'administration.	»	6	35,624 99	»
Frais de bureau et de tournée.	»	7	191,996 33	»
Indemnités.	»	8	317,335 23	»
Matériel.	»	9	130,116 17	»
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	»
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	11	7,861 50	»
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	14,966 20	»
Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre	»	»	»	»
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			IV.
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	351,533 79	»
— — du timbre	»	2	50,426 02	»
— — du domaine	»	3	41,624 96	»
— des agents forestiers	»	4	241,648 18	»
Remises des receveurs.	»	5	802,852 38	»
— des greffiers	»	6	41,987 70	»
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	»
Matériel.	»	8	26,499 49	»
Frais de poursuites et d'instances	»	9	54,949 04	»
A REPORTER.	. . .	. . .	10,196,116 68	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	7,778,133 33	91,808 84	74,678 51	
5	45,784 76	»	710 10	
6	58,200 12	983 34	»	
4	35,670 »	45 01	»	
7	171,115 99	»	20,880 34	
8	313,022 83	»	4,312 40	
9	114,357 47	»	15,758 70	
10	2,000 »	»	»	
11	7,767 18	»	94 32	
»	»	»	14,966 20	
12	367,734 28	367,734 28	»	
1	353,645 73	2,111 94	»	
2	50,471 56	45 54	»	
3	41,746 69	121 75	»	
4	253,740 83	12,092 65	»	
5	808,917 43	6,085 05	»	
6	39,286 74	»	2,700 96	
7	18,000 »	»	2,000 »	
8	25,940 77	»	558 72	
9	54,996 97	47 93	»	
. . .	10,540,532 48	481,076 11	136,660 31	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	10,196,116 68	. . .
Administration de l'enregistrement, etc. (suite).	IV (suite).			IV (suite).
Dépenses des domaines	»	10	70,379 02	»
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers.	»	11	»	»
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkrade	»	12	54,196 74	»
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, *après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté royal du* 18 *janvier* 1814, *et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse.* (Pour 1839, les dépenses de cet article figurent au Budget de la Dette publique.)	»	»	»	V.
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	V.	Unique.	19,986 58	VI.
Arriéré des frais de confection des pièces de cinq centimes (loi du 28 février 1839, n° 26)	»	»	»	»
Pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts jusqu'au 1er janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Colignon de Bas-Oha, contre l'administration des domaines (loi du 28 février 1839, n° 25).	»	»	24,470 51	»
A REPORTER.	. . .	. . .	10,365,149 33	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	10,540,532 48	481,076 11	136,660 31	
10	190,645 76	120,266 74	»	
»	»	»	»	
11	127,154 80	72,938 06	»	
Unique.	5,758 95	5,738 95	»	
Id.	19,501 92	»	484 66	
»	4,303 49	4,303 49	»	
»	»	»	24,470 31	
. . .	10,885,857 40	682,323 35	161,615 28	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	10,365,149 33	. . .
Remboursement par l'État du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays-Bas sur la navigation de l'Escaut (loi du 5 juin 1839, n° 263) . .	»	»	299,993 15	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	10,665,142 48	. . .
Différence en moins à l'exercice 1839.	. . .	. . .	220,714 92	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	10,885,857 40	. . .
Prêt à la banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1).				
Payement des billets.	»	»	2,600,000 »	»
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes	»	»	1,296,897 40	»
TOTAL.	. . .	. . .	3,896,897 40	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
. . .	10,885,857 40	682,323 35	161,615 28	
»	»	»	299,993 15	
. . .	10,885,857 40	682,323 35	461,608 43	
		461,608 43		
. . .	»	220,714 92		
. . .	10,885,857 40			
»	»	»	»	
»	»	»	»	
. . .	»	»	»	

REMBOURSEMENTS

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.	CHAPITRES.
Non-valeurs.	I.			I.
Non-valeurs sur le foncier	»	1	310,791 35	»
— sur l'impôt personnel	»	2	378,450 91	»
— sur les patentes	»	3	74,999 93	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	34,999 64	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	5,932 62	»
Remboursements.	II.			II.
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	229,864 58	»
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	»
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	3	33,498 29	»
Attributions d'amendes forestières	»	4	10,139 92	»
TOTAUX PAR EXERCICE	. . .	. . .	1,143,677 24	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE	. . .	. . .	1,143,677 24	. . .

ET NON-VALEURS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1839.	A 1838.	
1	241,203 04	»	69,588 31	
2	527,277 96	»	51,172 95	
3	63,031 65	»	11,968 28	
4	34,999 99	» 35	»	
5	4,156 85	»	1,775 77	
1	229,992 10	127 52	»	
2	60,290 01	»	4,709 99	
3	27,065 19	»	6,433 10	
4	14,543 85	4,403 93	»	
. . .	1,002,560 64	4,531 80	145,648 40	
			4,531 80	
. . .	141,116 60	»	141,116 60	
. . .	1,143,677 24			

RÉCAPITU

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1839.
Dette publique	19,630,350 54
Dotations.	3,247,351 37
Ministère de la Justice	6,072,228 45
— des Affaires Étrangères	1,043,657 63
— de la Marine	700,055 79
— de l'Intérieur	8,508,864 98
— des Travaux publics	8,984,591 85
— de la Guerre	48,503,685 »
— des Finances	10,665,142 48
Remboursements et non-valeurs.	1,143,677 24
TOTAUX PAR EXERCICE.	108,299,611 11
Différence en moins à l'exercice 1838.	»
BALANCE.	108,299,611 11
FONDS SPÉCIAUX.	
Chemin de fer	11,031,262 85
Routes pavées et ferrées	968,737 15
Prêt à la banque de Belgique.	
Payement des billets	2,600,000 »
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes.	1,296,897 40
TOTAUX.	15,896,897 40
Différence en moins à 1839.	9,881,136 30
BALANCE.	25,778,033 70

LATION.

DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
	A 1839.	A 1838.	
12,967,277 25	»	6,663,079 09	
3,254,375 55	7,024 16	»	
5,682,091 27	»	590,137 18	
847,991 63	»	195,666 »	
560,717 95	»	159,337 84	
8,124,368 86	»	184,496 12	
7,577,430 09	»	1,407,161 74	
43,517,674 12	»	4,986,010 88	
10,885,857 40	220,714 92	»	
1,002,560 64	»	141,116 60	
94,420,344 74	227,739 08	14,107,005 45	
		227,739 08	
13,879,266 37	»	13,879,266 37	
108,299,611 11			
23,200,807 82	12,169,544 97	»	
2,577,225 88	1,608,488 73	»	
»	»	2,600,000 »	
»	»	1,296,897 40	
25,778,033 70	13,778,033 70	3,896,897 40	
	3,896,897 40		
»	9,881,136 30		
25,778,033 70			